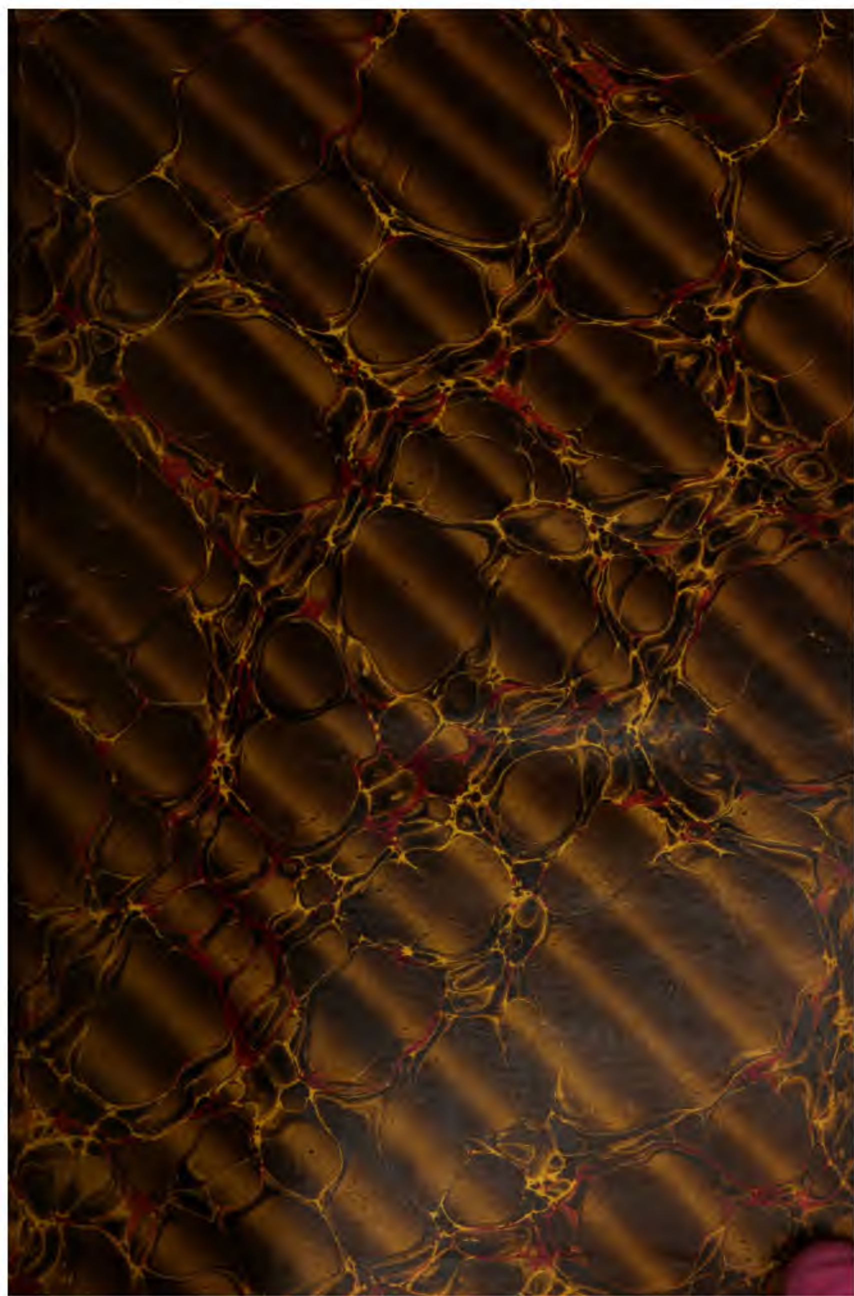



SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO
ECCLESIAE



ANNUAIRE

DE

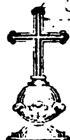
VILLE-MARIE

ORIGINE, UTILITÉ ET PROGRÈS

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES DE MONTREAL.

SUPPLÉMENT A L'ÉDITION DE 1864.



La croix est l'étendard de la civilisation,
CHATEAUBRIAND.

MONTRÉAL, MDCCCLXXII.

C.-O. BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

No. 237 et 239, Rue St-Paul.

L'auteur de l'*Annuaire de VIlle-Marie* commence aujourd'hui la publication d'un supplément à l'édition de 1864, sur les institutions catholiques de Montréal, qui paraîtra par livraison de 24 pages.

Fête de St. Ignace, 1 février 1872.

—La seconde livraison paraîtra le 19 Mars.

EVÊCHÉ DE MONTRÉAL. (1)

EXTRAIT—du Bref Apostolique qui constitue Mgr. J. J. Lartigue Auxiliaire, Suffragant et Vicaire Général de l'Archevêque de Québec.

PIE VII.

" A Notre Cher Fils JEAN-JACQUES LARTIQUE, Prêtre Canadien, Evêque Elu de Telmesse *in Partibus Infidelium*, Salut et Bénédiction Apostolique."

" Outre les deux Auxiliaires et Vicaires Généraux de Notre vénérable Frère l'Archevêque de Québec, déjà établis par Notre autorité dans ce très-vaste Diocèse, savoir : l'un dans la Province du Haut-Canada et l'autre dans l'Ile du Prince Edouard, les Iles de la Magdeleine et le Nouveau-Brunswick, maintenant, il paraît très-expédient qu'un autre évêque Vicaire Général du même Archevêque de Québec soit établi dans la ville de Montréal, en la Province du Bas-Canada, pour être plus près et d'une plus grande commodité pour le grand nombre de Catholiques qui demeurent dans ce District."

" De l'avis de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Ste. Eglise Romaine, préposés à la sacrée Congrégation de la Propagande, et à la demande de l'Archevêque de Québec, Nous vous confions à Vous que par Nos Lettres expédiées en ce même jour Nous avons élu Evêque de Telmesse, dans l'Archevêché de Myre *in Partibus Infidelium*, comme Auxiliaire, Suffragant et Vicaire Général du même Archevêque de Québec, le soin spirituel des catholiques dans la Ville et le District de Montréal, sous la dépendance du même Prélat......"

" Donné à Rome, près Ste. Marie Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le 1 février MDCCCXX. Dans la vingtième année de Notre Pontificat."

(signé) " H. Card. Consalvus."

---

(1) *Vide* page 2 de l'*Annuaire de Ville-Marie*; Edition de 1864.

EVÊQUES ET COADJUTEURS DE MONTRÉAL (1).

Nº	Années.		Ans.
	1820	Mgr. J. J. Lartigue, Ev. de Telmesse, suffragant de l'Arch. de Québec	16
	1834	M. Pierre-Antoine Tabeau, évêque de *Spiga* (2)	
1º	1836	Mgr. J. J. Lartigue, 1er évêque de Montréal	4
	1837	Mgr. Ig. Bourget, Ev. de Telmesse	3
2º	1840	Mgr. Ignace Bourget, 2ème évêque de Montréal (3)	32
	1845	Mgr. J. C. Prince, Ev. de *Martyropolis*, coadjuteur	7
	1852	Mgr. Jos, Larocque, évêque de *Cydonia*, coadjuteur	8

	Noms.	*Naissance.*		*Prêtre.*	*Evêque.*	*Consécration.*	*Décès.*
		Lieu.	*Date.*				
1	Mgr Lartigue	Montréal	20 juin 1777	21 sept 1800	1 fev. 1820	21 janv 1821	19 av. 1840
	M. Tabeau	Montréal	11 oct. 1782	13 oct. 1805	3 oct. 1834		18 mai 1835
2	Mgr Bourget	Levis	28 oct. 1799	30 nov 1822	10 mar 1837	25 juil. 1837	
	Mgr Prince	St-Grégoire	13 fév. 1804	23 sept 1826	5 juil. 1844	25 juil. 1845	5 mai 1860
	Mgr Larocque	Chambly	28 août 1808	15 mar 1835	6 juil. 1852	28 oct. 1852	

SECRÉTAIRES DU DIOCÈSE (1).

1º—M. MICHEL QUINTAL. *sous-diacre*.—Du 7 *avril* au 24 *mai* 1821.
2º—M. IGNACE BOURGET, *sous-diacre*.—Du 24 *mai* 1821, au 9 *sept*. 1836.
3º—M. A.-FRÉD. TRUTEAU, *chapelain*.—Du 9 *sept*. 1836, au 27 *déc*. 1847.
4º—M. JOSEPH-OCTAVE PARÉ, *assistant-secrétaire*.—Depuis le 27 *déc*. 1847.—Secrétaire actuel.

---

(1) Voyez page 2-4, de l'*Annuaire de Ville-Marie*. Page 1, *au lieu* de l'Archevêché de la Province du Canada, *lisez* Archevêché de la Province de Québec. Page 3, ligne 26, *au lieu de* Évêque de Montréal *lisez*, Évêque de Telmesse.

(2) M. Pierre-Antoine Tabeau, reçut de N. S. Père le Pape Grégoire XVI, deux Bulles, en date du 3 octobre 1834, l'une le nommant "évêque de *Spiga*," (*in partibus infidelium*), qui se trouve dans le patriarchat de Constantinople, et l'autre, le nommant "vice-gérant, vicaire-général, suffragant et auxiliaire de l'archevêque de Québec, dans la ville et le district de Montréal ;" mais il mourut avant sa consécration, le 18 mai 1835, à Montréal, âgé de 52 ans, 7 mois et 7 jours. Inhumé à Boucherville.

(3) Voyez *Année Religieuse*, 1863, page 31.

(1) M. Joseph Gabouri, *sulpicien*, et M. Michel Quintal, *sous-diacre*, agirent comme secrétaires entre le 21 *janv*. et le 7 *avril* 1821.

GRANDS-VICAIRES.

Nommés par Monseigneur J. J. Lartigue.

1°—M. Ignace Bourget, *secrétaire.*—9 *sept.* 1836.
2°—Jacques-Guillaume Roque, *prêtre S. S.*—10 *sept.* 1836 (1).
3°—M. Pierre Viau, *prêtre de l'évêché.*—10 *sept.* 1836. Né à St-Jean Frs-Régis, Montréal, le 24 *juillet* 1784 ;—mort à l'hospice St-Joseph de Montréal, le 13 *juin* 1849, à 64 ans, 10 mois et 20 jours.
4°—M. François-Xavier Demers, *curé de St-Denis.*—10 *sept.* 1836. Né á Montréal, le 22 *mai* 1791 ; mort à St-Denis, le 14 *mai* 1862, à 71 ans moins 8 jours.
5°—M. Jos.-Vinc. Quiblier, *sup. du sém. St-Sulpice.*—10 *sept.* 1836.
6°—M. Jérôme Demers, *sup. du sém. de Québec.*—28 *oct.* 1836.—Né à St-Nicolas, le 1er *août* 1774 ; mort à Québec, le 17 *mai* 1853, à 78 ans, 9 mois 16 jours.
7°—M. Antoine Manseau, *curé de Longueuil.*—27 *oct.* 1837.—Né à la Baie-du-Febvre, le 12 *juillet* 1788 ; mort à l'hospice St-Joseph de Montréal, le 7 *avril* 1866, à 77 ans, 8 mois et 16 jours.

Nommés par Mgr. Ig. Bourget.

1°—M. Antoine Manseau........................ 24 *avril* 1840.
2°—M. J. V. Quiblier (2)........................ " " "
3°—M. J. G. Roque........................ " " "
4°—M. Pierre Viau........................ " " "
5°—M. F.-X. Demers........................ " " "
6°—M. Jérôme Demers........................ " " "
7°—M. Thomas Cook, *curé des Trois-Rivières*........ " " "
—Né à la Pointe-du-Lac, le 9 *fév.* 1792 ; mort, 1er évêque des Trois-Rivières, le 30 *avril* 1870 à 79 ans, 2 mois et 21 jours.
9°—M. Paul Archambault, *curé de Vaudreuil.*—18 *janv.* 1841.—Né à la Rivière-des-Prairies, le 29 sept. 1787, mort, à Vaudreuil, le 20 *fév.* 1858, à 70 ans, 4 mois et 22 jours.
10°—M. Jean-Zéphirin Caron, *curé de Beauharnais.*—18 *janv.* 1841.—Né le 6 *mai* 1797, mort le 19 juillet 1844, à 47 ans, 2 m. et 19 j.
11°—M. Michel Power, *curé de Laprairie*;—23 *avril* 1841.—Né à Halifax, N. E., le 17 *oct.* 1804 ; mort 1er évêque de Toronto, le 2 *oct.* 1847, à 42 ans, 11 mois et 15 jours.
12°—M. Hyacinthe Hudon, *chanoine.*—20 *avril* 1841.—Né à la Rivière-Ouelle, le 28 *nov.* 1792 ; mort à Montréal, le 12 *août* 1847, à 54 ans, 8 mois et 15 jours.
13°—M. Patrick Phelan, *ptre. sulp.*—10 *oct.* 1842. - Né dans le diocèse d'Ossorey, Irlande, le 1er *fév.* 1795 ; mort, 3eme évêque de Kingston, le 6 *juin* 1857, à 62 ans 4 mois et 5 jours (3).

---

(1) Voyez page 61, *de l'Annuaire de Ville-Marie.*
(2) Voyez page 123.
(3) Voyez page 81, *au lieu de* Ossoney *lisez* Ossorey.

14°—M. Jean-Baptiste Kelly, *curé de Sorel*.—25 *oct*. 1842.—Né, le 5 *oct*. 1783 ; mort, à Montréal, le 24 *fév*. 1854, à 70 ans, 4 mois et 19 jours.
15°—M. Jean-Charles Prince, *chanoine*.— 30 *oct*. 1844.— Né à St. Grégoire de T. R:, le 13 *fév*. 1804 ; mort, 1er évêque de St-Hyacinthe, le 5 *mai* 1860, à 56 ans 2 mois et 22 jours.
16°—M. Pierre Billaudèle, *sup. sém. St-Sulpice*.—23 *avril* 1846.
17°— M. Alexis-Frédéric Truteau, *chanoine*.— 27 *déc*. 1847.—Né à Montréal, le 11 *juin* 1808 ; aujourd'hui doyen du chapitre.
18°—M. Thomas Maguire, *Québec*.—24 *avril* 1840.—Né à Philadelphie, le 9 *mai* 1776 ; mort, aux Ursulines de Québec, le 17 juillet 1854, à 78 ans 2 mois et 8 jours.
18°—M. Dominique Granet, *sup. du sém. St-Sulpice*.—4 *août* 1856.

CHANOINES (1).

Nommés le 18 *janvier* 1841.

1°—M. Antoine Manseau, *V, G*.—Mort à Montréal, le 7 *avril* 1866
2°—M. Hyacinthe Hudon.—Mort à Montréal, le 12 *août* 1847.
3°—M. Jean-Charles Prince—Mort à Montréal, le 5 *mai* 1860.
4°—M. A. F. Truteau, *secrétaire de l'évêché*.—Grand-Vicaire.
5°—M. Etienne Lavoie, *directeur de l'école de Théologie*.— Mort à Longueuil, le 16 *fév*. 1866 à 64 ans.
6°—M. Joseph-Octave Paré, *assistant-secrétaire*.—Aujourd'hui secrétaire, primicier.
7°—M. Augustin-Magloire Blanchet.—*Nommé* le 20 *déc*. 1843.—Aujourd'hui évêque de Nesqualy.
8°—M. François-Xavier-Romuald Mercier—*Nommé* le 20 *déc*.1847. —Mort, archidiacre, à Montréal, le 11 *juil*. 1849, à 43 ans, 7 mois et 11 jours.
9°—M. Joseph Larocque.—*Nommé* le 20 *déc*. 1847.—Aujourd'hui, évêque de Germanicopolis, retiré à St. Hyacinthe.
10°—M. Pierre-Adolphe Pinsoneault.—*Nommé* le 29 *sept*. 1851.—Aujourd'hui, évêque de Birtha, retiré, à l'évêché de Montréal.
11°—M. Louis-Théodore Plamondon.—*Nommé* le 29 *sept*. 1851.
12°—M. Venant Pilon.—*Nommé* le 29 *sept*. 1851 ; mort à l'hospice St. Joseph de Montréal, le 30 *nov*. 1860, à l'âge de 38 ans, 9 mois et 3 jours.

---

(1) Voyez page 2.
—Le chapitre de la cathédrale de Montréal a été institué le 21 janv. 1841, par mandement de Mgr. Ig. Bourget, évêque de Montréal, en date du 18 janvier 1841, et en vertu du bref de N. S. le Pape, Grégoire XVI, et daté du 10 mai 1836.
L'installation solennelle des premiers chanoines a été faite le 21 janv. 1841 par Mgr. de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul.

13°—M. Hypolite Moreau....................	*Nommé* le 18 *mai* 1854.	
14°—M. Edouard-Charles Fabre............	" le 24 *déc*. 1855	
15°—M. Hypolite-Etienne Hicks............	" le 9 *janv*. 1860.	
16°—M. Paul Leblanc....................	" le 9 *janv*. 1860.	
17°—M. Godfroy Lamarche................	" le 24 *juin* 1869.	
18°—M. Edmond Moreau..................	" le 21 *août* 1869.	

CHANOINES HONORAIRES.

Nommé le 18 *janvier* 1841.

1°—M. Joseph-Vincent Quiblier, *sup. du sém. St. Sulpice*.
2°—M. Pierre Viau, *curé de St. Sulpice*.
3°—M. François-Xavier Demers, *curé de St. Denis, V. G.*
4°—M. Paul Archambault, *curé de Vaudreuil, V. G.*
5°—M. Jean-Zéphirin Caron, *curé de Beauharnais, V. G.*
6°—Mgr. G. Pie, *évêque de Poitier.—Nommé* le 29 *mars* 1842.
7°—Mgr. Patrick Phelan, *évêque de Carrha et coadjuteur de Kingston.* —*Nommé* le 10 *octobre* 1843.
8°—M. J.-B. Kelly, *curé de Sorel, V. G.— Nommé* le 6 *sept*. 1843.
9°—M. P. Billaudèle, *sup. du sém. de St. Sulp.*— " le 23 *avril* 1846.
10°—M. J. F. Dengihoul Olivier, *chanoine de Chartres*.
11°—M. Sévère-Joseph-Nicolas Dumoulin, *curé d'Yamachiche.—Nommé* le 26 *sept*. 1843.—Mort à Yamachiche, le 27 juillet 1853, à 59 ans, 7 mois et 22 jours.

SUPÉRIEURS DU SÉMINAIRE DE ST-SULPICE DE VILLE-MARIE (1).

Noms.	*Du.*	*Au.*
1°—M. Gabriel de Thubières de Lévis de Queylus................	29 juillet 1657..	22 octobre 1661
2°—M. Gabriel Soüart...........	22 octobre 1661.	automne de 1668
3°—M. Gabriel de Queylus.........	automne de 1668	" de 1671
4°—M. Frs. Dollier de Casson......	" de 1671	" de 1674
5°—M. Gabriel Soüart (2)........	" de 1674	" de 1676
6°—M. François Lefebvre.........	" 1676...	juillet 1678
7°—M. Frs. Dollier de Casson......	juillet 1678....	27 sept. 1701
8°—M. François Vachon de Belmont	28 sept. 1701...	22 mai 1732
9°—M. Louis Normant...........	25 mai 1732...	18 juin 1759
10°—M. Etienne Montgolfier.......	21 juin 1759...	27 août 1791
11°—M. Jean Brassier............	30 août 1791...	20 oct. 1798
12°—M. Jean-Henri-Auguste Roux..	24 oct. 1798...	7 avril 1831
13°—M. Joseph-Vincent Quiblier...	12 avril 1831...	21 avril 1846
14°—M. Pierre Billaudèle.........	21 avril 1846...	21 avril 1856
15°—M. Dominique Granet........	26 avril 1856...	9 février 1866
16°—M. Joseph-Alexandre Baile....	14 mars 1866...	supérieur actuel

(1) Voyez Page 5, *de l'Annuaire de Ville-Marie*.
(2) M. Faillon écrit que M. Lefebvre fut employé comme supérieur en l'absence de M. Dollier de Casson.

MISSIONNAIRES, CURÉS ET DESSERVANTS DE LA MISSION ET CURE DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL.

Missionaires Jésuites.	*Du.*	*Au.*
1°—R. P. Jos.-Antoine Poncet.....	18 mai 1642 (1).	30 mars 1644
2°—R. P. Jos. Imbert Duperon....	5 nov. 1642 ...	29 sept. 1643
3°—R. P. Ambroise Davost.......	9 juin 1643....	2 nov. 1643
4°—R. P. Gabriel Druilletes.......	28 sept. 1643 ..	17 nov. 1643
—R. P. Jacques Buteux(2)		
—R. P. Isaac Jogues (3)........		
5°—R. P. Paul le Jeune..........	1 nov. 1645....	30 juin 1646
—R. P. Gabriel Druilletes, (4)...		
—R. P. Adrien Daran, (5).......		
6°—R. P. Geo. D'Eudemare......	3 nov. 1647....	13 janv. 1648
7°—R. P. Pierre Bailloquet.......	28 juillet 1648..	12 oct. 1648
8°—R. P. Jean Dequen,..........	24 nov. 1648...	8 avril 1650
9°—R. P. Charles Albanel........	9 janv. 1650...	5 juin 1650
10°—R.P. André Richard..........	23 juin 1650...	1 juillet 1650
11°—R. P. Claude Pijart...........	22 juillet 1650 .	12 août 1657
—R, P. Simon Lemoyne (6)....		
Curés missionnaires.	*Du*	*Au*
12°—M. Gabriel Soüart, *sulp*.......	3 sept. 1657....	11 nov. 1666
13°—M. Giles Perot, *sulp*.........	23 nov. 1666...	30 oct. 1678

(1) La date du premier baptême fait à Montréal, comme du 28 avril 1642, est une erreur du copiste qui rédigea les actes des quatre premières années des registres de Montréal. La petite troupe n'est arrivée à Montréal que le 17 mai de cette année là, auquel jour on dressa, à la Pointe à Callières, un autel où le lendemain, 18 mai, le R. P. Barthelemy Vimont, S. J., après le *veni creator*, célébra le premier le saint-sacrifice et exposa le saint-sacrement qui de ce moment a toujours été conservé à Ville-Marie. C'est de ce jour que date la fondation de Montréal.

(2) Nous ne trouvons aucun acte au registre du séminaire entre le 30 mars 1644 et le 30 août 1645, auquel jour le R. P. J. Buteux baptisa quatre enfants sauvages, sous les noms de Elias, Claudine, Marguerite et Catherine.

(3) Nous voyons en 1645, un acte fait le 10 octobre 1645, par le R. P. Jogues—sépulture d'un enfant sauvage, âgé de 2 à 3 ans, nommé Mathurin.

(4) Le R. P. Druilletes fait quelques actes entre le 5 et 15 août 1646.

(5) Le R. P. Daran, fait une seule entrée en 1646, sans mentionner les mois et jour.

(6) Le R. P. Lemoyne fait un acte au registre, le 31 juillet 1650.

Curé en titre.	*Du*	*Au*
14°—M. Frs.-Dollier de Casson, *sulp.*. 1er *Curé titulaire comme sup. du sém*......................	30 oct. 1678...	27 sept. 1701

Curés d'office.	*Du*	*Au*
1°—M. Giles Perot, *sulp*........	30 oct. 1678....	17 juil. 1680
2°—M. Pierre Remy...........	17 juil. 1680...	4 nov. 1680
3°—M. Jean Frémont..........	9 nov. 1680....	5 oct. 1682
4°—M. Etienne Guyotte........	10 oct. 1682 ...	5 oct. 1693
5°—M. Jean Frémont..........	9 oct. 1693....	17 juin 1694
6°—M. Michel Caille...........	17 juin 1694...	29 oct. 1696
7°—M, Réné-Charles De Breslay.	3 nov. 1696....	27 sept. 1701

Curé en titre.	*Du*	*Au*
15°—M, Frs. Vachon de Belmont, 2eme *curé titulaire, comme sup.*	28 sept 1701...	22 mai 1732

Curés d'office.	*Du*	*Au*
8°—M. DeBreslay, *continué*.....	28 sept. 1701 ..	19 nov. 1703
9°—M. Yves Priat.............	20 nov. 1703...	26 avril 1717
10°—M. Jentien Rangeard.......	2 juin 1717....	9 juil. 1721
11°—M. Benoit Baret...........	22 juil. 1721...	22 oct. 1721
12°—M. Yves Priat.............	28 oct. 1721...	8 août 1725
13°—M. Jn. Gab. Marie Le Pape du Lescöat..............,.	12 août 1725...	11 février 1730
14°—M. Antoine Deat...........	20 fév. 1730 ...	22 mai 1732

Curé en titre.	*Du*	*Au*
16°—M. Louis Normant. 3eme *curé titulaire comme sup*..........	25 mai 1732 ...	18 juin 1759

Curé d'office.	*Eu*	*Au*
15°—M. Deat, *continué*..........	25 mai 1732...	I8 juin 1759

Curé en titre.	*Dn*	*Au*
17°—M. Etienne Montgolfier, 4eme *curé titulaire, comme supérieur.*	21 juin 1759...	27 août 1791

Curés d'office.	*Du*	*Au*
16°—M. Antoine Deat, continué..	21 juin 1759...	3 sept. 1760
17°—M. Louis Jollivet..........	15 sept. 1760...	26 janv. 1776
18°—M. Jean-Frs. Pellissier de Feligonde................	30 janv. 1776..	16 sept. 1776
19°—M. Frs.-Xav. Latour-Dezery.	23 sept. 1776...	27 août 1791

Curé en titre.	*Du*	*Du*
18°—M. Jean Brassier, 5ème *curé titutaire, comme sup*..........	30 août 1791...	20 oct. 1798
Curés d'office.	*Du*	*Du*
20°—M. Latour-Dezery, continué.	30 août 1791...	30 oct. 1793
21°—M. Candide-Michel Le Saulnier......................	18 nov. 1793...	20 oct. 1798
Curé en titre.	*Du*	*Au*
19°— M. Jean-Henri-Auguste Roux, 6ème *curé titulaire, comme sup.*	24 oct. 1798 ...	7 avril 1831
Curés d'office.	*Du*	*Au*
22°—M. Le Saulnier, continué...	24 oct. 1798...	5 fév. 1830
23°—M. Claude Fay............	15 fév. 1830....	7 avril 1831
Curé en titre.	*Du*	*Au*
20°—M. Joseph-Vincent Quiblier, 7ème *curé titulaire comme sup.*	12 avril 1831...	21 avril 1846
Curé d'office.	*Du*	*Au*
24°—M. C. Fay, continué	12 avril 1831...	21 avril 1846
Curé en titre.	*Du*	*Au*
21°—M. Pierre-Billaudèle, 8ème *curé titulaire comme sup*..........	21 avril 1846...	21 avril 1856
Curés d'office.	*Du*	*Au*
25°—M. C. Fay. continué	21 avril 1846...	2 nov. 1849
26°—M. Antoine Pellissier (2)....	2 nov. 1849....	1 oct. 1851
27°—M. J. B. Breguier St-Pierre (3)	1 oct. 1851.....	1 oct. 1854
28°—M. Michel-Frs.-Hyacinthe Prévost	1 oct. 1854....	21 avril 1856
Curé en titre.	*Du*	*Au*
22°—M. Dominique Granet, 9ème *curé titulaire comme sup*..........	21 avril 1856 ..	9 février 1866

(2) M. Pellissier partit pour France le 18 août 1850, avec intention de revenir

(3) M. Jean-Baptiste Roupe a agi comme aide-curé d'office. M. Roupe mourut, le 4 sept. 1854, à 72 ans, 7 mois et 26 jours.

Curés d'office.	Du	Au
29°—M. Prévost, continué (4)....	21 avril 1856..	14 sept. 1864
30°—M. Antoine Giband	14 sept. 1864..	9 fév. 1866
Curé en titre.	Du	Au
23°— M. Joseph-Alexandre Baile, 10eme *et dernier curé titulaire comme supérieur*............	mars 1866.....	4 avril 1866
Curé d'office.	Du	Du
31°—M. A. Giband, continué.....	9 fév 1866.....	4 avril 1866
Curé habituel.		
24°—M. J. A. Baile, 1er *curé habituel comme sup*..................	4 avril 1866 ...	
Curé actuel.		
32°—Victor Rousselot, 1er *curé actuel*	7 avril 1866....	

NOTES SUR LES SUPÉRIEURS DE SAINT-SULPICE DE VILLE-MARIE.

1°—M. de Queylus, abbé de Loc-Dieu, né en 1612, dans le diocèse de Rodez ; arrivé à Québec le 29 juillet 1657 ; mort, à Saint-Sulpice de Paris, le 20 mars 1677, à l'âge de 65 ans

2°—M. G. Soüart, arrivé avec M. de Queylus ; mort à Paris le 8 mars 1691.

4°—M. Dollier de Casson, arrivé le 7 sept. 1666 ; mort à Montréal, le 27 sept. 1701, à 65 ans.

6°—M. Frs. Lefebvre, arrivé en juillet 1672 ; mort à Paris en 1718.

8°—M. Vachon de Belmont, arrivé en juin 1680, mort à Montréal, 22 mai 1732, à 87 ans.

9°—M. Normant, arrivé le 5 juillet 1722 ; mort à Montréal, le 18 juin 1759, à 78 ans et un mois.

10°—M. Et. Montgolfier, arrivé en oct. 1751 ; mort à Montréal, le 27 août 1791, à 78 ans, 8 mois et 3 jours.

11°—M. Jean Brassier, arrivé le 20 août 1754 ; mort à Montréal, le 20 octobre 1798, à 69 ans, 1 mois et 24 jours

12°—M. J.H.A. Roux, arrivé le 1 sept. 1794 ; mort à Montréal, le 7 avril 1831, à 71 ans, 2 mois et 2 jours.

13°—M. Quiblier, arrivé le 17 sept. 1825 ; mort à Issy, près Paris, le 17 sept. 1852, à 56 ans, 3 mois et 22 jours.

---

(4) M. Ant. Giband a agi comme aide-curé d'office.

14°—M. Billaudèle, arrivé en nov. 1837; mort à Montréal, le 19 oct. 1869 à72 ans et 11 mois

15°—M. Granet, arrivé le 24 sept. 1843 ; mort à Montréal, le 9 fév. 1866, à 55 ans et 6 mois

16°—M. Baile, arrivé le 17 sept. 1825.

NOTES SUR DES MISSIONAIRES JÉSUITES DESSERVANTS DE LA MISSION.

1° R.P. Poncet, *jés.*, arrivé à Quebec le 1er août 1639 ; mort à la Martinique, le 11 juin 1675, à 65 ans.

2°—R.P. Duperon, *jés.*, arrivé à Tadoussac le 30 juin 1640 ; parti le 6 septembre 1658.

3°—R.P. Davost, *jés.*, arrivé à Tadoussac, le 4 juin 1633 ; mort en mer le 27 sept. 1643, en retournant en France.

4°—R.P. Druilletes, *jés.*, arrivé à Québec le 15 août 1643 ; mort à Québec, le 8 avril 1681, à 88 ans.

—R.P. Buteux, *jés.*, arrivé à Québec, le 24 juin 1634 ; tué par les Iroquois, au 3ème portage de la rivière Saint-Maurice, le 10 mai 1652, à 52 ans.

—R.P. Jogues, *jés.*, arrivé à Québec le 2 juillet 1636 ; tué par les Iroquois, au canton d'Agnier, le 18 oct. 1646, à 48 ans.

5°—L.P. Le Jeune, *jés.*, arrivé le 5 juillet 1632 ; mort, à Paris, le 7 août 1664.

—R.P. Daran, *jés.*, arrivé à Québec, le 6 août 1646 ; parti pour l'Europe le 21 sept. 1650.

7°—R.P. Pierre Bailloquet, *jés.*, arrivé à Québec, le 20 juin 1647 ; vivait encore chez les Ottawas en 1677, Shea.

8°—R.P. J. Dequen, *jés.* arrivé le 17 août 1635, à Québec, où il est mort le 8 oct. 1659, à 56 ans

9°—R.P. C. Albanel, *jés.*, arrivé le 23 août 1649, à Québec, où il est mort le 1er juin 1682.

10°—R.P. A Richard, *jés.*, arrivé à Québec en l'année 1635 ; mort à Québec le 15 décembre 1696.

11°—R.P. C. Pijart, *jés.*, arrivé le 14 juillet 1637, à Québec, où il est mort le 16 nov. 1683 à

—R.P., S. Lemoyne, *jés.* arrivé à Québec, en 1638 ; mort au Cap de la Magdeleine, le 24 nov. 1665, à 61 ans. Il était entré en religion en 1623.

NOTES SUR LES CURÉS MISSIONNAIRES DE MONTRÉAL.

12°—M. G. Soüart, *sulp.*, arrivé à Québec, le 29 juil. 1657 ; mort à Paris, le 8 mars 1691.

13°—M. G. Perot, *sulp.*, arrivé, en Canada, en juil. 1663 ; mort subitement dans le jardin du séminaire, dimanche 15 juil. 1680.

NOTES SUR LES CURÉS D'OFFICE DE MONTRÉAL.

1°—M. P. Remy, *sulp.*, arrivé en Canada en 1672, ordonné le 21 mai 1676, à Montréal, où il est mort le 24 février 1726, à 90 ans.

2°—M. J. Fremont, *sulp.*, arrivé le 7 sept. 1666; mort le 17 juin 1694 à 70 ans.

3°—M. E. Guyotte, *sulp.*, arrivé le 7 sept. 1666; mort à Paris en 1701.

4°—M. M. Caille, *sulp.*, arrivé le 16 juillet 1691; mort à Montréal, le 19 juil. 1708, à 43 ans.

6°—M. R.C.De Breslay, *sulp.*, arrivé le 3 août 1694; mort en France, le 4 décembre 1735, à

7°—M. Y. Priat, *sulp.*, arrivé le 3 août 1694; parti en oct. 1725,

9°—M. J. Rangeard, *sulp.*, arrivé le 20 juin 1714; mort à Montréal, le 25 avril 1722, à 40 ans.

10°—M. B. Baret, *sulp.*, arrivé le 28 juin 1718; parti en sept. 1731.

11°—M. J.G.M. LePape du Lescöat, *sulp.*, arrivé le 28 juin 1718; mort à Montréal,, le 7 fév. 1733, à 44 ans.

13°—M. A. Deat, *sulp.*, arrivé le 19 nov. 1722; mort à Montréal, le 23 mars 1761, à 64 ans, 10 mois et 27 jours.

14°—M. L. Jollivet, *sulp.*, arrivé le 30 juil. 1752; mort à Montréal, le 26 janv. 1776, à 50 ans. 9 mois et 6 jours.

17—M. J. F.P. de Feligonde, *sulp.*, arrivé le 5 sept. 1754; mort à Mont. à 51 ans, 11 mois et 24 jours le 21 (et non le 1er) avril 1779, (1).

19°—M. F.X. Latour-Dezery, *sulp.*, né le 11 nov. 1741, à Montréal, fils de Charles Latour et de Françoise Leroux; ordonné le 20 sept. 1766. Agrégé au séminaire de Montréal, le 10 sept. 1773. Il est le premier canadien agrégé au séminaire. Mort à Montréal, le 30 oct. 1793, à 52 ans moins 11 jours

21°—M. C. M. Le Saulnier, *sulp.*, arrivé le 24 juin 1793; mort à Montréal, le 5 fév. 1830, à 71 ans, 8 mois et 10 jours.

23°—M. C. Fay, *sulp.*, arrivé le 24 déc., 1823; mort à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 9 janv. 1850, à 57 ans, 2 mois et 19 jours.

26°—M. A. Pellissier, *sulp.*, arrivé le 19 nov. 1847; mort à Macon, diocèse de Dijon, France, le 15 fév. 1855, à 50 ans.

27°—M. J.-B.B. St-Pierre, *sulp.*, né à St-Eustache, le 23 juil. 1792; mort à Montréal, le 3 nov. 1856, à 64 ans, 3 mois et 11 jours.

28°—M. M.-F.-H. Prévost, *sulp.*, né à Terrebonne, le 1er sept. 1822; mort à Montréal, le 14 sept. 1864, à 42 ans et 13 jours.

30°—M. A. Giband, *sulp.*, arrivé le 29 sept. 1855.
M. P. Rousselot, *sulp.*, arrivé le 29 mai 1854.

---

(1) " Le vingt-deux avril mil sept cent soixante et dix neuf, par moy prêtre soussigné, curé de cette paroisse, à été inhumé sous la voûte du chœur de cette église, le corps de messire jean-françois pelissier DeFeligonde prêtre du séminaire de Montréal, décédé d'hier âgé de cinquante deux ans, ont été présents, messires poncin et dézéry, prêtres, soussignés, Poncin ptre., F. Dézéry, ptre."

" MONTGOLFIER, *curé*. "

ERECTION CANONIQUE DES NOUVELLES PAROISSES DE LA VILLE ET BANLIEUE DE MONTRÉAL.

I.

PAROISSE SAINT-JACQUES.

La nouvelle paroisse Saint-Jacques a été érigée canoniquement le 25 *septembre* 1866.

1er Curé :—M. Augustin Campion, *sulpicien*.—Du 3 octobre 1866, au 18 décembre 1867.—Aujourd'hui curé de Sainte-Brigide. —Arrivé au Canada le 26 juillet 1856.

2eme Curé :—M. Jean-François Lacan, *sulpicien*.—Du 18 déc. 1867 au 17 sept. 1868.—Aujourd'hui au séminaire.—Arrivé, au Canada, le 11 octobre 1851.

3eme Curé :—M. Antoine Mercier, *sulpicien*.—Depuis le 17 septembre 1868. Curé actuel.—Arrivé au Canada, le 10 oct. 1849.

II.

PAROISSE SAINT-PATRICE.

La nouvelle paroisse Saint-Patrice a été érigée canoniquement le 21 *novembre* 1866.

1er Curé :—M. Patrick Dowd, *sulpicien*.—Depuis le 1er décembre 1866. —Curé actuel.—Arrivé au Canada, le 21 juin 1848.

III.

PAROISSE DU SAINT ENFANT-JÉSUS.

La nouvelle paroisse du Saint enfant-Jésus du Côteau Saint-Louis (*Mile-End*) *a été érigée canoniquement le* 12 *mars* 1867.

1er Curé :—M. Cyrile Beaudry, *clerc de Saint-Viateur*.—Du 25 mars 1867. au 15 août 1871.—Aujourd'hui directeur du Collége Joliette.—Né à Saint-Paul, le 16 avril 1835.

2eme Curé :—M. Moyse Mainville, *clerc de Saint-Viateur*.—Depuis le 15 août 1871.—Curé actuel.—Né à Saint-Clet, le 22 avril 1844.

IV.

PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-GRACE.

La nouvelle paroisse de Notre-Dame-de-Grâce, a été érigé canoniquement le 3 *mai* 1867.

1er Curé :—M. Joseph-Napoléon Maréchal, *prêtre*.—Depuis le 24 mai 1867.—Curé actuel.—Né aux Tanneries des Rollands à Montréal, le 22 mars 1834.

V.

PAROISSE DE SAINT-HENRI.

La nouvelle paroisse de Saint-Henri des Tanneries des Rollands a été érigée canoniquement le 2 juillet 1867.

1er Curé:—M. Pierre-Larcille Lapierre, *prêtre.*— Depuis le 12 août 1867.—Curé actuel.—Né à Montréal, le 27 décembre 1835.

VI.

PAROISSE DE LA NATIVITÉ DE LA SAINTE-VIERGE.

La nouvelle paroisse de la Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga a été érigée canoniquement le 10 *septembre* 1867.

1er Curé:—M. James Lonergan, *prêtre.*—Depuis le 8 octobre 1867.—Curé actuel.—Né à Sainte-Thérèse, le 31 décembre 1834.

VII.

PAROISSE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

La nouvelle paroisse de Saint-Vincent de Paul a été érigée canoniquemen le 10 *septembre* 1867

1er Curé ;—M. Jean-Baptiste Langlois, *prêtre.*—Du 8 octobre 1867, au 29 décembre 1868.—Aujourd'hui à Saint-Hubert.—Né à la Pointe-aux-Trembles, le 17 fév. 1837.

2eme Curé :—M. Gédéon Huberdeau, *prêtre.*—Du 29 décembre 1868, au 4 mai 1871.—Aujourd'hui curé aux États-Unis.—Né à Saint-Laurent, le 1er juillet 1823.

3eme Curé:—M. Moyse Lavallée, *ptre.*—Depuis le 4 mai 1871.—Curé actuel.—Né à Sainte-Elizabeth, le 9 novembre 1833.

VIII.

PAROISSE DE SAINT-JOSEPH.

La nouvelle paroisse de Saint-Joseph a été érigée canoniquement le 16 *novembre* 1867.

1er Curé :—M. Luc Pelissier, *sulpicien.*—Du 25 novembre 1867, au 26 juillet 1870.—Arrivé en Canada, le 15 sept. 1848.—Mort à Montréal le 27 août 1871.

2eme Curé:—M. Benoit Grandjon, *sulpicien.*—Depuis le 26 juillet 1870.—Curé actuel.—Arrivé au Canada, le 23 septembre 1841.

IX.

PAROISSE DE SAINTE-ANNE.

La nouvelle paroisse de Sainte-Anne a été érigée canoniquement le 16 *novembre* 1867.

1er Curé:—M. James Hogan, *sulpicien*.—Depuis le 24 novembre 1867. —Curé actuel.—Arrivé au Canada, le

X.

PAROISSE DE SAINTE-BRIGIDE.

La nouvelle paroisse de Sainte-Brigide à été érigée canoniquement le 7 *décembre* 1867.

1er Curé:—M. Augustin Campion, *sulpicien*.—Depuis le 18 décembre. 1867.—Curé actuel.—Arrivé au Canada, le 26 juillet 1856.

PROVINCIAUX DES R.R. P.P. OBLATS AU CANADA.

1°—R. P. Joseph-Eugène-Bruno Guigues.—Du 12 juil. 1844, au 10 sept. 1851. Arrivé le 18 août, 1844 ; aujourd'hui évêque d'Ottawa.
2°—R.P. J.P. Santoni.—Du 10 sept. 1851, au 30 août 1856.
3°—Mgr. J.E.B. Guigues.—Du 30 août 1856, au 17 avril 1864.
3°—R.P. Joseph-Henri Tabaret.—Du 17 avril 1864, au 25 sept. 1867. —Arrivé en 1850 ; aujourd'hui sup. du collége St-Joseph d'Ottawa.
5°—R.P. Florent Vanden Berghe.—Depuis le 25 sept. 1867.—Arrivé en 1857.—Provincial actuel.

SUPÉRIEURS DES R.R. PÈRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE, A VILLE-MARIE (1).

1°—R. P. Jean-Henri Beaudrand,—Du 1er oct. 1849 au 5 sept. 1851.—Arrivé le 2 déc. 1841 ; mort à Galveston (Texas), le 1er oct. 1853, à 43 ans.
2r—R. P. Jacques-Philippe Santoni.—Du 5 sept. 1851, au 21 juin 1856.—Arrivé le 7 août 1851 ; aujourd'hui sup. du grand séminaire d'Ajaccio (Corse).
3°—R.P. Joseph Baudre.—Du 13 oct. 1856 au 24 fev. 1857.—Arrivé du Texas, vers 1856 ; aujourd'hui missionnaire en Orégon
4r—R.P. Pierre Aubert.—Du 24 fév. 1857, au 26 avril 1865.—Arrivé le 18 août 1844 ; aujourd'hui supérieur de la maison de Paris.
5°—R.P. Joseph-Eugène Antoine.—Depuis le 26 avril 1865.—Arrivé le 27 avril 1851.—Supérieur actuel.

---

(1) Voyez page 12.

RÉSIDENCE DES JÉSUITES A VILLE-MARIE.

I.

1642—1657 (1).

R. P. Joseph-Antoine Poncet	R. P. George D'Eudemare
" Joseph ImbertDuperon	" Pierre Bailloquet
" Antoine Davost	" Jean DeQuen
" Gabriel Druilletes	" Charles Albanel
" Jacques Buteux	" André Richard
" Isaac Jogues	" Claude Pijart
" Paul Le Jeune	" Simon Lemoyne
" Adrien Daran	(Voyez page 198.)

....

En 1663, l'année du grand tremblement de terre, le R. P. Joseph-Marie Chaumonot passe quatre mois à Montréal, et y conçoit le dessein d'instituer la confrérie de la Ste. Famille (2), comme il le raconte lui-même dans son *autobiographie:*

" A quelque temps de là, je fus choisi par Monseigneur de Laval, évêque de Pétrée et par notre supérieur, pour secourir les habitants de Montréal, qui étaient dans une extrême nécessité de vivres. On leur en envoya par la barque qui me portait. A mon arrivée, M. Soüart, curé de cette ville et M. Galinier, son collègue, eurent la bonté de me loger chez eux. Nous passâmes ensemble quatre mois pour le moins et toujours dans une si parfaite union qu'on nous aurait pris, eux, pour être de la Compagnie de Jésus et moi, pour être du Séminaire de St. Sulpice.......

" Ce coup d'essai (en parlant d'une bonne œuvre) fut suivi d'un autre dessein, *Dies diei eructat verbum.* Ce fut d'ériger une association sous le titre de la Sainte-Famille et de s'y proposer pour fin la sanctification des familles chrétiennes, sur le modèle de celle du Verbe incarné: les hommes imitant St. Joseph, les femmes la divine Marie, et les enfants Jésus. Mon même directeur—M. Soüart— à qui je découvris ce dessein, m'y confirma par son approbation; mais, comme nous ne pouvions y réussir, si nous n'avions

(1) Voyez pages 128 à 134, de l'*Annuaire de Ville-Marie.*
(2) Voyez pages 40, 131 et la note de la page XIV.

l'approbation de Mgr. l'Evêque et même des indulgences de notre Saint Père le Pape, je proposai au dit Monsieur, à Madame d'Aillebout, à la Mère supérieure de l'Hôpital et à la sœur Marguerite, supérieure de la Con-régation (parce qu'en cette affaire nous agissions de concert), je proposai, dis-je, que nous recommanderions une si grande entreprise à St. Ignace, en fesant pour son heureux succès une neuvaine à ce digne fondateur de la Compagnie de Jésus. Voici même la copie de l'oraison que je composai en son honneur, et dont j'ai encore l'original."

Suit le vœu en forme de prière, avec la date et les signatures :

" A Montréal, le 31 juillet, fête de St. Ignace, en l'année 1663, Soüart P. ; Joseph-Marie Chaumonot, Jésuite ; Judith de Bressole, sup[re] de l'hôpital ; Marguerite Bourgeois, institutrice des filles de la congrégation, en Canada ; Barbe de Boulogne, veuve de M. d'Aillebout."

" Au reste, le saint ne manqua pas de faire réussir l'affaire, que nous lui avions recommandée, après quelques traverses et quelques oppositions, qui sont ordinaires dans tous les ouvrages de Dieu. Je fus rappelé à Québec où Mgr. l'évêque, avant que de donner son approbation à notre dessein, en voulu d'abord faire comme un essai. Ainsi il me permit d'assembler de 15 en 15 jours, un bon nombre de Dames et autres femmes dévotes, pour être admises dans cette nouvelle société.

" Ayant ensuite reconnu par expérience que l'association érigée sous le nom et à l'honneur de la Ste. Famille, produirait dans les femmes et les filles les mêmes biens que les congrégations de N.D. produisent dans les garçons, il l'approuva.

"Il me fit même écrire au P. Paul Ragueneau, qui était à Paris, qu'il nous procurât de Rome des indulgences même plénières, pour les personnes de l'Association de la Ste. Famille. C'est ce qu'il fit, et l'année suivante, nous reçumes les bulles du Pape, à la sollicitation du P. Claude Boucher, assistant de France."

En 1692, au moment où les massacres et les besoins de secours se multipliaient autour de Montréal, les Jésuites viennent de nouveau s'y établir, et après avoir élevé une résidence et une chapelle sur l'emplacement actuel du Palais-de-Justice et du Champ-de-Mars, y érigent la Congrégation des hommes, qui fut depuis transportée aux Récollets (1).

II.

SUPÉRIEURS DES JÉSUITES A MONTRÉAL,
1692—1789.

R. P. François Vaillant	R. P. Pierre Lagrenée
" Jacques Lamberville,(2)	" Louis d'Avaugour
" Claude Chauchetier,(3)	" Jacques d'Heu
" Pierre Cholenec	" J. B. Saint-Pé.
" François Vaillant	" René Floquet.

....

R. P. J. B. Well, mort en 1791.

....

Que devinrent alors les maisons et les biens des Jésuites? Nous allons emprunter les réponses.

" La Compagnie de Jésus était en quelque sorte née et avait grandi en Canada avec la colonie. Pionniers de la civilisation, près de 250 de ses membres et une douzaine de martyrs l'avait arrosée de leur sueur et de leur sang. Lors de la conquête, autant par justice que par égard pour les Canadiens, le gouvernement anglais traita les Jésuites avec égard : après le coup terrible qui ôtait à la Compagnie elle-même ses titres et sa vie, on eut encore égard à la douleur des enfants frappés dans ce qu'ils avaient de plus cher. Il y eut comme un hommage solennel de sympathie et de douleur. Le gouvernement ne voulut rien changer à leur existence ni à leurs habitudes. On les laissa jouir des biens considérables qu'ils tenaient de la libéralité des princes ou de quelques particuliers vertueux, et dont ils fesaient un

(1) Voyez les pages 31, 131 et la note de la page XIV.

(2) Le R. P. Lamberville, porte en 1700, avant d'être supérieur, le titre de directeur de la congrégation.

(3) Le R. P. Chauchetier était en 1703, directeur de la congrégation (*Præfect. Congr. civium*).

usage aussi glorieux qu'utile. Ils conservèrent et leur titre et leur vêtement de Religieux. La loi même ne refusa pas de reconnaître jusqu'à la fin les actes public qu'ils fesaient en cette qualité. Cependant leurs rangs s'éclaircissaient sans pouvoir se renouveler."

" Le clergé, disait la *Gazette de Québec* (4 mars 1790), en annonçant la mort du P. de Glapion, perd en lui un prêtre pacifique et zélé, un fervent religieux ; les hôpitaux, un soutien aussi généreux que compatissant. Ses obsèques furent célébrées avec beaucoup de solennité, ses regrets, les larmes des pauvres, la tristesse peinte sur le visage de tous les assistants pendant la cérémonie prouvent combien il est regretté. Le P. de Glapion était du nombre de ces hommes qui devraient toujours vivre."

" L'année suivante, c'était le P. Well que la mort enlevait à Montréal. Le P. Cazot, qui restait seul avec le P. de Villeneuve, se transporta à cette occasion à Montréal. (1). Il distribua aux pauvres, aux hôpitaux et aux Eglises tout ce que renfermait la maison de la Société dans cette vile ; et, lorsqu'il n'y eut plus rien à donner, il revint à Québec, où il mourait lui-même le 16 mars 1800 : " Ses immences aumônes, dit encore à ce propos la *Gazette de Québec*, lui assuraient pour longtemps les bénédictions du pauvre. Il fut un de ces hommes dont la vie est un trésor caché, et la mort une calamité publique."

On sait ce que devinrent alors les maisons des Jésuites, malgré les réclamations plus d'une fois réitérées des membres canadiens à la Chambre : leur collége de Québec, une caserne ; leur église de Montréal, un temple ; l'emplacement de leur demeure, le Palais de Justice et le Champ de Mars d'aujourd'hui. Leurs biens, longtemps séquestrés, ont été enfin heureusement consacrés à l'éducation : il n'en est pas un de nous qui n'en ai hérité sa petite part.

Il ne s'agit pas ici sans doute de réclamation : mais il y a au fond des cœurs, un sentiment de justice autant que de reconnaissance, contre lequel il n'y a pas de prescription ; et les Canadiens, outre les autres motifs de foi, d'honneur, d'intérêt, doivent s'estimer heureux d'être ici les organes de

(1) Gaz. de Québec, 14 avril 1791.

la Société pour payer une dette qui les honore, et dont l'acquit ne peut que les faire bénir par l'arbitre des destinées humaines, s'il est vrai que c'est la *justice qui élève les nations.*"(1)

En 1839, après moins de quarante ans d'absence, la Compagnie de Jésus reparaissait sur les rives du Saint-Laurent, dans la personne du R. P. Pierre Chazelle, qui cette année là, à Montréal, prêchait la retraite pastorale au clergé du diocèse.

En 1842, les Jésuites se fixaient de nouveau et définitivement à Montréal.

III.

SUPÉRIEURS DU NOVICIAT DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, 1843—1872 (2).

1°—R. P. Paul Luiset, *S. J.*—Du 9 sept. 1843 au 1 sept. 1848.—Arrivé, au Canada, le 1 juin 1842.—Mort, au noviciat, le 1er mai 1855, à 66 ans, 10 mois et 25 jours.

2°—R. P. Georges Schneider, *S. J.*—Du 1er sept. 1848 au 31 juillet 1851.—Arrivé, au Canada, en 1849.—Mort, à Montréal, le 1er oct. 1868, à 61 ans.

3°—R. P. Charles Schianski, *S. J.*—Du 31 juil. 1851 au 12 mars 1852.—Arrivé, au Canada, le 20 mai 1849.—Mort le 12 mars 1852 à 44 ans et 5 mois ; inhumé dans l'église Saint-Jacques de Montréal.

4°—R. P. Schneider, *S. J.*—Du 12 mars 1852 au 5 août 1853.

5°—R.P. L.C. Saché, *S.J.*—Du 5 août 1853, ou 31 juil. 1862.

6°—R. P. Jacques Perron, *S.J.*—Du 31 juillet 1862 au 15 mars 1866.—Arrivé de New-York le 31 juillet 1862.—Aujourd'hui à New-York.

7°—R.P. S. C. Saché, *S. J.*—Dn 12 mai 1862 au 15 août 1871

8°—R. P. Chs. Théophile Charaud, *S. J.*—Depuis le 15 août 1871. Supérieur actuel.—Arrivé à Québec, en 1866.

En 1848, à la suite des ravages exercés par le typhus et le choléra, les Jésuites accourus au secours de la population formèrent une résidence pour la desserte de St-Patrice qui manquait de prêtres : de ce nombre furent simultanément ou successivement jusqu'en 1851.

---

(1) Paroles de l'hon. P.J.O. Chauveau, dans une assemblé publique, à l'ocasion de l'érection du Gesù, à Montréal.

(2) Voyez page 130-134.

Le R. P. Rémi Tellier, mort à Montréal, en 1849.
Le R. P. Henri Du Merle (1), mort à Montréal le 21 juin 1851.
R. P. John M'Donnel, mort à Fordham, New-York, en 1852.
R. P. Michael Driscol, actuellement à Troy.
R. P. Charles Schianski, mort à Montréal, en 1852.

RECTEURS DU COLLÉGE STE-MARIE, A VILLE-MARIE (2).
1848—1872.

2°—R. P. Félix Martin, *S. J.*—Du 20 sept 1848, au 31 juil. 1857.—Arrivé à Ville-Marie le 31 juil. 1842.—Aujourd'hui à Paris.
2°—R. P. Firmin Vignon, *S. J.*—Du 31 juil. 1857 au 31 juil 1862.—Arrivé le 21 avril 1850.—Aujourd'hui à Québec.
3°—R. P. Louis-Césaire Saché, *S. J.*—Du 31 juil. 1862, au 31 juil. 1865.—Arrivé le 18 mai 1845.—Aujourd'hui au collége.
4°—R. P. Firmin Vignon, *S. J.*—Du 31 juil. 1865 au 31 juil. 1870.
5°—R. P. Frédéric-Marie Lopinto, *S. J.*—Depuis le 31 juil. 1870.—Arrivé en septembre 1861.—*Recteur actuel.*

---

(1) Le R. P. Du Merle mourait le 21 juin 1851, victime de son zèle, dans une recrudescence du fléau qui avait sévi les années précédentes.

Mgr. de Montréal, alors en tournée pastorale, écrivit à cette occasion au R. P. Félix Martin, la lettre suivante :

" Je ne reviens pas de ma surprise, à la triste nouvelle que vous m'annoncez, et à laquelle je ne pouvais nullement m'attendre, puisque j'ignorais la maladie du bon Père que la mort vient de vous enlever. Votre compagnie perd un nouveau martyr, et le diocèse un ouvrier infatigable. St-Louis de Gonzague a voulu l'associer à sa gloire, le jour de sa fête, parceque dans un même esprit de dévouement il avait contracté comme lui la peste. Je dis de tout mon cœur : *Requiescat in pace*—qu'il repose en paix—celui qui a tant couru après mes brebis ; et puis, je me recommande à lui afin qu'il m'obtienne de jouir comme lui de la vue du Bon Pasteur, qui a donné sa vie pour ses brebis.

" Je vous sais bon gré, mon cher Père, d'avoir été tout droit à l'évêché lui demander une place dans l'église cathédrale, pour votre cher défunt ; c'est un privilége que je ne cèderai à personne. La maison de l'Évêque a recueilli les premiers Jésuites venant au secours du pays que le zèle de leurs Pères avait conquis à J.-C. Il faut que l'église de cet Evêque soit le tombeau des premiers qui meurent dans le combat, et les armes à la main. J'ai écrit à M. le Grand-Vicaire, pour qu'un service lui soit chanté au plutôt. "

—Le R. P. Du Merle est enterré dans les caveaux de l'église St-Jacques, alors église cathédrale, sous l'autel de la Ste-Vierge. Le service eut lieu à Saint-Patrice et six cents Irlandais, quatre de front, l'accompagnaient jusqu'à sa dernière demeure.

(2) Voyez page 130.

NÉCROLOGE CANADIEN DE 1871.

23 Fév.—M. Samuel Racine, missionnaire à Arichat, Cap Breton, à 27 ans et 7 mois.

25 Fév.—M. Zéphirin Tourigny, curé de St. Grégoire, T. R., à 28 ans et 11 mois.

30 Mars.—M. Antoine Lebel, missionnaire à Kalamazoo, Michigan, à 54 ans, 10 mois et 27 jours.

9 Mars.—M. Joseph-Boniface Catellier, vicaire de St. Roch de Québec, à 38 ans, 9 mois et 24 jours

4 Mai.—M. Edouard Richard, curé de Chateau Richer, à 52 ans, 6 mois et 6 jours.

6 Juillet.—M. Louis Proulx, curé de Ste. Marie de la Beauce, à 67 ans, 2 mois et 26 jours.

28 Juillet.—Mgr. Modeste Demers, 1er évêque de Vancouver, à Victoria, Orégon, à 61 ans, 9 mois et 17 jours.

30 Juillet.—M. Antoine Duranceau, retiré à l'hospice St. Joseph de Montréal, à 82 ans, 6 mois et 23 jours; inhumé dans la nouvelle église à Lachine.

27 Août.—M. Luc Pelissier, sulpicien, curé de St. Joseph de Montréal, à 55 ans.

13 Oct.—M. Edouard Lecomte, séminaire de St. Hyacinthe, à 29 ans, 10 mois et 23 jours.

4 Nov.—M. Louis Bertin, sulpicien, à 33 ans.

30 Déc.—M. Isaac Théberge,
Terrebonne, à 42 ans,

SOMMAIRE

DE LA PREMIÈRE LIVRAISON DU SUPPLÉMENT.

ANNUAIRE

DE

VILLE-MARIE

ORIGINE, UTILITÉ ET PROGRÈS

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

SUPPLÉMENT A L'ÉDITION DE 1864.



La croix est l'étendard de la civilisation,
CHATEAUBRIAND.

MONTRÉAL, MDCCCLXXII.

C.-O. BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

Nos 237 et 239, Rue St-Paul.

L'Auteur de l'*Annuaire de Ville-Marie* informe les abonnés que les livraisons du supplément à l'édition de 1864, leur seront distribuées, moyennant 12½ centins, par M. J. Thibaudeau, au Cabinet de Lecture Paroissial.

Le supplément est à vendre chez les principaux libraires, moyennant 15 centins par livraison de 24 pages.

Fête de St-Joseph, 19 Mars, 1872.

—La troisième livraison paraîtra le 24 Mai.

DIRECTEURS OU SUPÉRIEURS DE L'ÉCOLE DE THÉOLOGIE A L'ÉVÊCHÉ DE MONTRÉAL, (1825-1840) (1).

1°—M. Pierre Viau.—Du 4 oct. 1825, au 1er mai 1826.
2°—M. François-Paschal Porlier (2).—Du 1er mai au 1er juillet 1826.
3°—M. Jean-Charles Prince.—Du 1er juillet 1826, au 6 oct. 1831.
4°—M. Alexis-Frédéric Truteau.—Du 6 oct. 1831, au 5 oct. 1834.
6°—M. Jean-Baptiste Dupuis (3).—Du 5 oct. 1834, au 4 oct. 1836.
7°—M. Etienne Lavoie.—Du 4 oct 1836, au 7 nov. 1840.

DIRECTEURS DU GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL, ÉCOLE DE THÉOLOGIE, (1840-1872) (4).

1°—M. Pierre Billaudèle, *sulpicien*.—Du 7 nov. 1840, au 21 avril 1846.
2°—M. Joseph-Alex Baile, *sulp*.—Du 21 avril 1846, au 21 avril 1856.
3°—M. Jean-Baptiste-Benoit Larue, *sulp*.—Du 21 avril 1856, au mois de sept. 1869.
4°—M. Claude-Jules-Marie Delavigne, *sulp*.—Depuis le mois de sept. 1869.—Directeur actuel(5).

DIRECTEURS DU COLLÉGE DE ST.-RAPHAEL DE MONTRÉAL (6). 1773-1806.

1°—Mr Jean-Baptiste Curatteau de la Blaiserie, *sulpicien*—Du 21 oct. 1773, au 30 sept. 1788.—Né dans le diocèse de Nantes, le 12 juin 1729 ; mort à Montréal, le 11 février 1790, à 60 ans et 8 mois moins un jour (7).
2°—M. Jean-Baptiste Marchand, *sulpicien*.—Du 30 sept. 1788 au 8 sept. 1796.—Né le 25 février 1760, à Verchères, de Louis Marchand et de Marguerite Boucher de Niverville, ordonné le 11 mars 1786 ; agrégé au séminaire de Montréal le 21 oct. 1788.—Mort à Sandwich, miss. le 14 avril 1825, à 65 ans, 1 mois et 20 jours.

---

(1) Voyez page 122 de l'*Annuaire de Ville-Marie*, édition de 1864.
(2) Mort à la Pointe-aux-Trembles, dont il était curé, le 28 janvier 1869, à 66 ans, 9 mois et 9 jours.
(3) Aujourd'hui, retiré à Saint-Antoine, Rivière Chambly.
(4) Voyez page 122.
(5) M. Louis Collin agit comme vice-directeur depuis le 1 sept. 1871.
(6) Voyez page 119
(7) Le treize de février mil huit cent quatre vingt dix, par moi prêtre directeur du séminaire de Montréal, soussigné, a été inhumé sous la voute du chœur, le corps de Messire Jean-Baptiste Curatteau, prêtre du séminaire de Montréal, décédé le onze du présent mois à huit heures du matin, âgé d'environ 61 ans, ont été présens Messires Dézéry et Hubert, prêtres, soussignés.
hubert, Ptre., F. Dézéry., ptre., poncin, ptre.

3°—M. Jean-Baptiste (1) Chicoineau, *sulp.*—Du 8 sept. 1796, au mois de septembre 1806.—Né dans le diocèse d'Orléans, arrivé au Canada, le 8 sept. 1796.—Mort le 28 fév. 1818, à 80 ans et 11 mois.

DIRECTEURS DU COLLÉGE OU PETIT SÉMINAIRE DE MONTRÉAL, (1806-1872) (2).

1°—M. Jacques-Guillaume Roque, *sulp.*—Du mois de sept. 1806, au mois de sept. 1827.—Né à Beaumont, diocèse de Rhodez, le 25 janvier 1761; arrivé au Canada, le 24 oct. 1796 ; mort à Montréal, le 3 mai 1840, à 79 ans, 3 mois et 8 jours.

2°—M. Joseph-Vincent Quiblier, *sulp.*—Du mois de sept. 1827, au mois d'avril 1831.—Né à Saint-Julien, Lyon, le 24 mai 1796 ; arrivé au Canada, le 17 sept. 1825 ; mort à Issy, le 17 sept. 1852, à 56 ans, 3 mois et 23 jours.

3°—M. Joseph-Alexandre Baile, *sulp.*(3).—Du mois d'avril 1831, au mois d'avril 1846.—Né à Niviers, en 1801 ; arrivé au Canada, (*comme clerc*) le 17 sept. 1825 avec M. Quiblier.—Aujourd'hui supérieur du séminaire.

4°—M. Léonard-Vincent-Léon Villeneuve, *sulp.*—Du mois d'avril 1846, au 15 sept. 1850.—Né à Tulle, le 7 janvier 1808 ; arrivé au Canada, le 28 décembre 1838 ; aujourd'hui un des conseillers du séminaire.

5°—M. André Nercam, *sulp.*—Du mois de sept. 1850 au mois de sept. 1854.—Né à Barzac, diocèse de Bordeaux, le 6 avril 1814 ; arrivé au Canada, le 21 fév. 1846 ; aujourd'hui chapelain de l'Hôtel-Dieu.

6°—M. Pierre-Paul Denis, *sulp.*—Du mois d'août 1854, au mois d'août 1859.—Né à Vaudreuil, le 7 juillet 1820 ; ordonné à Montréal, le 1er juin 1844 ; aujourd'hui vice-directeur du petit séminaire de Saint-Charles, près Baltimore (et non mort en 1855.)

7°—M. Charles-Octave Lenoir-Rolland, *sulp.*—Depuis le mois d'août 1859.—Né à Montréal, le 17 mars 1825 (et non 1827).—Directeur actuel (4).

---

(1) Il est à remarquer que les trois directeurs du Collége Saint-Raphaël portaient le nom de *Jean-Baptiste*.

(2) Voyez page 119.—Le marquis de Vaudreuil, dernier gouverneur français, est mort à Paris, en 1764, et non le 10 octobre 1725.

Le nouveau collége de Montréal, construit en 1804, sur la rue du collége, fut ouvert pour les classes, le 20 octobre 1806, et non en 1804.

Page 121.— Le nom du *petit garçon* de M. Jean Delisle de la Cailleterie, dont il parle dans sa lettre du 29 juin 1770, était *Jean-Guillaume Delisle*, mort, notaire, à Montréal.

(3) Voyez page 123.—Lorsque M. Baile arriva à Montréal, en 1825, il n'était que clerc et non prêtre de Saint-Sulpice ; il fut ordonné à Montréal, le 1er octobre 1826.

(4) M. Joseph-Daniel Lefebvre agit comme vice-directeur, depuis le 10 janv. 1871.

REMARQUES.

—M. Curatteau arriva à Montréal, minoré, le 9 septembre 1754 et fut ordonné le 20 octobre 1757.

Il desservit la paroisse de la Longue-Pointe, depuis le 20 juin 1765, jusqu'au 25 octobre 1773. Mais il paraît qu'il n'est venu demeurer dans cette paroisse que le 6 novembre 1765.

" M. Curatteau avait un goût décidé pour l'instruction et beaucoup de talent pour la direction des jeunes gens. Ses moyens étaient limités au produit de sa cure. Il crut donc qu'en invitant à la campagne ses confrères sulpiciens de la ville, il ferait quelque bien, et il entreprit, à leur exemple, d'enseigner le français et le latin dans sa paroisse. C'était à la fois aider à former de pieux citoyens pour le monde, et des sujets précieux pour une église qui menaçait ruine; laissant pour ces derniers au Séminaire de Québec le soin et le mérite de compléter leur éducation."

Il construisit (de 1765 à 1767) un rallongement de 23 à 24 pieds de front sur 28½ pieds de profondeur, à deux étages, au vieux presbytère (qui avait été construit en 1724), tant de ses économies que des contributions en matériaux et corvées de ses paroissiens, et de quelque aide pécuniaire du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.

Il y logea bientôt un pensionnat qui s'augmenta rapidement et prit le nom de " Petit Séminaire et de Collége. MM. Jean-Baptiste Dumouchel, Bisconnet et Jean-Baptiste Huet D'Alude y ont servi comme régents (1). Ils suivirent M. Curatteau à Montréal, le 1er oct. 1773.

Il ferma son petit séminaire de la Longue-Pointe le 1er octobre 1773, pour prendre la direction du premier collége de Montréal, qui fut ouvert le 21 octobre 1773, dans l'ancien Château-Vaudreuil, (2) et il a retenu la direction jusqu'au 30 septembre 1788, sous le titre de principal.

Il avait été le fondateur du Collége de la Longue-Pointe, il voulut être le bienfaiteur de celui de Montréal. Par testament olographe, du 29 janvier 1774, il légua à cet établissement naissant tous ses biens meubles et immeubles (3).

---

(1)—M. Dumouchel, ordonné prêtre le 17 août 1777, est mort à Sainte-Geneviève, le 23 décembre 1828 à 82 ans; inhumé le 26.

—M. Dulude mort prêtre à Québec, le 29 décembre 1784, à 24 ans, 10 mois et 15 jours, sous les noms de J.-Bte. Huet d'Alude; il avait été ordonné le 30 août 1784.

(2) Le Château-Vaudreuil occupait alors ce qu'on appelle maintenant la place Jacques-Cartier.

(3) Testament de M. Curatteau principal du collége de Montréal, Je donne au collége de Montréal tout ce qui m'appartiendra en Canada au jour de mon décès, pour que mes successeurs au dit collége en aient la jouissance tant que le collége subsistera, et en cas que dans la suite le collége vienne à manquer, je veux que le montant de ma succession, qui sera constaté par un inventaire, soit reversible aux pauvres des hôpitaux, savoir les deux tiers a l'hôpital général, et un autre tiers a l'Hôtel-Dieu de Montréal.

ACHAT DU CHATEAU-VAUDREUIL.

EXTRAITS DU REGISTRE DES MARGUILLIERS DE MONTRÉAL, 11 JUILLET, 1773.

“ Sur ce qui a été representé à l'assemblée qu'il est absolument nécessaire pour l'éducation de la jeunesse d'avoir un collége à Montréal, connaissant par expérience que la distance de cette ville à celle de Québec, les dépenses considérables pour de pareils voyages, que ne peuvent faire des parents... sans fortune, le dégoût qu'ont les jeunes gens de s'éloigner de leurs parents, et plusieurs autres motifs privent les enfants du district de Montréal d'avoir la même éducation que ceux du district de Québec ;

“ Qu'il y a une occasion très-favorable actuellement de former ce collége, le château de Vaudreuil et le bel emplacement qui en dépend étant à vendre pour le même prix que M. de Lotbinière l'a cédé à M. Deschambault, et M. Curatteau, dont le zèle pour l'éducation est connu, voulant bien se mettre à la tête de ce collége avec son pensionnat de la Longue-Pointe :

“ après avoir mûrement délibéré sur une matière si importante et nécessaire, il a été arrêté :

“ Art. 1. Les marguilliers sont autorisés a acheter, au nom de la fabrique, le dit château pour en former un collége à perpetuité dont la propriété sera toujours à la dite fabrique.

Art. 2. Que les marguilliers n'auront aucune inspection sur les revenus et pension du dit collége ; l'administration entière en sera laissée à M. Curatteau et à ses successeurs qui n'en rendront compte qu'à Mgr l'évêque et à M. le supérieur du Séminaire, curé de Montréal..

“ Art. 7. Que si par des événements qu'on ne peut prévoir le collége venait à manquer totalement la maison du dit collége sera vendue, et après que la fabrique se sera remboursée de ses avances, le surplus sera distribué aux hôpitaux de cette ville pour les soulagements des pauvres.

“ Art. 8. Il sera addressé une lettre ou placet pour l'informer de l'achat de la dite maison et lui demander son agrément.”

(On devait faire une collecte en ville chez les particuliers pour acheter le château, ou emprunter.)

Par délibération de la fabrique du 27 décembre 1773, il est constaté que M. Curatteau avait déjà fait au Château-Vaudreuil des réparations au montant de 5144 livres et 7s.

On dit, dans cette assemblé du 27 déc. 1773, que la quête (pour l'achat du château-Vaudreul) s'est élevée à............ 1679 fr.

Le château a couté..................................		19500fr.
M. Mongolfier a prêté..................................	2400	
M. Beaubien des Rivières..................................	3000	
M. Panet..................................	4201	
La fabrique..................................	7220	

OBLIGATIONS DES MARGUILLIERS AU SIEUR AUGÉ, 4 DÉCEMBRE, 1773.

Reconnaît et confesse devoir bien et légitimement à M. Etienne Augé, négociant de cette ville, à ce présent et acceptant la somme de mille Shellings de cette province, pour pareille somme que le dit Sieur Augé a prêtée à la dite fabrique pour payer en partie le château de Vaudreuil, dont le dit Sieur Poudret est content et satisfait."

POUDRET, marguillier en charge.
AUGÉ.
Pre PANET.

SANGUINET.

TESTAMENT DE M. ETIENNE AUGÉ, 10 MAI, 1777.

" Donne et lègue le dit testateur au collége de cette ville (Montréal) une somme de 3000 fr. de nomination française... faisant cent vingt cinq livres monnaie courante de cette province."

QUITTANCE DE MESSIRE CURATTEAU, SUPÉRIEUR DU COLLÉGE, A PIERRE GUY, ECUYER, 25 AVRIL, 1780.

" Messire Jean-Baptiste Curatteau, un des prêtres du Séminaire de St. Sulpice de Montréal supérieur du collége de cette ville,... a reconnu et confessé par ces présentes avoir eu et reçu de Pierre Guy, écuyer, exécuteur testamentaire de feu Sieur Etienne Augé, vivant négociant de cette ville, la somme de 3000 shillings ancien cours de cette province, léguée par le dit Sieur Etienne Augé au collége de cette dite ville, suivant son testament passé devant M. Panet, notaire, et son confrère le dix mai 1777."

CURATTEAU, prêtre.
SANGUINET.

A. FOUCHER, notaire royal.

COMPLIMENT A M. CURATTEAU POUR LE JOUR DE SA FETE, 24 JUIN, 1771.

CONGRATULATIO.

D.D. in Christo patri Reverendissimo Joanni Baptistæ Curatteau in festo sancti Joannis Baptistæ, à tertianis collegii illius in eâdem collegii sede habitâ, die 23 junii anno Domini suprà milisimum, DCCLXXI. (1771).

CONGRATULATIONIS EXORDIUM.

Jàm lucet sacrata dies, lux prospera nobis,
Quá nobis meritas Joannis dicere laudes
Fas erit, ô socii; Deus ipse secundat Apollo
Nascentes patrem canturos carmine vates.
Dicere non pudeat dùm tanta est copia laudis.
Consonet omne nemus, vocem inclusa volutent
Littora, pulsati colles clamore resultent
Si rudis in versu votum non musa secundat,
Non in amore nova officium præstabit amoris.
Cantemus, socii, solemnia carmine patris.
Materiem fateor nostris non viribus æqum.
Tentando infirmis nimiùm sublimia pennis
Icariam sortem benè cauta camœna timescens
Non valet; at liceat dotes quibus undique fulges
Dicere pro modulo concordi carmine vati.
Vates inspirabit amor, sin adsit Apollo
Urbanides musæ Dignum concedite carmen.

N.B.—A droite et à gauche de cette petite pièce se trouvent quatre strophes de l'hymne en l'honneur de St-Jean-Baptiste, *Utqueant laxis*, etc., savoir : la 1ere strophe à gauche, la 2eme à droite, la 3eme à gauche, la 4eme à droite, et la 5eme au milieu au-dessous du compliment.

Au-dessous des deux pièces précédentes se trouve la suivante, disposée en trois colonnes de strophes.

CONGRATULATIO SEU VITÆ SPECULUM

Jàm lucet, socii sacra patris dies
Natalis teneri; pignora cordium,
Quà nobis dabitur, munere pro pio
Largiri, bonus audiat.

Non vestrum, superi, præsidium genu
Inflexo petimus, cantibus ut patrem
Dicamus lepidis, concipimus benè,
Vos existere debiles.

Hic natus, pâtris excoluit Vigil
Nannetes meritis, civibus et suit
Virtutis specimen conspicuum dedit
Parendo monitis Dei.

Afflatu supero posteà fortiter
Mœrentem lacrymis, præcipiti domum
Discessu, placido fœdere numini
Adstrictus celer auffugit.

Hic fluctus tumidos impavidus videt,
Optatumque solum, sentibus asperum,
Incedit facie gandia gestiens
Mox virtute celebrius.

Ut christi comites fervidus æstuat
Virtutis juvenes artibus instruit,
Quos patri similis, diligit ut pater
Interdum gremio fovens.

Mœrentum facilis mœstitiam levat,
Languorem medicus, sanat et anxius
Deducit pecudes, protinus amovens
Quidquid mortiferum putat.

Qui nostrum subitò, pectore gratias
Pro tantis memori solvere fas erit,
Cùm sœcli spatium sufficeret ferè
Ut grates meritas demus.

Ut natum genitor, noscit et intima
Scrutatur geniti viscera, sic pater
Nostrorum melius noscis et intima
Hœc ad nos licet attinent.

Te summa deitas unaque poscimus
Ut serves famulis incolumen patrem
Des nobis pariter cernere cum patre
Æterneœ triadis decus. (Ter rep).

Vivat, *Vivat,* *Vivat.*

COLLÉGE DE ST-RAPHAEL, PREMIÈRE DISTRIBUTION DE PRIX, FAITE EN 1774.

PALMARE.

Quod felix, faustum, fortunatumque sit alumnis collegii montis Regalis in solemni Præmiorum distributione, ex dono et liberalitate seminarii hujusce urbis accedant agonothetæ:

IN SCHOLA HUMANITATIS.

Præmium memoriæ exæquo meriti et consecuti sunt: FRANCISCUS PAPINEAU, PETRUS AMABILIS DE BONNE DE MISSEDE.
Ad hos accessere: ANTONIUS MALOUIN, JOANNES GODET.

Orationis Gallicœ in Latinum Conversœ, etc.

Primum Præmium: F. PAPINEAU.
Secundum " LUDOVICUS BONNET.
Acct.: P. DE BONNE, PETRUS JOSEPHUS CHEVREFILS, FRANCISCUS POITRA.

Gallicæ Interpretationis, etc.

1*um. Præmium:* P. A. DE BONNE.
2*um.* " F. PAPINEAU.
Acct. J. GODET, LUDOVICUS GABRIEL LENOIR, A. MALOUIN.

Orationis Metris Distinctæ, etc.

1*um. Præmium:* F. PAPINEAU.
2*um.* " L. G. LENOIR.
Acct. exæquo, DE BONNE, F. POITRA, P. J. CHEVREFILS.

IN TERTIA SCHOLA.

Præmium memoriæ, etc. PETRUS LAFOND.
Acct. REMIQUIS GASNIER, JOSEPHUS DESCHENAUX, LUDOVICUS PLESSY.

Orationis Gallicæ in Latinum Conversæ, etc.

1um. Præmium : PETRUS PANET.
2um. " LAURENTIUS DUCHARME.
L. PLESSY.
Acct. P. LAFOND, J. DESCHENAUX.

Gallicæ Interpretationis, etc.

1um. Præmium : L. DUCHARME.
2um. " P. PANET.
Acct. R. GASNIER, HENRICUS GATIEN.

Orationis Metris Solutæ, etc.

1um. Præmium : R. GASNIER.
2um. " L. PLESSY.
Acct. L. DUCHARME, H. GATIEN.

IN QUARTA SCHOLA.

Præmium memoriæ, etc. : MATHÆUS GUILLELMUS LORIMIER.
Acct. EUSTACHIUS BEAUBIEN, PETRUS HUBERT, JOSEPHUS LEMOINE.

Orationis Gallicæ in Latinum Conversæ, etc.

1um. Præmium : E. BEAUBIEN.
2um. " PETRUS JOSEPHUS ECUYER.
Acct. CAROLUS ST-OURS, PETRUS JOSEPHUS DUBOIS.

Gallicæ Interpretationis, etc.

1um. Præmium: J. LEMOINE.
2um. " LUDOVICUS OLIVIER.
Acct. E. BEAUBIEN, P. J. DUBOIS.

IN QUINTA SCHOLA.

Præmium memoriæ, etc. LUDOVICUS JUSSEAUME.
Acct. FRANCISCUS HAMELIN, ANTONIUS PANET, EUSTACHIUS VASSAL.

Orationis Gallicæ in Latinum Conversæ, etc.

1um. Præmium : PETRUS MEZIÈRES.
2um. " FRANCISCUS DUBOIS.
Acct. A. PANET, JOANNES BAPTISTA REGAUD.

IN SEXTA SCHOLA.

Præmium memoriæ, etc. LAURENTIUS THECLE.
Acct. SPIRITUS CHENET, LUDOVICUS CAROLUS FOUCHRR.

In Eâdem Scholâ.

1um Præmium : L. C. FOUCHER.
Alterum : " FRANCISCUS BRUNET.
Acct. L. THECLE, JOSEPHUS DUCONDU.

LETTRE DE M. MONGOLFIER A MGR. BRIAND.

25 Août 1778.

....

....

" De ma part je ne saurais assez me louer des politesses et des bontés de Son Excellence (1). Il a honoré de sa présence la petite tragédie du sacrifice d'Abraham qui a été représentée au collége à la fin des classes ; et à la distribution des prix, il a beaucoup loué cet établissement ; et ayant appris de moi que cette maison n'avait point de revenus fixes, il m'a envoyé le lendemain cent guinées en espèces en gratification pour le collége, et en même temps cinquante guinées pour l'hôpital général pour les bonnes œuvres des enfants trouvés."

....

" L'empressement que m'a témoigné M. Curatteau pour aller rendre compte lui-même à votre grandeur de l'état de votre collége et pour recevoir vos ordres sur les arrangements à venir m'a beaucoup flatté, et je n'ai de peine qu'en ce qu'il ne m'est pas permis d'être de la partie."

---

(1) Sir Frédérick Haldimand.

TABLEAU DES PLACES DE COMPOSITION, EN JANVIER 1789.

In collegio Marianopolitanensi, præsente D. D. Brassier, Vicario generali, et hujus-ce Collegii superiore, nec non et comitantibus plurimis Sacerdotibus, à D. Marchand presbitero, collegiique principali, locorum habita distributio, tertio calendas januarias : anno milesimo septingentesimo octogesimo nono (1789).

IN SCHOLA RHETORICES.

Imperator.

JOANNES BAPTISTA CUROT.

Cæsar.	*Consul.*
Benj. Dy^s Viger.	Amb^s Sanguinet.
Prætor.	*Censor.*
Ant.-Alexis Dubois.	Car^s L^s Cazeau.

Senatores.

1*us*. L^s Delaunay.
2*us*. Nic. Herm. Vallée.
3*us*. J. B. Jobert.

Omega.

Steph. J^s Dubois.

IN TERTIA SCHOLA.

Imperator.

JACOBUS LARTIGUE.

Cæsar.	*Consul.*
Bernardus Pratte.	Jan. Leclaire.
Pœtor.	*Censor.*
Steph. Guy.	Petrus Vallée.

Senatores.

1*us*. B. Jobert.
2*us*. L^{s} Huguet (Latour,
3*us*. Am. Simard.
4*us*. Th. Baron.

Equites.

1*us*. F. Plessis.
2*us*. Létang.
3*us*. Clem. Labroquerie.
4*us*. L^{s} Felix.
5*us*. Mic. Gosselin.
6*us*. L^{s} Brunette.
7*us*. Al. Dorval.

Omega.

Guill^{s} Mayrand.

Aberant.

F. Patnaude.
A. Dubois.

IN QUINTA SCHOLA.

Imperator.

IGNATIUS RAIZENNE.

Cæsar.

L^{s} Proulx.

Consul.

F. Frérault.

Prætor.

Josephus Porlier.

Censor.

Hyerol. Demers.

Senatores.

1*us*. Js. Gauthier.
2*us*. Fs. Consigny.
3*us*. Ig^{s} Dorval.
4*us*. J. B. Borelle.

Equites.

1*us*. J. B. Charland.
2*us*. Fs. Malhiot.
3*us*. Fr. Laperrière.

Omega.

Petrus Dubois.

Aberant.

Fr. Dezery.
J. B. Montigny.
Ls. Sanguinet.

IN SEPTIMA SCHOLA.

Imperator.

J[s] SENET.

Cæsar.

Car. Chaboillez.

Consul.

Ig. Varin.

Prætor.

Ls. Bernard.

Censor.

J. B. Dubois.

Senator.

Andreas Mezière.

Omega.

Ant. Chenet.

Aberat.

F. Toupin.

IN ULTIMA SCHOLA.

Imperator.

JOSEPHUS VANDANDEF.

Cæsar.

Car. Adam.

Consul.

J. B. Tabeau.

Prætor.

J. Bellefeuille.

Censor.

Mts. Bergeron.

Senatores.

L[s] Hardy.
Car. Larrivée.

Omega.

Petrus Dupéré.

Aberant.

A. Baby.
N. Morin.
J. Bourbonnière.
Pat. Lacroix.

marchand, ptre. Col. p.

COLLÉGE DE MONTRÉAL.

" *Catalogue des maîtres du Collége de Montréal, contenant leurs noms de baptême et de famille et leur âge,*"
(*pour l'année* 1790) (1).

M. Jean-Baptiste Marchand, *ptre.*, membre du séminaire de Montréal..............	Agé de	30	ans.
M. Ignace Leclerc, *ptre.*, professeur de philosophie..............................	"	24	"
M. Laurent Archambault, *sous-diacre*, régent de seconde..............................	"	21	"
M. Louis Bédard, *tonsuré*, régent de quatrième..................................	"	20	"
M. Augustin Chaboillez, *clerc tonsuré*, régent de sixième........................	"	17	"
M. Michel-Antoine Parent, *clerc tonsuré*, régent des commençants..............	"	23	"
M. Maurice-Louis Desdevens de Glandons, *laïc*, maître de l'école anglaise.........	"	23	"
M. François Barbin, *laïc*, maître de l'école française............................	"	52	"

REMARQUES SUR LE COLLÉGE.

" Les Ecclésiastiques du séminaire de Montréal ont toujours enseigné *gratis* les éléments de la langue latine presque depuis l'établissement de la ville de Montréal."

En 1774, les bâtiments destinés à cet usage étant insuffisants, messieurs les marguilliers de l'œuvre et fabrique de Montréal décidèrent d'acheter, des deniers de la dite fabrique, l'hôtel de Vaudreuil pour y tenir un collége plus étendu, et feu Messire Curatteau, l'un des membres du séminaire de Montréal, fut mis à la tête du collége, où furent

---

(1) Le catalogue des professeurs et des élèves du collége de Montréal a été transmis, le 11 octobre 1790, à Son Excellence le très honorable Guy Lord Dorchester, Gouverneur en chef des provinces de Québec, etc., suivant le désir que sa seigneurie en avait témoigné dans sa lettre du 6 du même mois.

Ce catalogue était accompagné des quelques remarques ci-dessus sur le collége et sur les écoles.

réunis tous les écoliers qui étudiaient sous la direction du séminaire ; les maîtres du collége ont jusqu'ici été choisis et nommés par l'évêque de Québec de concert avec le supérieur de Montréal, et les règlements de communauté et de régie intérieure du dit collége sont arrêtés par le supérieur du séminaire de Montréal et le principal du dit collége.

En 1789, Messire Jean-Baptiste Marchand, l'un des prêtres du séminaire de Montréal, a succédé à feu Messire Curatteau pour présider au collége où l'on enseigne actuellement à lire et à écrire en anglais, en français et en latin, la géographie, l'arithmétique, les humanités, la rhétorique et la philosophie, c'est-à-dire la logique, la morale, la métaphysique, la physique et les mathématiques.

Les pensionnaires au dit collége paient par an quatorze livres onze shillings huit penniers du cours actuel de la province, et les externes payent une guinée d'entrée et rien plus."

REMARQUES SUR LES ÉCOLES.

"Les écoles, que tiennent les Ecclésiastiques du séminaire de Montréal, sont presque aussi anciennes que l'établissement de la ville. On y enseigne seulement à lire et à écrire en latin et en français. Le séminaire fait tous les frais d'entretien, fournit le bois et les livres, paie les maîtres, les loge et les nourrit.

" Ces écoles sont divisées en grandes et petites."

" Les petites écoles sont pour les enfants qui ne font que commenceer à apprendre à lire.

Les grandes écoles sont pour ceux qui commencent déjà à savoir lire et qui apprennent à écrire; les parents qui sont en état paient pour chaque écolier cinq shellings par an. Les pauvres ne paient rien."

" *Catalogue des écoliers, pensionnaires et externes étudiant aux écoles et au collége de Montréal, en 1790, avec leurs noms de baptême et de famille et leur âge.*"

EN PHILOSOPHIE.

	Ans.		*Ans.*
Michel Vallée..........	19	Etienne Dubois........	21
Charles Cazeau..........	18	Denis Vigé............	16
Ambroise Sanguinet....	16	Louis Delaunay........	29
Alexis Dubois..........	20		

EN SECONDE.

Nom	Ans.	Nom	Ans.
Louis Huguet, (1)	17	Clément Labroquerie	17
Théodore Brunet	17	Benjamin Jobert	14
Jacques Lartigue(2)	14	François Plessis	21
Janvier Leclerc	18	Amable Symard	22
Pierre Vallée	15	Alexis Dorval	17
Etienne Guy	17	Alexis Dubois	17
Bernard Dupras	18	Guillaume Mayrand	18
Michel Gosselain	18	Charles Félix	16
Thomas Baron	16		

EN QUATRIÈME.

Nom	Ans.	Nom	Ans.
Ignace Raizenne	19	Joseph Senée	13
Louis Bernard	18	Jean-Baptiste Thabeau	11
Joseph Borrel	17	Jean-Baptiste Dubois	17
Jean-Baptiste Charlant	17	François Toupin	16
Louis Proulx	17	Pierre Baby	14
Ignace Dorval	17	Alexandre Serre	13
Joseph Porlier	16	Pierre Leduc	16
François Dezerie	17	Louis Hardy	12
François Frérault	15	Nicolas Morin	13
Pierre Consigni	16	Hubert Lacroix	12
Jean-Baptiste Montigni	15	Jacques Bellefeuille	14
Jérôme Demers	14	Martin Bergeron	14
Louis Sanguinet	13	Joseph Vandecque	14
Antoine-Chs. Chaboiller	12	Jacques Varin	12
Charles Adam	20		

DANS LA CLASSE DES COMMENÇANTS.

Nom	Ans.	Nom	Ans.
Fleury Sauvage	13	Charles Bruette	22
Gaspard Massue	12	Pierre Duperré	10
Louis Demers	15	Louis Picard	15
Ignace Dorval	13		

(1) Père de l'auteur de *l'Annuaire de Ville-Marie*.
(2) Premier évêque de Montréal.

DANS L'ÉCOLE ANGLAISE.

	Ans.		*Ans.*
Gordien Bourassa Laronde	18½	Jean-Baptiste Dorion....	11
Pierre-Paul Chavaudry..	14½	Pierre Boucherville.....	9
John Amory...........	15	Michel Larivée.........	10
Alexandre Maisonville..	14	Benjamin Thierry......	9¼
Hippolyte Curot........	12½	Joseph-Maurice Lamothe.	9½
François Drouin........	12	Etienne Prévost........	11
François Cherrier......	10	Charles................	8

DANS L'ÉCOLE FRANÇAISE.

	Ans.		*Ans.*
Joseph Guy............	10½	Jean O'Sullivan........	9
Daniel Baby...........	12	Simon Caty............	10½
Laurent Lemoine.......	9	Pierre Côté............	9
Charles Beaulieu.......	8	Nicolas Hamilton.......	8
François de la Perrière..	13	Michel Aracoutier......	6
Joseph Dubuc..........	15	Joseph Lafleur.........	11½
Joseph Carmelle.......	10½	Jean-Baptiste Bourette...	10½
Ambroise Mailliet......	11	Gabriel Laviolette......	9

COLLÉGE DE MONTRÉAL

DISTRIBUTION DE PRIX POUR L'ANNÉE 1792.

PALMARE.

Quod felix, faustum, fortunatumque sit omnibus Alumnis Collegii Marianopolitanensis in solemni præmiorum Distributione, factâ idibus Augusti, nonagesimo secundo, suprà millesimum septingentesimum anno.

IN SCHOLA RHETORICES.

Amplificatione Latinâ.

Primum præmium meritus et consecutus est :
JACOBUS LARTIGUE.
Secundum : " THOMAS BARON.

Proximè accesserunt:

Primo Loco LUDOVICUS HUGUET (LATOUR.)
2° " STEPHANUS GUY.
3° " JANUARIUS LECLAIRE.

Amplificatione Gallicâ.

1um. Præmium, THEODORUS BRUNET.
2um. " BERNARDUS PRATTE.
Acct. 1° Loco, J. LECLAIRE.
" 2° " L. HUGUET.
" 3° " J. LARTIGUE.

Interpretatione Latinâ.

1um. Præmium, J. LARTIGUE.
2um. " T. BARON.
Acct. 1° Loco, J. LECLAIRE.
" 2° " S. GUY.
" 3° " L. HUGUET.

Strictâ Oratione.

1um. Præmium, B. PRATTE.
2um. " PETRUS VALLÉE.
Acct. 1° Loco, L. HUGUET.
" 2° " T. BARON.
" 3° " J. LARTIGUE.

IN TERTIA SCHOLA.

Præmium Memoriâ, JOSEPHUS PORLIER.
Acct. 1° Loco, JOANNES BAPTISTA TABFAU.
" 2° " IGNATIUS RAIZENNE.
" 3° " JACOBUS VARIN.

Interpretatione Latinâ.

1um. Præmium, LUDOVICUS SANGUINET.
2um. " FRANCISCUS DUMOULIN.
Acct. 1° Loco, J. PORLIER.
" 2° " J. VARIN.
" 3° " ALEXANDER SERRES.

Gallicâ Interpretatione.

1um. Prœmium, I. Raizenne.
2um. " J. B. Tabeau.
Acct. 1° *Loco*, J. Varin.
" 2° " L. Sanguinet.
" 3° " J. Porlier.

Strictâ Orationc.

1um. Præmium, J. Porlier.
2um. " Petrus Consigni.
Acct. 1° *Loco.* Gulielmus Mayrand.
" 2° " L. Sanguinet.
" 3° " Josephus Borel.

IN QUINTA SCHOLA.

Prœmium memoriâ, Ludovicus Demers.
Acct. 1° *Loco.* Franciscus Massue.
" 2° " Antonius Chaboiller.
" 3e " Ignatius Dorval.

Interpretatione Latinâ.

1um. Præmium, A. Chaboiller.
2um. " Ludovicus Leduc.
Acct. 1° *Loco*, Franciscus Toupin.
" 2° " L. Demers.
" 3° " Henricus Sauvage.

Interpretatione Gallicâ.

1um. Præmium, A. Chaboiller.
2um. " I. Dorval.
Acct. 1° *Loco*, L. Demers.
" 2° " Hubertus Lacroix.
" 3° " H. Sauvage.

IN SEPTIMA SCHOLA.

Prœmium memoriâ, Franciscus-Xaverius Bender.
Acct. 1° *Loco*, Josephus Vésina.
" 2° " Laurentius Lemoine.
" 3° " Petrus Fortin.

Gallicâ Interpretatione.

1um. *Præmium*, J. VÉSINA.
2um. " L. LEMOINE.
Acct. 1° *Loco*, PETRUS DUPÉRÉ.
" 2° " LUDOVICUS HARDY.
" 3° " JOANNES-BAPTISTA BOUVETTE.

Latinâ Interpretatione.

1um. *Præmium*, J. VÉSINA.
2um. " L. LEMOINE.
Acct. 1° *Loco*, F. X. BENDER.
" 2° " JOSEPHUS CARMEL.
" 3° " J. B. BOUVETTE.

IN ULTIMA SCHOLA.

Præmium memoriâ, JOSEPHUS GUY.
Acct. 1° *Loco*, GEORGIUS LEPAILLEUR.
" 2° " LUDOVICUS TRIBOTTE.
" 3° " CAROLUS BEAULIEU.

Gallicâ Interpretatione.

1um. *Præmium*, G. LE PAILLEUR.
2um. " J. GUY.
Acct. 1° *Loco*, C. BEAULIEU.
" 2° " L. TRIBOTTE.
" 3° " JOANNES DE VIENNE.

(*A continuer.*)

SOMMAIRE

DE LA PREMIÈRE LIVRAISON DU SUPPLÉMENT.

SOMMAIRE

DE LA SECONDE LIVRAISON DU SUPPLÉMENT.

(A contiuuer.)

ANNUAIRE

DE

VILLE-MARIE

ORIGINE, UTILITÉ ET PROGRÈS

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

SUPPLÉMENT A L'ÉDITION DE 1864.



La croix est l'étendard de la civilisation,
CHATEAUBRIAND.

MONTRÉAL, MDCCCLXXII.
C.-O. BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
Nos 237 et 239, Rue St-Paul.

SOMMAIRE

DE LA PREMIÈRE LIVRAISON DU SUPPLÉMENT.

IN SCHOLA ANGLA.

Præmium memoriæ, BENJAMINUS THYERRY.
Acct. 1° *Loco*, ALEXIUS MAISONVILLE.
" 2° " FRANCISCUS DROUIN.
" 3° " JOSEPHUS CARTIER.

Interpretatione Anglâ.

1*um*. *Præmium*, A. MAISONVILLE.
2*um*. " SIMON-ANDREAS MÉZIÈRE.
Acct. 1° *Loco*, BENJAMINUS THIERRY.
" 2° " HIPPOLYTUS CUROT.
" 3° " F. DROUIN.

Arithmeticæ.

1*nm*. *Præmium*, J. CARTIER.
2*um*. " JOANNES AMORY.
Acct. 1o *Loco*, A. MAISONVILLE.
" 2° " F. DROUIN.
" 3° " PATRICIUS SMITH.

Lectione.

Præmium, B. THIERRY.
Acct. 1° *Lovo*, F. DROUIN.
" 2° " NICOLAUS HAMILTON.
" 3° " A. MAISONVILLE.

Sripturâ.

Præmium, A. MAISONVILLE.
Acct. 1° *Loco*, CAROLUS DE BOUCHERVILLE.
" 2° " JOANNES-BAPTISTA DORION.
" 3° " J. AMORY.

IN SCHOLA GALLICA.

Lectione Gallicâ, etc.

1*um*. *Præmium*, ALEXIUS BOREL.
2*um*. " LUDOVICUS BRUNO.
Acct. 1° *Loco*, JOSEPHUS LAFLEUR.
" 2° " JOANNES-BAPTISTA LACOMBE.
" 3° " IGNATIUS BERTRAND.

Lectione Latinâ.

Præmium, J. LAFLEUR.
Acct. 1° *Loco*, PASCHALIS TRUDELLE.
" 2° " J. B. LACOMBE.
" 4° " CAROLUS GIASSON.

Scripturâ.

Præmium, DANIEL BABY.
Acct. 1° *Loco*, ANTONIUS THABEAUX.
" 2° " J. B. LACOMBE.
" 3° " L. BRUNO.

EXTRAIT DES ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC.

Lettre de M. Montgolfier à Mgr. Briand.

1er nov. 1767.

" Le père Floquet a eu bien des raisons pour se défendre de l'emploi de professeur de Rhétorique qu'on voulait lui donner."

....

" M. Boinet me marque qu'on recevra nos cinq Rhétoriciens à Québec, et qu'on aura environ 1000 fr. à leur appliquer entre tous pour leur pension.

" Le nommé Compain, fils du barbier de cette maison avait ci-devant fait une partie de sa Rhétorique à Québec, il a quitté les études pendant le siége. Il a eu quelque commencement de Chirurgie sous M. Feltz, mais je crois qu'il ne l'a jamais exercé en son nom. Il s'applique depuis quelque temps au commerce, et a été marié, mais il est veuf depuis 7 à 8 mois; il parait de bonnes mœurs, et se présente pour aller recommencer la Rhétorique à Québec avec nos jeunes gens.

" Votre grandeur en ordonnera comme elle jugera à propos; mais s'il est accepté, il aura besoin de quelques secours, pris sur ce que les cinq donneront de plus de ce qu'il avait exigé d'eux."

....

" Depuis que nous avons eu connaissance ici du parti que vous avez pris pour la Rhétorique de cette année, nos jeunes

écoliers n'ont point trouvé d'occasion pour se rendre à Québec, non plus que M. Désery. Ils espèrent partir dans le cours de la semaine prochaine."

(Les cinq étaient *Lefèvre*, *gauthier*, *papineau*, *St. Amour*, *Richard.*)

Lettre de M. Montgolfier à Mgr. Briand.

Montréal, 6 7bre, 1773.

" M. Duminiau (c'est le neveu de M. Brassier) arrivé depuis quelques mois de France en habit séculier y avait reçu la tonsure; il souhaite très ardemment reprendre l'habit ecclésiastique et continuer ses études. Il s'offre pour régenter cette année la 3me dans le nouveau collége de Montréal, et je pense qu'il y ferait assez bien: mais j'avoue à votre grandeur que je crains que le gouvernement n'en conçoive quelque ombrage contre notre maison, qui certainement n'a eu aucune part à la résolution qu'à prise le jeune homme de venir en ce pays. J'espère que dans quelque entretien particulier avec M. le lieutenant-gouverneur, votre grandeur voudra bien avoir la bonté de sonder les dispositions de son Excellence à ce sujet et de me marquer en conséquence si vous pensez que je puisse prudemment seconder les intentions de ce jeune homme.

" Si vous jugez qu'il soit plus à propos de le dépayser et de le mettre de plus près sous les yeux du gouvernement, en l'appelant à Québec, je pense qu'il y souscrirait volontiers et qu'il y ferait bien, n'ayant rien plus à cœur que de vivre et travailler sous vos ordres.

Ce sont aussi les sentiments de celui qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect de v. g. le tr—h—et t. ob. serv." " MONTGOLFIER."

Lettre de M. Montgolfier à Mgr. Briand.

7 août, 1774.

....

" Nous avons ici ONZE humanistes, tous bons écoliers qui voudraient continuer leurs classes; la plupart n'auraient pas de quoi payer une pension à Québec, et faute de cette

ressource ils seraient contraints de tout abandonner. C'est donc un régent de Rhétorique qu'il nous faut, mais où le trouver.? J'espère que votre grandeur trouvera quelque moyen d'y pourvoir. Nous ne négligerons rien ici pour entrer dans vos vues et pour procurer le véritable bien."

Réponse de Mgr. Briand à la lettre précédente.

....

"Vous pouvez aussi compter que je m'emploirai aussi efficacement qu'il me sera possible à vous procurer le meilleur régent de Rhétorique. Cette place ne peut regarder que MM. Bertrand et Bédard, ce sont les plus capables. Tâchez de gagner Bertrand; on m'a dit qu'il avait de l'opposition pour Montréal; s'il ne consent pas sans difficulté, je crois pouvoir vous assurer de l'autre........................

"Il ne faut pas différer à vous assurer, afin que j'agisse pour M. Bédard, si le premier manque."

Lettre de M. Montgolfier à Mgr. Briand.

29 août, 1774.

....

"J'ai proposé à M. Bertrand la Rhétorique dans notre collége, en lui déclarant en même temps que je ne prétendais pas le gêner. Notre conversation n'a pas été longue; il m'a répondu simplement que ce n'était pas son intérêt....

"Il ne nous reste de ressource que dans M. Bédard que votre grandeur a bien voulu nous proposer. J'espère que vous aurez la bonté de le disposer; et M. Curatteau prendra les mesures pour le faire venir et pour le satisfaire."

Lettre de M. Montgolfier à Mgr. Briand.

20 août, 1775.

....

P.S. M. le sous-diacre Bertrand que votre grandeur avait eu la bonté de nous accorder pour régent de rhétorique s'est bien comporté pendant son année. M. Curatteau en est extrêmement content; et je crois qu'entre eux la satisfaction

est mutuelle. Je serais flatté d'attacher ce jeune homme à notre maison et je pense qu'il y consentirait volontiers, et qu'il ne serait pas fâché de rester un ou deux ans au collége. On a un besoin indispensable de régents, et il pourrait en soulageant M. Curatteau donner le ton à ceux qui seraient avec lui ou qui viendraient après.

" Cependant pour ne pas le retarder et le rendre encore plus utile, dans le cas où votre grandeur voulût consentir à cette destination, quoiqu'il n'aie pas encore fait beaucoup de théologie, j'oserais vous prier de lui conférer le diaconat et même la prêtrise lorsqu'il serait en âge. Il serait alors d'un plus grand secours pour le collége et pour nous. On ne l'emploirait pas cependant aux fonctions délicates du ministère qu'il n'eut acquit une connaissance suffisante de la morale, mais il a assez d'émulation et de facilité pour espérer qu'il se mettrait bientôt en état d'être bon à tout. Je ne lui ai point encore parlé de tout cela, j'attendrai l'honneur de votre réponse."

Lettre de Mgr. Briand à M. Montgolfier.

Québec, 27 7bre. 1775.

....

" Il n'est point possible de vous envoyer celui qui est ici chargé de la quatrième. C'est un français venu cette année et que son Excellence n'a permis de recevoir qu'à condition qu'il fût sous mes yeux. Il n'a point fait de séminaire et a deux ans de théologie et est âgé de 25 ans.

" Enfin il n'y a pas moyen d'en donner d'autre que Contant pour cette année. Mais au reste on peut aussi bien se contenter à Montréal qu'à Québec de deux régents. Chez les Jésuites un régent avait deux classes. Ainsi Bédard ferait la 2e et la quatrième—Hubert la sixième et la 7e ou 8e comme on voudra la nommer; et le laïque les autres. Je n'entends rien à la 5e dont parle M. Curatteau. Il ne doit point y en avoir dès qu'il y a une quatrième. Il faut que l'ordre des classes suive celui du collége de Québec, sans quoi il faudrait faire deux ans de rhétorique pour attendre la philosophie ou mettre deux professeurs de philosophie, ce que je n'introduirai point, n'étant pas possible de

le soutenir. Je suis même obligé ici de charger le principal M. Bailli d'une classe, autrement je ne pourrais pas fournir."

Extrait d'une lettre de Mgr. Jean Franç Hubert, évêque de Québec, en date du 18 *nov.* 1789.

....

" A Montréal le Séminaire entretient depuis son établissement une école où les enfants de toute condition apprennent gratuitement à lire et à écrire. Les livres nécessaires à cet effet leur sont fournis. On a compté plus de 300 enfants en même temps dans cette école renommée par sa régularité extrême."

....

" Les Humanités et la Rhétorique s'enseignent publiquement dans le collége de Montréal depuis 1773, et l'on commence à y enseigner la Géographie, l'Arithmétique et l'Anglais. J'ai lieu d'espérer que cet établissement encore nouveau, produira avec le temps de très bons effets.

" Les propriétaires du collége se sont adressés à moi en septembre dernier pour avoir dans cette maison un professeur de Philosophie et de Mathématiques, je ferai mon possible pour leur envoyer un. Ce collége appartient à MMrs. les Fabriciens de la Paroisse de Montréal. Il n'y a pas d'autres fonds que les pensions des écoliers et la libéralité du Séminaire. Les marguilliers paraissent avoir fort à cœur le soutien de cette maison, qui, en effet, est déja d'une très grande utilité. Les jeunes gens qui ne peuvent y demeurer, faute de moyens, en qualité de pensionnaires, sont reçus comme externes, moyennant la rétribution modique d'une guinée par an.

9bre 1794.—*Extrait d'un Mémoire présenté au St. Siége par Mgr. l'Evêque de Québec sur l'état de la religion dans son diocèse, conformément au désir exprimé par la Propagande le* 28 9*bre* 1792 *et le* 4 *juillet* 1793.

....

....

" Depuis 1764 le Séminaire de Québec s'est trouvé forcé par le malheur des temps d'ajouter à ses autres fonctions celle d'enseigner dans

son enceinte les humanités, la rhétorique, et la philosophie. Un ou deux membres de la maison sont professeurs des principales classes, les autres sont régentés par de jeunes Séminariste, obligés de donner à cette occupation une partie de leur temps destiné à leurs études ecclésiastiques. Sous ce point de vue les classes sont à charge au diocèse mais c'est un mal nécessaire."

....

....

....

" Un prêtre du Séminaire de Montréal y éleva en 1773 une espèce de collége où l'on commença dès lors à enseigner les humanités et la rhétorique. Depuis 1789 il s'y est établi une chaire de philosophie et une école de langue Anglaise qui est tellement accréditée qu'elle a fait tomber presque toutes les écoles protestantes de la ville, où les enfants catholiques couraient auparavant, chose infiniment intéressante pour la religion."

....

....

" Le collége de Montréal se soutient depuis 21 ans, quoiqu'il n'ait aucune existence légale. Le principal qui le dirige est un prêtre du Séminaire. Trois des derniers sulpiciens arrivés d'Europe viennent d'y être placés en qualité de régents."

JONATHAS ET DAVID, OU LE TRIOMPHE DE L'AMITIÉ. (1)

Tragédie en trois actes, représentée par les écoliers de Montréal.

PERSONNAGES.

Pour le Prologue : Ignace Bourassa Laronde.
Saul, Roi d'Israël : Charles-Roc Saint-Ours.
Jonathas, fils de Saul : Louis-Charles Foucher.
David, ami de Jonathas et gendre de Saul : Mathieu-Guillaume Lorimier.
L'ombre de Samuel : Pierre Lecuyer.
Doeg Iduméen, Ministre d'Etat, et Favori de Saul : Henry Gatien.
Phinées, Officier et Confident de Jonathas : Edme Henry.

---

(1) Tel est le titre d'une Tragédie représentée au Collége de Saint-Raphaël, Château-Vaudreuil, en 1776, par les élèves de cette institution. Le sujet de cette pièce est tiré du premier Livre des Rois, depuis le dix-septième chapitre jusqu'au vingt-huitième inclusivement. L'amitié mutuelle de Jonathas et de David, leurs malheurs, leur séparation, leurs adieux, sont des choses trop connues pour en rapporter l'histoire. Comme cette tragédie est trop longue pour paraître dans ce supplément et qu'elle a déjà été publiée en pamphlet, (Chez Fleury Mesplet et Ch. Berger, Imprimeurs et Libraires—40pp. in-12°, 1776,) nous ne reproduirons ici que les noms des personnages, le prologue et la dernière scène du troisième acte.

Abiathar Lévite, Officier et Confident de David: Benj. Cherrier *de Chambly.*
I. Berger : Joseph Ducondu de la Valterie.
II. Berger : Jean Makaye.
Troupe de Bergers qui chantent : Louis Amable ; Lamy Hubert ; Ignace Bourassa Laronde ; Pierre Mondelet, *de Chambly* ; Ignace Giasson ; François Brunet ; Louis Laboissière.

Les Gardes du Roi.

Alexandre Magdonell, *Ecossais.*
J. B. Gadot, *du Sault Sainte-Marie.*
Emmanuel Vidrequer, *de la Longue-Pointe.*
Antoine Girouard, *de Boucherville.*
Guillaume Pelissier, *des Trois-Rivières.*
François Laronde *de la Thibaudière, de Montréal.*

PROLOGUE.

Tendre amitié, depuis Astrée
Qui se sépara des Mortels,
Dis-nous où t'es retirée ?
Où sont aujourd'hui tes Autels ?

Hélas ! si l'on en croit les hommes,
Tu règnes toujours ici-bas.
Nous pensons tous tant que nous sommes
Te voir, t'entendre où tu n'es pas,

Du beau nom d'ami l'on se pare ;
Est-ce encor sous tes lois ? Oh non.
Pour la chose, rien de si rare ;
Rien de si commun que le nom.

Ah ! notre erreur est un hommage
Que nous rendons à tes attraits.
Nous aimons au moins ton image,
Jusques dans d'infidels traits.

Viens nous montrer les véritables
Où toi-même tu te montras,
Non plus dans les Héros des fables,
Mais dans David et Jonathas.

Amitié tendre, Amitié sainte,
Tu voulus te peindre dans eux.
Daigne nous en laisser l'empreinte ;
Que peux faire encor des heureux.

Hé ! croira-t-on que tu résides
Dans les cœurs au crime soumis ?
Seul il fait les amis perfides ;
La vertu fait les vrais amis.

Nous te produirons sur la Scène,
Sans fard, et telle que tu fus
Osons consacrer Melpomene,
Par le triomphe des vertus.

Amis de Cour, si ce modèle
Des vrais amis a des appas,
Imitez le portrait fidèle
De David et de Jonathas.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE VIII., ET DERNIÈRE.

Jonathas, David.

Jonathas.

Mais une sainte horreur me saisit à mon tour,
A mes regards surpris éclate un nouveau jour.
Le ciel s'ouvre pour moi, Dieu saint, ta voix m'appelle,
Pour mes faibles vertus récompense trop belle !
Pour qui brillent ce sceptre et ce glaive inhumain ?
On t'offre l'un, David ; l'autre arme un Philistin.
Le cruel il me perce ! ô mort toutefois chère !
Pardonne au moins, Dieu juste, à mon malheureux Père,
Qu'il te suffise, hélas ! de punir dans le fils
Des forfaits qu'il abhorre et qu'un autre a commis.
Mais d'où vient malgré moi sens-je couler mes larmes ?
Quel triste souvenir dissipe ces doux charmes !
O tendresse, ô David, ô regrets superflus !
Lieux si chers à mon cœur, je ne vous verrai plus.
Quel ordre rigoureux l'Eternel me déclare !
Cher David, c'en est fait, ce moment nous sépare.

(*Jonathas revient à lui.*)

Où suis-je ? qu'ai-je dit ?..................

David.

.......................Dieu donne moi la mort.

Jonathas.

Régnez, ami, je meurs : remplissons notre sort.

FIN.

COMPLIMENT

Pour la fête de M. Jean-Baptiste Chicoineau, principal du collége de Montréal, prononcé par M. Auguste Quesnel, écolier—1790.

O toi, dont le cœur né sensible
Goute le plaisir de faire des heureux,
Qui sais unir les cœurs entr'eux
Par un gouvernement paisible,

Permets, qu'en ce grand jour de la fête d'un Père
Que partout on chérit et partout on révère,
Tes enfants réunis viennent t'offrir des vœux
Justement mérités par tes soins généreux.
" Leve les yeux, dit le Prophête, (1)
" A l'inconsolable Sion,
" Regarde autour de toi ce peuple qui s'apprête
" A te rendre bientôt ta consolation :
" Oui, la troupe qui t'environne
" Fera ton ornement, ta joie et ta couronne :
" Ces lieux, jadis déserts, ne pourront renfermer
" La foule d'habitants qui voudra s'y fixer :
" Chacun désirera d'y trouver une place
" Et viendra te prier d'en étendre l'espace.
" *Qui m'a donné tous ces enfants ?* (2)
" Diras-tu dans ton cœur, en peuplant ton azile,
" *D'où me sont venus ces enfants ?*
" Quoi donc ! Encore à l'âge où l'on se voit stérile;
" Survivant à mes maux je redeviendrai Mère ! "
En toi va s'accomplir cet oracle, cher Père,
Et déjà tu le vois. Fais l'application,
L'homme juste est souvent figuré par Sion,
Quand tu commenças ta carrière, (3)
Comme ton saint Patron, tu prêchois au désert,
Mais, bientôt tes vertus répandant la lumière,
Du feu qui dans ton sein bruloit, quoique couvert,
Chacun s'est empressé d'envoyer sa jeunesse
Sous un maître si propre à lui former les mœurs.
Eh ! Qui ne se rendroit à tes attraits vainqueurs,
On n'aimerait ton joug pour peu qu'il le connoisse ?
Tout vit heureux dans ton empire,
L'équité prononce tes loix,
Sur ton front la douceur respire,
La bonté parle par ta voix.
Pour nous élever tu t'abaisses,
Tu sais supporter nos foiblesses,
Tu prends part à nos jeux, et vivant parmi nous,
Pour nous gagner à Dieu, tu te fais tout à tous.
Si fuyant la vertu, si rebelle à la grâce,
Contre tous tes appas quelque cœur s'endurcit,
Tu pries, et bientôt ta prière efficace,
Le ramène au devoir, l'enfante à Jésus-Christ.
Ah ! Que de champs stériles,
Cultivés par tes soins sont devenus fertiles !

---

(1) Isaï, c. 49.
(2) Expressions familières de M. Chicoineau.
(3) La 1re année de M. Chicoineau, il y avait très-peu de pensionnaires, la 2me il y en eut un grand nombre.

Mais, que lui rendrons-nous, amis, pour ses bienfaits ?
Hélas ! Nous ne pouvons que former des souhaits,
Puissions-nous pour toujours mériter ses bontés !
Allons, unissons-nous ; que, par sa mélodie,
Chacun de nous publie
Les vœux qu'il a formés.
Puissent nos voix d'accord par le cœur animées,
Lui rendre la fraîcheur des premières années
Faisons approcher les enfants,
L'objet chéri de sa tendresse ;
Que la vérité (a), la sagesse (b)
Inspirent seules nos accents.

(N.B. Un chœur d'enfants (a) accompagnés de flûtes par des Philosophes (b) entonnent l'air suivant, et tous les écoliers ensemble répètent le *Bis*.)

AIR : *Sortez de vos Retraites, etc...*

Vive notre bon Père,
Qui nous rend tous heuxreux,
Qu'à jamais il prospère
Et règne dans ces lieux ;
Bis { Que le ciel favorable
Exauçant nos souhaits,
D'un bonheur ineffable
Couronne ses bienfai s !

COMPLIMENT

Après la distribution des prix—1799.

Amis, entre rivaux d'une égale valeur
Etre vaincu c'est céder au bonheur ;
Oui, quand l'espérance est commune,
Qui remporte le prix, le doit à la fortune.
Si j'ai moi-même éprouvé sa faveur,
Vous ne me verrez point en tirer d'autre gloire
Que celle d'avoir pu prétendre à la victoire,
Mais entendre applaudir à nos heureux succès
Et d'un cercle brillant et sage
Avoir mérité le suffrage :
Voilà pour nous le comble des souhaits.
Vous que ce spectacle intéresse,
Pères témoins, juges de nos travaux,
Puissiez-vous voir vos fils ravir à leurs rivaux
Tous les ans des lauriers nouveaux.

M. AUGUSTE QUESNEL, écolier.

PASTORALE

Pour la fête de M. Jean-Baptiste Chicoineau, 24 juin, 1800.

PERSONNAGES.

Mentor, chef des bergers du hameau : M. Chicoineau.
Daphnis (Quesnel), *Damon* (Viger), *Corydon* (Cadieux) } Bergers du hameau suivis d'une troupe d'autres bergers avec leurs instruments.
T rcis (Le Guerrier) Berger étranger ; il vient voir son ami *Daphnis*. *Tircis* ne connait pas *Mentor*, mais il en a entendu parler.

Tircis { En arrivant, il rencontre *Daphnis* avec un bouquet et une guirlande de fleurs, etc. }

Où courrez-vous Daphnis ? D'où vient cet air de fête ?
Pourquoi vois-je en ce lieux les bergers du hameau
Attroupés, et laissant le soin de leur troupeau ?
Dites-moi, je vous prie, ici qui les arrête ?

Daphnis (Montrant *Mentor*.)

Tircis, voilà celui qui réunit nos cœurs,
Nous allons de ce pas le couronner de fleurs.
Suivez-nous, prenez part à la réjouissance
Que nous cause ce jour
Consacré tous les ans par la reconnaissance
A lui témoigner notre amour.

Tircis.

Ciel !.....Que de dignité, de douceur, de clémence,
Dans son air !.....Quel respect inspire sa présence !
O fortunés bergers !...... c'est donc là ce Mentor
Qui parmi vous, dit-on, ramène l'âge d'or ?

Damon.

Quoi ! Mentor est connu jusques dans vos contrées ?
On en parle ?......................................

Tircis.

............Sans doute, et plus au loin encor
Partout on s'entretient des vertus de Mentor.

Damon.

Qu'en pense-t-on, Tircis ?.....................

Tircis.

.........................Les voix sont partagées :
L'un dit que, de nouveau, de Jupiter le Père
Dans le pays latin est venu se cacher,
L'autre croit Apollon redevenu berger.

Daphnis.

Vous venez à propos éclaircir un mystère
Qui nous tenait inquiets. Nous ne pouvions trouver
Quel est, et d'où nous vient cet aimable Berger;
Je vois bien à présent que l'image fidelle
Du règne de Saturne ici se renouvelle:
Sa présence est pour nous un éternel printemps:
Tout prospère, tout rit dans notre paysage:
Des bienfaits sans mesure à chacun il partage,
Non, je n'en doute plus: c'est le Père des ans. (1)
Quelle est votre pensée,
Dites-nous cher Damon?

Damon.

Il me semble plutôt en lui voir Apollon, (2)
Non pas tel que, dans l'Empirée,
Trainé sur un char radieux,
Il éclaire tout de ses feux;
Mais tel qu'en son exil, retiré chez Admette;
Il apprit aux bergers, en gardant les troupeaux
A gouter sans souci, les douceurs des hameaux.
Chaque jour se changeait pour eux en jour de fête;
Ainsi, par d'innocents plaisirs,
Mentor sait charmer nos loisirs.

Tircis.

Est-il vrai, fuyant au loin, de ville en ville, (3)
Des coupables humains la persécution,
Il a choisi ce domicile
Pour se mettre à l'abri de leur contagion?

Damon.

On le dit.....................

Tircis.

........Je crois voir, sous ce vieillard, cachée
La justice persécutée
Peut-être est-ce Astrée ou Thémis?

Damon.

Vous ouvrez un heureux avis!
Son amour pour la paix, son horreur pour le vice,
D'Astrée ou de Thémis peut bien être l'indice.

---

(1) M. Chicoineau était âgé,
(2) Exilé comme Apollon,
(3) Deux fois émigré,

Tircis.

Mais quel est ce berger
Dont la modeste contenance
Parait déceler sa prudence ?
Pourquoi ne dit-il rien ?

Daphnis.

......................Veuillez nous éclairer,
Corydon, aidez-nous.......................

Corydon.

......................Je crains de m'exprimer
Et de vous opposer un sentiment contraire.

Daphnis.

Parlez, ne craignez point, daignez nous satisfaire,
Quel est à votre avis ce précieux trésor ?

Corydon.

J'ai oui raconter que Mentor
Dans le temple de la sagesse (4)
Présida longtemps autrefois :
De lui mainte jeunesse
Attirée à la fois
Par ses charmes et sa tendresse
Venait recevoir les leçons
De la vertu, de la science,
Et sa rare prudence
Multipliait ses nourrissons.
Depuis qu'il fait sa résidence,
Et qu'il règne dans nos cantons,
Je crois éprouver l'influence
Et de Minerve et de ses dons
Voyez-vous avec quelle adresse
Il sait unir les cœurs,
Avec quelle délicatesse
Il polit notre esprit, il cultive nos mœurs ?

Daphnis.

Quoi ! Ce serait Minerve !..................

Corydon.

........................Oui, Minerve elle-même
Qui jadis se voila sous un autre Mentor.

Daphnis.

Ma surprise est extrême !....

---

(4) M. Chicoineau avait été bien des années supérieur des Philosophes.

Tircis.

Heureux bergers !... Le ciel vous le conserve !

Damon.

Mais dans ce différend, qui nous mettra d'accord ?
Est-ce *Saturne* (a) ? Est-ce *Minerve* (b) ?
Est-ce *Apollon* (c) ? Est-ce *Thémis* (d) ?
Décidez-vous enfin, Daphnis ?

Daphnis.

Cessons, amis, cessons un débat inutile
Disons tous que dans cet azile
La paix (d), *la justice* (a), *la sagesse* (b), *l'amour* (c),
Réunis en Mentor, ont fixé leur séjour.

(au chœur des bergers)

Pour vous, impatients d'exprimer votre zèle,
Accordez vos haut bois, enflez vos chalumeaux
Entonnez-lui des airs nouveaux :
Qu'aux accents de la voix votre cœur soit fidèle.
(En donnant le bouquet en forme de sceptre, et la couronne.)
Et toi, qui que tu sois, qui seul en ta personne
Unis tant de vertus, caches tant de grandeur,
Reçois le sceptre et la couronne
Symbole du pouvoir qui t'enchaine nos cœurs.

CHANSON.

Sur l'air : *honneur, hommage, etc,*.....
Chantons sans cesse
De notre Pasteur
Les vertus, la sagesse,
L'amour, la douceur. } Tous répètent.

Ici tout respire
Ses faveurs
Donnons-lui l'Empire
De nos cœurs. —
Chantons sans cesse, etc.........

Qu'à jamais il règne dans ces lieux !
Puissions nous l'y rendre tous heureux !
Chantons sans cesse, etc.......

COMPLIMENT

Après la distribution des prix,—1800.

Messieurs,

Je n'ai goûté que deux plaisirs bien vifs dans ma vie, disait un grand capitaine de nos jours: (1) l'un de remporter un prix dans mes études, et l'autre de gagner une bataille! Qu'il est glorieux pour nous, Messieurs, de recevoir ici des couronnes unies mises en parallèles avec les lauriers que l'on cueille dans les combats! Ces couronnes nous les avons reçues de vos mains : la plus belle à nos yeux est d'avoir pu vous intéresser et vous plaire. Vos applaudissements à nos faibles essais ont comblé tous nos vœnx. Ce jour est le jour de vos bienfaits ; chaque jour sera celui de notre reconnaissance.

M. AUGUSTE QUESNEL, écolier.

COMPLIMENT

Après la listribution des prix—1802.

Messieurs,

Mars vient de déposer ses foudres; Minerve ne laisse plus paraître son casque et son égide ; les masses fugitives se rattroupent : tout nous invite aux plaisirs purs du Parnasse : les applaudissements que vous venez de donner à nos faibles efforts irritent notre ardeur ; les lauriers dont nous sommes couronnés mettent le comble à notre joie. Puissent ces doux moments se renouveler souvent pour nous ! Puissions-nous toujours goûter cec faveurs ! Nous en rendre dignes sera le mobile de nos travaux, comme c'est le vœu le plus ardent de nos cœurs.

M. RIVIÈRE, professeur.

---

(1) Le Maréchal de Villars.

COMPLIMENT

Après la distribution des prix—1803.

Messieurs,

L'intérêt seul que vous ayez bien voulu prendre à nos faibles essais, est pour nous une des récompenses les plus flatteuses de nos travaux. Nous sommes doublement heureux d'avoir eu pour auditeurs et pour juges des hommes aussi éclairés, et en même temps aussi indulgents; puisqu'au défaut de succès de notre part, vous daignez agréer les justes efforts que nous avons faits pour mériter vos suffrages. Sous ce point de vue, nous ne pouvons nous dissimuler à nous-mêmes tout ce que nous vous devons; mais pour l'exprimer d'une manière conforme à nos désirs, il ne faudrait rien moins que la délicatesse de votre pinceau. Et que peuvent de jeunes élèves dont les connaissances sont encore si bornées, dont les productions sont si faibles et dont le goût dans les ouvrages d'esprit commence à peine à se former? Si nous pouvions espérer quelque succès en ce genre, nous essaierions aujourd'hui de vous en consacrer les prémices, en célébrant vos bienfaits. Nous voudrions en recevant ces lauriers dont vous nous couronnez les rendre en quelque sorte immortels par nos louanges, comme ils le seront par notre reconnaissance: d'autres plus dignes que nous acquitteront cette dette sacrée. Nous sentons plus que personne le prix de vos applaudissements; et si nous sommes assez heureux que de les mériter dans la suite, nous n'oublierons jamais que nous vous en devons toute la gloire.

M. Sattin, professeur.

COMPLIMENT

A M. Jean-Baptiste Chicoineau, le jour de sa fête—1803.—Prononcé par M. Heney..........

Amis, dans le repos, je songeais, l'autre jour,
Comment nous pourrions mieux au plus chéri des Pères,
De nos cœurs réunis exprimer tout l'amour,
Et de nos sentiments porter les vœux sincères.

Au souvenir si doux de la reconnaissance,
Tout semblait m'animer, tout parlait à mon cœur,
Tout m'enivrait d'un plaisir enchanteur :
Quand tout-à-coup, hélas! dans cette jouissance
Que j'espérais goûter à chanter ses vertus,
J'éprouvai que ma Muse, à mon transport rebelle,
Rendait tous mes soins superflus.
Comment, mon fils, comment, me disait-elle,
Toi qui ne sais encore rimer en vers heureux,
Comment peindrais-tu sa tendresse ?
Pourrais-tu dignement louer en traits de feux
Ce cœur sensible et bon qui pour toi s'intéresse,
Cette inaltérable douceur,
Cette droiture enfin, cette aimable candeur
Dont tu voudrais tracer l'image,
Et quand tu pourrais à ton âge
T'acquitter envers lui de ce que tu lui dois,
Il t'en souvient sans doute, et déjà plusieurs fois
N'as-tu pas vu combien le blesse
L'encens le plus flatteur et le mieux mérité ?
Veux-tu donc, en suivant le désir qui te presse,
Lui plaire et ménager sa sensibilité :
Dis-lui, mon fils, dis-lui qu'en traits de flamme
Son souvenir imprimé dans ton âme
Suivra tes pas jusques dans le tombeau ;
Que toujours à sa voix, à ses leçons fidèle,
Tu veux de ses vertus rappelant le tableau,
Pour les honorer mieux, les prendre pour modèle;
Mais si, pour lui brûlant de si justes ardeurs,
Ta langue à s'exprimer n'était plus la maîtresse ;
Que ton silence aumoins, que tes yeux, que tes pleurs,
Lui disent que ton cœur est tout gros de tendresse.
Cher papa, je me rends ; à ma muse docile,
Je viens au nom de vos nombreux enfants,
Dans ce séjour de paix, devenu notre asile,
Vous offrir seulement leurs tendres sentiments,
D'autres pourront dans un plus beau langage
Chanter, mieux que nous, vos vertus :
Mais si l'on peut vous louer davantage,
On ne saurait vous aimer plus.
En cueillant ce bouquet, l'aimable et tendre Flore
Souriait ce matin à nos vives ardeurs :
L'amour, lui dis-je alors, viendra l'orner encore ;
L'amour n'en sera pas la moins belle des fleurs.

COMPLIMENT

à M. Jean-Baptiste Chicoineau, en lui présentant un bouquet, le jour de sa fête, 24 juin.

Air : *Avec les jeux dans le village, etc.*

Témoigner à la vertu même
Qu'on veut lui ressembler un jour ;
A la sagesse qui nous aime
Qu'elle a déjà tout notre amour ;
C'est en nous le premier usage
De la grâce et de la raison :
On donne des fleurs à notre âge,
Et les fruits auront leur saison. (Bis.)

BOUQUET

pour la fête de M. Jean-Baptiste Chicoineau.

Air : *Ah ! vous dirai-je, Maman, etc.*

(1er Chœur.) Amis, rendons tous d'accord
Un juste hommage à Mentor,
Il protége notre enfance ;
Il défend notre innocence ;
Même jusques dans nos jeux,
Sa bonté prévient nos vœux.

(2d Chœur.) Non, nous ne pourrons jamais
Reconnaître ses bienfaits ;
Quels dons pourrions-nous lui faire ?
Nos cœurs pourraient seuls lui plaire,
Et déjà par sa douceur,
Il s'en est fait le vainqueur.

(Chœurs réunis) Daigne, au moins, Roi de nos cœurs,
Cher Père, accepter ces fleurs,
L'amour nous fit ta conquête ;
L'amour couronne ta tête.
Grand Dieu, fais qu'en ce séjour
En tout temps règne l'amour.

COMPLIMENT

A M. Jean-Baptiste Chicoineau, composé et débité par M. Michel O'Sullivan, étudiant en Rhétorique, (24 juin, 1804.)

Agréez aujourd'hui, très doux, très tendre Père,
Agréez les efforts d'une muse étrangère. (1)

---

(1) Il était Irlandais.

Au nom de vos enfants, elle vient en ce jour
Vous rendre ses respects, vous offrir son amour.
Rien ne peut l'effrayer, ni les vers, ni la rime,
Tout cède sans contrainte à l'ardeur qui l'anime.
Vous seul, le digne objet de ses premiers accents
Vous seul mettez obstacle à ses efforts naissants.
C'est en vain que l'ardeur de ses désirs s'empresse,
De chanter vos vertus, de peindre la tendresse,
La bonté paternelle, et l'aimable douceur,
Qui font voir dans vos traits la paix de votre cœur;
C'est en vain qu'animé par un amour sincère,
Nous voulons en ce jour vous louer, tendre Père,
Tous nos efforts sont vains, tous nos soins superflus,
L'on sait mieux admirer que chanter vos vertus,
Mais, si nous ne pouvons vous rendre un digne hommage,
Au moins ne saurions-nous vous aimer davantage,
Eh! qui donc plus que vous mérite nos amours ?
Qui plus digne que vous de nos cœurs pour toujours ?
O v us, jeunes enfants, qui, près de lui, sans cesse,
Goûtez un doux plaisir, objet de sa tendresse!
Venez, (sa modestie et son humilité
Ne peuvent s'opposer à cette liberté)
Venez tous, rendre hommage au plus chéri des Pères,
Présentez-lui vos cœurs, vos vœux les plus sincères :
Reconnaissez ici ses soins continuels,
Sa bonté, sa douceur, ses travaux paternels.
Mais la joie et l'amour empreints sur vos visages
Lui rendent plus d'honneur que vos plus grands hommages
Pour nous, qui plus âgés, avons eu le bonheur
De grandir sous ses loix, et partager son cœur,
Pouvons-nous taire ici les plaisirs, les délices,
Que nous goûtions jadis vivant sous ses auspices
O temps ! O jours heureux ! Non, jamais l'avenir
N'en saurait effacer l'aimable souvenir.
Chéri de tous les cœurs, doux, bienfaisant, tranquille,
De même qu'un bon père, au sein de sa famille,
Il aimait ses enfants, il était tout pour eux,
Et chacun sous ses loix vivait content, heureux,
A la bonté d'un père, à sa grande tendresse,
Il joignait d'un Mentor la force et la sagesse.
Ses exemples prêchaient, la vertu par sa voix
Prononçait ses leçons, et la douceur ses loix.
Souvent de ses enfants les vertus et les charmes
Attendrissaient son cœur, faisaient couler ses larmes.
De même que l'oiseau tente en mille façons
D'attirer vers le ciel ses jeunes oisillons,
Pour rendre son troupeau saint, vertueux, fidèle,
Il n'oubliait nul art, il servait de modèle,

SOMMAIRE

DE LA SECONDE LIVRAISON DU SUPPLÉMENT.

(A contiuuer.)

........Ego apis Matinæ
More modoque,
Grata carpentis thyma per laborem
Plurimum circà nemus, uvidique
Tiburis ripas, operosa parvus
Carmina fingo.

Horace, livre IV, ode I.

Et moi, tel que l'abeille de Matina, qui picore avec des travaux infinis le suc délicieux du thim, autour des bois et le long des ruisseaux de l'humide Tivolis, je compose, non sans peine, des ouvrages proportionnés à ma faiblesse.

SOMMAIRE

DE LA TROISIÈME LIVRAISON DU SUPPLÉMENT.

COLLÉGE DE MONTRÉAL—*Suite*

(*A continuer.*)

—Le tirage ayant été limité au nombre de copies souscrites par les abonnés, les quelques copies supplémentaires sont à vendre chez les principaux libraires, moyennant 20 centins par copie.

Les abonnés ne payeront que 12½ centins, chez M. Jean Thibaudeau, Cabinet de Lecture Paroissial.

IV

QUATRIÈME LIVRAISON DU SUPPLÉMENT.

ANNUAIRE

DE

VILLE-MARIE

ORIGINE, UTILITÉ ET PROGRÈS

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

SUPPLEMENT A L'ÉDITION DE 1864.

In hoc signo vinces.



La croix est l'étendard de la civilisation,
CHATEAUBRIAND.

MONTRÉAL, MDCCCLXXII.

C.-O. BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

Nos 237 et 239, Rue St-Paul.

EXTRAIT DE LA PRESSE.

"Nous commencerons aujourd'hui notre chronique par quelques renseignements sur un ouvrage plein d'intérêts pour le pays, l'*Annuaire de Ville-Marie*. Cette brochure publiée par Huguet-Latour, écuier, renferme une exposion méthodique et raisonnée de toutes les institutions catholiques de notre grande cité de Montréal.

"Après avoir parcouru cet opuscule intéressant, on est convaincu d'une chose, c'est que tandis que cette grande ville croît avec tant de rapidité par rapport à sa prospérité matérielle, elle croît au moins tout aussi rapidement quant à l'élément religieux, moral et intellectuel.

"Et d'abord quand à l'élément religieux, si la ville a beaucoup augmenté en besoins, puisque de cinquante mille âmes sa population est arrivée, en quinze ans, à plus de cent mille, il est bon qu'on n'oublie pas que dans le même laps de temps, plus de trente sanctuaires religieux y ont été élevés. La moitié au moins de ces édifices, remarquables par l'étendue de leurs proportions, sont entièrement nouvèaux. Les autres ont été, ou considérablement agrandis, ou entièrement restaurés. Ceci peut paraître incroyable, mais voici une liste exacte fournie par M. Latour lui-même:..........................

....

"Après avoir ainsi passé en revue les différents sanctuaires érigés pour l'entretien de la piété des fidèles, M. H-Latour offre ensuite aux regards de ses lecteurs tout ce que la charité a pu suggérer pour l'assistance des malheureux ou pour le besoin de l'éducation; et c'est alors qu'il examine toutes ces nombreuses écoles, toutes ces institutions nouvelles qui servent de centre pour l'enseignement des enfants, le soulagement des vieillards, le soutient des veuves et des orphelins.

"Les communautés des sœurs qui ont augmenté à proportion des besoins, mais qui ne sont peut-être pas encore assez nombreuses, présentaient un chiffre de 360 sœurs, il y a dix ans, daus la ville de Montréal; elles sont maintenant près de 750, secourant toutes les misères, sous quelque forme qu'elles se présentent, et répandant les bienfaits de l'éducation et l'instruction chrétiennes. Les écoles des sœurs, dans la ville seulement, qui n'avaient que 1800 enfants, il y a dix ans, en comptent aujourd'hui 3958.

"Les Frères des écoles chrétiennes, au nombre d'environ 60, prodiguent, avec un dévouement à toute épreuve, dans les différents quartiers de la ville, un enseignement aussi solide que religieux et paternel à plus de 4165 enfants. N'oublions pas non plus le zèle actif, intelligent et généreux qu'apporte le bureau de l'Instruction Publique à former de jeunes instituteurs, offrant toutes les garanties désirables au point de vue de l'instruction et de la moralité pour tenir les plus excellentes écoles, non-seulement dans les campagnes, mais encore dans notre grande ville de Montréal.

"Maintenant que d'écoles particulières ouvertes à plus d'un millier d'enfants; que de grands établissements d'éducation, colléges, couvents, pensionnats, academies, et autres; l'énumération en serait infinie."

(N. B. Pour la suite, voir la troisième page du couvert.)

Mais, hélas ! Quel malheur ? Un accident fâcheux (1)
A troublé ces plaisirs, ces jours délicieux !
Pourquoi nous séparer ? Oh ! flammes trop cruelles !
Pourquoi nous arracher de ses mains paternelles ?
Hélas ! De ce Bercail qui nous voyait unis,
Il ne reste à présent que de tristes débris,
Et les brebis partout sans pasteurs dispersées
Regrettent en ce jour leurs délices passées ;
Mais, quoique séparées, nuls revers, nuls malheurs
Ne sauraient diviser nos esprits et nos cœurs ;
Et bientôt avec vous seront encore unies,
Ces brebis qu'autrefois vous avez tant chéries.
Déjà des bienfaiteurs, des amis généreux
Vont élever pour nous un bercail spacieux
Où vous pourrez encor conduit par la sagesse
En paissant vos brebis vacquer à la tendresse.
Puissions-nous plus heureux dans ce nouveau séjour
N'éprouver d'autre feu que celui de l'amour !
Daignez, en attendant, ô très aimable Père,
Daignez à notre amour, à nos vœux satisfaire :
Recevez de nos mains ce bouquet et ces fleurs,
Et recevez de plus l'hommage de nos cœurs.

COMPLIMENT POUR LA FETE DE M. CURATTEAU.

CHANSON.

Il brille enfin ce jour si désirable
Où *Jean* va recevoir nos vœux ;
Pour honorer ce guide respectable
Formons des sons mélodieux,
Il a pour nous la tendresse d'un Père, }
Venez, offrons-lui notre cœur, } Refrain.
Cherchons tous à lui plaire }
N'envions point d'autre bonheur. }

Quelle allégresse inspire sa présence !
Elle adoucit tous nos travaux,
Ah ! près de lui, jeunesse, aimable enfance,
Nous coulons nos jours les plus beaux.
Il a pour nous, etc...........

(1) Le collége était brûlé le 6 juin, 1803.

De la vertu c'est un parfait modèle,
Ses leçons la font estimer,
Mais s'il la prêche avec le plus grand zèle,
Son exemple la font aimer.
Il a pour nous, etc............

D'une guirlande enchaînons ce bon maître
Pour le chérir plus librement,
A ces liens on doit bien reconnaître
Que nous l'aimons sincèrement,
Il a pour nous, etc.........

COMPLIMENT

Après la distribution des prix—**1804.**

Il est bien flatteur pour nous, Messieurs, de vous avoir eus pour spectateurs de nos faibles efforts. L'indulgence que vous avez montrée, l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à nos essais, sont pour nous les fruits les plus précieux de nos études. C'est trop peu que des remerciments pour vous témoigner notre reconnaissance; les mouvements de notre cœur exprimeraient mieux que nos paroles les sentiments dont nous sommes pénétrés. Serions-nous maintenant assez heureux que de mériter vos suffrages?..... Il nous est bien doux sans doute d'aspirer à cette gloire; mais où sont vos titres pour l'obtenir? Si votre approbation était la récompense du zèle, comme elle est le prix du vrai mérite, nous aurions la vanité d'y prétendre; mais la délicatesse de votre goût tient les lauriers trop haut pour que nos faibles forces puissent les atteindre. Désirer le talent de vous plaire et de vous intéresser, n'est pas le posséder; et la bonne volonté ne suffit pas toujours. Cependant vos bontés nous rassurent, vos applaudissements nous encouragent et semblent nous permettre de dire avec Lafontaine:

"Si de vous agréer nous n'emportons le prix,
"Il est flatteur au moins de l'avoir entrepris."

M. O'Sullivan, écolier.

COMPLIMENT

Pour la fête de M. Jean-Baptiste Chicoineau, principal du Collége de Montréal, 23 juin, 1806.

CHANSON.

Air : *En Vendange on fait la fête, etc.*

Amis que l'allégresse (*Un seul*)
Célèbre par nos accents
Celui dont la tendresse
Fait le bonheur de nos ans !
Que chacun de nous s'apprête
A couler de doux moments ;
Nous allons faire la fête }
La fête des bons enfants. } *bis* (*Le chœur.*)

Sa douceur, sa sagesse,
Et ses attraits bienfaisants
Parmi nous font sans cesse
Revivre le bon vieux temps ;
Gaité sainte, amour honnête,
Tels sont nos délassements ;
Ainsi faisons-nous la fête }
La fête des bons enfants. } *bis* (*Le Chœur.*)

Un accident nuisible (1)
Avait détruit son hameau,
Frappé son cœur sensible
En dispersant son troupeau ;
Mais son amour le rassemble,
Malgré tous ces contretemps,
Nous faisons encore ensemble }
La fête des bons enfants. } *bis.*

Déjà le ciel propice,
Pour couronner ses bienfaits,
Lui prépare un hospice (2)
Met le comble à nos souhaits ;
C'est alors qu'à notre tête
Il nous rendra tous contents ;
Nous ferons toujours la fête, }
La fête des bons enfans. } *bis.*

---

(1) L'incendie du Château-Vaudreuil.
(2) Construction du collége, sur la rue du Collége.

BOUQUET

(Un jeune écolier (1) en donnant le bouquet.)

Pour te donner des fruits, je suis bien jeune encore,
Reçois, en attendant, ce petit don de Flore,
Des fruits dans leur saison le gage avant-coureur.
Ne crains pas que j'emprunte un langage trompeur,
Quand tes soins paternels cultivent une plante,
Le succès suit de près, et remplit ton attente.

COMPLIMENT.

(Un ancien au nom de tous.)

Chacun voudrait trouver un nouveau compliment
Pour t'exprimer son zèle et son attachement:
L'un par sa mélodie
Veut t'attendrir le cœur,
L'autre croit te charmer par l'éclat d'une fleur;
Mais puisque l'harmonie
Qui règne parmi nous a réuni nos vœux,
Permets qu'au nom de tous mon cœur te les exprime,
Oui, nous le répétons d'une voix unanime:
Sous ton gouvernement il n'est que des heureux;
Tes vertus, tes bienfaits, tes manières affables
Nous enchaînent à toi par des liens aimables.
Nous prions tous le ciel de prolonger tes jours.

Confus de tes bontés, réduits à l'impuissance
De répondre à tes soins, nous conservons toujours
Les plus vifs sentiments de la reconnaissance.
Oui, l'on verra plutôt le bœuf voler dans l'air
Les poissons dessécher jusqu'au sein de la mer,
Et les feux des étés changer les eaux en glace,
Que ce beau sentiment de nos cœurs ne s'efface.

MAITRES DE LATIN, MAITRES D'ÉCOLE, AVANT LA FONDATION DU COLLÉGE.

—M. François Vachon de Belmont, *sulpicien;* natif de Grenoble; arrivé, diacre, en juin 1680; *le premier instituteur des enfants de cette ville et des petits sauvages de la montagne;* supérieur du Séminaire, du 28 sept. 1701 au 22 mai 1732. En 1684, il fit construire, à ses frais, le fort en

(1) M. Joseph Comte, Ptre. S.S., Procureur du Séminaire, mort le 16 avril 1864, âgé de 70 ans et 10 mois.

pierres, dont une des courtines était attenante à une enceinte en pierre qui renfermait une chapelle et une maison des Sœurs de la Congrégation. L'enceinte avait été faite par M. Galinier pour la sûreté des néophites.

— M. Mathieu Ranuyer, clerc tonsuré ; arrivé le 7 sept. 1666 ; *maître d'école* et économe du Séminaire ; mort le 11 juillet 1690.

— M. Pierre Remy ; né à Paris ; venu sous-diacre, le 1er juin 1671 ; prêtre le 31 mai 1676 ; *il fait les écoles longtemps* (*des petits enfauts*) avant d'être prêtre.

— M. Antoine Forget ; né le 19 9bre 1672 ; diocèse de Bourges : arrivé le 4 juillet 1701, clerc tonsuré ; *maître d'école ;* retourné en France ; mort à Angers, le 31 9bre 1749, simple clerc.

— M. Jean-Jacques Talbot ; né le 12 nov. 1678, à De la Plène, diocèse de Rochelle ; au séminaire d'Angers en 1710 : arrivé en 1716, clerc minoré ; *maître d'école*, sacristain, réfectorier ; mort le 2 janvier 1756.

— M. Jean Girard ; né le 8 août 1696, diocèse de Bourges ; tonsuré le 31 déc. 1710 ; arrivé le 20 oct. 1724 ; *maî re d'école*, organiste, modérateur du chant, pendant plus de 40 ans ; mort le 23 février 1765.

— M. Guillaume Chambon ; né le 23 mars 1709, diocèse de Clermont ; prêtre le 4 avril 1733 ; arrivé le 19 juillet 1733 ; divers emplois ; *maître de latin*, puis économe ; mort le 19 août 1768, à 60 ans et 5 mois.

— M. Jean-Claude Mathevet ; né le 20 mars 1717, à Valarnat, Viviers ; venu diacre, le 7 août 1740 ; prêtre à Québec, le 15 mars 1747 ; diacre, *maître de latin*, puis missionnaire du Lac des Deux-Montagnes, de 1746 à 1778 ; chargé spécialement des Algonquins ; supérieur de la mission en 1767 ; mort le 2 août 1781, à 64 ans et 5 mois.

— M. Mathieu Guillon ; né le 10 août 1713, paroisse de St. Nizier, Lyon ; arrivé le 21 juillet 1742 ; *maître de latin*, à la paroisse de Montréal ; puis curé de la Longue-Pointe ; retourné en France en oct. 1754 ; mort au séminaire de Viviers, le 7 février 1783.

— Claude Creitte de Metry (ou Metrie) ; né le 22 janvier 1732, à St. Maximin, Thionville ; arrivé, clerc, le 19 sept. 1754 ; prêtre à Québec, le 23 sept. 1758 ; *maître de latin ;* retourné en France en 1760.

" ÉTAT DE LA COMPAGNIE DES PRÊTRES DE SAINT-SULPICE DE MONTRÉAL, A M. EMERY, SUPÉRIEUR, A PARIS."

" 15 7bre 1784."

" Notre petite compagnie toute entière se réduit à 9 personnes :

" 1° M. Montgolfier, Sup. né en 1712."

....

" 2° M. Jean Gay, Directeur du diocèse de Clermont né en 1718."

" 3° M. Jean Beauzelle, du diocèse de Limoges, né en 1723, curé missionnaire de la paroisse de St. Laurent."....

" 4° M. Jean Pierre Besson, du diocèse de Viviers, né en 1726, curé missionnaire dans les deux paroisses de Ste. Geneviève et de Ste. Anne."

" 5° M. Claude Poncin, du diocèse de Vienne, né en 1725, c'est un St et un homme parfait en toutes ses démarches, aucune infirmité corporelle, point de gds talents, mais infiniment utile par ses services domestiques et par sa régularité."

" 6° M. Jean Brassier, du diocèse de Clermont, né en 1729, chargé du temporel, procureur et économe......... homme de gds talents, très nécessaire et qui m'est cher."

" 7° M. Vincent Guichart, du diocèse de Quimper, né en 1729, missionnaire et supérieur de la mission dite du Lac des Deux-Montagnes."

" 8° Mr. Jean-Baptiste Curatteau, du diocèse de Nantes, né en 1729, il est fondateur (par ses soins seulement) et principal du petit collége de Montréal, où avec qq (quelques) régents que lui fournit de temps en temps Mgr. notre Evêque, il élève et conduit jusqu'en Rhétorique toute la jeunesse de cette ville et des environs, il a qq (quelques) talents pour cet emploi,.........il aurait grand besoin d'un second et de qq (quelques) autres secours, et il ne peut lui-même durer longtemps, étant d'un tempéramment fort replet, et il y a apparence que s'il venait à manquer le collége tomberait avec lui."

" 9° M. François Dezery—canadien né en 1741, fait les fonctions de 1er vic. dans la paroisse de Montréal ; il est fervent et très propre en tout sens pour la place qu'il occupe...

“M. André Guillemin—prêtre canadien, né à Québec en 1750 d'une famille distinguée dans la judicature d'alors, mais ruinée dans le siége de la ville de Québec et dans la prise entière de la province du Canada ; depuis ce temps élevé par charité et fait prêtre dans notre maison en 1774, il s'est toujours regardé comme l'un des nôtres—peu de santé —fervent, des talents, bon esprit, très bon caractère—souhaite de s'unir à nous.”

PRÊTRES DU COLLÉGE DE MONTRÉAL, ETC.

“M. Jacques Antoine Gaiffe..................originaire du poitou, fut employé dans la paroisse de Montréal, puis envoyé dans le haut Canada pour les anglais catholiques principalement.

“Il était *Professeur au Collége de Montréal* lorsqu'il mourut le 15 juillet 1800 âge de 36 ans ; attaqué d'humeurs scrofuleuses, il perdit connaissance avant même qu'on eût soupçonné le danger de sa maladie ; dans cet état il reçut l'extrême onction—quelques heures auparavant sentant mieux son état qu'on ne pouvait le connaître, il avait demandé instamment les derniers sacrements. Il était arrivé de Londres en Canada (je crois) deux ans auparavant. C'était un excellent caractère, animé d'un zèle éclairé, et réussissant dans tous les emplois.”

“M. Guillaume Marie Garnier des-garets, natif de Charlieu en Mâconnais, *Professeur du Collége de Montréal*, décédé le 3 octobre 1802, âgé de 29 ans, violemment travaillé depuis 7 mois des douleurs d'une maladie interne dont l'espèce n'a point été parfaitement connue. Il reçut les der niers sacrements dès les premiers jours de la crise aigue ; et depuis toujours languissant, toujours souffrant, et étant mort sans agonie, il ne put les recevoir une seconde fois ; trois jours auparavant il avait fait ses dévotions dans la chapelle domestique où il communiait toutes les fois que son état le lui permettait. Il arriva sous-diacre en Ganada, et était du nombre des ONZE partis de la Suisse en même temps; ses grands talents promettaient un grand sujet.”

“M. Antoine Molin natif de Lyon, paroisse de St. Nizier.

Econôme du Séminaire, l'un des ONZE arrivés en 1794, mort le 21 7bre 1811, âgé de 55 ans."

" Il a donné et fait exécuter les plans....... ....du petit séminaire, et de la maison de campagne qui en dépend."

" M. Jean-Baptiste Chicoineau, natif d'Orléans, fut longtemps directeur des philosophes au séminaire de Lyon, rappelé à Paris il passa en Amérique au commencement de la révolution ; en 1796, il vint du séminaire de Baltimore à celui de Montréal. *Directeur du Petit Séminaire jusqu'en* 1807—Depuis 5 ans chapelain de l'hôpital général, il mourut sans maladie, d'une faiblesse de quelques minutes, le 28 février 1818, âgé de 80 ans 11 mois ; il ne put recevoir les derniers sacrements, il avait célébré le matin et remplit chez les sœurs les autres fonctions de son emploie ; il demeura découvert pendant tout le service ; bien des personnes ont demandé quelque chose de ce qui avait été à son usage. Il fut excellent sulpicien, excellent confrère, et jusqu'à son dernier soupir aussi actif que laborieux."

" M. Claude Rivière, natif de Rouanne en forest, diocèse de Lyon, l'un des ONZE arrivés en Canada en 1794 ; décédé la nuit du 11 juillet 1820, âgé d'environ 54 ans 9 mois ; quoique mort promptement d'une inflammation d'entrailles, il reçut tous les secours spirituels et fut enterré le 12 à cause des gdes chaleurs."

" Il était depuis 1794 *Professeur au Petit Séminaire*, emploi dont il s'acquitta toujours avec habileté."

" M. Jean-Baptiste Marchand, natif de Verchères, décédé le 14 avril 1825, âgé de 63 ans ; il avait été *Directeur du Petit Séminaire* dans l'ancien collége ; il se retira au détroit vers 1797 ; il y fut jusqu'à sa mort missionnaire curé de la paroisse de l'Assomption dépendante de Sandwich, district de l'ouest du haut Canada."

" M. Antoine Houdet natif de château-gontier en anjou—prêtre de St. Sulpice arriva au séminaire de Montréal en 1796 ou 1797."

"Il se fixa par inclination *au Petit Séminaire*, où il a *professé* malgré les infirmités de ses dernières années, entre autres sciences, *la Philosophie*, également habile et versé dans toutes, par sa grande application à cultiver les rares talents dont il était doué."

"Depuis la fin de 1825 il a eu en différents temps trois attaques d'apoplexie ; les secours de l'art l'ont tiré, mais faiblement des deux premières, dans lesquelles il avait reçu les sacrements, à la 3ème il est mort tout-à-coup, le 7 août 1826 dans sa soixante-deuxième année ; il a été enterré le samedi 10 du courant."

"M. Simon Boussin, originaire de la touraine, arriva laïque au Séminaire de Montréal en 1803, âgé d'environ 30 ans ; il reçut les SS. Ordres aussitôt après son arrivée, il fut employé qq (quelque) temps *au Petit Séminaire ;* puis à la paroisse de Montréal."

— M. Jacques-Guillaume Roque, *Sulpicien ;* né le 25 janvier 1761, danc le diocèse de Rhodez; ordonné le 24 sept. 1785 ; arrivé le 24 octobre 1796, 1er *directeur et économe* (en même temps) *du collége ou petit séminaire de Montréal*, de sept. 1806 à sept. 1827 ; mort le 3 mai 1840, à 79 ans, 3 mois et 8 jours. (1)

— M. Ignace-Raphaël Leclerc ; né à Québec, le 16 janvier 1767 ; ordonné à Montréal, le 31 jan. 1790 ; *professeur de Philosophie à Montréal* en 1790 ; premier curé de Saint-André de Lauzon, en 1794 ; curé de Saint-Laurent, de Montréal, du 14 oct. 1817 au 9 oct. 1826 ; mort à Montréal, le 18 mai 1833, à 67 ans.

— M. Antoine Sattin, *sulpicien ;* né le 18 février 1757, dans le diocèse de Lyon, paroisse de Saint-Nizier ; ordonné le 19 mars 1794 ; l'un des ONZE arrivés le 1er sept. 1794 ; (2) *professeur au collége de Montréal*, ou il décède le 23 juin 1836, à 69 ans. Il est l'auteur d'une vie de Madame d'Youville.

— M. Jean-Baptiste Thavenet, *sulpicien ;* ordonné le 11 avril 1769 ; l'un des ONZE arrivés le 1er sept. 1794 ; missionnaire au Lac des Deux-Montagnes ; *professeur au col-*

---

(1) Voyez MEILLEUR, *Mémorial de l'Education*, pp. 63 et 67.

(2) Etaient aussi de ce nombre : MM. Jean-Henri-Auguste Roux, mort le 7 avril 1831, à 71 ans ; Antheme Malard, mort le 23 nov. 1832, à 74 ans ; François-Joseph-Michel Humbert, mort le 3 février 1835, à 69 ans ; François-Marie Robin, mort, curé à l'Ile-aux-Coudres, le 28 février 1804, à 36 ans et demi ; Jean-Louis-Melchior Sauvage, mort le 6 sept. 1841, à 74 ans.

lége de Montréal; parti en oct. 1815 ; mort à Rome, le 16 déc. 1844, à 81 ans.

— M. John Richards-Jackson, *sulpicien;* né à Alexandrie, district de Virginie, E. U., le 21 février 1787; fils de Thomas Jackson et d'Ann Richards ; arrivé le 29 août 1807, ministre protestant ; abjuré le 31 oct. 1807 ; le 8 février 1809, l'évêque de Baltimore lui permet de recevoir la tonsure ; ordonné le 25 juillet 1813 ; agrégé au séminaire le 17 février 1817 ; *professeur au collége de Montréal;* directeur de la congrégation ; éconôme du séminaire, bibliothécaire ; va en France vers juillet 1826, à Rome en oct. 1826, revient le 1er août 1828 ; mort, à Montréal, du typhus, le 21 juillet 1849, à 60 ans.

— M. Claude Fay, *sulpicien;* né le 21 oct. 1792, à Rive-de-Gier, diocèse de Lyon ; ordonné le 27 juillet 1817 ; arrivé le 24 déc. 1823 ; *professeur de Méthode et de Belles-Lettres, au collége de Montréal* jusqu'en 1828 ; curé d'office de Notre Dame de Montréal, du 15 février 1830, au 2 nov. 1849 ; mort, le 9 janvier 1850, à 57 ans, 2 mois et 19 jours.

— M. Joseph Comte, *sulpicien;* né à Montréal, le 5 juin 1793 ; ordonné le 10 août 1817 ; *professeur de Belles-Lettres au collége de Montréal;* procureur du Séminaire jusqu'à sa mort, arrivée le 16 avril 1864, à 70 ans et 10 mois.

— M. Enéas McDonald, *professeur de Belles-Lettres et des Eléments latins pendant plus de 40 ans.*

— M. Germain-Joseph-Philippe Sery, *sulpicien;* né en 1793, à Bourgogne ; ordonné le 18 sept. 1818 ; arrivé le 1er août 1828; professeur en France dix ans ; puis *professeur de Rhétorique au collége de Montréal;* sorti de la compagnie de Saint-Sulpice, le 11 août 1840, et retourné en France.

— M. Joseph-Vincent Quiblier, *sulpicien*; né le 2 mai 1796, à Saint-Julien, Lyon; ordonné le 19 mars 1819 ; arrivé le 17 sept. 1825 ; *professeur de Philosophie et directeur du collége de Montréal,* de sept. 1827 au mois d'avril 1831 ; supérieur du Séminaire du 12 avril 1831 au 21 avril 1846 ; retourné en France en 1846 ; mort à Issy, près Paris, le 17 sept. 1852, à 56 ans, 3 mois et 23 jours.

— M. Jean-Claude Léonard-Baveux ; né le 6 nov. 1796, à Montier-en-Dié, Champagne, Haute-Marne, diocèse de

Langres ; ordonné le 30 mai 1828 ; arrivé le 1er août 1828 ; prêtre de Saint-Sulpice ; six ans, au Lac des Deux-Montagnes, de 1829 à 1834 ; *au collége de Montréal*, *deux ans et demi ;* à la paroisse, cinq ans ; entre au noviciat des pères oblats le 14 juillet 1842 ; mort le 21 nov. 1865, à 69 ans.

— M. John Larkin, né à Londres, Angleterre, le 2 fév. 1811 ; ordonné le 26 août 1827 ; *sulpicien* du 21 mars 1828 au 23 juillet 1840 ; vicaire à Montréal, *professeur de Philosophie au collége de Montréal ;* en 1840, se rend aux Etats-Unis pour entrer chez les Jésuites ; auteur d'une grammaire grecque.

— M. Félix Larkin, *frère du précédent ;* ordonné à Montréal, le 27 août 1837 ; vicaire à Montréal ; *professeur d'Anglais au collége de Montréal ;* en 1840, retourné en Europe.

— M. Sauveur-Romain Larré, *sulpicien :* né le 5 août 1803, à Ossès, diocèse de Bayonne ; arrivé le 1er août 1828 ; ordonné le 26 juillet 1829 ; *professeur de Rhétorique et économe au collége de Montréal ;* directeur des sœurs-grises pendant 14 ans, des frères pendant 4 ans ; économe du séminaire de 1847 à 1849 ; directeur de Toutes-Grâces depuis le 18 sept. 1853, à sa mort, 18 déc. 1860.

— M. Jean-Antoine-Sabin-Casimir Chalbos de la Felgère, *sulpicien ;* né le 27 déc. 1811, à Viviers ; ordonné le 20 mai 1837 ; arrivé le 7 nov. 1887 ; *professeur de Belles-Lettres et de Rhétorique au collége de Montréal ;* puis à la paroisse ; retourné en France le 4 janv. 1850 ; mort, à Paris, le 28 février 1863, à 52 ans.

— M. John-Joseph Connolly, *sulpicien ;* né en Irlande, le 8 de mars 1816 : ordonné à Montréal, le 1er juin 1844 ; *professeur d'Anglais au collége de Montréal* ; en 1860 se rend à Boston, pour y exercer le saint ministère, et meurt le 16 sept. 1863, à 47 ans.

— M. Luc Pellissier, *sulpicien ;* né à Sarmoëns, diocèse d'Annecy, Savoie, le 14 sept. 1816 ; ordonné le 24 octobre 1839 ; arrivé le 15 sept. 1848 ; *professeur de Versification au collége de Montréal ;* puis chapelain de Bonsecours et de Saint-Jacques ; curé de la nouvelle paroisse de Saint-Joseph de Montréal, du 25 nov. 1867 au 26 juillet 1870 ; directeur au Lac des Deux-Montagnes, oct. 1870 ; mort à Montréal, le 27 août 1871, à 55 ans.

— M. Michel-François-Hyacinthe Prévost, *sulpicien ;* né à Terrebonne, le 1er sept. 1822; ordonné le 1er juin 1846 ; *professeur de Méthode et de Versification au collége de Montréal ;* curé d'office de Notre-Dame de Montréal, du 1er oct. 1854 au 14 sept. 1864 ; mort le 14 sept. 1864, à 42 ans et 10 jours.

— M. Julien-Joseph Perrault, *sulpicien* ; né à Montréal, le 18 mai 1826 ; parti pour la solitude en 1847 ; ordonné le 22 déc. 1849 ; agrégé le 27 nov. 1850 ; *professeur de Syntaxe et d'Anglais au collége de Montréal*, de 1850 à 1853 ; chargé de la congrégation des hommes du mois d'octobre 1854 au mois d'octobre 1862 ; confesseur des frères de la doctrine chrétiene, de 1862 à sa mort arrivée le 2 août 1866, à Varennes, où il fut arrêté par la maladie ; inhumé à Montréal.

— M. J. A. Baile, *sulpicien*, *directeur*, *économe*, *professeur de Syntaxe*, *de Méthode*, *de Rhétorique et de Philosophie.*

— M. L. V. L. Villeneuve, *directeur*, *économe*, *professeur de Chimie et de Physique* 13 *ans et de Théologie*

— M. A. Nercam, *directeur*, *professeur de Philosophie.*

— M. P. P. Denis, *directeur*, *professeur de Versification, de Belles-Lettres et de Rhétorique.*

— M. C. O. Lenoir-Rolland, *directeur*,*professeur de Versification.*

ÉLÈVES DU COLLÉGE DE SAINT-RAPHAEL DE MONTRÉAL, 1773-1806. (1)

Sous M. Curatteau, 1773-1788.

PALMARE, 1774.

IN SCHOLA HUMANITATIS.

	Prix.	Acc.
Franciscus Papineau.....	4	
Petrus Amabilis de Bonne de Missecle...........	2	2
Antonius Malouin........		2
Joannes Godet...........		2
Ludovicus Bonnet.......	1	
Petrus Josephus Chevrefils.		2
Franciscus Poitra........		2
Ludovicus Gabriel LeNoir	1	1

(1) N'ayant pu nous procurer une liste complète de tous les élèves, nous ne donnerons ici que les noms de ceux qui ont obtenu des prix, ...t. etc., aux distributions annuelles. Nous conserverons l'ortho...he des noms qui se trouve sur le *Palmare*.

IN TERTIA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Petrus Lafond...........	1	1
Remiquis Gasnier.........	1	2
Josephus Deschenaux.....		2
Ludovicus Plessy.........	2	1
Petrus Panet............	2	
Laurentius Ducharme...	2	1
Henricus Gatien..........		2

IN QUARTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Mathœus Guillelmus Lorimier..................	1	
Hustachius (1) Beaubien.	1	2
Pet‹us Hubert............		1
Josephus Lemoine........	1	1
Petrus Josephus Ecuyer..	1	1
Carolus St. Ours.........		1
Petrus Josephus Dubois...		2
Ludovicus Olivier........	1	

IN QUINTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Ludovicus Jusseaume.....	1	
Franciscus Hamelin.......		1
Antonius (2) pan-est meru.		2
Eustachius Vassal.......		1
Petrus Mezières..........	1	
Franciscus Dubois.......	1	
Joan. Baptista Regaud....		1

IN SEXTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Laurentius Thècle.......	1	1
Spiritus Chenet...........		1
Ludovicus Carolus Foucher	1	2
Franciscus Brunet.......	1	
Josephus Ducondu.........		1

PALMARE, 1775.

IN RHETORICA.

	Prix.	Acc.
Antonius Malouin.......	3	
Joannes Godet..........	1	4
Petrus Amabilis de Bonne	2	3
Ludovicus Gabriel LeNoir.	1	4
Petrus Josephus Chevrefils	1	2
Antonius Janton.........	2	
Franciscus Poitra.........		2

IN TERTIA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Josephus Plessy, *minor*..	3	
Petrus Lafond..........	1	2
Petrus Hubert............		1
Laurentius Ducharme...	2	2
Ludovicus Olivier........		1
Henricus Gatien.........		2
Josephus Deschenaux.....		1
Petrus Josephus Ecuier..	1	
Mathæus Lorimier........		2
Remiguis Gasnier.......	1	
Eustachius Beaubien......		1

IN QUARTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Renatus Lanctot.........	1	1
Ludovicus Carolus Foucher	1	2
Stephanus Camane.......		2
Amabilis Prévost.........		1
Æneas McDonell.........	2	
Petrus Mezières..........	2	
Carolus St. Ours.........		2
Franciscus Josephus Legay.		1

IN QUINTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Bonaventura Alinot......	1	1
Emmanuel St. Hilaire...	2	1
Antonius Girouard.......		2
Joan. Baptista Cadot......		3
Spiritus Senet...........	1	
Joan. Bapt. Huet-Dulude.	1	
Ignatius Laronde Bourassa		1
Josephus Vignon..........		1

IN SEXTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Michaël Leclerc..........	2	
Franciscus Mackaye......		2
Petrus Villefranche.......		1
Seraphim Cherrier.......		1
Josephus Sicard..........		1
Joan. Bapt. Guillou......		1

(1) *Sic in antiquâ chartâ.*
(2) *Sic in chartâ veteri.*

PALMARE, 1776.

IN SCHOLA HUMANITATIS.

	Prix.	Acc.
Petrus Jos. Plessis, *minor*	1	1
Petrus Lafond..........	1	2
Mathæus Guil. de Lorimier	1	2
Remiguis Gagnier........		4
Laurentius Ducharme....	1	1
Henricus Gatien.........	2	1
Eustachius Bobien (1)...	1	2

IN TERTIA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Rochus Carolus St. Ours.	1	1
Ludovicus Carolus Foucher	1	3
Franciscus Gaillard......		2
Ludovicus Jusseaume....	1	1
Edmundus Henry.......	2	
Franciscus Brunet.......		3
Amabilis Prévost........		2
Æneas MagDonelle......	1	1
Laurentius Tècle........		1

IN QUINTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Bonaventura Alinot.....	1	
Em. Vidreguer St. Hylaire		2
Alexander MacDonelle...	1	1
Antonius Girouard......	1	2
Josephus Ducondu......	1	
Spiritus Chenet..........		1
Ignatius Bourassa.......		1
Joan. Bapt. Cadot......	1	
Jacobus MagDonelle.....		1
Augustinus Gingras......		1

IN SEXTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Michaël Leclerc.........	2	
Joan. Bapt. Guillon.....		1
Franciscus Mackaye.....		2
Ludovicus Thibeaudeau..	1	
Joannes Noël Beaubien de la Morandière		1
Joan. Bapt. Belair......		1

MIRMYDONES.

	Prix.	Acc.
Hugonus MagDonelle....	1	
Josephus Foureux.......	1	
Josephus Fran. Cazeneuve		1
Andreas Chamaillard.....		1

PALMARE, (13 août) 1777.

IN RHETORICA.

	Prix.	Acc.
Josephus Plessy.........	1	1
Mathæus Lorimier.........		5
Petrus Hubert...........		2
Petrus Panet............	2	2
Petrus Lafond...........	1	2
Laurentius Ducharme....	3	1
Petrus Amb. Gallet......	1	
Ludovicus Plessy........	1	1

IN TERTIA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Ludovicus Carolus Foucher	4	
Antonius Meru Panet....	1	3
Samuel Mackaye........	1	1
Franciscus Brunet........		1
Carolus St. Ours........	1	2
Paulus Ludovicus Andriaux Dusourdy.............		1
Ludovicus Amabilis Prévost		1
Laurentius Thècle........		1

IN QUARTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Bonaventura Alinot......	1	
Spiritus Chenette........	2	2
Joan. Bapt. Cadot......	1	2
Josephus Ducondu......	1	3
Emmanuel St. Hilaire...		3
Antonius Girouard......	2	1
Ludovicus Bénac.........		1

IN QUINTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Andreas Chamaillard....	2	1
Joannes Mackay........		1
Carolus Caron...........		3
Ludovicus Thibodeaux...	1	
Josephus Leclair........		2
Joannes Bernard........		1
Ludovicus Coyteux......	1	1
Bonaventura Panet......	1	
Josephus Bellerive........		1
Hipp. St. George........	1	

---

(1) *Sic in chartâ veteri.*

	Prix.	Acc.
Jacobus Beaudry........		1
Joannes Bleury..........		2
Basilius Campeau.......	1	
Franciscus Cazeneuve....	1	
Augustus Raimond......		1
Franciscus Labissonière..		1

IN SCHOLA MYRMIDONUM.

	Prix.	Acc.
Joannes Baptista Volage.	1	
Ignatius Leclair.........		1
Laurentius Fili..........	1	
Joan. Philippus Léprond.	1	
Ludovicus Hubert........		1
Stephanus St. Dizier....		1
Franciscus Benoit.......		1

PALMARE, (17 août) 1778.

IN TERTIA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Josephus Ducondu......	2	1
Joan. Bapt. Cadot......	1	3
Carolus Foucher.........		2
Paulus Landriau........		1
Franciscus Brunet.......	2	1
Spiritus Chenet.........		2
Laurentius Thècle........	1	1
Carolus St. Ours........	1	
Amabilis Prévost........		1

IN QUINTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Andreas Chamaillard....	2	1
Carolus Caron..........	1	1
Joan. Bapt. Belair......		1
Antonius Déforge.......		1
Ludovicus Thibaudeau...	1	1
Michaël Leclair.........		1
Joan. Lamonodière......		1
Natalis Bernard.........		2
Joan. Bapt. Desnoyers...	1	
Renatus Coyteux........		1

IN SEXTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Jacobus Beaudry........	1	2
Laurentius Fili.........		2
Joan. Bapt. Guillon.....	2	1
Franciscus Cazeneuve....	1	1
Franciscus Labissonière..	1	1
Franciscus Tison........		1

IN SEPTIMA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Josephus Portelance......	1	1
Jacobus Porlier.........		1
Petrus Marassé.........		1
Bartholomœas Dauphin..		1
Alexis Caron............	1	
Laurentius Archambault.	1	
Josephus Soupra........		1
Josephus Berthe.........		1

PALMARE, (16 août) 1779.

IN SCHOLA HUMANITATUM.

	Prix.	Acc.
Josephus Ducondu.......	1	
Spiritus Chenet.........	1	3
Amabilis Prévost........		1
Joan. Bapt. Cadotte.....	2	1
Antonius Girouard......	1	1
Laurentius Thècle.......		1
Franciscus Gaillard......		1
Carolus St. Ours........	1	1
Jacobus Baby..........		1
Franciscus Brunet.......	1	
Andreas Bernard........		1

IN QUARTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Ludovicus Defond.......	1	1
Joannes Mackaye.......	1	1
Ludovicus Laboissière...		1
Augustinus Raymond....		3
Carolus Caron..........	2	1
Josephus Bellerive.......	1	
Joannes Bernard........	1	
Joannes Lamonodière....		2
Michaël Leclair.........	1	2
Renatus Coyteux........	1	
Joan. Bapt. Desnoyers..		1
Joan. Bapt. Belair......	1	

IN SEXTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Jacobus Baudry.........	1	1
Ignatius Leclair.........		1
Jacobus Porlier.........		1
Josephus Portelance.....	1	3
Alexis Caron...........	2	
Franciscus Souligny.....	2	
Joannes Sabrevois.......	1	

	Prix.	Acc.
Franciscus Labissonière		1
Josephus Berthe		2
Augustinus Richer	1	
Josephus Dauphin		1
Antonius Landriaux		1
Stephanus St. Dizier		1

IN ULTIMA SCHOLA.

Medardus Lalumaudière	1	
Antonius Lafond	1	1
Franciscus Payet	1	1
Josephus Allard	1	1
Josephus Barbier		2
Hippolytus St. Germain		1
Joan. Bapt. Loiseau	1	

PALMARE, (16 août) 1780.

IN SCHOLA RHETORICES.

Josephus Ducondu	4	1
Antonius Girouard	1	3
Joan. Bapt. Cadot	3	1
Spiritus Chenet		2
Franciscus Gaillard		2
Ignatius Bourassa		1
Emmanuel St. Hilaire		2
Petrus Fiset	1	
Franciscus Brunet		1

IN TERTIA SCHOLA.

Joan. Bapt. Belair	1	1
Joan Bapt. Desnoyers	1	
Ludovicus Beaubien	1	
L. Michaël Defond		2
Michaël Leclair		2
Antonius Joliet	1	
Augustinus Raymond	1	
Renatus Coiteux	1	

IN QUINTA SCHOLA.

Ludovicus Portelance	2	1
Jacobus Baudry	1	1
Ignatius Leclair	1	2
Josephus Berthe	2	
Laurentius Fili		2
Franciscus Labissonière		2
Joannes Sabrevoye		2
Jacobus Porlier		1

IN SEPTIMA SCHOLA.

	Prix	Acc.
Josephus Allard	3	
Joannes Desaule		1
Josephus Barbier	2	1
Hyacinthus St. Germain		2
Antonius Lafond		1
Joannes Loiseau		2
Joan. Bapt. Laplaine		1
Carolus Fabre		1

IN ULTIMA SCHOLA.

Augustinus Chatellier	2	
Ignatius Souligny	1	
Gabriel Arsenault		1
Ludovicus Cazeneuve		1
Antonius Petrimoux		1

PALMARE, (16 août) 1781.

IN SCHOLA HUMANITATUM.

Carolus Caron	3	1
Antonius Joliet	1	3
Michaël Defond		1
Joan. Bapt. Bruguier	2	1
Ludovicus Thibodeau	2	1
Renatus Coiteux		2
Joan. Bapt. Desnoyers		2
Michael Leclair		1

IN QUARTA SCHOLA.

Ludovicus Portelance	2	2
Jacobus Porlier	1	2
Ignatius Leclair	2	2
Jacobus Baudry		1
Josephus Allard	1	
Franciscus Cazeneuve		1
Stephanus St. Dizier	2	1
Joannes Sabrevoye		2
Franciscus Labissonière		1

IN SEXTA SCHOLA.

Carolus Fabre	1	
Gabriel Arsenault	1	2
Joannes Desaules		1
Amabilis Dezery		1
Hyacinthus Lemaire	1	1
Ignatius Souligny	1	

	Prix.	Acc.
Joan. Bapt. Laplaine....	1	1
Gregorius Raimond.....		1
Michaël Amiot..........		1
Joan. Bapt. Loiseau....		1

IN ULTIMA SCHOLA.

Laurentius Archambault.	2	
Joannes Jones..........		2
Josephus Arel..........		1
Franciscus Coiteux......	1	1
Joan. Bapt. Duberger...		1
Antonius Lebeau........		1

Le *Palmare* de 1782 manque.

PALMARE, (16 août) 1783.

IN HUMANITATUM SCHOLA.

Jacobus Porlier.........	2	2
Ignatius Leclair.........	3	1
Ludovicus Roy..........	2	1
Stephanus St. Dizier....		3
Joannes Sabrevois......		1
Augustinus Richer......		1
Josephus Alfard.........		1

IN QUARTA SCHOLA.

Michaël Amiotte........	2	
Ludovicus Decoigne.....	1	
Hyacinthus Lemer......	3	
Basilius Campeau.......	1	2
Laurentius Archambault.		2
Basilius Durocher.......		1
Ignatius Souligny.......		2
Joan. Bapt. Duberger...		1
Joan Bapt. Loseau......	1	
Josephus Dorval.........		1

IN SEXTA SCHOLA.

Laurentius Sylvain......	1	
Hyeronimus Baizenne....	1	2
Jacobus Saveuse de Beaujeu..................	1	1

	Prix.	Acc.
Jacobus Arel...........		1
Enstachius Dumont......	1	
Josephus Gelinât........		1
Paschalis Tétrault.......		2
Joan. Bapt. Luineau....	1	
Michaël Curotte.........	1	
Henricus Mezière........		1

DE SECUNDO ORDINE.

Josephus Chevalier de Beaujeu..................	1	
Joannes Maria Mondelet..	1	2
Modestus Bourassa......	1	1
Antonius Dechamp......	1	1
Carolus Dubois..........		1
Petrus Weilbrenner.....		2
Joannes Lucas Jobert....	1	

IN OCTAVA SCHOLA.

Georgius Edreton........	3	
Michaël Vallée..........		2
Alexius Dubois..........		1
Carolus Lenoir..........	2	
Josephus Ducondu......		2
Joan. Bapt. Chicoigne....		1
Stephanus Dubois.......		1
Carolus Picard..........		1

IN ULTIMA SCHOLA.

Michaël Brunette........	2	
Ludovicus Colin.........		1
Dyonisius Vigé..........		2
Joan. Bapt. Curotte.....		1
Franciscus Deforge......	1	
Priscus Ferland.........		1
Joannes Bapt. Parent....		1

PALMARE (13 août) 1784.

IN SCHOLA RHETORICES.

Ignatius Leclair (1)......	3	2
Jacobus Porlier.........	3	1

(1) Ego subscriptus testor ignatium Leclerc primum præmium gallicâ amplificatione meruisse in scholâ Rhetorices factâ solemni præmiorum Distributione ipsis idibus augusti anno MDCCLXXXIV° in cujus rei fidem nomen meum hic scripsi et collegii sigillum apposui.

Curatteau, *Pter.*

	Prix.	Acc.
Jos. Barthol. Dauphin		2
Stephanus St. Dizier	1	3
Franc. Xav. Cazeneuve	1	2
Josephus Allard		1
Ludovicus Roy	1	2
Joannes Sabrevois		1

IN TERTIA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Ignatius Souligny	2	1
Laurentius Archambault.	3	
Joan. Bapt. Messayer		2
Basilius Durocher		3
Gabriel Arsenault		2
Gregorius Raymond	1	
Antonius Petrimoult		1

IN QUINTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Hyeronimus Raizenne	3	
Josephus Roy		2
Henricus Mezière	2	1
Jac. Saveuse de Beaujeu		2
Eustachius Dumont		1
Paschalis Tétrault		1
Franciscus Baby		1
Joannes Mondelet		1
Antonius Delard		1

IN SEPTIMA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Ludovicus Colin	1	1
Chevalier de Beaujeu		1
Michaël Brunette	1	1
Dyonisius Viger	1	1
Carolus Picard	1	1
Alexis Dubois		1
Priscus Ferland	1	1
Franciscus Déforge		1
Josephus Chicoine		1

IN ULTIMA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Renatus Labruère	1	
Carolus Chaboiller	1	
Petrus St. Germain		1
Joannes Baptista Caron		1
Augustinus Chaboiller		1

PALMARE, (16 août,) 1785.

IN SCHOLA HUMANITATUM.

	Prix.	Acc.
Joannes Baptista Hardy	1	1
Laurentius Archambault.	2	
Ignatius Souligny	1	1
Josephus Dorval		2
Gabriel Arsenault		2
Godefridus Durocher	1	1
Michaël Amiot		1
Amabilis Dezery	1	
Joannes Bapt. Laplaine		1

IN QUARTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Joan. Maria Mondelet	1	1
Hyeronimus Raizenne	3	
Antonius Délard	1	2
Henricus Mezières		3
Paschalis Tétrault		1
Joannes Bapt. Luineau	1	
Michaël Curot		1

IN SEXTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Michaël Brunet	1	1
Priscus Ferland	1	
Augustinus Chaboillé	1	1
Franciscus Desforges	1	1
Dionysius Viger		1
Ambrosius Sanguinet		1
Alexius Dubois		1

IN TERTIA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Antonius Leduc	1	
Petrus Toupin	1	
Jacobus Lartigue		2
Josephus Duplessis		2
Carolus Cazeau	1	1
Franciscus Bélaire	1	
Ludovicus Brunette		1
Godefridus Chauret		1

IN ULTIMA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Jacobus Roy	1	
Thomas Baron	1	
Amabilis Simard		1
Ludoricus Nollent		1
Josephus Hilaire		1

PALMARE, (16 août,) 1786.

IN SCHOLA RHETORICA.

	Prix.	Acc.
Michaël Amiot	1	1
Ignatius Souligny	3	
Joan. Bapt. Laplaine	1	1
Gabriel Assenault	1	3

	Prix.	Acc.
Amabilis Dezery	1	2
Laurentius Archambault	1	2
J. B. L'Hardy		3

IN TERTIA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Hieronymus Raizenne	2	1
Joan. Maria Mondelet	2	1
Augustinus Chaboillez	1	2
Jacobus de Beaujeu		1
Henricus Mezière	1	2
Antonius Délard		1
Michaël Brunet		1

IN QUINTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Carolus Cazeau	2	
Petrus Toupin	1	
Stephanus Dubois		1
Ludovicus Delaunay		1
Franciscus Bélaire		1
Priscus Ferland	1	
Ambrosius Sanguinet		1
Alexius Dubois		1
Joan. Bapt. Curot		1

IN SEPTIMA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Jacobus Lartigue	2	
Hart Logan	1	
Michaël Gausselin		1
Stephanus Guy		1
Ludovicus Huguet (Latour)		2
Godefridus Chaurette	1	
Thomas Baron		1

IN ULTIMA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Ludovicus Proulx	1	
Hippolytus Bouthillier	1	
Ludovicus Dumouchelle		1
Benjaminus Jobert		1
Ludovicus Bernard		1

PALMARE, (16 août,) 1787.

IN SCHOLA HUMANITATUM.

	Prix.	Acc.
Josephus-Michaël Brunet	1	1
Antonius Deschamps	3	1
Henricus Mezière		4
Augustinus Chaboillez		3
Hieronymus Raizenne	3	
Jac. Saveuse de Beaujeu		2
Joannes Maria Mondelet		1

IN QUARTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Stephanus Dubois	1	
Carolus Cazeau	1	3
Ludovicus Delaunay	1	1
Petrus Toupin	3	1
Alexius Dubois	1	
Ambrosius Sanguinet		2
Dionysius Benj. Viger		2
Priscus Ferland		2
J.-Bte. Lucas Jobert	1	

IN SEXTA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Stephanus Patenaude	1	1
Jacobus Lartigue	1	1
Medardus Pétrimoulx		2
Thomas Baron		2
Bernardus Pratte	1	
Godefridus Chaurette	1	
Theodorus Létang	1	1
Josephus Martin		2

IN SEPTIMA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Franciscus Farault	2	
Franciscus Renaud		1
Carolus Felix	1	1
Joannes Baptista Morin		2
Benjaminus Jobert		1

IN ULTIMA SCHOLA.

	Prix.	Acc.
Julianus Desrivière	1	
Josephus Gauthier		1
Ludovicus Sanguinet		2
Josephus Porlier		2
Joannes Baptista Charland	1	
Petrus Consigny		1
Petrus Coté		1

PALMARE, (13 août,) 1788.

IN SCHOLA RHETORICES.

	Prix.	Acc.
Henricus Mezière	1	3
Michael Brunet	2	3
Augustinus Chaboillez	2	3
Jac. Saveuse de Beaujeu		3
Antonius Deschamps	3	
Joannes Maria Mondelet		2
Hieronimus Raizenne		1
Paschalis Tétrault	1	

SOMMAIRE

DE LA QUATRIÈME LIVRAISON.

COLLÉGE DE MONTRÉAL.—*Suite*

(*A continuer*)

V

CINQUIÈME LIVRAISON DU SUPPLÉMENT.

ANNUAIRE

DE

VILLE-MARIE

ORIGINE, UTILITÉ ET PROGRÈS

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

SUPPLEMENT A L'ÉDITION DE 1864.



La croix est l'étendard de la civilisation,
CHATEAUBRIAND.

MONTRÉAL, MDCCCLXXIII.

C.-O. BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

Nos 237 et 239, Rue St-Paul.

IN SCHOLA ANGLA.

Alexis Maisonville.....	3	
Franciscus Drouin.....		2
Carolus de Boucherville		1
Josephus Cartier......	1	
Hippolytus Curot......	1	2
Eusebius Cartier......		1
Stephanus Provost....	1	
J. Bta. Dorion........		1
Benjamin Thierry.....		1

PALMARE, (13 août) 1792.

IN SCHOLA RHETORICES.

	Prix.	Acc.
Jacobus Lartigue......	2	2
Thomas Baron........	2	1
Ludov. Huguet (Latour)		4
Stephanus Guy.......		2
Januarius Leclalr.....		3
Theodorus Brunet.....	1	
Bernardus Pratte......	2	
Petrus Vallée.........	1	

IN TERTIA SCHOLA.

Josephus Porlier......	2	2
J. Bapt. Thabeau.....	1	1
Ignatius Raizenne.....	1	1
Jacobus Varin........		3
Ludovicus Sanguinet..	1	2
Franciscus Dumoulin..	1	
Alexander Serres......		1
Petrus Consigni.......	1	
Gulielmus Mayrand...		1
Josephus Borel........		1

IN QUINTA SCHOLA.

Ludovicus Demers....	1	1
Franciscus Massue....		1
Antonius Chaboiller...	2	1
Ignatius Dorval.......	1	2
Ludovicus Leduc......	1	
Franciscus Toupin....		1
Fleuricus Sauvage....	1	1
Hubertus Lacroix.....	1	

IN SEPTIMA SCHOLA.

Francis. Xav. Bender..	1	1
Josephus Vésina......	2	1
Laurentius Lemoine...	2	1
Petrus Fortin.........		1
Petrus Duperré.......		1
Ludovicus Hardy.....		1
Joan. Bapta. Bouvette..		2
Josephus Carmel......		1

IN ULTIMA SCHOLA.

Josephus Guy.........		2
Georgius Lepailleur....	1	1
Ludovicus Tribotte....		2
Carolus Beaulieu......		2
Joannes de Vienne.....		1

IN SCHOLA ANGLA.

Benjaminus Thierry...	2	1
Alexius Maisonville....	2	3
Franciscus Drouin.....		4
Josephus Cartier......	1	1
Joannes Amory.......	1	1
Patricius Smith.......		1
Nicolaus Hamilton....		1
Carolus de Boucherville		1
Joan. Bapta. Dorion..		1
Simon Andreas Meziere	1	
Hippolytus Curot......		1

IN SCHOLA GALLICA.

Alexius Borel.........	1	
Ludovicus Bruno......	1	1
Josephus Lafleur......	1	1
J. Bapta. Lacombe....		3
Ignatius Bertrand.....		1
Paschalis Trudelle.....		1
Carolus Giasson.......		1
Daniel Baby..........	1	
Antonius Thabeaux....		1

PALMARE, (13 août) 1793.

IN SCHOLA HUMANITATUM.

Alexander Serres......	1	1
Josephus Porlier......	1	2
Franciscus Frérault...		3

Jacobus Varin		1
Franciscus Dumoulin	1	2
Carolus Adam	2	
Ludovicus Sanguinet	1	1
Joseph Sénet	1	1
Petrus Consigni		1

IN QUARTA SCHOLA.

Ludovicus Demers	3	1
Ignatius Dorval	1	3
Fleuricus Sauvage		1
Gaspardus Massue	1	1
Antonius Chaboiller	1	2
Petrus Baby	1	1
Petrus Leduc		3

IN SEXTA SCHOLA.

Laurentius Lemoine	2	1
Bernardus Bender		1
Josephus Carmel	1	2
Renatus Boileau		2
Antonius Chenet	1	
Franciscus Bender	1	
Joseph Guy		1
J. Bapta. Vienne		1
J. Bapta. Connaissant	1	1

IN ULTIMA SCHOLA.

Nicolaüs Hamilton	2	
Franciscus Pigeon		2
Antonius Tabeau	1	1
Carolus Archambault		2
Petrus Lécuyer		1

IN SCHOLA ANGLA.

Nicolaüs Massue	1	1
Alexius Maisonville	2	1
Benjamin Thierry	1	2
Joan. Spearman	1	2
Carolus de Boucherville		1
Hippolytus Curot		1
Joannes Amory	1	1
Petrus de Boucherville		1
Willardas Wentzel		1
Joannes Dease		1
Eduardus Schieffeliu	1	
Henricus Schieffelin		1
Daniel Baby		1
Hyacinthus Delorme		1

IN SCHOLA GALLICA.

Joseph Biron		1
J. Bapta. Lefebvre	1	2
Ambrosius Mayer		3
Carolus Gaucher		1
J. Bapta. Richelieu		1
Michaël Aracointé		1
Henricus Coté	1	
J. Bapta. O'Sullivan		1

PALMARE, (13 août) 1794.

IN SCHOLA RHETORICES.

Joannes Bta. Tabeaux		
Alexander Serres	1	3
Jacobus Varin	1	1
Josephus Porlier	3	2
Petrus Consigni	2	2
Ludovicus Dumoulin	1	3
Carolus Brouillet	1	1
Josephus Senet		2
Ludovicus Sanguinet		1

IN TERTIA SCHOLA.

Ludovicus Demers	2	2
Franciscus Massue		2
Ignatius Dorval	2	2
Petrus Leduc	1	3
Petrus Baby	2	1
Fleuricus Sauvage		1
Hubertus Lacroix		1

IN QUINTA SCHOLA.

Renatus Boileau	1	1
Franciscus Bender		1
Antonius Tabeau		2
Franciscus Pigeon		1
Josephus Levasseur	2	
Gulielmus Dease	2	
J. Bapt. Bouvette		1
J. Bapt. Connaissant		2
Nicolaus Hamilton		1

IN SCHOLA ANGLA.

Nicolaus Massüe	2	
Josephus Cartier	2	1
Benjamin Thierry		2

Carolus de Boucherville		2
Petrus de Boucherville		2
Gulielmus Sheppard...	1	
Carolus Prévôt.......,		1
Joannes Dease.........	1	
Gulielmus Green......		1
Carolus Daly.........		1
Paulus Green.........		1
Joannes Spearman.....		1
Hyacinthus Delorme...		1
Eusebius Cartier......		1

IN SCHOLA GALLICA.

Regis Chaboillier......	1	1
Philippus Jolibois.....	1	1
Justianus Paradis.....	1	2
Franciscus Dufaux....		1
Antonius Bélair.......	1	

LE PALMARE de 1795 manque.

PALMARE, (13 août) 1796.

IN SCHOLIS LATINIS.

J. Bapta. Champlain..	1	1
Antonius Bouthillier...	2	
Franciscus Pigeon.....	1	1
Philippus Lecuyer.....		2
J. Bapta. Roupe......		1
Antonius Tabeau......		1

IN SEPTIMA SCHOLA.

Augustus Quesnel.....	1	
Carolus Racicot......	1	1
Petrus Gaulthier......	1	1
Ignatius Bertrand.....	1	
Olivarius St. Germain.		1
Ludovicus Baby.......		1
J. Bapta. O'Sullivan...	1	

IN SCHOLIS ANGLIS.

Petrus St. Germain...	1	2
Gulielmus Sheppard...	1	2
Gulielmus Flemming..	1	1
Franciscus Desautels..	1	1
Josephus M. Lamothe.	1	1
Jacobus Taylor.......		1
Carolus Daly.........	1	1
Gulielmus Radenhost..	1	
Carolus Giasson.......		1
J. Bapta. Connoly.....		1
Gulielmus Selby......		1
Joannes Bapta. Vienne.	1	
J. Bapta. Lefebvre....		1
Antonius Laselle......		1
Dominicus Lacroix....	1	
Franciscus Toupin....		1
Josephus Guy.........		1

IN 2â SCHOLA ANGLA.

Joannes Pickel........	1	1
Ludovicus Boisdoré...		2
Hyacinthus St. Germain		1
Jacobus Viger........		1
Ricardus Dillon.......	2	
Josephus Roy.........	2	
Gabriel Franchère.....		1
Gabriel Côté..........		1
Franciscus Dufau.....		1
Benjaminus Dubois....		1

IN SCHOLA GALLICA.

Franciscus Guindon....	1	
Dyonisius Louvières...	1	1
Amabilis Prévost......		2
Stephanus Moncel.....		2
Benjaminus Viger....	1	1
Ludovicus Laplante...	1	
Franciscus St. Germain		1
Theophilus Metier.....		1
Paulus Chevalier......		1

ELÈVES SOUS M. CHICOINEAU, DIRECTEUR, 1796-1806.

PALMARE, (13 août) 1797 (1)

IN PRIMA LATINITATIS SCHOLA.

oan. Bapta. Champlain		3
ntonius Bouthillier...		2
ranciscus Pigeon.....	1	1
arolus Archambault..		1

IN SECUNDA LATINITATIS SCHOLA.

gnatius Bertrand.....	3	1
livarius St. Germain.	1	1
arolus Racicot.......		1
. Augustus Quesnel..		1
oannes O'Sullivan....		1

IN ULTIMA LATINITATIS SCHOLA.

heophilus Le May....	2	
ranciscus Guindon...	1	2
udovicus Sarault....		3
Iippolytus Gauthier...	1	
Henricus Ogden......	1	1
Ludovicus Viger......	1	
Gulielmus Leguerrier..		1

IN PRIMA SCHOLA GALLICA.

Augustinus Dumouchel	1	2
J. Bapta. Dezery......	1	1
Augustinus Berthelet..	1	3
Hyacinthus St. Cyr...	1	
Leo Panet............		1
Petrus Dubreuil.......		1

IN SECUNDA SCHOLA GALLICA.

Josephus Chevalier....	1	
J. Onesimus Leprohon.		1
Eduardus Leprohon....		1

IN SCHOLA ANGLA.

(Docente D. Berguin.)

Gulielmus Fleming....	2	3
Carolus Daly..........	1	3
Lazarus Hays.........	1	1
Jacobus Stephenson....	1	1
Franciscus Désautel...	1	
Josephus Lamothe.....	1	1
Alexius Serindac......		3
Carolus Giasson.......		2
Amabilis Chaboiller...	1	
Theophilus Thierry...		1
Michaël Aracouanti....		2
D.... delisle.........		1
Jacobus Molloy.......		2
Solomon Mittleburger..	1	
Jacobus Fleming......		1
Olivarius Weit.......	1	
Epaphroditus Weit....		1
Ludovicus Gauthier....		1

IN SCHOLA ANGLA.

(Docente D. Molloy.)

Richardus Dillon......	1	
Joan. Bapta. Pickle...	1	2
Hyacinthus St. Germain	1	1
Gabriel Franchère.....	1	1
Gabriel Côté..........	1	1
Antonius Griset.......		1
Benjaminus Dubois....		1
Josephus Namur......	1	
Jacobus Viger........		1
Ludovicus Routel.....	1	

PALMARE, (13 août) 1798.

IN RHETORICA.

J. Bapta. Champlain..	3	
Petrus Ant. Tabeau...	1	
F. Xaverius Pigeon...	1	1
Carolus Boucherville..	1	1
Amabilis Duchaine.....		1
Joan. Ant. Bouthillier		1

IN SYNTAXIS SCHOLA.

Augustus Quesnel.....	3	
Theophilus Delorme...	2	

(1) L'original de ce *Palmare* est le plus ancien qui soit écrit de la main de M. Houdet.

Gulielmus Le Guerrier.		1
Ludovicus Viger......	1	2
Ludovicus Sarault....		1

IN ELEMENTORUM SCHOLA.

Audreas Jobin.........	1	
Joannes Richelieu.....	1	
Thomas Boucherville..	1	
Benjaminus Viger.....	1	

IN SCHOLA GALLICA.

Nicolaüs Dufrêne.....	2	
Hu. Heney...........	1	
Joannes Bapta. Le Noir		1
Carolus La Montagne..	1	1
Joan. Bapta. Davluy..		1
Laurentius Durocher..		1
Josephus Berlinguet...	1	
Josephus Leprohon....		1
Bonaventura La Vallée.		1

IN SCHOLA ANGLA.

(Di. Berghin.)

Gulielmus Fleming....	1	2
Alexius Serindac......	1	
Theophilus Thiery.....		2
Gulielmus Radenhurst.	1	
Francisc. Archambault	1	1
Amabilis Archambault.		1
Gulielmus Connoly....	1	
Gulielmus Wallace....		1
Jacobus Robinson.....	1	
Joan. Bapta. Guillon..		1
Reg. Chaboiller......	1	1
Ludovicus Gauthier...		1
Julius Quesnel........	1	1
Joannes Turner.......		1
Gulielmus Lorimier...	1	1
Benjaminus Dubois....		2
Jacobus Molloy.......		1
Josephus Deseve......	1	
Olivàrius Weist.......	1	
Josephus Perrault.....		1
—— Macdonell.......		1

IN SCHOLA ANGLA.

(Di. Molloy.)

Joannes Pickle........	2	1
Gabriel Frauchère.....	2	2
Carolus Routelle......	2	1
Ludovicus Routelle....		2
Casimir Truteau......		1
Samuel Hughes.......		1
Thomas Bedouin......	1	1
Petrus Roy...........	1	1
Joannes Reeves.......		1
Nicolaus Boissy.......		1
Gulielmus Reeves.....	1	
Antonius Papineau....		1
Gabriel Côté..........		2
Gulielmus Dalton.....	1	

PALMARE, (13 août) 1799.

IN METHODI SCHOLA.

Augustus Quesnel.....	3	
Gulielmus Le Guerrier.	1	
Theophilus Delorme...	1	1
Ludovicus Cadieux....	1	1
Ludovicus Viger......	1	
Ludovicus Roy.........		1

IN ELEMENTORUM SCHOLA.

Olivarius Gadbois.....	3	1
Laurentius Ducharme..	1	
Jacobus Viger........		1
Joan Bapta. St.Germain		2
Joan. Bapta. Paquien.		2
Ludovicus Boisdoré...		1
Augustinus Berthelet..		1
Thomas de Boucherville	1	1
Benjaminus Viger.....	1	1
Andreas Jobin........		2
Ignatius Macdonald...	1	2

IN SCHOLA GALLICA.

Nicolaüs Dnfrêne.....	1	
Philippus Bougie......	1	1
Ludovicus Moreau.....		1
Joan. Bapta.La Violette		1
Franciscus Nadeau....	1	
Petrus Mignot........		1

Godefroi de Tonnancourt	1	
Petrus L'Evêque......		1
Gabriel Côté..........	1	1
Josephus Godder......		1
Laurentius Du Rocher.	1	
Moyses Raymond......	1	
Josephus Berlinguet...		1

IN SCHOLA ANGLA.

(Di. Berghin.)

Gulielmus Fleming....	3	
Carolus Daly..........	1	2
Jacobus Molloy.......	1	1
Joannes Richelieu.....		3
Thomas Seers........	1	1
Jacobus Macdonald....		1
Alanus Macdonald.....		1
Guillelmus Hall.......		1
Fredericus Gœdicke...	2	
Joannes Turner.......		1
Epaphroditus Weit....		1
Henricus D. Laparre..	1	1
Petrus Besse.........	1	
Guillelmus Reeves.....		1
Hugo Henry..........		1
Narcissus Roy........		1
Jacobus Fleming......		1
Joannes Pickle........		1
Carolus Routelle......	1	
Jnlius Quesnel........	1	1
Joannes Gordon.......		1
Casimir Trudeau......		1
Christophorus Desselles	1	1
Antonius Cartier......		1
Joannes Bapta. Nolin..	1	
Ludovicus J. Massue..	1	
Eduardus Lacroix.....	1	
Leo Panet.............		1
Paulus Ducharme.....	1	
Guillelmus Wallace...		1

IN SCHOLA ANGLA.

(Di. O'Donohue.)

Joannes Burk........	1	
Petrus Roy...........		2
Joannes Desautel......	1	
Joannes Montpeson...		1
Antonius St. Germain.	1	
Toussaint Cavalier....	1	
Joannes Bapta. Lafleur		1

PALMARE, (17 août) 1800.

IN HUMANITATUM SCHOLA.

Augustus Quesnel.....	3	1
Ludovicus Cadieux....	2	1
Guillelmus Le Guerrier.		2
Ludovicus Viger......	2	1
Ludovicus Roy.......		1

IN SYNTAXIS SCHOLA.

Olivarius Gadbois.....	3	
Laurentius Ducharme..	1	1
Domin. Hypp. de St. Aulaire...........	1	1
Ignatius MacDonald...	1	1
Jacobus Viger........		2
Thomas Bedouin......		1
Guillelmus Selby......		1
Andreas Jobin........		1

IN ELEMENTORUM SCHOLA.

Petrus Mignot........	2	1
Carolus Routelle......	2	1
Petrus Noyelle........		2
Alexius Bourrez.......	1	1
Hugo Heney..........		1
Moyses Raymond.....	1	
Nicolaus Dufresne.....		1
Petrus Viaut.........		1

IN SCHOLA ANGLA.

Joan. Bapt. Nolin....	1	
Jacobus Molloy.......	1	1
Theophilus Thyerry....	1	2
Christophorus Desselles		1
Casimirus Trudeau....	2	1
Ludovicus Routelle....	1	
Ludovicus Sarault.....	1	1
Henricus Laparre.....		1
Petrus Besse..........		1
Jac. Antonius Cartier.		2
Jacobus Fleming......	2	2

Allanus MacDonald....	1	2
Gabriel Côté..........	1	1
Norbertus Vignault....		2
Franciscus Grant.....	2	1
Henricus Hybart......	1	
Guillelmus Seers......		2
Ignatius Macdonald...		2
Ludovicus Maccoy.....		1
Joannes Gordon.......		2
Joannes Bapt. Guillon.		2
Joannes Turner.......	1	1
Franciscus Liemont...		1
Alexander McEnnis....	1	
Eduardus Cartwright.		2
Augustinus Cartier....	1	1
Petrus Chicoine.......		1
Franciscus Trudeau...	1	
Joannes Bapta. Roy....		1
Ludov. Huguet-Latour		1
Ricardus McEnnis.....		1
Franciscus Desautel...		1
Julianus Perreau......	1	
Eduardus Lacroix.....		1
Andreas Baron........		1
Fredericus Lehn.......		1
Ludovicus Berlinguette.		1
Guillelmus Nolin......		1
Joannes Hertel........		1

IN SCHOLA GALLICA.

Petrus L'Evêque......	1	
Jacobus MacDonald...	1	
Banaventura LaVallée.		2
Franciscus Sauvage...		1
Eduardus Leprohon...	1	
Joannes Bapt. Develui.	1	1
Bernardus Lachapelle..	1	
Carolus Boete........		1
Albertus Bender.......		1
Onesimus Leprohon...	1	

PALMARE, (13 août) 1801.

IN RHETORICA.

Augustus Quesnel.....	3	
Ludovicus Viger.......	2	
Ludovicus Cadieux....		1

IN SCHOLA METHODI.

Oliv. Vandandaigle...	1	1
Ignatius Macdonald....	3	
Thomas Bedouin......		2
Joannes Bapt. Paquien		1
Laurentius Ducharme..		1
J. Bta. St. Germain..		2
Dom. Hyppol. de St. Aulaire............	1	
Jacobus Viger........		1
Guillelmus Selby......		1

IN SCHOLA SYNTAXIS.

Carolus Routelle......	1	
Alexius Bourez.........	1	
Michaël Bibeau........	3	1
Petrus Migneau.......		3
Nicolaüs Dufresne.....		1
Ludovicus Massuë....	2	
Hugo Heney..........		1
Ludovicus Willcoks...	1	

IN SCHOLA ELEMENTORUM.

Ludovicus Grégoire....	1	1
Joa. Maria Laventure.	2	
Petrus Besse.........		1
Augustinus Dumouchel	1	1
Hugo Fraser..........	1	
Philippus Baugis......		1

IN SCHOLA ANGLICA.

Jacobus Molloy........	2	1
Jacobus Cartier.......	1	1
Casimirus Trudeau....		1
Carolus Lamontagne...	1	
Augustinus Cartier...	2	1
Guillelmus Seer.......		1
Petrus L'Evêque......	1	1
Norbertus Vigneau....	1	
Alexander McEnnis....	1	
Joannes Gordon.......		2
Josephus Joubert......	1	2
Medardus Bruguier....		1
Eustachius Maccoy....		1
Eduardus Vincelette...	1	
Ricardus McEnnis.....	1	1

Josephus Desautels		1
Jacobus Muir	1	1
Joannes Reeves	1	
Joannes Bapt. Roy	1	
Josephus Berlinguet		1
Benjaminus Varin	1	
Franciscus Trudeau	1	1
Franciscus Tardie		1
Joannes Bapt. Lafleur		1
Franciscus Tison	1	
Ludovicus Maccoy		1
Olivarius Lapensée		1
Joan. Bapt. L'Arche	1	
Guillelmus Nolin		1
Joan. Bapt. Sanson	1	
Hyppolitus Roy		1
Eduardus Sterns		1

IN SCHOLA GALLICA.

Joan. Bapt. Goyet	1	
Paulus Archambault	1	
Joan. Bapt. LaRose	1	1
Petrus Bélan		1
Gabriël LaMontagne	1	
Josephus Lenoir		2
Joan. Bapt. Noreau		2
Joan. Fran. Bouthilier	1	
Tussanus Pelletier		1
Augustinus Tollac	1	

PALMARE, (12 août,) 1802.

IN SCHOLA HUMANISTARUM.

Ignatius McDonel	2	2
Andreas Jobin	1	
Thomas Bedouin	2	
Jacobus Viger	1	2
Ludovicus Cadieux	1	1

IN SCHOLA METHODI

Michael Bibeau	3	1
Carolus Routelle	1	1
Nicolaüs Dufresne	1	1
Petrus Migneau	1	2
Hugo Heney	1	
Joannes Raymond		1

IN ELEMENTORUM SCHOLA.

Hugo Fraser	3	1
Joan. Bapt. Davuly	1	1
Augustinus Dumouchel	R	
Nicolaüs Power		1
Joan. Bapt. Laventure		2
Onesimus Leprohon		1
Petrus Lanctot		1
Casimirus Trudeau		1
Ludovicus Noreau	1	
Petrus Bibeau		1
Dominicus Rollin		1

IN SCHOLA ANGLICA.

Josephus Berlinguette	2	
Petrus Besse	1	1
Augustinus Cartier	1	1
Alexander McEnnis	2	1
Stephanus Roy	1	1
Guillelmus Roëves	1	2
Franciscus Nadeau	1	1
Richardus McEnnis		3
Josephus Jobert		3
Timotheus Franchère	1	1
Petrus Clement	1	1
Josephus Millet		1
Josephus Beaulieu	1	
Guillelmus Murry	1	1
Olivarius Lapensée		1
Georgius Gordon	1	
Georgius Don		1
Zephirinus Kimbert	1	1
Jacobus Larue		1
Narcissus Roy		1
Franciscus Tison		1
Josephus Desautel		1
Narcissus Sarault		1
Medardus Hervieux		1
Ludovicus Barsalou		1
Flavianus Roy		1
Joannes Bapt. Roy	1	
Joan. Bapt. Barsalou		1
Guillelmus Clark	1	
Hippolitus Tardy		1
Samuel White		1
Flavianus Tison		1

Eduardus Kenderson	1	
Josephus White		1
Andreas Trudeau	1	
Arturius Kenderson		1
Joan. Bapt. Sanson	1	
Joan. Bapt. Beaulieu		1
Jacobus Bacelot		1
Joannes Hertel	1	
Josephus Duplessis		1
Joannes Wallace		1

IN SCHOLA GALLICA.

Jacobus Odelin	1	
Michaël Dufresne	1	
Joannes Bapt. Smit		2
Gabriel Lamontagne	1	1
Alexius Launaie	1	
Ambrosius Delisle	1	
Alexander Fraser	1	
Joan. Bapt. St. Vincent		1
Ludovicus Varin		1
Joannes Bapta. Noreau	1	1
Augustinus Tollac	1	1

PALMARE, (12 août,) 1803.

IN HUMANITATUM SCHOLA.

Michaël Bibeau	2	1
Ignatius MacDonald	1	1
Ludovicus Cadieux		4
Andreas Jobin	1	
Joan. Bapt. Paquien	1	1
Petrus Noyelle		1
Hugo Heney		2
Petrus Viaut		1
Michaël O'Sullivan	2	
Thomas Bedouin		1
Petrus Migneau		1
Carolus Routelle		1

IN SYNTAXIS SCHOLA.

Nicolaüs Power	1	3
August. Dumouchelle.	1	3
Joan. Bapt. Laventure.	1	1
Josephus O. Leprohon.	2	
Casimirus Trudeau	1	1
Joan. Bapt. Develuy		2
Petrus Bibeau	1	1
Renatus Jos. Kimbert		2
Dominicus Rollin		1
Josephus Brazeau		1

IN ELEMENTORUM SCHOLA.

Benjaminus Varin	2	1
Carolus Ducharme	1	2
Jacobus Odelin	1	
Josephus Belleville	1	1
Tussinus Pelletier	1	1

DANS L'ECOLE ANGLAISE.

Joseph Berlinguet	1	
Guillaume Hall	1	2
Richard Macgennis	1	1
Guillaume Reeves	1	1
Joseph Jobert		1
Jean-Bte. Laviolette	1	1
Guillaume Murray	1	2
Jean-Bapte. Noreau		1
Jean-Bapte. Lafleur		2
Augustin Tollac	1	
Joseph Lemoine		1
Julien Perreau		2
Michel Dufresne		1
Fleuri Tison		1
Guillaume Clarke		1
Adrien Dow	1	
Jean-Bte. Perreau		1
Jean Wallace		1
Jean Hertel		1
David Flynn	1	
George Gordon		1
Louis Franchère		1
Edouard Cartier		2
Edouard Henderson	1	
Joachin L'Ecuyer		1
André Cartier		1
Jacques Larue	1	

DANS L'ÉCOLE FRANÇAISE

André Tétro	1	
Louis Verdon	1	
Hilaire Joubert		2
Charles Brouillet		1
Pierre Bélard	1	
Pierre Guerrier	1	

Pierre Dabin.........		1
Pierre Piché..........	1	
Jean Bte. Champaux...	1	
Hubert Desmarteaux...		1
Paul Daveluy.........		1
Joseph Hardy.........		1

PALMARE, (14 août,) 1804.

IN RHETORICA.

Michaël Bibeau.......	2	3
Michaël O'Sullivan....	3	2
Ludovicus Cadieux....	2	4
Ignatius McDonald....	2	2
Ludovicus Routelle....		3
Joan Bapt. Paquien...	1	
Thomas Bedouin......		1
J. Bapt. St. Germain..	1	

IN SCHOLA METHODI.

Joa. Maria Laventure .	3	2
Joa. Bapt. Guillon....	1	1
Joa. Bapt. Daveluy....		1
Petrus Bibeau.........	1	1
Dominicus Rollin......		2
Renatus Kimber......		4
Josephus Brazeau.....	1	
Casimirus Trudeau....		2
Onesimus Leprohon...		1
Paulus Archambault...		1
Ludovicus Brodeur....	1	

IN SCHOLA ELEMENTORUM.

Ludovicus Demers.....	2	2
Carolus Ducharme.....	1	1
Ludovicus Binet.......	1	
Jacobus Odelin.......		1
Benjaminus Varin.....		1
Stephanus Desautel....		1
Carolus Pasteur.......	1	
Antonius Duranceau...	1	1
Carolus Brouillet......	1	1
Alexis Dorval.........		1
Henricus Praate......		1
Joannes McDonald.....	1	

DANS L'ÉCOLE ANGLAISE.

Guillaume Murray.....	1	1
Richard Magenis......	3	
Guillaume Roëves.....	1	1
Edouard Leprohon....		2
Gabriel Lamontagne...	1	1
Henry Tison..........		1
Etienne L'Eveillé......		1
Narcisse Leclair.......		1
Edouard Kenderson...	1	
Jean-Bte. Franchère...		2
Louis Franchère......		1
Jacques Roy..........		1
Hypolite Tardy........	1	1
Charles Smallwood....		1
Jean Hertel..........		1
Robert Magenis.......	2	
Benjamin Bertellette...	1	
Guillaume Belcher....		1
François Roy.........		1
Julien Perrault.......	1	
Jean Larkin..........		1
Fleury Roy...........		1

DANS L'ÉCOLE FRANÇAISE.

Pierre Dumoulin......	1	1
Pierre Bédard.........	1	
Edouard Davuly......	1	1
Louis Varin..........		1
Toussaint Brunel......		1
Isidore Poirier........	1	
Joseph Mathieu.......	1	
Gelin-Biron...........		1
Benjamin Connoissant.		1
Jos. Lamontagne.....	1	
Louis Désautel........	1	
Bernard L'Eprohon....		1
Hypolite Roi.........		1
Joseph Hamel.........		1
Jean-Bte. Champaux...		1

PALMARE (14 août,) 1805.

IN SCHOLA HUMANITATUM LIMINE.

Joannes M. Laventure..	3	1
Renatus Jos. Kimbert..	1	1
Ludovicus Brodeur....	1	
Casimirus Trudeau....		2
Nicolaüs Power.......		3
Joannes Bapta. Guillon		2
Georg. Ludov. Pasteur	1	
Dominicus Rollin.....		1

IN SCHOLA SYNTAXIS.

Franciscus Xav. Demers	2	1
Carolus Ducharme....	1	2
J. Lud. Odelin, (minor)	1	2
Carolus Brouillet......	1	
Antonius Duranceau...		3
Jacobus Odelin, major.	1	
Benjaminus Varin......		1
Ludovicus Praate.....		1

IN SCHOLA ELEMENTORUM.

Honoratus Enau.......	3	
Eduardus Leprohon....		1
Josephus Le Comte....	2	2
Franciscus Roy.......	1	
Albert Kinsley........		2
—— Barbeau.........		1
Howard Tillotson.....		1

PALMARE, (14 août) 1806.

IN SCHOLA HUMANITATUM.

Joan. Maria Laventure.	4	
Dominicus Rollin......	2	3
Jos. Onesi. Leprohon..	1	2
Joannes Bapta. Larose.		4
Joannes Bapta. Guillon	1	2
Ludovicus Norau......	1	

IN SCHOLA METHODI.

Franciscus X. Demers.	3	1
Carolus Ducharme....	1	1
Jacobus Odelin.......	1	2
Joannes Lud. Odelin..		2
Ludovicus Binet.......		1
Andreas Truteau......		1
Antonius Duranceau...	1	
Ludovicus Praate.....		1
Michel Dufresne.......	1	

IN SCHOLA SYNTAXIS.

Honoratus Henault....	2	2
Franciscus Roy.......	2	2
Josephus Lecompte....	1	2
Joannes Bapta Portugais	2	1
Joannes Barbault.....		1

IN SCHOLA ELEMENTORUM.

Amabilis Montigni....	7	1
Josephus Molle.......	1	2
Paulus Lucier........	1	1
Maurice Basinet......		1
Nicolas Latrimouille...		2
Antonius Gagnier.....	1	
Eduard. Larose.......	1	
Petrus Paulus Lacroix.		1

DANS L'ÉCOLE ANGLAISE.

Théophile Biffre......	1	
Jacques Mittleburger..	3	
André Lafleur........		1
Hyppolite Laforce.....		1
Giles Biron...........	1	
Louis Franchère......		2
Pierre Garnier........		1
Louis Varin..........		1
Toussaint Brunelle....	1	
François Vincent......		1
Benjamin Franchère...		1
Arthur Kenderson.....	1	3
Jean-Bte. Hertel......	1	2
Christin Deeze........		1
Benjamin Berthelette..	1	
Henry Conneloi.......	1	2
Louis Dulompré.......		1
Charles Desève.......	1	
Jean-Bte. Donegani....		1
Auguste Chandonnet...		1
Jean-Bte. Levesque....	1	
Pierre Fisette.........		1
Pierre Béland.........		1
Pierre Dumoulin......		1
Edouard Kenderson....	1	
Jean-Bte. Champoux...	1	
Michel Lepailleur......		1
Amable Dorval........		1

DANS L'ÉCOLE FRANÇAISE.

Julien Perreault.......	2	
Guillaume Wacher.....	2	
Toussaint Guillon.....		3
Paul Hamel..........		1
Hypolyte Sarault......	1	1
Xavier Leproon.......		1
Louis Partenais.......	1	

COMPLIMENT.

Après la distribution des prix en 1806. (1)

Vous venez d'écouter nos faibles essais ; vous venez de nous applaudir, de nous couronner. Nos cœurs sont pénétrés de la plus vive reconnaissance pour tant de bienfaits. S'il est digne des savans d'encourager les talens naissans de la jeunesse ; il est du devoir de la jeunesse d'apprécier et de sentir les bontés des savans qui daignent descendre jusqu'à elle. Oh ! Si ce jour où nous avons obtenu vos suffrages, si ce beau jour pouvait être éternel ! Si la mémoire de vos applaudissements pouvait durer toujours ! Si vos éloges pouvaient être gravés sur le bronze et sur la pierre !

Chers amis, compagnons d'études, nos souhaits sont heureusement accomplis. Il me semble entendre dans les âges à venir nos neveux se dire à leurs enfans en leur montrant ce nouveau temple d'Apollon : Vous voyez ce vaste et imposant édifice qui semble par sa beauté attirer les regards et défier les siècles par sa solidité ; et bien ! nos ayeux furent les premiers couronnés en ce lieu ; les premiers lauriers, qui y furent distribués, furent par nos pères, et ce fut pour eux que pour la première fois ces voutes augustes retentirent de bruyans applaudissemens. C'est ainsi, Messieurs, que ce noble séjour des sciences et des arts ne parait devoir traverser les siècles que pour être un monument éternel de notre gloire et de nos bienfaits.

M. HOUDET, *professeur.*

COMPLIMENT DE M. CASIMIR TRUTEAU. (2)

25 juillet, an 1807.

Si dans le cours heureux de nos jours florissants,
Nous avons cultivé quelques faibles talents,
Quel bonheur pour nous tous d'en pouvoir faire usage
Pour louer la vertu d'un maître toujours sage.

(1) C'était la première année qu'on faisait la classe au nouveau collége, rue du collége.

(2) Frère de M. le Vicaire Général Truteau.

Dans nos cœurs il nourrit la douce piété,
La vérité, la foi, l'aimable chasteté,
Cet amour bienfaisant qu'on doit à son semblable,
Cette noble candeur, cette douceur affable
Qui doivent distinguer, du reste des humains,
Les enfants du Seigneur et les parfaits chrétiens.
Loin d'ici, volupté, que tout chrétien déteste ;
Versez en d'autres lieux votre poison funeste ;
Ne nous étalez point votre charme empesté,
C'est ici le séjour, l'asile respecté,
De l'aimable repos et de notre innocence,
Un maître vigilant veille sur notre enfance ;
Quelle reconnaissance, en ce jour glorieux,
Ne lui devons-nous pas pour ses soins généreux !
Il veut, chers compagnons, former notre jeunesse,
Chaque jour, il nous montre une aimable tendresse :
Très digne successeur d'un père regretté
Il a su s'attacher nos cœurs par sa bonté.
Il sait nous faire aimer la vertu, la justice,
Il sait nous inspirer la haine pour le vice,
Réjouissons-nous donc, célébrons ce grand jour,
Publions ses bienfaits, montrons-lui notre amour.
Puisse le juste Ciel conserver une vie
Qui cultive avec soin cette troupe chérie,
Et que l'astre des jours disparaisse à nos yeux
S'il nous faut oublier ses bienfaits précieux.

COMPLIMENT DE M. J. B. DAVELUY.

Aimable Père,

Depuis longtemps nous admirons vos vertus et les tendres soins que vous prenez de notre éducation, depuis longtemps aussi nous souhaitons vous témoigner et notre amour et notre reconnaissance ; il est donc enfin arrivé le jour si désiré ; mais nos voix sont trop faibles pour exprimer ce que nous sentons ; de quel ardent amour votre cœur est embrasé pour notre avancement dans la ferveur et dans la piété ! A quels travaux vous vous livrez pour procurer le bonheur de vos enfants ! Que vous vous trouveriez heureux si tant de peines et de sueurs se trouvaicnt récompensées par le succès ! Puisse le Ciel accomplir nos vœux, et seconder le désir ardent que nous avons de profiter de vos leçons

et de marcher sur vos traces! Daignez, tendre Père, daignez accepter ces fleurs, comme l'hommage de nos cœurs et le gage de la promesse que nous faisons de mettre à profit les préceptes de sagesse et de sainteté que vous ne cessez de nous donner.

COMPLIMENTS A M. JACQUES ROQUE, AU JOUR DE SA FÊTE,

25 juillet 1808.

CHANSON.

SUR L'AIR : *Célébrons tous d'une voix...*

Que les échos de ces lieux
Retentissent de chants d'allégresse
De nos jours le plus heureux
Vient enfin de briller à nos yeux. (*fin*)

Réunissons nos voix et nos cœurs,
Faisons éclater notre tendresse :
Ainsi, couronnons de fleurs,
Celui qui souvent sécha nos pleurs.
Que les échos, etc,.....

Tout nous invite aux plaisirs,
Tout ici parle au cœur de l'enfance,
Tout nous invite aux plaisirs,
Tout enfin sourit à nos désirs.
Pourrions-nous ne pas vivre contents,
Sous un toit qu'habite l'innocence ?
C'est pour nous le plus beau temps,
Le plus beau de celui de nos ans.
Que les échos, etc,.....

Heureux le tendre abrisseau
Qui toujours à l'abri de l'orage,
Voit reverdir son rameau,
Sur les bords enchanteurs d'un ruisseau !
Le vent contre lui se déchaînant
Vainement fait éclater sa rage :
Sous un chêne verdoyant,
Il résiste à l'orage et au vent.
Que les échos, etc,.....

Ce sont là de faibles traits
Des douceurs que l'on goute sans crainte
Près d'un ami plein d'attraits
Qui, toujours, vivra par ses bienfaits.
A sa voix, notre ennemi s'enfuit ;
Au vrai bien nous marchons sans contrainte,
Sous lui la vertu fleurit,
De ses soins il recueille le fruit.
Que les échos, etc,.....

L'amour a dicté ses loix,
Dans tous ses traits se peint la clémence ;
Heureux mille et mille fois,
Le cœur prompt et fidèle à sa voix !
Puissions-nous tous en te chérissant,
Pour lougtemps jouir de ta présence l
De nos vœux le plus ardent
Est celui de te rendre content.
Que les échos, etc,.....

Ah ! Séjour délicieux !
Que ne puisse-je l'habiter sans cesse !
Oui, chers amis, trop heureux,
Les nombreux habitants de ces lieux !
Beaux jours, vous passez rapidement,
Heureux temps, dites-moi qui vous presse ?
Coulez, coulez lentement,
Vous voir finir serait mon tourment.
Que les échos, etc,.....

Volez tous, cœurs innocents,
Volez auprès d'un Père si tendre ;
Unissez vos sentiments,
Et mélez de concert vos accents,
Quel transport nous ennivre en ce jour,
Et qui peut mieux que nous le comprendre !
Si tel est le prix de l'amour,
Payons le d'un juste retour.
Que les échos, etc,.....

Par M. Joseph C, Ducharme, en humanités.

COMPLIMENT A M. JACQUES ROQUÉ,

25 juillet, 1808.

Quel heureux partage pour moi, amis et compagnons de mes travaux, de pouvoir porter, en ce jour, aux pieds de ce bon Père, l'expression des sentiments dont nous nous sentons pénétrés pour lui ! Ces sentiments lui seront encore plus chers, lorsqu'il saura qu'ils sont le fruit de l'union de nos esprits et de nos cœurs. Ta présence, au milieu de tes enfants, vient de répandre la sérénité sur tous les visages ; un je ne sais quel saisissement mêlé de joie et d'attendrissement fixe sur toi tous nos regards ; un silence imposant commande de toute part le respect : c'est là le langage du cœur, langage mille fois plus énergique que ne pourraient l'être mes paroles. Oui, nous sentons le bonheur que nous avons de te posséder, et nous voudrions que les leçons continuelles de vertu, que nous offrent tes exemples, fussent aussi profondément gravées en nous, que l'amour que nous te portons est vif et sincère. Le Ciel, dans sa clémence, t'avait fait naître pour regner un jour sur nous, comme nous étions destinés nous-mêmes à ressentir, les premiers, les douces influences de ton autorité bienfaisante. Quand on sait regner par la tendresse, concilier avec la fermeté les charmes de la douceur, conserver au milieu des sollicitudes continuelles une tranquillité d'ami inaltérable ; en un mot, tourner les cœurs à son gré, en les remplissant tous d'une noble émulation, on est véritablement digne de commander. Pour nous, jaloux de répondre, à l'étendue de tes désirs, et à la sagesse de tes vues, notre satisfaction la plus douce sera de voler partout où ta voix nous appellera ; nous ne nous croirons en sureté qu'à l'ombre de tes ailes ; et assurés de posséder ton cœur, nous n'en serons que plus ardents à adoucir, par notre bonne conduite, les peines inséparables de l'emploi que la providence a confié à tes soins.

COMPLIMENT.

Après la distribution des prix, an 1808.

Messieurs,

Il vient enfin de paraitre à nos yeux
Ce jour tant attendu des enfans de la gloire,
Où leurs fronts couronnés des mains de la Victoire
Devaient briller d'un éclat radieux.
Nous avons vu les prix destinés aux vainqueurs,
Des spectateurs nombreux border notre carrière ;
Et saisis à l'instant jusqu'au fond de nos cœurs,
Nous nous sommes lancés à travers la poussière.
Rien n'a pu rallentir l'ardeur de nos efforts,
Tant vous nons inspirez une vigueur nouvelle ;
Et si nons éprouvons de si justes transports,
Tout eu rendra pour nous la mémoire immortelle.

M. SATTIN, *professeur*.

COMPLIMENTS.

Addressés à M. Jacques Roque directeur du Petit-Séminaire, le 25 juillet, 1809,. Par MM. les Rhétoriciens.

A peine, sur nos bords, par ses feux lumineux,
Apollon, en ce jour, dans sa marche féconde,
Décorant l'univers d'un éclat radieux,
Commençait à briller du vaste sein de l'onde,
Que déja mille oiseaux, répandus dans les airs,
Semblaient nous inviter, dans leurs tendres ramages,
Et nous dire à l'envi, par les plus doux concerts :
Au pasteur du troupeau présentez vos hommages.
Dès lors, nous soupirons après l'instant heureux,
Où tu dois parmi nous répandre l'allégresse,
Et nous faire sentir le prix de ta tendresse.
Tu parais... et déjà sont remplis tous nos vœux :
Il n'est point sous tes lois de jours infortunés :
C'est ici que l'on gouta une paix sans alarmes ;
L'humble et douce vertu brille avec tous ses charmes ;
Point d'instant qui ne soient des plaisirs couronnés.
Oui, sans doute, au moment où le ciel te vit naitre,
L'arbitre des humains, seul auteur de ton être,
A regner sur nos cœurs t'avait prédestiné,
En vain dans sa fureur un peuple forcené,
Voulant se signaler par l'horreur de ses crimes,
Vit couler, à grands flots, sous le glaive tranchant,
Le sang de mille et mille innocentes victimes ;

En vain contre le Ciel l'enfer se déchainant
Exhala de son sein ses dogmes imposteurs,
Infecta tous les cœurs de son souffle homicide,
Arracha de l'Autel les brebis, les pasteurs,
Arma contre le père une main parricide ;
En vain les éléments soulevés contre toi
Conjurèrent ta perte ; invincible en ta foi,
Et toujours à leurs traits héros invulnérable ;
Tu bravas les tyrans, les supplices, la mort,
Tu parvins sain et sauf aux rives de ce port.
O moment fortuné ! jour pour nous favorable !..
Parsemons tous ces lieux de rameaux d'oliviers,
De guirlandes, de fleurs, de verdoyants palmiers.
Surtout, présentons-lui de nos cœurs les prémices :
Ce sont là ses souhaits ; ce sont là ses délices.
S'il nous était donné de pouvoir, en ce jour,
Exalter dans Sion, tes bienfaits, ta mémoire,
Et chanter sur l'enfer ton triomphe et ta gloire !....
Mais, puisqu'il faut encore languir dans ce séjour,
Je te dirai, conduit et guidé par l'amour :
Accepte de ma main
Ce léger don de Flore,
Qui pour toi, ce matin,
Souriait vers l'Aurore.

JOSEPH CHARLES DUCHARME, *étudiant en Rhétorique.*

COMPLIMENT DE M. TOUSSAINT PELTIER, (1809.)

Reçois aujourd'hui, aimable et tendre Père, reçois les vœux de tes enfants, qui longtemps heureux et paisibles à l'ombre de tes ailes, viennent en foule te les exprimer par ma voix. De quelque côté que tu portes tes regards, tu vois briller sur tous les visages le contentement et l'allégresse ; douce et touchante image des sentiments de nos cœurs. Aussi est-ce pour te les manifester ces sentiments, qu'au nom de tes nombreux élèves, ces objets si chers à ta tendresse, j'ose faire retentir à tes oreilles ces paroles déjà repétées par tant de bouches : " heureuse la jeunesse qui " marche sous les auspices d'un guide qui mérite à tant de " titres sa confiance !" Plus heureuse encore, le dirai-je après vous, amis fidèles, plus heureuse encore celle qui, docile à ses leçons, n'ambitionne à son exemple d'autre gloire solide,

d'autre bonheur véritable, que celui d'une vie passée dans l'amour et la recherche du bien ! Que ce jour soit donc tout entier consacré à la reconnaissance, nous t'en offrons les prémices dans ce bouquet que tant de mains réunies te présentent, en ce moment, par la mienne ; et nous te prions de l'accepter comme le gage le plus assuré de nos respects et les vœux que nous formons pour ta conservation et pour ton bonheur.

COMPLIMENT.

Après la distribution des prix, en 1809.

Messieurs,

Quel heureux jour vient d'éclore pour nous! Qu'il est doux pour des jeunes gens, qui se félicitaient de vous offrir les fruits de leurs travaux, d'oublier en quelque sorte les sueurs qui les ont accompagnés, à la vue des avantages qu'ils en recueillent, et dont il n'etait donné qu'à vous de leur faire sentir tout le prix ! Nourrissons des Muses, enfans d'Apollon, héritiers de ce beau feu que vous venez de faire couler dans nos veines, nous n'oublierons jamais, et ces titres honorables dont vous venez de nous décorer, et ce que vous avez droit d'attendre de nous, puisque notre devoir est d'en soutenir l'éclat. Sous vos heureux auspices, le désir d'acquérir de nouvelles richesses s'est emparé de tous les cœurs ; votre présence vient de changer comme en autant de fleurs les épines qui se sont présentées à nous dans l'étude des préceptes de l'Eloquence, et vous avez en quelque sorte applani sous nos pas les routes du Parnasse. A l'ombre de ces lauriers verdoyans qu'arrosent de claires fontaines, nous prendrons des forces nouvelles ; et nous acheverons de parcourir la carrière où nous sommes entrés, autant pour notre gloire que pour celle de nos concitoyens et de la Patrie surtout, dont les intérêts doivent nous être si chers. Si d'un côté, les applaudissements réitérés, dont cette vaste enceinte a retenti de toutes parts, sont pour nous un présage flatteur que vous agréez ces sentimens ; de l'autre, nous sentons tout ce que nous avons encore à faire pour répondre à ces éloges d'une manière digne de vous. Néan-

" L'*Annuaire* témoigne encore de la force qu'a prise au milieu de nous le principe d'association, le signe si rassurant des nationalités libres contre la démagogie ou l'abus des droits de tous. Il témoigne de la confiance qui règne, quoiqu'on dise, entre les Canadiens, et repose avec satisfaction les efforts incessants que l'on fait ailleurs pour les diviser et les opposer les uns aux autres. Ce n'est que lorsque le citoyen doute de son voisin que l'égoisme et ses mille plaies entrent victorieuses dans une société.

" L'ègoisme indique le manque de foi parmi une population, de même que la confiance réciproque entre les citoyens y accuse l'existence des convictions religieuses : le premier donne peut-être beaucoup plus d'impulsion à l'initiative individuelle, mais la seconde réalise seule les bonnes et grandes choses, car elle s'appuie sur le dévouement.

" Voilà quels sont suivant nous l'enseignement et l'utilité du livre de M. Huguet-Latour.

" La forme de l'*Annuaire* est méthodique, et n'est surchargée d'aucun bagage littéraire. L'auteur a eu l'heureuse idée de communiquer son ouvrage à divers personnages éminents avant de le livrer au public ; il en a reçu deux lettres très flatteuses qui sont pour son livre un excellent passeport et une garantie irréprochable."—*Revue Canadienne*.

" Cet *Annuaire* n'est que le commencement d'un travail beaucoup plus considérable sur les institutions catholiques du Canada. Il est revêtu de l'approbation de Mgr. l'Evêque de Montréal. Il s divise en six parties, la première comprend les églises, chapelles et confréries, la seconde les institutions de bienfaisance, la troisième les associations d'économie et d'aide mutuelle, la quatrième celles d'éducation, la cinquième les institutions littéraires et la sixième les institutions nationales.

" L'ouvrage est rempli de résumés historiques et biographiques, de renseignements statistiques qui lui donnent la plus grande valeur et ont dû coûter beaucoup de temps et de recherches. Nous en extrayons les renseignements suivants qui font voir quel prodigieux développement ont pris dans le pays les communautés religieuses de femmes depuis dix ans ; c'est-à-dire depuis la publication des " *Servantes de Dieu*," par M. le Commandeur Viger, en 1853. Ainsi l'Hôtel-Dieu de Montréal, en 1853, avait 53 religieuses et novices et avait admis 2946 malades ; en 1863, le premier chiffre s'élève à 83 et le second à 3659. L'ordre des " Sœurs Grises," fondé par Mme Youville, avait en 1853, 4 missions ou maisons en Amérique, outre la maison-mère à Montréal ; il en a 16 maintenant. Les Sœurs de la Congrégation, en 1853, avaient 25 missions ; elles en ont maintenant 35 ; le nombre des religieuses et novices était de 149 ; il est aujourd'hui de 383 ; le nombre des élèves à Montréal était de 1820 ; il est aujourd'hui de 3958 ; celui des élèves de toutes leurs maisons réunies était de 4606 ; il est aujourd'hui de 10331."—*Journal de l'Instruction Publique*.

SOMMAIRE

DE LA CINQUIEME LIVRAISON.

COLLEGE DE MONTREAL, — Suite

(*A continuer.*)

Chaque livraison est en vente chez les principaux libraires, moyennant 25 centins. Les abonnés ne payent que 12½ centins à M. J. Thibeaudeau, au Cabinet de Lecture Paroissiale, rue Notre-Dame.

VI

SIXIÈME LIVRAISON DU SUPPLÉMENT.

ANNUAIRE

DE

VILLE-MARIE

ORIGINE, UTILITÉ ET PROGRÈS

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

SUPPLEMENT A L'ÉDITION DE 1864.



La croix est l'étendard de la civilisation,
CHATEAUBRIAND.

MONTRÉAL, MDCCCLXXIII.

C.-O. BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

Nos 237 et 239, Rue St-Paul.

1881, Février 16 [illegible]

[illegible] Huguet-Latour,

[illegible]

Montréal, Canada.

—Depuis la distribution de la dernière livraison, ayant pu nous procurer des livres qui nous permettent de préparer une liste assez complète des anciens élèves, nous discontinuerons la publication des *Palmare*.

—Nous avons l'intention de publier, cette année, qui est le CENTIÈME anniversaire de l'établissement du Collége de Montréal, en cette ville, un volume de quelques centaines de pages avec gravures sur cette institution, lequel contiendra :

1o. Une liste aussi complète que possible de tous les élèves du collége (de St-Raphael et du Petit Séminaire ou Collége de Montréal), depuis sa fondation à la Longue-Pointe, vers 1767, et son établissement dans le Château-Vaudreuil, à Montréal, en octobre 1773, avec l'année de leur entrée, leur résidence ou lieu de naissance et leur état, occupation.

2o. Une liste des Professeurs et Régents du Collége de Montréal.

3o. Une liste des Professeurs et Ecclésiastiques du Grand Séminaire, depuis son établissement, en 1840.

Précédé d'un historique de ces deux institutions, et de biographies de quelques Directeurs et Professeurs.

—Dans la 7e livraison et les suivantes, nous donnerons beaucoup d'autres renseignements sur les Communautés, sur la Paroisse et Fabrique de Notre-Dame de Montréal, entr'autres une liste complète de tous les Marguilliers de l'Œuvre, depuis 1657, etc., etc.

VILLE-MARIE, Invention de la Ste. Croix, 3 mai 1873.

moins, puisque nous avons été assez heureux que d'obtenir vos suffrages, nos vœux en ce moment sont remplis ; notre récompense égale nos souhaits ; et vos bontés en achevant de mettre le comble à l'allégresse, nous rendront encore plus délicieux ce jour tant désiré, le plus beau qui puisse jamais éclairer ce sanctuaire auguste où brillent tant de têtes savantes.

M. SATTIN, *professeur.*

BOUQUET.

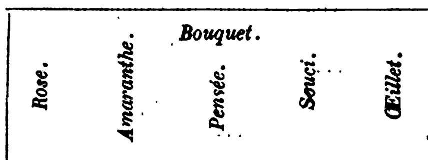
Pour la fête de M. Jacques Roque, directeur du Petit-Séminaire de Montréal. An 1810, (25 juillet.)

ACTEURS.

Tircis				M. Roque.
Damon	Leprohon, plaidant pour	*la Rose*		Rhétoriciens.
Palémon	Charlebois, " "	*l'Œillet*		Rhétoriciens.
Mœris	Lussier, " "	*l'Amaranthe*		Rhétoriciens.
Mœlibée	Clément, " "	*le Souci*		Rhétoriciens.
Tityre	Daveluy, " "	*la Pensée*		Rhétoriciens.
Daphnis	Cazeneuve, écolier de 3e		Chantres.	
Corydon	J. Kimber, écolier de 4e		Chantres.	

Position des acteurs autour de la table sur laquelle reposent le bouquet et les cinq fleurs qui doivent disputer le prix.

Tircis



Damon • • *Palémon*
Mœris • • *Mœlibée*
Corydon • • • *Daphnis*
Tityre

INVITATION.

SUR L'AIR : *Quel jour va pour nous éclore....*

Quel jour vient pour nous paraître,
De notre bon maître
La fête embellit ces lieux !
Tout tressaille à sa présence,
Vers nous il s'avance,

Allons lui rendre nos vœux.
Que des plus beaux dons de Flore
Sa tête on décore,
Et que l'écho d'alentour
Touché de notre tendresse,
De notre allégresse,
Répète des chants d'amour.
Quel jour, etc,......

(Tous s'avancent du fond de la salle, vers la table qui est au milieu,)

Daphnis.

Qui d'entre vous, Damon, en présentant ces fleurs,
Doit offrir à Tircis l'hommage de nos cœurs ?
Pourquoi celles-ci, détachées,
Du reste du bouquet semblent être arrachées ?
Est-il donc parmi vous quelque dissention ?

Damon.

Non, Daphnis, vous savez qu'elle est notre union,
Brûlant tous pour Tircis de l'amour le plus tendre,
Chacun de nous ses vœux voudrait lui faire entendre ;
Mais, en faisant ses dons la cruelle Chloris
A notre empressement ces obstacles a unis :
" Celui qui de mes fleurs contemple la parure
" Des vertus de Tircis verra mieux la peinture,
" De les lui présenter remportera l'honneur ;
" A lui seul, elle a dit, à lui seul, je l'adjuge. "
Temoin de vos combats, Daphnis, vous serez juge,
Vous déciderez du vainqueur.

Daphnis.

Moi le juge... ah ! Damon, je suis trop jeune encore,
A peine ma pensée en vers je fais éclore,
Et j'oserais juger ceux qui de l'Hélicon
Ont atteint le sommet... Non, prié par Tityre
De mêler mes accents à ceux de Corydon,
A seconder leur zèle uniquement j'aspire.

Corydon.

Mais, pourquoi différer ? Qui chacun, à l'envi,
Nous vante de son mieux la fleur qui l'a ravi,
Sans doute qu'Apollon nous fera bien connaître
Celui qui d'entre tous son favori doit-être.

Damon.

Suivons, sans plus tarder, l'avis de Corydon.

Daphnis.

Qui prend la Rose ?..

Damon.

..........................Moi.................................

Daphnis.

..................................L'œillet ?..................

Damon.

....C'est Palémon.

Le Souci plait à Mœlibée,
L'Amaranthe à Mœris,
Et Tityre est pour la Pensée.

Corydon.

Prenez donc, et chantez les vertus de Tircis.

(*Là chacun prend sa fleur.*)

Damon.

Qui pourrait disputer la victoire à la Rose ?
L'ensemble de beautés qu'à nos yeux elle expose
L'ont toujours fait passer pour la reine des fleurs ;
J'y vois donc de Tircis la peinture fidele ;
Par son mérite il est le premier des pasteurs
Du troupeau dont il fait la gloire et le modèle.
Si la Rose ravit par ses charmants attraits,
Aussi de toutes parts elle dresse des traits ;
De son gouvernement elle est par là l'image ;
Mais, victime de son bon cœur,
En recueillant la Rose il nous donne la fleur
Et garde l'épine en partage.

Palémon.

De la Rose à nos yeux quelque soit l'avantage,
Damon, je ne crains point d'opposer mon Œillet.
Sous quel rapport qu'on l'envisage,
Son parfum, sa rare beauté,
De ses traits la variété,
En font l'ornement du parterre.
Au milieu des fleurs qu'il enserre,
Celle-ci nous enchante, et fait un tel effet,
Qu'elle en est comme l'*œil*, et qu'on l'appelle *œillet*.
Ainsi frappant nos yeux de sa vive lumière,
Tircis dans ces cantons est l'œil qui nous éclaire.
L'œillet varie, et son odeur,
Et sa parure, et sa couleur ;
Quand notre œil sur lui se repose,
Tantôt il réflécit, ou le feu de la Rose,
Ou la neige du Lys ;
La pourpre du velours, le violet de L'Iris,
L'écarlate de l'Anemone,
L'incarnat tendre du Lilas ;

Et tantôt dédaignant un éclat monotone,
De diverses couleurs il unit les appas.
Ainsi par un heureux mélange,
Tircis unit tant de vertus,
Dans un dégré si haut et tellement étrange
Qu'on ne sait quelle admirer plus.

Mœris.

L'éloge singulier de votre Œillet m'enchante,
Et s'il fallait céder à la plus belle fleur,
Palémon, à mes yeux vous seriez le vainqueur ;
Mais je trouve dans l'Amaranthe
Des vertus de Tircis encor de plus grands traits,
Et c'est ce qui pour elle augmente mes attraits,
Si j'ai de le prouver le plaisir et la gloire,
Je dois sur mes rivaux remporter la victoire.
Ce panache éclatant, par sa solidité
Ne peut mieux de Tircis peindre la fermeté.
Cette fleur n'est point passagère,
Ni le froid, ni le chaud n'altèrent sa vigueur ;
Comment pourrait-on mieux réprésenter l'ardeur
De son amour si pur que pour nous rien n'altère ?
L'Amaranthe a deplus une propriété
Qui l'emporte sur tout : c'est sa fécondité.
Si l'on y fait quelque coupure,
Elle étend ses boutons et pousse avec usure ;
Voyez comment Tircis de ses germes féconds,
Sait reproduire en nous les tendres rejettons ;
C'est une source intarissable,
Plus on va s'y désaltérer.
Plus on la trouve inépuisable.

Daphnis.

Je ne puis, chers amis, me lasser d'admirer
L'intérêt de votre dispute ;
Mais qui pourra la décider ?
Et vous, qui du Souci voulez les droits plaider,
Comment oserez-vous encor entrer en lutte ?
Cédez d'avance à vos rivaux ;
Si Tityre me croit, il suivra cet exemple.

Mælibée.

Non, Daphnis, plus je le contemple,
Plus j'y vois de Tircis des emblêmes nouveaux ;
Quelle symétrie, et quel ordre
Nous présente sa fleur !... Dans son superbe atour,
D'un soleil radieux elle peint le contour ;
Aussi de notre maître, ennemi du désordre,
Partout on voit briller la régularité,
La décence et la propreté.

“ Mais son odeur désagréable,
“ Direz-vous, le rend détestable. ”
C'est pour cela, Daphnis, qu'il faut que de Souci
Plus que d'une autre fleur son bouquet soit grossi.
Notre Père est-il donc et sans sollicitude,
Sans souci, sans chagrin, et sans inquiétude ?
Hélas ! De tous ses maux nous sommes les auteurs,
Pourquoi ne présenter que des objets flatteurs ?
En offrant le Souci, baignons-le de nos larmes,
A son cœur paternel ne causons plus d'alarmes
Que par nos soins, ses jours soient plus délicieux,
Alors, de mon Souci, sacrifiant la gloire,
Volontiers à vos fleurs je cède la victoire.

Corydon.

Quel tour ingénieux !
Comme on est éloquent, lorsque le cœur inspire !
Mœlibée, en cédant, triomphe à mon avis.

Daphnis.

Il faut pourtant encore laisser parler Tityre,
Et l'entendre exalter les présents de Chloris.

Tityre.

La Pensée, au dehors, est simple en sa parure,
La première à pousser, la dernière à périr,
Elle croit presque sans culture,
Et se laisse aisément cueillir ;
Son ensemble me plait, et je la trouve aimable,
Parce qu'elle me peint de Tircis l'air affable,
Sa modestie, et son humilité,
Sa patience, et sa bonté.
Mais que dans l'intérieur de richesse elle étale !
Par ses variétés, elle imite l'opale ;
L'or, l'argent confondus en brodent le dessein.
Voyez quel pan de pourpre elle cache en son sein !
La pourpre est l'ornement favori du Pontife,
En cela de Tircis nouvel hiérogliphe :
Ses talents de la pourpre ont beau le rapprocher, (1)
Au milieu des honneurs, comme il sait les cacher !

(1) M. Roque était grand vicaire.

Damon.

Votre génie heureux vous donne la victoire,
Tityre, c'est assez, je dépose ma fleur,
Amis, n'envions pas sa gloire.

Palémon.

Je ne puis qu'applaudir..............................

Mœlibee.

....Tityre est le vainqueur.

Mœris (aidant à attacher les fleurs.)

Allez donc à Tircis présenter notre hommage,
De notre amitié consacrez-lui ce gage.
Allez au nom de tous ; et qu'enchainant ces fleurs,
A Tircis pour jamais vous enchainiez nos cœurs.

Tityre (prenant le bouquet.)

Je goûte en ce moment une joie ineffable,
De bien rendre vos veux puissé-je être capable ?
O vous, en qui les cieux unissent à la fois
L'art de la symphonie aux charmes de la voix,
Concertez vos accords, et faites-nous entendre
Ce que pour lui vos cœurs ont senti de plus tendre.

Tityre (présentant le bouquet.)

Tircis, tu vois de tes enfans,
La tendresse, la joie, et les empressemens.
Pleins d'amour, de respect, et de reconnaissance ;
Ils viennent par ma voix t'en donner l'assurance.
Dans ce bouquet qu'ils désirent t'offrir,
De tes vertus ils ont cru voir l'emblême.
Cette idée à leur cœur cause un plaisir extrême,
De l'agréer daigne donç consentir.
Par son brillant éclat, son parfum, sa couleur,
De notre amour il peint aussi l'ardeur ;
Avouons-le pourtant, quoique vives et belles,
Ces fleurs ne sont encor que gages infidelles ;
Le temps qui détruit tout en flétrira les traits,
Mais notre amour pour toi ne s'éteindra jamais.

(ici Tityre donne le bouquet)

MM. Hénault, Durocher, Le Comte et Roy ont présenté leurs compliments.

CHANSON.

(Corydon et Daphnis chantres.)

Quand pour t'exprimer mon amour,
Je fais à ma muse la cour,
Une chose me décourage ;
J'ai beau tourner mon compliment,
Il se fait, je ne sais comment,
Que mon cœur en dit d'avantage.

Il est bon d'avoir de l'esprit,
Ça ne gâte rien, comme on dit,
Il en faut dans tout bon ouvrage;
Mais, pour exalter tes vertus
Eut-on de l'esprit tant et plus,
Le cœur en dirait davantage.

Nos savants t'ont donné du beau,
Leur tour, leur style était nouveau,
Je porte envie à leur langage ;
Mais, malgré tous leurs beaux débats,
Je disais souriant tout bas,
Mon cœur en sent bien davantage.

Si pour te louer, Apollon
M'offrait lui-même une chanson,
Je n'en voudrais pas faire usage ;
Je lui dirais : *Merci*, *Phœbus*,
Gardez, gardez tous vos *rebus*,
Mon cœur en dit bien davantage.

COMPLIMENT.

Après la distribution des prix, en 1810.

Monseigneur,

Vous avez par votre présence mis le comble à la joie de ce jour. Ce qui fait à nos yeux tout le prix des lauriers que nous venons de cueillir, c'est l'avantage inestimable de les tenir de vos mains. Eh ! quoi de plus flatteur pour nous que de voir deux prélats également distingués par l'étendue de leurs lumières et la supériorité de leurs talens interrompre les travaux importans qui les occupent tout entier, s'abaisser jusqu'à bégayer avec nous et prendre plaisir à nous entendre balbutier les premiers principes des sciences les plus communes ? Nous n''ignorons pas qu'en daignant sourire à nos premiers efforts, vous nous imposez une obligation ; mais cette obligation, nous nous y soumettons volontiers, et pénétrés de reconnaissance pour vos bontés, nous nous efforcerons d'en mériter de nouvelles, en imitant vos vertus.

M. THAVENET, *professeur*.

COMPLIMENT POUR LA FÊTE DE M. ROQUÉ, 1813.

Chers compagnons, s'il est doux pour moi d'être, dans ce beau jour, l'interprète de vos sentimens auprès d'un pèr

chéri, je ne sens pas moins combien il m'est difficile de remplir cette fonction. Nous efforcerons-nous de changer ses vertus ? Mais sa modestie nous commande le silence. Lui offrirons-nous nos cœurs ? Depuis longtemps nous les lui avons donnés. Ferons-nous des vœux pour prolonger ses jours ? C'est prier le ciel de nous rendre heureux, en reculant son bonheur. Que ferons-nous donc qui puisse le dédommager de ses tendres sollicitudes pour nous ?

Le sage a dit que la sagesse du fils fait la joie du père : *filius sapiens lætificat patrem.* Promettons lui donc de faire désormais sa joie et sa couronne en profitant de ses soins et de ses exemples.

Tel est, cher père, le vœux de tes enfans ; et nous nous flattons qu'il sera plus durable que ces fleurs qui l'accompagnent.

COMPLIMENT

Après la destribution des prix, en 1814.

Pourquoi faut-il que l'inégalité vienne encore ce semble, semer la discorde au milieu de la joie publique ? Amis, qui nous voyez seuls couronnés, peut-être êtes-vous jaloux d'un bonheur que nous vous devons cependant en grande partie. Nous étions égaux aux yeux de la loi, la palme était proposée à tous ; mais la nature a mis ses distinctions accoutumées. Ah ! si ses faveurs ne sont pas égales, qu'elle sait bien répandre des charmes sur ses inégalités ! N'est-ce pas à ces inégalités que nous sommes redevables de cette noble émulation qui déploie les talens, et nous fait ambitionner l'honneur de les rendre publics ? Que d'efforts n'inspire pas aux vaincus même le désir d'être vainqueurs ? Mais goûter en commun le plaisir d'attirer l'attention d'un cercle brillant et éclairé ; entretenir le doux espoir d'en être à son tour applaudi et couronné ; pouvoir lui exprimer les sentimens d'une vraie reconnaisance ; à ce prix, qui regretterait l'insipide *égalité ?* (1)

M. RIVIÈRE, *professeur.*

---

(1) Le discours avait été contre l'égalité.

COMPLIMENT A M. JACQUES ROQUE,

Directeur du petit Séminaire de Montréal, le jour de sa fête,

25 juillet 1815.

Dans ce bouquet d'où s'élève trois fleurs,
Dont les traits plus brillants en décorent le faîte,
Tu vois, Tircis, l'image de nos cœurs.
Parmi les sentimens que réveille ta fête,
Trois surtout veulent éclater ;
Le respect, et l'amour, et la reconnaissance.
Depuis que tes vertus leur ont donné naissance,
Rien ne saurait les modérer.

COMPLIMENT

Après la destribution des prix, en 1815.

Messieurs,

Tandis que l'Europe en suspend, attend avec impatience le dénouement d'une scène qui intéresse toutes les têtes couronnées, et que nos guerriers s'arrachent aux douceurs du repos pour aller prendre part à cette fameuse querelle, que nous sommes heureux de pouvoir nous livrer en paix à nos travaux académiques, et de réparer selon nos forces dans le Nouveau-Monde, les pertes que fait la littérature dans l'ancien ! Cet avantage si précieux et si profondément senti de notre part, nous le devons, sans doute, à la protection de la mère Patrie. Toujours intacte dans son sol et dans ses colonies, l'Angleterre est devenue depuis longtemps l'asile des lettres et l'appui des trônes chancelans, et sa gloire portée à son comble n'attend plus que des génies pour la célébrer. Si une pareille entreprise est au-dessus de nos forces, du moins nous tâcherons de cultiver parmi nous ces qualités de l'esprit et du cœur d'où naissent enfin le génie et le goût. La question que nous allons terminer aujourd'hui, est bien propre à réveiller en nous ces heureux talens.

(Ce morceau, je crois, est le commencement de l'exercice qui eut lieu en 1815, et non un compliment pour la distribution des prix.)

M. RIVIÈRE, *professeur*.

COMPLIMENT APRÈS LA DISTRIBUTION DES PRIX, EN 1816.

Les agréments de l'étude.

Quel jour délicieux vient de luire pour nous !
Amis, de nos travaux que les succès sont doux !
D'un cercle également poli, savant et sage,
Parmi des cris de joie emporter par le suffrage,
Se voir encor chargés des palmes du vainqueur,
Peut-il être pour nous plaisir plus enchanteur ?
Amis, voilà les fruits que procure l'étude.
Heureux qui sait s'en faire une douce habitude !
Eh ! qui pourrait compter ses divers agrémens ?
Ils sont de tous les lieux, ils sont de tous les temps.
Dans l'âge turbulent des passions humaines,
Lorsqu'un fleuve de feu bouillonne dans nos veines,
Elle vient mettre un frein à nos brûlans désirs
Et forme la raison dans l'âge des plaisirs.
Donnons-lui ces beaux jours. C'est le temps du génie
L'esprit s'y prête au beau, l'oreille à l'harmonie.
Lorsque l'âge virile mûrit notre raison,
D'en recueillir les fruits, c'est alors la saison.
Aux douceurs de la vie, elle ajoute des charmes,
Dans les rigueurs du sort, elle sèche nos larmes ;
Elle sait dérider le front du magistrat,
Dissiper les soucis du ministre d'état,
Délasser le héros fatigué de la guerre,
Égayer le reclus sous son toit solitaire.
Enfin, quand la vieillesse arrive à pas glacés,
Que de nos plus beaux ans les jours sont écoulés,
L'étude sert encor à bannir la tristesse ;
Et par elle un vieillard voit fleurir sa jeunesse.
Laissons donc là Rousseau dans ses sombres humeurs
Crier que la science a corrompu les mœurs.
Ces prétendus poisons, je sens qu'ils me consolent,
Lui-même pour calmer les maux qui le désolent,
Versant sur le papier les chagrins de son cœur,
En discours éloquens épanche sa douleur.
Ses plaintes ne sont donc qu'une grave imposture,
Cultiver sa raison, c'est suivre la nature ;
L'esprit a des plaisirs immortels comme lui ;
Pour qui ne les connaît, tout est dégoût, ennui ;
L'esprit aime à sentir, à sonder, à connaître ;
De sublimes objets il aime à se repaître ;
L'étude les fournit ; et ces délassemens
De votre courte vie amusant les instants,
Nous sauvent des dangers des foiblesses humaines ;

Augmentant nos plaisirs, adoucissant nos peines.
Oui, sciences, beaux arts, dont les douces faveurs
Enchantent notre esprit et polissent nos mœurs,
En tous temps, en tous lieux, aux champs comme à la ville
Votre étude toujours charmera mon asile ;
Je veux vous consacrer mes momens les plus doux;
M'endormir dans vos bras, et m'éveiller pour vous.

M. RIVIÈRE, *professeur*.

COMPLIMENT APRÈS LA DISTRIBUTION DES PRIX, EN 1817.

Les Pendants d'Oreilles. ALLÉGORIE.

La ville de Minerve, autrefois, nous dit-on,
Envoya consulter l'oracle d'Apollon,
Pour apprendre par quels usages
Par quelles lois et quels moyens
Elle rendrait ses citoyens
Egalement heureux et sages.
L'oracle aux députés répondit que les Dieux
En faveur de Pallas prodiguant les merveilles
Combleraient bientôt tous leur vœux,
Pourvu que leurs enfans, ornés à qui mieux mieux,
Tinssent pendus à leurs oreilles
Les bijoux les plus précieux.
La réponse divine à la ville annoncée
S'interprète à la lettre ; et tous les jeunes gens,
A leur doubleoreille percée
Attachent à l'envi les plus riches pendants.
Athènes néanmoins avec cet étalage,
N'était pas pour cela plus heureuse et plus sage.
Lors un ayeul du grand Solon,
Vieillard à cervelle mûrie,
Des mots mystérieux émanés d'Apollon
Interpréta l'allégorie
Il soutint au peuple surpris
Que les conseils de la sagesse
Sont des pendants du plus grand prix,
Aux oreilles de la jeunesse;
Que tous ces vains bijoux auxquels on s'est mépris,
" C'est par les oreilles sans doute,
" Dit-il, qu'on peut charmer les cœurs et les esprits :
" Jeunes Athéniens, cherchez sur cette route
" Les joyaux qui vous sont prescrits !

“ Ecoutez les neuf sœurs ; leur touchante harmonie
“ Polit les mœurs, éveille le génie. ”
Aux avis du vieillard, la jeunesse docile,
Se rend bientôt la vertu plus docile ;
Et l'on comprit que la cité
Prenant ainsi Minerve et les Muses pour guides,
Etablirait sa gloire et sa félicité
Sur les bases les plus solides.
Saisissons cet oracle, Amis,
Ne nous attachons point, comme la multitude ;
A ces biens dont les yeux sont tout seuls éblouis ;
Cherchons nos perles dans l'étude ;
Contractons l'heureuse habitude
D'écouter la sagesse et suivre ses avis.
Avecque ces pendants d'oreilles,
Par une étonnante merveille,
On acquiert tous les autres biens,
Ici ce n'est plus une fable ;
Et pour rendre le fait croyable,
Nous en avons la preuve en mains.
De nos concitoyens nous emportons l'estime,
A nos yeux le plus beau trésor ;
Et ces autres pendants que seuls le peuple estime,
Viennent nous embellir encor.

M. RIVIÈRE, *professeur*.

COMPLIMENT

Après la distribution des prix, en 1818.

Chers amis,

Vous voyez quel tendre intérêt l'on prend à nos travaux. Des ministres des autels, des magistrats, des sages, des savans, des parens, des amis, des citoyens de toutes les classes interrompent leurs occupations pour venir encourager nos efforts, applaudir à nos succès. Quelle réunion touchante ! Ne nous semble-t-il pas voir toute la Patrie qui vient juger de notre mérite naissant, qui regarde déjà comme son espoir, et nous recommande sa destinée ? Oui, cette flatteuse distinction, dont elle honore nos premiers essais, est un engagement sacré que nous contractons avec elle ; désormais

elle ne voit plus en nous que des talens qui lui appartiennent, et que nous ne pouvons sans crime laisser stériles. Ces sentimens Messieurs, sont ceux que vous fortifiez dans nos cœurs ; c'est à les seconder que nous voulons désormais consacrer notre temps et nos veilles ; et c'est uniquement pour revenir au travail avec une nouvelle ardeur que nous allons prendre de nouvelles forces.

M. RIVIÈRE, *professeur.*

PLAIDOYER.

Aperçu du plaidoyer qui a terminé les exercices publics du Collége ou Petit-Séminaire de Montréal, les 11 *et* 12 *d'août* 1818.

L'éditeur d'un journal américain avait donné le défi suivant aux avocats de son pays.

PUZZLE FOR LAWYERS.

" In one of the countries of Hungary, a case has been produced by nature, which furnishes the Hungarian lawyers with an opportunity to exercice their ingenuity. On a steep declivity of the river Herneh lay two vineyards, one above the other ; the higher one, detaching itself from the roch, glided down the declivity upon the lower vineyard, which it now entively covers. The question is who is the owner of the vineyard, and who is considered the loser (1). "

---

(1) DIFFICULTÉ PROPOSÉE AUX AVOCATS.

Un événement naturel, dont un des comtés de la Hongrie vient d'être le théâtre, offre aux avocats de cé pays une belle occasion de montrer leur habileté. Sur le penchant rapide d'un rocher dont la rivière Herneh mouille la base, existaient deux vignobles contigus et situés l'un au-dessus de l'autre. Le plus élevé, se détachant de la surface qu'il occupait, a glissé et est venu s'établir sur le vignoble inférieur qui en est aujourd'hui tout couvert. Il s'agit de savoir lequel des deux anciens propriétaires doit avoir la propriété du seul vignoble existant, et lequel doit supporter la perte occasionnée par ce singulier accid

Pour compliquer d'avantage cette question et ouvrir un champ plus vaste à la discussion, le savant et ingénieux professeur de Belles-Lettres (M. Comte), auquel l'on doit le plaidoyer, a voulu supposer un bouleversement encore plus imposant ; il en a pris le type dans le mémorable tremblement de terre qui eut lieu à Lima en 1746.

Un Dom Lorenzo Aquaviva possédait une terre d'environ 400 arpents sur le bord de la mer, à quelque distance de Lima : Dom Juan Cabrera avait l'usufruit d'une partie de ce terrain. Dom Carlos Belvedere possédait un grand fonds de terre, et surtout un beau vignoble, sur une colline voisine ; et un Dom Pedro Delos Rios avait une hypothèque sur le terrain de Belvedere. Dans le tremblement de terre supposé par le respectable professeur, toutes les possessions de Belvedere furent jetées et dans la mer et sur le terrain d'Aquaviva, de manière à le couvrir presque tout entier, et principalement ce qui constituait l'usufruit de Cabrera.

Voici, dans cet état de choses, les prétentions respectives de ces messieurs.

1o Aquaviva prétend garder tout ce que le tremblement de terre a jeté chez lui ; il soutient que l'usufruit de Cabrera est éteint, parceque son terrain est dénaturé.

2o Belvedere prétend partager ce nouveau terrain formé du sien, ou du moins être dédommagé de ses pertes.

3o Cabrera réclame son usufruit.

4o Delos Rios revendique son hypothèque, que Belvedere lui refuse.

Un Dom Antonio Campo Major, avocat du Roi, intervient et prétend que ce nouveau terrain, formé par les alluvions de la mer, appartient au Souverain. Cependant, comme il est des accomodements avec le ciel, on parvient bientôt à désintéresser ce tiers opportun par des moyens *péremtoires*, et les parties, conseillées par des gens sages, au lieu de s'exposer aux chances d'une procédure juridique, aussi dispendieuse à Lima que partout ailleurs, prennent le salutaire parti de plaider elles-mêmes leur cause devant un magistrat respectable, à la décision duquel elles sont convenues de s'en rapporter.

Les différents personnages que l'on vient de nommer, ont

été représentés par un même nombre de rhétoriciens. Chacun d'eux a fait valoir ses moyens à la satisfaction de l'auditoire; mais celui qui remplissait les augustes fonctions de Juge-arbitre, a fixé plus particulièrement l'attention publique.

Les bornes de cette livraison ne nous permettant point de détailler les divers moyens employés par les parties, nous nous bornerons à la substance de l'analyse qu'en a faite M. le Juge-arbitre lui-même, avant de prononcer le jugement.

Belvedere a prétendu pouvoir reprendre son bien partout où il le trouvait. Il a invoqué la loi et l'équité naturelle. Mais, comme le lui a fait judicieusement observer notre grave magistrat, la loi qu'il citait ne pouvait guère convenir au cas actuel. D'un autre côté, il avait, par le fait de sa négligence, donné le temps aux arbres et aux débris du terrain déplacé, de s'incorporer avec celui d'Aquaviva. Et puis, il n'était pas de l'équité de vouloir reprendre ce qui ne pouvait lui être rendu, qu'en détruisant un fonds qui ne lui appartenait point.

Aquaviva a insisté sur le droit qu'il avait de retenir tout ce qui se trouvait sur son fonds, surtout lorsqu'il s'y était uni par une consolidation intime : il allait même jusqu'à vouloir chasser l'usufruitier, comme si la nature du sol avait changé.—Mais, lui a dit notre Juge-arbitre, si la propriété est aussi méconnaissable que vous le prétendez, comment la revendiquez-vous si aisément pour vous-même ? — Et quant au terrain de Belvedere, la loi vous autorise-t-elle à profiter du malheur de vos voisins ? Si elle ne vous oblige pas de leur rendre le terrain qui est tombé sur le vôtre, vous dispense-t-elle de les indemniser par une compensation proportionnée à ce qu'ils ont perdu, ou du moins à ce que vous avez gagné vous-même ?

Cabrera, prétendant garder tout le produit de son usufruit, a maintenu que personne n'avait le droit de l'inquiéter là-dessus ; parceque (a-t-il dit) le terrain n'avait changé ni de nom, ni de situation. Qu'à la place de bled ou de légumes, ajoutait-il, on y ait planté des vignes, peu importe ; c'est toujours le même champ, le même sol ; par conséquent, mon adverse partie Aquaviva ne peut rien prendre

sur mon usufruit. — Oui vraiment, lui a répondu le Juge-arbitre ; mais en pouvez-vous dire autant du malheureux Belvedere, dont le terrain, les arbres et les vignes sont venu améliorer votre usufruit et votre fortune ? N'a-t-il pas quelque droit sur le terrain de deux rivaux, devenus plus riches à ses dépens ? — Vous même avez paru ne point méconnaître tout-à-fait ce droit-là, et je vous en félicite.

Quant à Delos Rios, il s'est accomodé à tous les systèmes ; mais aussi il a'accomodé tous les systèmes à ses intérêts ; et soit qu'on décidât en faveur d'Aquaviva, de Belvedere, ou de Cabrera, il espérait que son hypothèque ne souffrirait aucune altération. Il se fondait principalement sur ce que les terrains de ses rivaux lui répondaient solidairement de son hypothèque. Un texte tronqué du Digeste semblait favoriser cette prétention, et il citait perpétuellement : *manere causam pignoris, quia cum suâ causâ pondus transeat.* — Le juge, qui a eu bientôt reconnu la supercherie, l'a engagé à lire ce qui précède ; *Si fundus pignorati venierit, manere causam*, etc. Ce qui veut dire, que si l'on vend un fonds hypothéqué, l'action hypothécaire subsiste avec le fonds ; et non pas, que si la superficie d'un fonds hypothéqué est jetée çà et là, chaque terre qui la recevra doive être ou soit solidairement hypothéquée.

Après cette analyse sommaire, notre jeune Magistrat a rappelé la maxime, que personne ne doit s'enrichir au détriment des autres.—Maxime générale puisée dans l'humanité, et l'une des règles du droit écrit : *Jure naturæ æquum est neminem cum alteriûs detrimento et injuriâ fieri locupletiorem.* De là il est descendu aux principes particuliers applicables à l'espèce :

1o Si la violence d'une tempête jette une maison ou des meubles, des bestiaux ou des arbres sur le terrain d'autrui, le maître de ces objets aura le droit de les répéter. Mais si les arbres ont eu le temps de s'attacher au nouveau terrain, et de s'y incorporer, ils appartiennent au maître du terrain.

2o Si une portion de terre est jetée sur un héritage voisin, et qu'elle s'y unisse, ce n'est plus à l'ancien possesseur qu'elle appartient, c'est au nouveau ; mais celui-ci doit un dédommagement à l'autre, s'il est devenu plus riche par cette accession.

3o L'usufruit ne périt point, à moins que le fonds ne contracte un changement essentiel, entier, absolu, qui introduise une mutation totale et un nom différent.

4o L'hypothèque a double action, l'une sur la personne, l'autre sur la chose ; si l'une des deux manque, le créancier a recours sur l'autre.

Le jugement de notre Juge-arbitre, fondé sur ces principes, et sur les rapports des témoins et experts concernant l'état des terrains respectifs et leurs améliorations comparées, était conçu à peu près en ces termes :

Don Carlos Belvedere pourra répéter ce qu'il y a d'arbres détachés de la terre, et tous autres meubles posés sur le terrain d'Aquaviva et sur l'usufruit de Cabrera ; sauf à dédommager les dits Aquaviva et Cabrera du tort qu'ils pourraient souffrir dans le transport.

Dom Lorenzo Aquaviva est confirmé dans la possession du terrain qui est tombé sur le sien, et des arbres qui y ont pris racine. Mais comme le fonds du dit Aquaviva est devenu meilleur, il payera à Belvedere une rente de dix mille livres ; rente proportionnée, non à la perte immense de Belvedere, mais au profit qu'en a retiré Aquaviva d'après le rapport que les experts en ont fait.

Dom Juan Cabrera est maintenu dans la jouissance paisible de son usufruit.

L'ypothèque de Delos Rios se prendra et sur l'ancien terrain resté dans l'héritage de Belvedere, et sur les dix mille livres qu'Aquaviva doit payer à Belvedere ; cette somme étant représentative du fonds hypothéqué, doit en répondre.

COMPLIMENT

Après la distribution des prix, en 1819.

Messieurs,

S'il est en nous quelque goût pour les Lettres, quelque ardeur à cultiver le talent de la parole ; quelque hardiesse à paraître en public, c'est surtout à l'encouragement que vous voulez bien accorder à nos faibles essais que nous en som-

mes redevables. Eh ! quoi de plus capable d'entretenir en nous le feu de l'émulation que l'intérêt que prend à nos études une assemblée si nombreuse et si respectable ? Cette attention de votre part est profondément sentie de la nôtre ; puissions-nous le mériter de plus en plus. Puisse le concours heureux de vos applaudissements et de nos succès contribuer à former de nous de zélés défenseurs de la Patrie ; c'est le vœu le plus ardent de nos cœurs, comme ce sera le mobile le plus puissant de nos efforts.

M. RIVIÈRE, *professeur*.

COMPLIMENT A M. JACQUES ROQUE,

Directeur du Petit Séminaire de Montréal, le jour de sa fête, 25 juillet 1820.

Trois fois dans le transport que me cause ta fête
J'ai voulu célébrer par de nouveaux accents
Et tes grandes vertus et tes rares talents ;
Mais, tandis que joyeux à chanter je m'apprête,
Trois fois rebelle à mes efforts
Phœbus a refusé d'inspirer des accords.

Arrête, m'a-t-il dit, jeune homme téméraire,
Où tend ton vol audacieux ?
Garde-toi d'avilir sur ta lyre vulgaire
Un sujet qui voudrait le langage des cieux.

Du génie et de la sagesse
A ton âge on ne peut estimer la grandeur ;
Dis plutôt ce que la tendresse
T'inspire pour Tircis, et chante ton bonheur.

Je lui cède. Tout vit heureux sous ton empire ;
L'équité prononce tes lois,
Sur ton front la douceur respire,
La bonté parle par ta voix.

Pour nous élever tu t'abaisses,
Tu sais supporter nos faiblesses ;
Tu prends part à nos jeux, et vivant parmi nous
Pour nous gagner à Dieu, tu te fais tout à tout,

Si fuyant la vertu, si rebelle à la grâce,
Contre tous tes appas quelque cœur s'endurcit,
Tu gémis, et bientôt la prière efficace
Le ramène au devoir, l'enfante à Jésus-Christ.
Ah ! Que de champs stériles
Cultivés par tes soins sont devenus fertiles !

De nos vifs sentiments pour toutes tes faveurs
En vain nous voudrions te donner une image ;
Daigne avec ce bouquet accepter notre hommage,
Daigne agréer aussi ce désir de nos cœurs :
Vive notre bon Père
Qui nous rend tous heureux !
Qu'à jamais il prospère
Et règne dans ces lieux !
Que le ciel favorable
Secondant nos souhaits
D'un bonheur ineffable
Couronne ses bienfaits !

NOTES.

M. Jacques-Guillaume Roque, Ptre S. S., 1er Directeur du Petit Séminaire au Collége de Montréal.

M. Roque est décédé, dans cette ville, le 3 mai 1840, à l'âge de 79 ans, et dans sa 55e année de prêtrise.

La vie de ce respectable vétéran du sanctuaire a droit ici à une mention particulière ; c'est un tribut de reconnaissance payé à la mémoire et au mérite d'un homme, dont les œuvres et la vertu sont encore pour ainsi-dire toutes palpitantes dans le souvenir de beaucoup de nos concitoyens, qui ont vu leur jeunesse se former si avantageusement sous ses soins. Voici quelques détails qui ne manqueront pas d'intéresser le lecteur de l'*Annuaire de Ville-Marie*.

“ Au sortir de la solitude de Saint-Sulpice, à Paris, M. J. G. Roque fut envoyé au Séminaire d'Angers, dont il était Directeur, lorsque la Révolution vint l'arracher à ses modestes fonctions. Emprisonné, et ensuite déporté pour la foi, il fut accueilli avec une tendre bienveillance par l'illustre et pieux évêque d'Orense, en Espagne. Ce saint prélat honora M. Roque de sa confiance la plus entière, et ne vit qu'avec regret son départ pour le Canada, en 1796. Feu M. Duclaux, sous lequel était M. Roque au Séminaire d'Angers, répétait avec complaisance que cet ecclésiastique était un saint. Sa vie au Canada est bien propre à justifier cette parole. Chargé pendant dix ans de la direction des religieuses de l'Hôtel-Dieu, et de l'exercice du saint ministère à la Paroisse, il se fit vénérer de tous pour sa piété, sa prudence, son zèle, la clarté de ses instructions, la solidité et l'étendue de ses connaissances.

" En 1806, il fut chargé de la direction du Collége ou Petit Séminaire jusqu'en 1828. Pendant ces vingt-deux années, sa vigilance, son activité, ses mortifications habituelles, son talent pour gagner l'affection de ses élèves et pour les former aux sciences et à la vertu, son amour des règles, montrèrent en lui un prêtre rempli de l'esprit de son état. Il aimait tous ses élèves comme ses enfants.

" Pendant trente-quatre ans, it exerça les fonctions de Grand-Vicaire : aucune parole de plainte n'a été prononcée contre lui. Les évêques, le clergé et tous les fidèles étaient unanimes dans leur confiance et leur respect. Depuis que son âge et de fréquentes attaques l'eurent forcé à quitter la direction du collége, il s'occupa, duraut plusieurs années, de diriger les Sœurs de la Congrégation, et se livra au ministère de la Paroisse avec sa piété et ses succès ordinaires. Jusqu'à la fin de sa vie, le premier à tous les exercices, il refusait toute espèce de soins exceptionnels. La messe, le bréviaire, la confession, la visite du Saint Sacrement, absorbaient tous ses moments. Il célébra le saint sacrifice le jeudi, récita les trois premières heures du bréviaire le vondredi matin, reçut les derniers sacrements le soir du même jour, et s'endormit dans le Seigneur le dimanche, 2 mai, pendant la grand'messe. Durant ses attaques et vers ses derniers moments, il répétait d'une manière très-intelligible la strophe *Maria Mater Gratiæ*. Monseigneur le visita le samedi, lui recommanda sa personne et son diocèse, et le visita de nouveau après sa mort.

" Les élèves de M. Roque décidèrent unanimement qu'ils porteraient le deuil pendant un mois."

MORT DE M. VILLENEUVE,

4ème directeur du Petit Séminaire ou Collége de Montréal.

M. Léonard-Vincent-Léon Villeneuve naquit à Tulle, France, le 7 janvier 1808, de M. Jean-Baptiste de Villeneuve et de Marie Soleilhet. Il fut ordonné à Tulle, le 18 Déc. 1830 ; professeur de théologie à Tulle et à Limoges. Arrivé au Canada le 23 Déc. 1838, il fut nommé professeur de Théologie et económe du Collége de Montréal. Au mois d'avril 1846, il remplaça M. Baile comme Directeur du Petit-Séminaire ou Collége de Montréal, agissant en même temps comme économe, professeur de chimie et de physique ; il continua même à professer la Théologie au Grand Séminaire. M. Villeneuve fut remplacé comme directeur, par M. Nercam, en Sept. 1860.

M. Villeneuve mourut subitement vendredi, le 25 Avril 1873, à 7½ P. M., jour de St-Marc, âgé de 65 ans, 3 mois et 18 jours.

Son service chanté par Mgr. Larocque, Evêque de St-Hyacinthe, a eu lieu mardi, le 29 Avril, au milieu d'un grand concours de peuple, et avec beaucoup de solennité.

NÉCROLOGE CANADIEN POUR 1872.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

1872.

31 Janvier—Charles-Frs. Bousquet, Missionnaire, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, 28 ans, 8 mois et 6 jours.

3 Avril —Louis M. Lefebvre, Curé de Ste. Geneviève, 79 ans, 8 mois et 21 jours.

12 " —Joseph-Amablb-Flavien Cholette, ancien Curé de St. Polycarpe, 55 ans, 1 mois et 26 jours.

3 Mai —Joseph Préfontaine, Prêtre du Séminaire de St. Sulpice, à Montrèal, 35 ans moins 5 jours.

17 Juillet —Jean-Bte. Morisseau, attaché à la desserte de la paroisse de Notre-Dame de Montréal, 28 ans.

11 Sept. —Joseph-Achille Langlois, Missionnaire aux Etats-Unis, inhumé à la Pointe-aux-Trembles, 31 ans, 2 mois et 19 jours.

19 " —Charles Brouillet, Vicaire, à Joliette, 27 ans et 6 mois.

28 Déc. —Alexis-Frédéric Truteau, Vicaire-Général du diocèse et doyen du Chapitre de la Cathédrale, 64 ans, 6 mois et 17 jours.

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

13 Mars —Père Joseph Hanipaux, Jésuite, à Québec, 66 ans, 10 mois et 10 jours.

20 Mai —John-Patrick Doherty, Vicaire à St. Roch de Québec, à Québec, 33 ans, 11 mois et 18 jours.

" " —John-C. O'Grady, ancien Curé de Ste. Catherine de Fossambault, 68 ans, 1 mois et 12 jours.

16 Juin —Charles Bégin, Curé de la Rivière-Ouelle, 75 ans moins 14 jours.

20 " —André-A. Marçaux, à Beauport, 58 ans et 4 mois.

4 Août —Jean-Bte. Perras, Curé de St. André, 54 ans et 24 jours.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.

31 Janvier—Robert Walsh, Séminaire de Nicolet, environ 33 ans.

27 Juillet —Amable Charest, retiré du ministère, à Ste. Anne de la Pérade, 65 ans, 2 mois et 15 jours.

DIOCÈSE DE ST. HYACINTHE.

6 Mars —Grégoire Chabot, à St. Hyacinthe, 64 ans, 4 mois et 3 jours.

DIOCÈSE DE RIMOUSKI.

22 Juillet —Jean-Lazare Marceau, Curé de St. Arsène, 54 ans et 5 mois.

PRÊTRES CANADIENS DÉCÉDÉS AUX ÉTATS-UNIS.

16 Avril —Père Christophe Phaneuf, Oblat, M. J.

11 Nov. —James Quinn, 47 ans.

SOMMAIRE

DE LA SIXIÈME LIVRAISON DU SUPPLÉMENT.

—Chaque livraison se vend séparément chez les principaux libraires, moyennant 25 centins. Les abonnés et les personnes qui désireront recevoir la filé complète, ne payeront que 12½ centins, au Cabinet de Lecture Paroissial, à M. Jean Thibeaudeau.

—Le nouvel ouvrage que nous nous proposons de publier lors de la fête ou démonstration du 100ième anniversaire de l'établissement du Collége de Montréal en cette ville, sera délivré aux abonnés de l'*Annuaire de Ville-Marie*, moyennant un prix modique.

Les anciens élèves, non abonnés, qui désireront se procurer une ou plusieurs copies de cet ouvrage, sont priés de manifester leur désir avant le 1er d'Août prochain, à l'auteur chez MM. C. O. Beauchemin et Valois, rue St-Paul, par occasion, ou par la poste, frais de port payés, attendu que le tirage sera positivement limité au nombre de copies demandées avant cette époque.

—Ils sont priés de nous faire connaître, en même temps, la date de leur entrée au collége, leur état, occupation, et leur résidence actuelle.

SEPTIÈME LIVRAISON DU SUPPLÉMENT

ANNUAIRE

DE

VILLE-MARIE

ORIGINE, UTILITÉ ET PROGRÈS

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES DE MONTREAL

SUPPLÉMENT A L'ÉDITION DE 1864



La croix est l'étendard de la civilisation,
CHATEAUBRIAND.

MONTRÉAL, MDCCCLXXIV.

1880, Apr. 16

BIBLIOGRAPHIE.

I. ANNUAIRE DE VILLE-MARIE, Origine, utilité et progrès des Institutions Catholiques de Montréal.

Enfin nous avons le plaisir d'annoncer l'apparition de cet utile ouvrage dont nous avons si souvent parlé et qui, nous le savons, était si impatiemment attendu.

C'est un charmant volume de plus de 200 pages, élégamment broché, et pouvant figurer dignement dans une bibliothèque. L'auteur, M. Huguet-Latour, a eu la bonne idée de le mettre à la portée de tout le monde, en ne fixant qu'à 25 centins le prix de sa vente. De cette manière chacun pourra se le procurer et profiter des précieux avantages qu'il renferme.

L'utilité d'un travail de ce genre n'a pas besoin de longs commentaires pour être bien comprise. Compiler et renfermer dans un cadre restreint qui présente dans un tableau synoptique les faits qui se rapportent à l'origine de chaque communauté religieuse, de chacune de nos associations nationales, de toutes nos maisons d'éducation, de nos sociétés littéraires; faire comprendre l'utilité de chacune d'elles en définissant leur objet et leur but; tracer avec la scrupuleuse fidélité de l'historien les progrès qui ont signalé leur marche patiente et sûre en la suivant pas à pas; puis rendre compte de leur état actuel et faire voir du même coup les espérances de chacune d'elles et le degré de prospérité où elles en sont venues: voilà en peu de mots le résumé de ce que contient l'*Annuaire*.

En vérité, nous admirons combien il a fallu de travail, de recherches, d'informations, de courageuse patience et d'inébranlable attachement à ce qui fait la vie et l'ornement de notre société, pour entreprendre une tâche aussi ingrate, aussi difficile et aussi laborieuse que celle-ci. Aussi, nous nous empressons, pour notre part, de présenter nos sincères félicitationss à M. Huguet-Latour sur l'idée qui lui a fait entreprendre un tel travail, sur la manière habile dont il s'est acquitté de sa tâche, et nous lui offrons des remerciements pour avoir rendu un grand service non-seulement à ses concitoyens, mais aussi à tous ses compatriotes, en fesant ainsi connaître d'une manière précise l'histoire des institutions catholiques de Montréal.

(*Pour la suite voir la troisième page du couvert.*)

FONDATION DE VILLE-MARIE.

La fondation de Ville-Marie fut sans contredit l'une des vres les plus extraordinaires qui aient paru dans l'Eglise. »
—Vers 1636, M. J. J. Olier eut la première vue de sa vocation ır le Canada. Quatre ans après, il conçut le dessein (1) de ir, dans l'île de Montréal, une ville qui serait tout à la fois iége des missions, une barrière aux incursions des sauvages, sauvegarde assurée pour la colonie chancelante de Québec, ., (2) et serait consacrée à la très-sainte Vierge, et appelée ır cela VILLE-MARIE. Il commença par former une ociation de persônnes zélées et opulentes, connues depuis ıs le nom de *Société de Notre-Dame de Montréal*, pour la ıversion des sauvages, etc.; que le Souverain Pontife daigna ouragar par des indulgences plénières.

Le premier qu'il s'adjoignit fut le baron de Renty.

—1640, 7 août.—Cession de l'île de Montréal à cette société lors composée de six membres représentés par M. de la Daursière, *procureur*,) par M. Jean de Lauzon, (3) intendant du auphiné, qui l'avait reçue en don de la grande Compagnie Canada, à condition d'y établir une colonie.— L'année suinte le roi confirma cette cession.— Le dessein des associés ait de travailler purement à procurer la gloire de Dieu et le lut des sauvages.

—1641, juin.—M. Olier et M. de la Dauversière envoyèrent première colonie, (sur trois vaisseaux), petite troupe de 40,

---

(1) Dieu inspira le même dessein à un gentilhomme, ce fut . Jérome le Royer, sieur de la Dauversière, conseiller du Roi receveur général du domaine du Roi, à la Flèche, en Anjou. e fut vers 1631 qu'il aurait eu, d'une manière surnaturelle, la remière vue de l'établissement de Ville-Marie.—Il était perıadé qu'il devait donner commencement à une congrégation 'hospitalières,(Hôtel-Dieu), à fin d'en former ensuite un établisement dans l'île de Montreal, encore inculte et déserte.

(2) 1656.—La petite colonie de Ville-Marie, que les Iroquois vaient résolu de ruiner et qui n'était composée que d'une poinée, leur fit tête, les repoussa, les battit, les mit en fuite et uva plusieurs fois Québec et tout le reste de la colonie franise, qui eussent péri, sans le secours de Montréal.

(3) Gouverneur général du Canada de 1651 à 1656.

qui mit à la voile à la fin de juin et arriva le 8 août, à Québec, où elle passa l'hiver. M. Paul Chomedey de Maisonneuve, gentilhomme champenois, s'était offert de conduire cette première expédition, au nombre de laquelle étaient Melle. Jeanne Mance, le R. P. Jacques De la Place, S. J., M. Antoine Fauls, prêtre.—Le vaisseau sur lequel était M. de Maisonneuve n'arriva que le 20 août. (1)

1642, 17 mai.—La petite troupe arriva à Montréal, sous la conduite de M. le chevalier de Montmagny, (2) 2d. gouverneur général du Canada et successeur de Champlain, de 1636 au 20 août 1648. Elle était partie de Saint-Michel, Québec, le 8 mai. La flotille se composait d'une pinasse, petit bâtiment à trois mâts, d'une gabare, ou bateau plat, allant aussi à voiles, et de deux barques ou chaloupes, que les colons avaient construites pendant l'hiver à Sainte-Foy.

—On éleva des tentes et des pavillons, pour se loger et on dressa un autel, à la Pointe-à-Callière, (3), où le lendemain, le

---

(1) M. Pierre de Puiseaux « Sieur de l'habitation de Sainte-Foy » offrit généreusement à la nouvelle colonie sa maison ainsi que sa seigneurie de Sainte-Foy. Ce fut chez ce vénérable vieillard que M. de Maisonneuve, Mademoiselle Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu, et Madame de la Peltrie passèrent l'hiver de 1641-42, tandis que les colons de Ville-Marie étaient logés auprès, dans l'établissement de Sillery. La maison de M. de Puiseaux, était réputée le *bijou du Canada*.

M. Olier et M. Pierre Chevrier, baron de Fancamp, avaient envoyé, l'année précédente, 1640, au supérieur des Jésuites, à Québec, vingt tonneaux de vivres et d'outils, pour cette recrue de 1641.

(2) « Charles Huault de Montmagny, chevalier de l'ordre de St. Jehan de Hiérusalen, lieutenant pour Sa Majesté en toute l'étendue du fleuve St. Laurent, de la Nouvelle France et lieux qui en dépendent. » Il monta à Montréal pour assister à l'inauguration de la nouvelle colonie. M. de Puiseaux, Sieur de Montreneault y suivit M. de Maisonneuve, dans l'intention de prendre part à la fondation de Ville-Marie, avec madame de la Peltrie.

(3) Ainsi appelée d'après le chevalier Hector de Callière, gouverneur de Montréal, de 1684 à 1699, qu'il devint gouverneur général. Ce fut le point du premier débarquement et du premier séjour de S. de Champlain, en 1611.

R. P. Barth. Vimont, supérieur général des missions du Canada, après le *Veni Creator*, célébra le premier, la grand' messe et exposa le très-saint sacrement, pour obtenir du ciel un heureux commencement à cette sainte œuvre.

Une chapelle construite avec des écorces fut d'abord le lieu où l'on déposa le très saint sacrement, qui, de ce moment, a toujours été conservé à Ville-Marie.— « A fin de faire la chose plus célèbre, on avait donné le loisir à Mme. de la Peltrie et à Melle. Manoe d'y préparer l'autel,» (*Dollier de Casson.*)

—En ce jour mémorable, M. de Maisonneuve, premier gouverneur de Montréal, abattit lui-même le premier arbre sur cette île, en en prenant possession. (4)

---

(4) La concession de terre qui suit parait être la première faite à Ville-Marie :

" 1648, 4 janvier, Paul de Chomedey, Escuyer, Sieur de Maisonneuve, gouverneur de l'Isle de Montréal et terrès qui en dépendent soubsigné, etc., etc., afin par ce moyen de procurer l'estendue de la foy dans le pays, concède à Pierre Gadoys, laboureur, 40 arpens de terre, proche du dit Ville-Marye, etc., etc., (terrain à prendre au marché Ste. Anne à la rue St. Pierre), lequel sera obligé de payer aux dicts seigneurs trois deniers de censive par chascun arpan, etc., etc.,"(un quart de sou).

—En 1648, fut bâti le premier moulin à vent près du Fort, sur le bord du fleuve St. Laurent, appelé pour cela *moulin du Fort*, et ensuite un autre appelé *du Côteau*, appelé aujourd'hui Place Dalhousie.

1650- « Les colons de Ville-Marie se livrent à l'agriculture pour contribuer à la conversion des sauvages.»

« Déclaration fait le 3 août 1650, par Jean de Saint-Père, Gilbert Barbier et Lambert Closse :

« Nous étant unis avec MM. de la Compagnie de Montréal, afin de contribuer, autant que nous le pourrions, à la conversion des sauvages, nous avons cru qu'il était nécessaire, pour cela, que chacun de nous fît en particulier quelque établissement; et M. de Maisonneuve, notre Gouverneur, qui a jugé, de son côté, que notre dessein serait utile au bien des sauvages, nous ayant délivré, aujourd'hui même, des concessions de terre pour ce sujet, nous déclarons ne prétendre aucune recompense pour les services que nous avons rendus jusqu'à ce jour à MM. de la Compagnie à Montréal.»

« Gilbert Barbier fut aussi l'un des premiers qui donnèrent l'exemple de l'application à la culture des terres dans les côtes,

—Par contrat, en date du 9 mars 1663, la « Compagnie de Montréal » substitua à sa place les ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice (arrivés au Canada, le 29 juillet 1657 (1,) et leur fit cession et donation de tout le domaine, les seigneuries, métairies, terres et autres droits sur l'île de Montréal, comme aussi la maison seigneuriale, dite le Fort, et la seigneurie Saint-Sulpice, à la charge de payer toutes les dettes de la compagnie qui se montaient à environ 150,000 frs.

Prémices du sang que Ville-Marie a versé pour la colonisation et le salut du pays, durant les vingt premières années de sa fondation. (2)

1643, 9 juin,—Quarante Iroquois surprennent six français au Sault St. Louis; trois furent tués, savoir : Guillaume Boissier dit Guilling, Bernard Berté et Pierre Laforet dit l'Auver-

---

malgré les dangers auxquels on y était alors exposé de la part des Iroquois.

1654.—Application des premiers colons de Ville-Marie au travail.

« Les travaux y étaient considérés comme très honorables, parceque tous s'y livraient à l'envie, quelque fût leur rang ou leur condition. Sans parler de M. Louis d'Ailleboust, qui procura que l'on semât, pour la première fois, en Canada, du blé de France, ni de M. de Maisonneuve, qui aimait à se mêler aux défricheurs et aux charpentiers, Lambert Closse, major de la paroisse, et Charles Le Moyne, garde-magasin et interprête, ne dédaignaient pas, dans l'occasion, de mettre la main à la charrue. Jean de Saint-Père, premier notaire de Ville-Marie, également remarquable pour la vivacité de son esprit, la rectitude de son jugement et la solidité de sa vertu, batit lui-même et couvrit sa propre maison. Gilbert Barbier, procureur fiscal et assesseur de justice, très habile charpentier, non moins que brave militaire, construisit presque toutes les maisons de l'Ile de Montréal, par ses mains ou par celles des ouvriers qu'il forma.»

—En 1659, Ville-Marie comptait 160 hommes, dont 50 chefs de famille, sans comprendre les nouveaux colons, au nombre de plus de 100 personnes, venues en sept, avec Melle. Mance et la sœur Bourgeois, et les sœurs de Bresole, Macé et Maillet, Ville-Marie se composait d'environ 40 maisons.

(1) Voir *Annuaire de Ville-Marie,* pages 6 et 11.

(2) Extrait, en partie, des registres de la Paroisse de Notre-Dame de Ville-Marie.

gnat, qui furent enterrés par le R. P. Davost, *jésuite ;* les trois autres furent emmenés prisonniers. L'un a échappé au feu des Iroquois, en s'évadant, et les deux autres, dont un nommé Henri, ont été brûlés.

1644, 30 mars.—J. Matemale, Pierre Bigot et Guillaume Lebeau sont brûlés par les Iroquois, près du fort. (1)

1648, 29 juillet.—Mathurin Bonenfant tué par les Iroquois.

1651, 6 mai.—Ils emmènent Catherine Mercier, femme de Jean Boudart, et la brûlent cruellement dans leur pays, après qu'ils lui eurent arraché les mamelles, coupé le nez et les oreilles ; Jean Boudart périt en voulant sauver sa femme des mains de ces barbares.

1651, 6 Mai.—Les Iroquois enlèvent la chevelure à Jean Cicotte (Sicotte), avec un morceau du crâne de la tête, ce qui ne l'a pas empêché de vivre près de 14 ans depuis.

1651, 18 juin. Les Iroquois blessent mortellement Léonard Lucault dit Barbot, qui meurt deux jours après ; et trois autres français sont blessés.

---

(1) Massacre de quelques prêtres missionnaires.

1646, 18 octobre.—Massacre du premier apôtre des Iroquois, le R. P. Isaac Joques, S. J.

1648, 4 juillet.—Le R. P. Antoine Daniel, S. J., est massacré et brûlé par les Iroquois.

1649, 16 et 17 mars.—Les R.R. P.P. Jean de Brébeuf, et Gabriel Lalement, S. J., sont massacrés par les Iroquois.

1649, 7 décembre.—Le R. P. Charles Garnier, S. J., est massacré par les Iroquois.

1649, 8 décembre.—Le R. P. Noël Chabanel, S. J., est tué par un Huron.

1652, 10 mai.—Les Iroquois massacrent le R. P., Jacques Buteux, S. J.

1673, mars.—Massacre du R. P. Jean Pierron, S. J., par les Sauvages.

1680, 19 septembre.—Ils tuent le R. P. Gabriel De la Ribourde, récollet.

1694, 3 mars.—Le R. P. Antoine Dalmas, S. J.

1706, 1 juin.—Les Outaouais tuent le R. P. Nicolas-Bernardin-Constantin De Lhalle, récollet.

1718, 16 août—Les Sauvages massacrent M. Jean-Daniel Testu du Tilly, prêtre canadien.

1724, 23 août,—Le R. P. Sébastien Rasle, S. J., est massacré.

1651, 26 juillet.—Durant le siège de l'Hôpital, rue St. Paul, par 200 Iroquois, de 6 heures du matin à 6 heures du soir, Denis Archambault, en mettant le feu à un canon du fort, fut tué par un éclat de cette pièce, qui creva et tua beaucoup d'ennemis.

1651, 13 août.—Jean-Augustin Hébert meurt des blessures reçues.

1652, 26 mai.—Les sauvages tuent Antoine Roos.

" 16 septembre.—Ils tuent André-David dit Mingrey.

" 29 juillet.—Martine Messier, femme d'Antoine Primot, appelée communément *Parmenda*, est attaquée par trois Iroquois et blessée de cinq ou six coups de hache.—« Son courage la tira du danger.»

" 14 octobre.—Etienne Thibault dit La Lochetière est tué par les iroquois, et le soldat Laviolette est blessé.

1653, 20 juillet.—Les Iroquois tuent Michel Noila.

1654, 12 octobre.— Yves Batar meurt des blessures reçues la veille des Iroquois.

1655, 31 mai.—Les Iroquois massacrent un nommé Dobigeon.

1656, 30 août.—Le P. Léonard Garreau, *Jésuite*, est blessé à mort, meurt le 2 septembre, et est enterré à Montréal le 3.

1657, 25 octobre.— Nicolas Godé, notable, 74 ans, Jean de St. Père, son gendre, 39 ans et Jacques Noel leur serviteur, 32 ans, sont assassinés par les Iroquois.

1659, 26 octobre.—Les Iroquois tuent Sylvestre Vacher dit Saint-Julien, 37 ans, vers le *lac aux Loutres*.

1660, 26 et 27 mai.—Le massacre par les Iroquois à l'expédition du Long-Sault, rivière des Outaouais, de dix-sept colons de Montréal, sauve le pays; voici le nom de ces braves: Adam Dollard, Sieur Desormeaux, *commandant de la garnison du Fort de Ville-Marie*, (le Léonidas Canadien) âgé de 25 ans, commandant; Jacques Brassier, 25 ans; Jean Tavernier dit LaHochetière, *armurier*, 28 ans; Nicolas Tillemont, *serrurier*, 25 ans; Laurent Hébert dit la Rivière, 27 ans; Alonié De l'Estre, *chaufournier*, 31 ans; Nicolas Josselin, 25 ans; Robert Jurée, 24 ans; (1) Jacques Boisseau dit Cognac, 23 ans; Louis Mar-

(1) « Nous avons appris qu'il (Robert Jurée) s'est sauvé, par les hollandais, et retourné en France.»

tin, 21 ans ; Christophe Augier dit Desjardins, 26 ans ; Etienne Robin dit Desforges, 27 ans ; Jean Lecompte, 26 ans ; Jean Valets, 27 ans ; René Doussin Sieur de Ste. Cecile, 30 ans ; François Crusson dit Pilot, 24 ans ; Siméon Grenet, 25 ans ; il faut ajouter à cette liste Nicolas Duval, *serviteur au Fort*, tué le 19 avril et Blaise Juillet dit Avignon, *habitant*, et Mathurin Soulard, *charpentier du Fort*, noyés, se voulant sauver des Iroquois le 19 avril 1660.

1661, 24 Mars.—Vincent Boudreau, 34 ans ; Sébastien DuPuy, Olivier Martin, 27 ans ; Pierre Martin dit Larivière sont tués par les Iroquois (enterrés le 28) et Michel Messier, 21 ans, Pierre Cauvin dit *Le Grand Pierre*, Pierre Pitre, hollandais, et Jean Millet sont emmenés prisonniers (le 24.)— Ils ont tué le Grand Pierre et Jean Millet, 40 ans, et Pitre s'est sauvé. Messier a été brûlé.

1661, 14 août.—Jean Pichard, 29 ans, est tué à la Pointe St Charles.

1661, 29 août.—Messire Jacques LeMaitre, prêtre, éconôme du séminaire, 44 ans, et Gabriel de Rié, 41 ans, sont massacrés par les Iroquois ; ils ont emporté la tête de M. LeMaitre,—enterrés tous deux le 30 août, (sans tête).

1661, 28 sept.—Les Iroquois tuent François Bertrand, Sieur de la Frémillière, soldat de la garnison, 23 ans.

1661, 25 octobre.—Joseph Duchesne est tué par les Iroquois à l'ile à la Pierre ainsi que Jacques Le Prestre.

1661, 25 octobre.—Messire Guillaume Vignal, prêtre, éconôme du Séminaire, est blessé par les Iroquois, à l'île à la Pierre, en face de la ville. Ces malheureux le conduisent à Laprairie, le tuent, font rôtir son corps sur un bûcher et le mangent.

Le grenadier Claude de Brigéac, soldat et secrétaire de M. le gouverneur, 30 ans, est aussi brulé dans leur village.

1661, 29 octobre.—J. Bte. Moyen, de Paris, enterré ; mort des blessures reçues le 25, à environ 19 ans. (1)

1662, 6 février.—Le sieur Lambert Closse, sergent major de la garnison, Simon LeRoy, Jean LeCompte, 31 ans, et Louis Griffon, 21 ans, sont tués par les Iroquois.

---

(1) 1661.—En moins de quatre mois les Iroquois ont ravagé tout le pays, et pris ou tué plus de 70 français.

1662, 23 juin.—Michel Louvart dit Desjardins, menuisier, est assassiné par les Sauvages sur le seuil de sa porte.

1662, 27.—Guillaume Pinçon, veuf, 40 ans, et Jean Hasté, 25 ans, sont tués par les Iroquois.

1663, 11 juin.—Ils tuent Légier Haguenier, 39 ans.

1663.—Simon des Prés dit Berry est pris par les Iroquois et brûlé dans leur village.

1664, 4 mai.—Michel Théodore dit Gilles, 30 ans, est tué à la Longue-Pointe.

1664, 9 août.—Jacques Dufresne, 30 ans, et Pierre Maignan, 21 ans, sont assassinés par les Iroquois, à l'île St. Hélène.

1664, 11 septembre.—Ils tuent Claude Marcou, 23 ans, et blessent deux ou trois autres.

1665, 24 avril.—Rolin Basile, 30 ans, est tué par les Iroquois, au fief St. Joseph, Guillaume Jérôme. 19 ans, est blessé à mort, inhumé le 26, Jacques Petit, 17 ans, et.........dit Montor sont emmenés prisonniers.

1665, 28 août.—Pierre Raguideau, dit St. Germain, 33 ans, est tué par les sauvages.

1665, automne.—Ils emmènent Michel Guibert, 18 ans, qu'ils brûlent dans leur village.

1666, 23 mai.—On enterre un nommé dit La Jeunesse, soldat de la compagnie de M. de la Fredière, 30ans, qui avait été tué par les Iroquois.

1666, 8 juin.—Ils tuent Claude Duparc, 25 ans, soldat de la compagnie de M. de Varenne et un nommé Lavau de la même compagnie, 25 ans.

1666, 19 juillet.—Ils tuent M. de Chasy, neveu de M. de Tracy, et M. de Taversy, capitaines au régiment de Carignan et MM. Chamot et Morin, et emmènent prisonniers, M. de Lerolé, cousin de M. de Tracy et M. de Montagny et un autre.

REGISTRES DE VILLE-MARIE.

Du 18 mai 1642, au 12 août 1657, tous les actes sont en latin et ont été faits par les Jésuites. (1) Depuis le 3 septem-

(1) Voir page 198 du supplément (1ère livraison.)

bre 1657, tout est en français, mais sans seing de prêtre ; seulement à la fin des régistres en janvier 1669, M. G. Pérot certifie, comme suit, que le livre est véritable : « Je soussigné Prestre Curé de la dte. Eglise certifie que Le dit Livre est véritable, en foy de quoy J'ay signé ce 28e Janv. 1669, G. Pérot Ptre, Curé.

PREMIER BAPTÊME DE FRANÇAIS ENRÉGISTRÉ.

Anno dni 1648, dicæ 24 novembris nata est puella, ex patre Mathurino Le mounier et matre francisca fafard, conjugibus, baptisata est in periculo mortis à Joanne pappe chirurgo. Eodem die ego Joannes deguen soc*tis* Jesus vices agens parochi huic puellœ ceremonias adjungimus. Patrinus fuit D. Paul chomedey, hujus loci Gubernator, et matrina Joanna mance, quœ nomen barbara huic imposuit.

Avant ce baptême, c'est-à-dire du 18 mai 1642, au mois de novembre 1648, il a été fait 95 baptêmes de sauvages, savoir : 4 en 1642, 73 en 1643, 2 en 1644, 5 en 1645, 11 en 1646. (1)

PREMIERS MARIAGES.

1o. 1647, 3 nov.—Mathurin Le Mounier et Françoise Fafart.
2o. " 18 " —Jean des Roches et Françoise Godé.
3o. 1648, 13 janv.—Louis Loisel et Marguerite Charlot.
4o. " 12 oct.—Leonard Lucault dit Barbot et Barbe Poisson.
5o. 1649, 11 janv.—François Godé et Françoise Bunion, (Bugon).
6o. 1650, 14 nov.—Gilbert Barbier et Catherine de Lavau, fille d'Alexandre et de Louise de Rouet.

(1) 1642-43. Tous se font un plaisir de servir de parrains ou de marraines aux sauvages : madame de la Peltrie, mad. d'Ailleboust, Melle. Mance, Melle. Philippine de Boulongne, Melle. Charlotte Barré, Catherine Lezeau ; M. de Maisonneuve, M. J. B.

7o. " 30 " —Louis Prudhomme et Roberte Gadois.
8o. 1651, 25 sept.—Jean de St. Père et Mathurine Godé.
9o. " 19 nov.—Gabriel Celle dit Duclos, sieur du Sailly, et Barbe Poisson, Vve. Lucault dit Barbot.
10o. 1652, 11 nov.—Jean Le Duc et Marianne Soulinié.
11o. 1654, 7 janv.—Jacques Beauvais dit St. Jème et Jeanne Soldé.
12o. 1654, 7 janv.—André du Mets (ou Demers) et Marie Chedeville.
13o. 1654, 7 janv.—Jean Millot et Marie Marthe Pinson.
14o. " 3 fev.—Jean Gervaise et Anne Archambault.
15o. " 28 mai.—Charles Le Moyne (de Longueuil et de Chateauguay) et Catherine Thierry surnommée Primo.
16o. 1654, 13 oct.—Pierre Villain et Catherine Lorion.
17o. " 13 " —Jean Le Marché dit Laroche et Catherine Hureau.
18o. 1654, 13 oct.—Pierre Gaudin dit Chatillon et Jeanne Rousselière.
19o. 1654, 9 nov.—André Charly dit St. Ange et Marie Dumesnil.
20o. 1654, 9 nov.—Jean Dumets et Jeanne Redié.
21o. " 9 " —Eloi Jarry dit La Haye et Jeanne Merrin.

Legardeur de Repentigny, M. Louis d'Ailleboust, M. David de la Touze; nous trouvons encore, cette année 1643; Gilbert Barbier, Nicolas et François Godet, Guillaume Boissier, César Léger, Jacques Haudebert, Mathurin Serrurier, Bernard, Berté, Jean Caillot, J.-B. Davène, Jean Caron, Pierre Laforest, Léonard Lucot dit Barbot, Jacques Boni, Jean Philippe, Pierre Didier, Pierre Quesnel, Bellanger; ces généreux français se sont dévoués les premiers à l'œuvre de Ville-Marie, pour laquelle, presque tous répandirent leur sang.

En 1658, le 4 août, fête de Notre-Dame des Neiges, fut baptisée à Ville-Marie la première fille iroquoise: *Marie des Neiges*, fille de Totinataghe Agnoron, ce qui signifie *les deux villages*, et de Teonnhetharay, qui veut dire *il y a des Pins*, donnée à l'âge d'environ 10 mois, par sa mère, à M. de Maisonneuve, qui en a été le parrain, et la marraine a été Melle Elizabeth Moyen, femme de sieur Lambert Closse. Morte, à la Congrégation, le 11 août 1663.

22o. " 19 " —Robert Le Cavalier dit Deslauriers et Adriane Duvivier.

23o. 1654, 23 nov.—Toussaint Hunault dit Deschamps et Marie Lorgueil, veuve d'Augustin Hébert.

24o. 1655, 19 avril.—Jean Aubuchon dit L'Espérance et Marguerite Sédilot.

25o. 1655, 29 juin.—Jean Simon de Magnac et Catherine Lorion, veuve de Simon Villain.

26o. 1655, 30 août.—Marin Janot dit Lachapelle et Françoise Besnard.

27o. 1656, 27 nov.—Gilles Lauzon et Marie Archambault.

28o. 1657, 9 avril.—Nicolas Millet dit Bausseron et Catherine Lorion, veuve de Simon de Magnac.

29o. 1657, 12 août.—Lambert Closse et Elizabeth Moyen.

30o. " 12 " —(1) Pierre Gadois et Marie Pontomi.

PREMIER ACTE AU RÉGISTRE FAIT PAR M. G. SOUART

(Le premier en français)

1657.

Le troisième jour de septembre, mil six cent cinquante sept. a esté fait et solemnisé le mariage de Jacques de laporte dit St. georges, fils de Jacques de laporte et de Marie hamelin avec nicolle duchesne fille de françois duchesne et marie nolet tous deux de cette paroisse de Montréal, les trois bans ayant esté auparavant publiés sans opposition. Le marriage fait en présence de Messire Paul de Chaumedey, Ecuier, sieur de maison neufve, gouverneur de ce lieu, de Dame Barbe de Bouloigne femme et épouse de Messire Louys D'Aillebout cy-devant Lieutenant général pour Sa Majesté en la nouvelle france. De Claude Robutel dit St. André, de Legier Aquier dit Lafontaine, de nicolas froget, tous habitans de ce lieu et amys des parties. La de espouse a déclaré ne savoir signer, *signé;* Jacques de Laporte, Paul de Chomedy, Barbe De Boullougne, Claude Robutel, G. Souart, Prestre Curé.

---

(1) Dernier mariage par les Jésuites, Père Pijart.

PREMIERS BAPTEMES DE FRANCAIS FAITS

1648	PÈRES.	MÈRES.
24 nov. *Barbe.* (1)	1. Mathurin LeMounier,	Françoise Fafart,
1649		
7 janv. *un garçon.*	2. Jean Desroches.	Françoise Godé,
15 janv. *Payle.*	3. Augustin Hébert.	Adrianne Duvivier,
31 mai *Marie.*	4. Etienne du May.	Françoise Morin,
19 juillet { *Charles*	5. Urbain Tessier.	Marie Archambault,
{ *Anonyme*	6.	
21 juillet *Jeanne.*	7. Louis Loisel.	Marguerite Charlot,
29 août *Marie.*	8. Jean Bouchard.	Catherine Mercier, (2)
3 déc. { *Mathurin.*	9. Mathurin LeMounier,	Françoise Fafart,
{ *Charles.*	10.	
11 déc. *Jean.* (3)	11. Jean Desroches,	Françoise Godé,
1650		
27 mars *Paul.*	12. Michel Chauvin,	Anne Archambault,
20 avril *Leger.*	13. Augustin Hébert,	Adrianne Duvivier,
1 juillet *Marie.*	14. Léonard Lucault,	Barbe Poisson,
1651		
5 février *Paul.*	15. Urbain Tessier,	Marie Archambault,
5 avril *Charlotte.*	16. Michel Chauvin,	Anne Archambault,

A VILLE-MARIEPAR LES JESUITES.

1648	PARRAINS.	MARRAINES.
1.	Paul de Chomedey, *gouverneur*	Jeanne Mance.
2.	Mort *le même jour*,	
3.	Paul de Chomedey,	Jeanne Mance.
4.	Paul de Chomedey,	Jeanne Mance..
5.	Charles d'Ailleboust. mort le 24,	
6.	Mort le 19,	
7.	Jean Pappe,	Roberte Gadois.
8.	Paul de Chomedey,	Adrianne Duvivier.
9.	Jean Pappe,	Mathurine Godé.
10.	Charles LeMoyne,	Roberte Gadois.
11.	Jean de St. Père,	Roberte Gadois.
12.	Paul de Chomedey,	Marie Archambault.
13.	Cesar Leodarius,	Catherine Primot, femme de Charles LeMoyne.
14.	Paul de Chomedey,	Adrianne Duvivier.
15.	Paul de Chomedey,	Jeanne Mance.
16.	Charles d'Ailleboust,	Jeanne Mance.

1651	PÈRES.	MÈRES.
7 août *Charles.* (4)	17. Gilbert Barbier,	Catherine de Lavau,
2 déc. *Franç. Xav.*	18. Louis Prudhomme	Roberte Gadois,
31 déc. *Mathurine.*	19. Blaise Juillet, (5)	Antoinette de Liercour,
1652		
26 février *Françoise.*	20. Louis Loisel,	Marguerite Charlot,
20 août *Adrienne.*	21. Gilbert Barbier,	Catherine de Lavau,
7 octobre *Nicolas.*	22. Jean Desroches,	Françoise Godé,
28 octobre *Ignace.*	23. Augustin Hébert,	Adrianne Duvivier,
1653		
19 juillet *Magdeleine.*	24. Urbain Tessier,	Marie Archambault,
27 août *Jean.*	25. Jean LeDuc,	Marie Soulinié,
25 novembre *Catherine.*	26. Jean d'Aubigeon,	Perrine LeMounier,
25 novembre *Marie.*	27. Blaise Juillet,	Antoinette de Liercour,
1654		
15 janvier *Barbe.*	28. Gilbert Barbier,	Catherine de Lavau,
28 février *Paùl.*	29. Louis Prudhomme,	Roberte Gadois,
15 octobre *Raphaël.*	30. Jacques Beauvais,	Jeanne Soldé.
22 octobre *Catherine.*	31. André Dumets,	Marie Chedville,
26 octobre *Marquerite.*	32. Jean Gervaise, (6)	Anne Archambault,
26 novembre *Joseph.*	33. Louis Loisel,	Marguerite Charlot,

1651	PARRAINS.	MARRAINES.
17.	Charles d'Ailleboust,	Jeanne Mance.
18.	Charles d'Ailleboust,	Jeanne Mance.
19.	Lambert Closse,	Mathurine Godé.
20.	Lambert Closse,	Françoise Godé.
21.	François de St. Père,	Adrianne Duvivier.
22.	Nicolas Godé,	Mathurine Godé.
23.	Lambert Closse,	Roberte Gadois.
24.	Lambert Closse,	Adrianne Duvivier.
25.	Jean Descaris,	Martine Mercier.
26.	Paul de Chomedey,	Jeanne Mance.
27.	P. de Chomedey,	Jeanne Mance.
28.	P. de Chomedey,	Mathurine Godé.
29.	P. de Chomedey,	Marguerite Bourgeois.
30.	Lambert Closse,	Catherine Primot.
31.	Robert Le Cavelier,	Catherine Primot.
32.	P. de Chomedey,	Marguerite Bourgeois.
33.	P. de Chomedey,	Jeanne Mance.

24 déc. *Lambert.*	34. Gabriel Celle,	Barbe Poisson,
1655		
1 janv. *Paul.*	35. Jean Desroches,	Françoise Godé,
25 février *Claude.*	36. Jean de St. Père, (7)	Mathurine Godé,
1 mars *Genevieve.*	37. Jean Milot,	Marthe Pinçon,
3 juin *Laurent.*	38. Urbain Tessier,	Marie Archambault,
2 août *Agathe.*	39. Gilbert Barbier,	Catherine de Lavau,
7 août *Paul.*	40. Jean Descaris,	Michelle Artus,
10 août *Laurent.*	41. Pierre Gaudin,	Jeanne Rousselière,
13 août *J.-Baptiste.*	42. Eloy Jarry, (8)	Jeanne Merrin,
2 sept. *Lambert.*	43. Jean LeDuc,	Marie Soulinié,
23 sept. *Thècle.*	44. Toussaint Hunault(9)	Marie Loogueil,
14 octobre *Marguerite.*	45. Jean LeMarché,	Catherine Hureau,
28 octobre *Marie.*	46. André du Mets,	Marie Chedville,
18 déc. *Anne.*	47. Robert le Cavelier,	Adrianne Duvivier,
1656		
24 février *Claire.*	48. Jean Daubigeon, défunt	Perrine LeMounier,
16 mars *Marguerite.*	49. Louis Prudhomme,	Roberte Gadois,
7 avril *Catherine.*	50. Jean Milot,	Marthe Pinçon,
18 mai *Charles.*	51. Blaise Juillet,	Antoinette de Liercour,

34. Lambert Closse,	Jeanne Mance.
35. P. de Chomedey,	Jeanne Mance.
36. P. de Chomedey,	Jeanne Mance.
37. P. de Chomedey,	Jeanne Mance.
38. Laurent Archambault,	Mathurine Godé.
39. Louis Prudhomme,	Anne de Liercour.
40. P. de Chomedey,	Jeanne Mance.
41. P. de Chomedey,	Roberte Gadois, femme de Louis Prudhomme.
42. J. Bte. Gadois,	Mathurine Godé, femme de Jean de St. Père.
43. Lambert Closse,	Jeanne Mance.
44. Charles LeMoyne,	Jeanne Mance.
45. André du Mets,	Marguerite Bourgeois.
46. Jean du Mets, fils d'André	Marie Archambault, fille de Jacques.
47. Lambert Closse,	Catherine Primot, femme de Charles LeMoyne.
48. Lambert Closse,	Marguerite Bourgeois.
49. J. Bte. Gadois,	Marguerite Landriau, femme de Nicolas Hubert.
50. Lambert Closse,	Catherine Primot.
51. Charles LeMoyne,	Anne Archambault, femme de Jean Gervaise,

11 juin *Cécile.*	52. Marin Janot,	Françoise Besnard,
18 juin *Michel.*	53. Nicolas Froget,	Madeleine Martin,
14 août *Ignace.*	54. Nicolas Hubert,	Marguerite Landriau,
29 août *Barbe.*	55. Jacques Beauvais,	Jeanne Soldé,
3 sept. *Léonard.*	56. Jean Simon de Magnac,	Catherine Lorion,
6 sept. *Gabriel.*	57. Gilbert Barbier,	Catherine de Lavau,
5 déc. *Michel.*	58. Jean Descaris,	Michelle Artus,
10 déc. *Charles* (10)	59. Charles LeMoyne,	Catherine Thierry, surnommée Primot,
18 déc. *MarieMagd.*	60. Robert LeCavelier,	Adrianne Duvivier,
1657		
30 janvier *Cunigonde.*	61. Jean Gervaise,	Anne Archambault,
5 février *Clémence.*	62. Eloy Jarry,	Jeanne Macé,
27 février *Agathe.*	63. Jean de St. Père,	Mathurine Godé,
26 mars *Louise.*	64. Urbain Tessier,	Marie Archambault,
19 avril *Marie.*	65. Pierre Gaudin,	Jeanne Rousselière,
3 juillet *Barbe.*	66. Gabriel Celle,	Barbe Poisson,
3 août *André.*	67. Toussaint Hunault,	Marie Lorgueil,
6 août *Nicolas,*	68. André du Mets,	Marie Chedville,

52.	Lambert Closse,	Jeanne Mance.
53.	Lambert Closse,	Martine Messier, femme d'Antoine Primot.
54.	Lambert Closse,	Jeanne Mance.
55.	Nicolas Godé,	Barbe de Boulogne, femme de M. d'Ailleboust.
56.	Lambert Closse,	Jeanne Mance.
57.	Lambert Closse,	Barbe de Boulogne.
58.	Lambert Closse,	Barbe de Boulogne.
59.	Jacques Messier,	Jeanne Mance.
60.	Charles LeMoyne,	Jeanne Mance.
61.	Lambert Closse,	Barbe de Boulogne.
62.	Pierre Gadois, fils de Pierre,	Marie Grandin, femme de Jacques Picot.
63.	Lambert Closse,	Barbe de Boulogne.
64.	Charles LeMoyne,	Murguerite Bourgeois.
65.	Gilbert Barbier,	Marie Renault.
66.	Jacques Messier,	Mathurine Godé.
67.	André Charly,	Mathurine Godé.
68.	Nicolas Godé,	Catherine de Lavau, femme de Gilbert Barbier.

(1) Premier baptême de français enregistré à Ville-Marie.
(2) Enlevée par les Iroquois.
(3) Premier garçon français baptisé qui ait eu longue vie.
(4) Charles noyé le 28 février 1657; un de ses frères, *Nicolas Barbier* fut tué le 11 Août 1691 par les Anglais au combat de Laprairie, avec Pierre Cabassier, sergent royal et substitut du procureur du Roy, Louis Ducharme, François Cibardier, Jean Le Ber du Chesne (frère de la récluse) et Pierre Pinguet de Montigny (un des ancêtres de l'auteur de l'*Annuaire.*) Un autre de ses frères : *Charles-Henri Barbier* fut tué par les Iroquois le 7 juin 1691 (dans une rencontre, dans la Côte de Repentigny) avec François LeMoyne de Bienville, Claude Ducharme, (frère de Louis) Gilles Chauvin, un soldat de Crisafy, de Goulétrez, sergent de M. de Muy, et Laurent Chartier. *Charles*, *Nicolas* et *Charles-Henri* Barbier étaient fils de Gilbert Barbier et de Catherine de Lavau et frères de *Barbe Barbier*, ancêtre de M. le Juge Baudry, de *Adrienne Barbier*, ancêtre de l'auteur de l'*Annuaire* et de *Marie Barbier*, 2de supérieure de la congrégation.
(5) Blaise Juillet, compagnon de Dollard, noyé avec Mathurin Soulard en voulant se sauver des Iroquois (près l'Ile St. Paul) le 19 avril 1660.
(6) Procureur fiscal, un des ancêtres de Mgr. Plessis et de Sir George-Etienne Cartier. Une des petites filles de Jean Gervaise (*Marie-Anne Gervaise*) mariée à un des petits fils de Gilbert Barbier (*Bertrand Truteau*).
(7) Jean de St. Père, notaire royal, tué par les Iroquois avec Nicolas Godé, père de sa femme, en 1657.
(8) Eloy Jarry dit LaHaye, pris et tué par les Iroquois en 1659. ancêtre de M. le Commandeur O. Berthelet.
(9) Toussaint Hunault dit Deschamps ; une de ses petites-filles (Catherine Quevillon) mariée à Samuel Papineau, grand-père de l'hon. L. J. Papineau. Catherine Quevillon, née, le 14 Mars 1686, fut volée par les Iroquois, avec une de ses sœurs, âgée de sept ans, que ces barbares firent brûler sous ses yeux. Après plusieurs années de captivité, elle fut rachetée, et remises à ses parents. Elle est une des ancêtres des familles Papineau et Truteau.
(10) Charles Le Moyne, premier baron de Longueuil, chevalier de St. Louis, gouverneur de Montréal, etc.. marié à Mlle. Claude Elizabeth Souart d'Adancourt, nièce de M. Gabriel Souart, premier curé missionnaire de Ville-Marie.

Comme le dit fort bien l'auteur dans l'introduction de son ouvrage, « la société en général, l'état, la famille sont également intéressés au succès de tout ce qui peut développer les progrès de ces sociétés d'aide-mutuelle, puisque alimentées par l'économie et par des privations presqu'imperceptibles, elles font à la longue presque disparaître les nécessiteux, ou au moins viennent puissamment en aide à des familles qui, sans cette ressource, seraient elles-mêmes tombées dans la gêne, et qui peuvent au contraire par son moyen contribuer pour leur part aux œuvres de charité. » Il en est de même pour toutes les autres institutions religieuses et litéraires, car chacun est intéressé à connaître les richesses que compte sa ville natale sous ce rapport. Nous le répétons donc, par les renseignements précieux qu'il contient, cet ouvrage est d'une grande utilité, car il est destiné à rendre de véritables services à tout le monde.

Ces considérations ont été parfaitement comprises par Sa Grandeur Mgr. de Montréal et par M. le Ministre de l'instruction publique qui ont, chacun, écrit à l'auteur une lettre flatteuse dans laquelle ils recommandent hautement son ouvrage.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à l'*Annuaire* tout le succès de vogue dont il est digne sous tout les rapports, afin de ne pas rendre inutile, en tenant sa circulation dans un cadre restreint, un ouvrage aussi précieux, et récompenser en même tems le compatriote qui a eu le noble courage de mettre à exécution un projet devant les difficultés duquel, nous le savons, plusieurs de ses contemporains ont reculé.—L'*Ordre*.

Extrait d'une circulaire adressée, par Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Montréal, à tous les curés de son diocèse..

........« J'ai oublié de vous recommander l'*Annuaire* de M. « Latour, qui pourtant se recommande de lui-même, comme un « ouvrage précieux et qui nous sera souverainement utile. « Aussi l'encouragerez-vous par tous les moyens en votre pouvoir.

SOMMAIRE

DE LA SEPTIÈME LIVRAISON.

(*A continuer.*)

1er Jour du Mois de Marie, 1874.

HUITIÈME ET NEUVIÈME LIVRAISON DU SUPPLÉMENT

ANNUAIRE

DE

VILLE-MARIE

ORIGINE, UTILITÉ ET PROGRÈS

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES DE MONTREAL

SUPPLÉMENT A L'ÉDITION DE 1864



La croix est l'étendard de la civilisation,
CHATEAUBRIAND.

MONTRÉAL, MDCCCLXXIV.

LETTRE DE M. STANISLAS DRAPEAU.

....

« Votre riche et beau travail de l'*Annuaire de Ville-Marie*, de 1864, m'a pleinement convaincu que la nouvelle tâche que vous alliez vous imposer, ne serait pas au-dessus de vos forces, bien que cette dernière entreprise soit un travail herculéen ! (*Histoire des Paroisses et des Curés du Canada*).

« Depuis longtemps déjà je désirais voir se produire une semblable publication, mais, permettez-moi de le répéter, la tâche m'a toujours semblée trop extraordinaire pour une seule et même volonté, malgré le concours des quelques zélateurs qui peuvent vous venir en aide !

« Puisque vous jugez la chose possible, grâce à vous, cher monsieur, on ne tardera donc pas à lire des aperçus historiques très curieux et très intéressants sur la fondation et les développements des paroisses du Bas-Canada, et le public ne manquera pas je l'espère, à reconnaître les immenses services que votre publication est appellée à rendre aux études de l'histoire et lettres en ce pays. »

« Courage donc, car, outre l'essor grandiose des développements de fondation et de colonisation que votre intéressante publication saura constater, nous aurons de plus, je m'imagine, le tableau chronologique d'une foule de pieux laïcs et de vertueux prêtres, qui auront rendu des services réels à la religion et à la société, durant leur belle vie paroissiale ou curiale, ce qui sera d'un intérêt tout particulier, puisqu'il fera revivre les admirables vertus de nos pieux ancêtres ! »

PREMIER ACTE DE BAPTÊME PAR LES SULPICIENS

(*En français*),

Le 26me septembre 1657.

A esté baptisée en l'Eglise de Montréal, Michelle fille de gilles Lozon [Lauzon] et de Marie Archambault sa femme. Le parrain Jean Milot, Taillandier ; La Marraine Marie Archambault femme d'Urbain Tessier, scieur de long.

Par. G. SOUART, *prestre.*

On trouve, vers la fin du premier regître de la cure de Ville-Marie, l'entrée suivante, qui fixe la date à laquelle on a exigé que les regîtres de paroisse fussent cottés et paraphés par l'autorité civile : « ce 4 novembre 1680, ce registre a cessé pour satisfaire au code et a l'ordonnance de M. de Boyvinet, lieutenant-général de la senechaussée des trois rivières, et affin de se servir de registres et extraits par luy cottés et paraphés ; cette remarque faitte par ordre de Monsieur Dollier de casson, supérieur du séminaire du Montréal et grand vicaire de Monseigneur L'évesque de québec au dit Montréal, et rédigée par escrit par moy prestre du dit séminaire, faisant par ordre de Mon dit Sr. Dollier les fonctions de la cure de Montréal, vacante par le décéds de deffunt Messire gilles perot arrivé le 17me Julliet dernier, jusques à nouvel ordre. »

« REMY, *prestre.* »

« Catalogue de ceux qui ont été confirmés à Montréal, par Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Evesque de Pétrée, (Mgr. de Laval) Vicaire Apostolique en la nouvelle France, en 1664, 11 may. »

Charles le Moyne, Robert Fournier, Louys de la Porte, Mathurin le Liève, Pierre Charon, Estienne Campot, Pierre Tessier, nicholas Monchy, françois Vessiere, Louys Michel godefroy, Michel Godefroy, françois Joseph Ertel, Olivier Charbonneau, Antoine Beaudet, nicolas Morel, Michel Guibert,

françois Blanchard, Charles Denys, Guillaume Olier, Jean Roy, Jean Renon, Michel André, Charles le Moyne, fils, Jacob Jacques Cadinau, Agathe St. Père, Laurent Godin, Thècle hunault, Clémence Marie Baudin, Jean Pierre Nafrechon, Alexis Bélanger, Mathurin Martin, Pierre *Gulipeau*, Antoine *Tambour*, Daniel Joseph Olier, Joseph loysel, Charles Juillet, Mathurin Boutilier, Paul des Carris, Paul des Roches, Lambert Leduc, Laurent Tessier, Marie Godin, Cunégonde Gervaise, Louyse Tessier, Marie Magdeleine Cavelier, Marguerite Prud'homme; Marguerite Gervaise, Cécile Janot, Barbe Daillebout, Barbe Beauvais, Michelle Lozon, Catherine Plante, Louyse Chartier, Charles françois huron, Marie Bordeau, Pierre Bordeau, françois Bérau, Gabriel Bruno Barbier, Michel des Carris, Napoléon Jarry, Raphael Beauvais, Héleine Beaudin.

Le 25 mai 1676, Monseigneur a confirmé dans l'Eglise de Montréal, 58 garçons et 66 filles.

Le 31 mai 1676, 43 garçons et 29 filles.

Le 19 ju.in 1678, 25 garçons et 36 filles, et 6 sauvages et 9 sauvagesses.

MARGUILLIERS DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DE VILLE-MARIE. (1)

Première élection de marguilliers à Ville-Marie.

« Le 21 novembre 1657, les habitants se réunirent en assemblée générale et procédèrent, pour la première fois, à l'élection de trois marguilliers, en présence de M. Soüart, et de M. de Maisonneuve, (M. de Queylus étant alors à Québec). La pruralité des voix désigna pour cette charge trois colons des plus honorables, qui s'étaient justement acquis l'estime de tous par leurs vertus, leur piété et leur zèle à procurer le bien de la colonie: LOUIS PRUDHOMME, JEAN GERVAISE et GILBERT BARBIER, (2) et ce fut par l'acte même de leur

---

(1) Voir page 10 de l'*Annuaire de Ville-Marie.*

(2) M. Gilbert Barbier, surnommé *minime*, de la paroisse de Saint-Aré de Dézile-Sur-Loire, diocèse de Nevers, était à Ville-Marie dès 1642. Il épousa le 14 novembre 1650, Melle Catherine

élection, que commença le premier registre des délibérations de la fabrique de Ville-Marie.—*Actes du* 21 *nov.* 1657.

ELECTION.	MM.
1657, 21 nov.	Louis Prudhomme.
" "	Jean Gervaise.
" "	Gilbert Barbier.
1660, 21 nov.	Pierre Gadois.
" "	Charles Le Moyne.
" "	Jacques Le Ber.
1664, 21 nov.	André Charly-St. Ange.
" "	Jean Le Duc.
" "	Claude Robutel de St. André, Ecr. Sieur de la Noue.
1666, 27 nov.	Zacharie Dupuy, marg. d'honneur.
" "	Jacques Le Moyne, marg. comptable.
1670, 5 janv.	Jean Desroches,
1671, 11 janv.	Pierre Picotté, Ecr. Sieur de Belestre, marg. d'honneur.
" "	Gilles Lauzon.
" "	Pierre Gadois.
1672, 25 janv	Jean Aubuchon L'espérance.
1674, 30 nov.	Pierre Pigeon.
" "	Jean Martinet de fonblanche *chirurgien.*
1676, 31 mai, (1)	François Poingnet
1677, 11 juil.	Beauregard
1679, 23 "	Abraham Bouat.
1681, 16 mars,	Louis Chevalier.
1682, 8 fév.	Robert Perroy.
1683, 31 janv.	Le même continué
1684, 30 janv.	Charles Decouâgne.
1685, 27 janv.	L. Lecompte-Dupré
1686, "	*Jean* Mailhot.
1687, "	Jacques Cauchois.

ELECTION	MM.
1688, 1 fév.	Jean Martinet de fonblanche
1690, 29 janv.	François Le Maitre de la morille.
" "	Claude Poitier.
1691, 28 janv.	René Cuillerier.
1692, 28 fév.	Pierre Perthuis.
1693, 25 janv.	Pierre Lamoureux de St. Germain.
1694, 21 janv.	Jean Arnaud (2)
1695, 30 janv.	Charles Millot.
1695, 11 fév	J. B. Pottier, not. roy., *remplaçant* M. Arnaud.
1696, 29 janv.	Jean Quenet. (3)
1697, 27 janv.	Pierre Prudhomme
1698, 26 janv.	Mathurin Guillet.(4)
1699, 1 fév.	Jean Soumande.
1700, 17 janv.	Bertrand Arnaud.(5)
1701, 2 janv.	Etienne Volant de Radisson. (6)
1701, 26 mai	Louis-Dominique Thaumur de Lasource, *chirurgien.*
" "	Ls. Descary.
" "	Charles Gervaise.(7)
1702, 30 avril,	Ignace Gamelin.
1703, 29 "	Pre. Trotier Désaulnier. (8)
1704, 27 "	Jean-Bte. Charly.(9)
1705, 1 mai,	Jean-Jacques Lebé.
1706, 2 "	J.-Bte. Neveu.
1707, 8 "	Etienne Volant de Radisson.
1708, 6 "	Jean Soumande.
1709, 1 "	Ignace Gamelin.
1710, 1 "	François Bouat.(10)

---

de Lavau, fille de M. Alexandre de Lavau et de Louise de Rouet, de la paroisse d'Ailnes, diocèse de Viviers, *proche* de Nanci, en Lorraine, (Melle. Mance l'avait amenée de France.) De ce mariage sont nés, entr'autres enfants :

1o. Adrienne, née le 20 août 1652, mariée à Etienne Truteau, ancêtre maternel de l'auteur de l'*Annuaire de Ville-Marie.* ;

2o. Barbe, née le 15 janv. 1654, mariée à Toussaint Baudry ancêtre de M. le Juge Baudry ;

3o. Marie, née le 1er mai 1663, seconde supérieure de la Congrégation, remplaçant la vénérée Sœur Bourgeois,

Election	MM.
1711, 1 mai	Etienne Rocbert de la Morandière. (11)
1712, 1 "	Maurice Blondeau.
1713, 1 "	Trotier Désaulnier.
1714, 1 "	Pierre de Lestage-Despeirous.
1715, 1 "	Jean Guichard de la Sonde, *chirurgien.*
1716, 1 "	François Poisset Dutreuil de la Conche.
1717, 1 "	Louis Lefaivre Duchouquet.
1718, 1 "	Pierre Raimbault, *not. roy.* (12)
1719, 1	Jean-Bte. Hervieux.
1720, 1	François Poulin de francheville.
1721, 1 "	René Decouagne.
1722, 1 "	Jacques-Pierre Pomereau.
1723, 2 "	(13) Jean Pothier La Verdure.
1724, 27 déc.	François Malhiot.
1725, "	Alexis Lemoine Monière.
1726, "	Raymond Baby.
1827, "	Chs. Nolan de la Marque.
1728, "	Julien Trotier Desrivières.
1729, 30 janv.	Ant. Magnan L'espérance, *remplaçant* M. Desrivières *qui a refusé.*
1729, 27 déc.	Jacques Gadois Mauger,
" "	J.-B. Lefebure Angers, *remplaçant des marg. absents.*
1730, "	Pierre Chartier.
1731, "	J.-Bte. Latour.
1732, "	Simon Guillory.
1733, "	J.-Bte. Lecompte-Dupré.
1734, "	*Ignace* Gamelin, fils, Ls. Charly St. Ange, *remplaçant* MM. Guillory et Latour.
1735, "	Frs.-Marie Soumande Delorme.
1736, "	Louis Prudhomme.
1737, "	Jacques Quesnel fonblanche.
1738, "	Pierre Guy.
1739, "	Jacques Charly St. Ange, *l'aîné.*
1740, "	Tst. Le Cavalier.
1741, déc.	Pierre Courault de La Côte.
1742, "	Toussaint Pothier.
1743, "	Pre.-Jean-Baptiste Hervieux
1744, "	Julien Rivard.
1745, "	Pierre Gamelin Maugras.
1746, "	Louis Hervieux.
1747, "	Pierre Hubert Lacroix.
1748, "	Joseph Gamelin, *au lieu de M. Maugras.*
" "	Charles Hery, *remplaçant feu* M. Hervieux.
1749, "	Charles Douaire de Bondy.
1750, "	Paul Guillet.
1751, 27 "	Jacques Hervieux.
1752, 27 "	Simon Réaume.
" "	Pierre Courault de La Côte *remplaçant* M. Guillet, *malade.*
1753, 27 "	Thomas Dufy Desaulnier.
1754, 27 "	Charles Réaume.
1755, 28 sept.	M. Dufy, marg. en charge *en l'absence* de M. La Côte.
1755, 27 déc.	Jacques Lemoine Despins.
" "	Jos. Baby Cheneville.
1756, 27 "	Jean Leschelle
1757, 27 "	Alexis Lepellé Mezière.
1758, 27 "	Jean Leschelle, *nommé marguillier en charge.*
" "	Joseph Dyon Desprès, *nouveau marguillier.*
1759, 27 "	Pierre Hubert.
1760, 13 janv.	Etienne Nivard de St. Dizier.
1760, 27 déc	Etienne Auger Desrivières
1761, 27 "	Jean Noël Trotier Desrivières Lamonodière
1762, 27 "	Ignace Hubert Lacroix.
1763, 27 "	Pierre-Paul Neveu Sevestre.
1764, 27 "	Jacques Porlier,
1765, 27 mai,	Jos. L'huillier Chevalier *remplaçant* M. Desrivières père *pendant l'incendie,*

Election	MM.
1765, 27 déc.	Pierre Guy.
1766, 27 "	St. George-Dupré.
1767, 27 "	Jos. Porlier Bénac.
1768, 27 "	Ignace Bourassa Laronde.
1769, 27 "	Jean-Bt. Adhemar.
1770, 27 "	Pierre Gamelin.
1771, 27 "	Antoine Poudret.
1772, 29 "	Pierre Vallée
1773, 27 "	Jacques LeMoine.
1774, 27 "	Charles Le pallieur.
1775, 27 "	Michel Curot.
1776, 27 "	Jean-Bt. Guillon.
1777, 27 "	Maur. Blondeau.
1778, 27 "	Joseph Périnault.
1779, 27 "	Christophe Sanguinet.
1780, 27 "	Pierre Bouthillier.
1781, 27 "	Eustache Beaubien-Desrivières.
1782, 27 "	Ls. Lamare-Porlier.
1783, 27 "	Jean Vienne.
1784, 27 "	Ignace Lacroix.
1785, 27 "	Pierre Fortier, 2d. *marq. remplaçant* M. Vienne.
" "	Charles Dézevy,
1786, 27 "	Louis Cavilhe.
1787, 27 "	Jean-Guil. De Lisle.
1788, 27 "	Gabriel Franchere.
1789, 27 "	Jean-Bte.Durocher.
1790, 27 "	Gabriel Cotté.
1791, 27 "	Joseph Quesnel.
1792, 27 "	Lambert St. Omer.
" 30 "	Pierre Berthelet, *remplaçant* M. St. Omer, *qui a refusé à cause de son âge et de ses infirmités.*
1793, 22 "	Amable Dézery, *remplaçant* M.Quesnel, *établi à Boucherville.*
" "	Adrien Berthelot, *nouveau marguillier.*
1794, 14 "	Charles Larivée.
" "	Jean-Bte. Tabeau.
1795, 13 "	Jean-Bte. Dézery.
1796, 11 "	Louis Guy.
1797, 17 "	Ls. Chaboillez fils.
1798, 16 "	Denis Viger.
1799, 15 "	J.-P. Leprohon.
1800, 14 "	Jean-Bte Lefaivre.
1801, 13 "	Jean Bouthillier.
1802, 19 "	Etienne St. Dizier.
1803, 11 "	Frs. Desrivières.
1804, 16 "	Hyp. St.George-Dupré.
1805, 15 "	Etienne Guy.

Election	MM
1806, 14 déc.	Jacques Hervieux.
1807, 13 "	Paul Lacroix.
1808, 11 "	Pierre Lukin.
1809, 17 "	Toussaint Pothier.
1810, 16 "	Michel Dumas.
1811, 16 "	Pierre Hervieux
1812, 13 "	Thomas Barron.
1813, 12 "	Frs. de la Perière.
1814, 11 "	J.-M. Lamothe.
1815, 17 "	Louis Plessis.
1816, 15 "	Nicolas Méniclier.
1817, 14 "	P. de Rocheblave.
1818, 13 "	Frs.-Ant. Larocque.
1819, 12 "	John Delisle.
1820, 17 "	Nic.-B. Doucet.
1821, 16 "	Al. Laframboise.
1822, 15 "	Félix Souligny.
1823, 14 "	Jules Quesnel.
1824, 12 "	Olivier Berthelet.
1825, 11 "	Joseph Masson.
1826, 17 "	Joseph Roy.
1827, 16 "	Paul-Jos. Lacroix.
1828, 14 "	Pierre Beaudry.
1829, 13 "	Tancrède Bouthillier.
1830, 12 "	Ed.-M. Leprohon.
1831, 11 "	André Jobin.
1832, 16 "	Chs.-Sim. Delorme.
1833, 19 mai.	Chs. Lamontagne.
" 15 déc.	Chs.-Séraph. Rodier
1834, 14 "	Bernard Leprohon.
1835, 13 "	Josph-Zéphirin Truteau, *notaire.*
1836, 11 "	Joseph Roy, *notaire, remplaçant* M. Truteau *refusé.*
" "	Ls.-Pascal Comte.
1837, 17 "	Al.-Maur. Delisle.
1838, 16 "	Pierre-Ed. Leclerc.
1839, 15 "	Hug.-Edm. Baron.
1840, 13 "	J.-A. Donegani.
1841, 14 mars,	Hubert Paré, *remplaçant* M. Baron, *décédé.*
" 8 août,	Jean Bruneau, *remplaçant* M. Leclerc, *qui a laissé Montréal.*
" 19 déc.	Albert Furniss.
1842, 11 "	Augustin Perrault.
1843, 17 "	Patrice Lacombe.
" 31 "	Joseph Vallée, *remplaçant* M. Lacombe, *qui a refusé.*
1844, 15 "	Fleury St. Jean.
1845, 14 "	Alfred Larocque.
1846, 13 "	Damase Masson.
1847, 25 juil.,	George Weekes, *not.*
" 12 déc.	Louis Boyer, *remplaçant* M. Weekes, *qui a refusé.*

ELECTION	MM.	ELECTION	MM.
1847, 12 déc.	Joseph Belle.	1864, 11 déc.	V. Hudon, *remplaçant* M. Montmarquet, *décédé*.
1848, 17 "	Romualde Trudeau.		
1849, 16 "	Ovide Leblanc.		
1850, 15 "	Pierre Jodoin.	1865, 17 "	Benjamin Comte.
1851, 14 "	Ephrem Hudon.	1866, 30 "	Chs.-S. Rodier, *junior*
1852, 12 "	N.-B. Desmarteaux.	1867, 15 "	Alexis Dubord.
1853, 11 "	Charles Wilson.	1868, 13 "	Jean-Bte Beaudry.
1854, 17 "	Jean-Bte. Bruyère.	1869, 12 "	Louis Beaudry.
1855, 16 "	Théode Doucet.	1870, 11 "	Naz. Villenneuve.
1856, 14 "	Louis Renaud.	1871, 30 juil.	C.-A. Leblanc, *remplaçant* M. Louis Beaudry, *décédé*.
1857, 13 "	Ferdinand Perrin.		
1858, 12 "	J.-B.-A Couillard.		
1859, 11 "	Paul-M. Galarnau.	1871, 17 déc..	R. Bellemare.
1860, 16 "	Olivier Frechet.	1872, 15 "	L.-G. Beliveau.
1861, 15 "	François Leclaire.	1873. 14 "	R.-A.-R. Hubert.
1862, 14 "	A.-C. Montmarquet	1874, 30 août.	Edouard Murphy, *remplaçant* M. Hubert, *qui a résigné*.
1863, 13 "	Joseph Grenier.		
1864, 11 "	Thomas Ryan.		

(1) En présence de Monseigneur l'évêquede Québec.

(2) Négociant, marié à Marie Truteau, petite fille de Gilbert Barbier. Une de ses filles Marie-Marguerite Daniel Arnaud, religieuse de la Congrégation, sous le nom de St. Arsène, était supérieure à Louisbourg, lors des deux capitulations de cette ville en 1745 et en 1758.

(3) Contrôleur des fermes du Roy, et receveur des droits des seigneurs de Montréal.

(4) Un de ses enfants, Paul Guillet, marié à Catherine Pinguet de Montigny, fille de Pierre, tué par les Iroquois, *page* 332.

(5) Frère de Jean Arnaud.

(6) Fils d- Claude Volant de St. Claude et de Françoise Radisson.

(7) Fils de Jean Gervaise, procureur fiscal.

(8) Frère d'Antoine Trotier (de Beaubien).

(9) Fils du marguillier André Charly.

(10) Fils d'Abraham Bouat, marguillier.

(11) Conseiller du Roy.

(12) M. Raimbault, tenant le siége de jurisdiction de cette ville, résigne le 1er mai 1720, et M. Hervieux le remplace. M. Raimbault était notaire royal, marchand-ébeniste, conseiller du Roy, lieutenant-général civil et criminel.

(13) Il est résolu qu'à l'avenir l'élection des marguilliers se ferait la 3me fête de Noël, à commencer dans l'année 1724.

Recettes et dépenses de la Fabrique de Notre-Dame de Ville-Marie, pour les dix premières années.

Année	Somme totale de la recepte et proffficts.			Somme totale de la despense et reprise.			Balance		
Marg. en charge	Lbs.	Sols	Den.	Lbs.	Sols	Den.	Lbs.	Sols	Den.
1657-58	6449	2	2	5343	14	6	1105	7	9
Jean Gervaise 1658-59	6582	6	9	5432	5	3	1150	10	6
Ls. Prudhomme 1659-60	3603	12	6	3603	12	6	0	0	0
Gilbert Barbier 1660-61	6987	7	3	5890	17	8	1096	9	7
Jean Gervaise 1661-62	7421	18	6	1209	16	6	6212	5	0
Pierre Gadois 1662-63	7913	17	3	6672	9	6	7281	7	9
Charles Moyne 1663-64	4185	18	9	5297	6	10	937	5	1
1664-65	3848	2	10	3877	5	9	29	2	11
André Charly 1665-66	2393	8	6	2402	2	0	9	3	6
Jean Leduc 1666-67	1757	14	6	1688	18	3	68	16	3
Claude Robutel 1667-68	2958	0	9	2687	17	5	270	3	4

Etat de la recepte des bancs de l'Eglise pour 1711.

Monsieur de Ramezay, 15 frs ; M. de Repentigny, 15 frs ; M. de Montigny, 10 frs ; M. Charly, 10 frs ; M. Raimbault, 10 frs ; Made Demuy, 10 frs ; M. Renos,10 frs ; M.Soumande, 10 frs ; M. Catalongne, 10 frs ; M. de Lignery, 10 frs : M. de Longueille, 15 frs ; M. Duvivier, 15 frs ; M. de la Chassaigne, 15 frs ; M. Lepailieur, 10 frs ; M. Desolnier, 10 frs ; M. Bouchard, 10 frs ; M. Laverdure, ; 10 frs ; Mdm. De Cocagne, 10 frs ; M. Lassonde, 10 frs ; Guillony, 10 frs ; Madame Dargenteuil, 10 frs ; M. De beaujeu, 10 frs ; M. Latour, 10 frs ; François Prudhomme, 10 frs ; M; Bouât, 10 frs ; *Total :* 285 frs ; *signé* gamelin.

M. Thomas, 10 frs ; M. Clairin, 19 frs ; Lafont, 10 frs ; M. Rocbert, 15 frs ; Biron, 10 frs ; Paul Autesse, 10 frs ; M. Gamelin, 6 frs ; M. Leverrier, 10 frs ; Mme. Arnaud, 10 frs ; Mdme. Lamorille, 10 frs ; M. Dupré, 10 frs ; Hurbin Gervais, 10 frs ; Fezeret, 10 frs ; M. Dufresne, 10 frs ; M. De Ladecouverte, 10 frs M. Nollant, 10 frs ; Dudevoir, frs ; M. Radisson, 10 frs ; Laferme, 10 frs ; *Total,* 191 frs ; pour le montant de cy contre, 285. *Total,* 476 frs.

Montréal 20 février 1725. Date d'un contrat de vente d'un banc à Monsieur et madame de Berey, leurs enfants et descendans, moyennant sept livres dix sols de rente, passé devant Me. Raimbault,—12 sept. 1733 : M. et Mme Begon, 10 frs. 12 nov.—1735 : Dame Marie-Marguerite Dufrost de Lagemmerais veuve de feu sieur François Macgdelaine You de la Découverte, 10 frs., (fondatrice du l'Hôpital général.)

EGLISES PAROISSIALES DE VILLE-MARIE.

I

CHAPELLE DU FORT, 1642-1656.

1642.—La chapelle du Fort (1), construite d'abord en écorce, servit d'église paroissiale, sous le titre de Notre-Dame, jusqu'à l'année suivante, où l'on en construisit une autre en charpente, au même lieu.

---

(1) Le Fort était situé à la Pointe à Callière. C'était alors un angle de terre, ou plutôt un triangle, formé d'un côté par le fleuve St. Laurent, d'un autre côté par une petite rivière qui s'y déchargeait ; et du côté où ne passait ni le fleuve, ni la rivière, était une terre marécageuse et inaccessible, qui ayant été desséchée dans la suite fut connue sous le nom de Saint Gabriel.

En 1643, outre le Fort de défense, il y avait un logement capable de recevoir 70 personnes, qui y vivaient avec deux Pères Jésuites, qui leur tenaient lieu de pasteurs. Une chapelle leur servait de paroisse ; on y faisait le Pain-bénit et les processions aux bonnes fêtes, le salut du saint Sacrement, le jeudi soir, au retour de la journée des ouvriers, enfin des exhortations et les autres cérémonies de l'église.

Tous les colons restèrent près de onze ans renfermés dans le Fort. Le Père Leclerq appelait alors Ville-Marie *une sainte colonie*—Ce désert, où Jésus-Christ, n'avait point été nommé, et naguère le repaire des démons était alors, par sa grâce, le *délicieux séjour des Anges.*

Le 28 juillet de cette année (1642), M. de Maisonneuve et Mlle. Mance levèrent des Fonds un enfant (âgé de quatre ans) d'un capitaine des Algonquins et le nommèrent *Joseph*. Ce fut le premier baptême célébré dans la nouvelle Colonie.

Le Père Joseph Poncet, S. J., le fit chrétien. « Voilà le premier fruit que cette isle a porté pour le Paradis, ce ne sera pas le dernier, *Crescat in mille millia* »

Le 15 août 1642, fête de l'Assomption, on plaça, dans la chapelle d'écorce, propre et bien ornée, le beau tabernacle et les autres objets du culte (1) que M. de Repentigny venait d'amener dans sa barque, avec une nouvelle recrue. (2)

On déposa, sur l'autel, pendant le Saint Sacrifice, un écrit qui contenait les noms de tous les Associés de Montréal. Chacun des assistants reçut la sainte communion, et on chanta un *Te Deum* en actions de grâces, pendant que le tonnerre des canons faisait retentir toute l'île.

Après les vêpres, il se fit une belle procession.

1643.—6 Janvier, Jour des Rois, la croix que M. de Maisonneuve et ses ouvriers avait faite, pour l'accomplissement d'une promesse (3), est bénie solennellement et portée en procession jusqu'à la montagne; M. de Maisonneuve, qui avait porté, lui seul, plus d'une lieue cette croix pesante, sur ses épaules, la plaça lui-même sur la cime de la montagne. On dressa un autel au pied de la croix, et le Père Duperron, S. J.,

---

(1) Il y avait divers ornements d'église, entr'autres chasuples, vases sacrés, et tout ce que l'on pouvait souhaiter pour la décoration de l'autel, et spécialement un riche tabernacle.

(2) Du nombre de cette recrue était un charpentier très habile dans son état, *Gilbert Barbier*, surnommé *minime*, d'un jugement solide, d'une piété sincère d'un courage à tout épreuve, qui servit très utilement la colonie; M. de la Dauversière, de qui il était fort connu, l'avait chargé d'y conduire plusieurs pièces d'artillerie.

(3) Ville-Marie menacée d'être envahie au temps de Noël par les eaux du fleuve, M. de Maisonneuve avait promis à Dieu de porter lui-même une croix sur la montagne de Montréal, s'il lui plaisait d'arrêter l'inondation. Avant de porter la croix sur la montagne, il avait voulu être fait *premier soldat de la croix*.

y célébra la sainte messe, à laquelle Mme. de la Peltrie communia la première. Cette croix, où l'on avait enchâssé de précieuses reliques, devint depuis ce jour, l'objet de pieux pèlerinages.

1643,—7 mars. On baptise et on marie un Algonquin et sa femme ; ce fut le premier mariage célébré à Ville-Marie, M. de Maisonneuve donna au mari le nom de Joseph.

1643.—19 mars, fête de S. Joseph, patron général de la Nou velle France, la charpente du principal bâtiment du Fort (et de la chapelle) étant levée, on y plaça les canons, et, à la grande satisfaction de tous, on annonça pour la première fois cette fête solennelle au bruit de l'artillerie.

1644, 21 janv.—Mme. de la Peltrie est marraine d'une femme sauvage, à qui elle donne le nom d'Agnès, et Mme. d'Ailleboust d'une autre femme, à qui elle impose le nom de Claire.

1644, 8 octobre—Comme l'expérience avait montré que la Pointe dite ensuite à Callière, où le Fort avait été construit, n'était pas à l'abri des inondations du fleuve St. Laurent, on établit l'hôpital sur un terrain plus élevé, le même qu'a occupé l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1862, rue St. Paul (1) ; c'était un bâtiment de 60 x 24 pieds, avec un petit oratoire de pierre de 9 ou 10 pieds en carré, orné assez proprement et vouté, pour que le très- saint Sacrement pût être à couvert de la pluie, (2).

---

(1) Ce fut sur ce même terrain de l'Hôtel-Dieu où l'on a bâti en 1656 la première église paroissiale, brûlée en 1695 avec tous les bâtiments de cette communauté.

(2) Depuis cette date (oct. 1644) le Saint Sacrement a reposé dans cette chapelle, aussi bien que dans celle du Fort. La chapelle de l'Hôtel-Dieu, située à une petite distance de l'autre était un lieu de Station, dans les processions, spécialement dans celle du très Saint Sacrement, pour laquelle Mlle. Mance y dressait un beau reposoir.

Pour défendre l'hôpital, les Seigneurs de Montréal avaient fait cons r re deux redoutes auprès, et les avaient fournies de toutes les armes et munitions nécessaires en cas d'attaque, spécialement de deux pièces d'artillerie. L'enclos de cet établissement était environné d'une clôture de pieux, où l'on entrait par deux portes qu'on fermait avec des barres de fer.

(Au printemps de 1644, on commença à semer à Ville-Marie le froment de France.)

Mlle. Mance quitta le Fort et prit possession de sa nouvelle bâtisse le 8 octobre 1644.

L'année suivante, 1645, la Compagnie envoya à Mlle. Mance le mobilier de la chapelle : un calice, un ciboire et un soleil d'argent, des chandeliers, une croix, une lampe, trois ornements d'autel avec tous les linges, une tapisserie de Bergame. deux tapis, et d'autres objets destinés au culte.

II

EGLISE PAROISSIALE RUE ST. PAUL.

1656—1678

1654.—Depuis 1642, la colonie de Ville-Marie avait eu pour église paroissiale la chapelle du Fort ; en 1654, cette chapelle étant devenue insuffisante, après l'arrivée d'une autre recrue (1) M. de Maisonneuve proposa aux citoyens de Ville-Marie de contribuer à la construction d'une nouvelle église paroissiale, plus vaste et plus commode. En conséquence, le 29 juin, fête de saints Pierre et Paul, Jean de Saint-Père fut élu pour *receveur des aumônes* qui seraient faites en faveur de la construction de l'église projetée. Une partie des amendes était appliquée à la même destination.

Toutes ces petites sommes ne pouvant suffire à la dépense ordinaire, les seigneurs, en 1656, firent construire en grande partie à leurs frais, la nouvelle église paroissiale. Ils la joignirent à l'hôpital, rue St. Paul, afin qu'elle servit tout à la fois aux citoyens et aux malades, en attendant que les circonstances permissent d'en construire une autre séparée et destinée au seul

(1) Cette recrue, arriva le 16 nov. 1653 ; parmi les soldats il se trouvait 3 chirurgiens, 3 meuniers, 2 boulangers, 1 brasseur de bière, 1 tonnelier, 1 chaudronnier, 1 patissier, 4 tisserands, 1 tailleur d'habits, 1 chapelier, 3 cordonniers, 1 sabotier, 1 coutelier, 2 armuriers, 3 maçons, 1 tailleur de pierres, 4 couvreurs, 9 charpentiers, 2 menuisiers, 1 taillandier, 1 cloutier, 1 serrurier, 1 paveur, 2 jardiniers, 60 défricheurs ou bêcheurs, dont plusieurs étaient scieurs de long, 1 maréchal.

usage des paroissiens ; on la dédia, pour cela, sous le vocable de saint Joseph, patron de l'hôpital. Dans les fondements et sous la porte d'entrée, on déposa, avec la première pierre, l'inscription suivante, gravée sur une plaque de plomb : *Cette première pierre a été posée en l'honneur de saint Joseph, l'an* 1656, *le* 28 *août !Jesus, Maria, Joseph.*

Ce bâtiment qui servit jusqu'en 1678, d'église paroissiale à la colonie, était situé sur la rue formée peu après par les premières maisons construites à Ville-Marie et appelée Saint Paul, et se trouvait presque à l'angle d'une autre rue, qui, du nom de l'église, fut appelée rue *Saint-Joseph*, aujourd'hui rue *Saint-Sulpice.*

Ce corps de logis construit en bois de charpente, avait environ 80 pieds de long et 30 de large, sur 20 de haut. A une extrémité, se trouvait l'église d'environ 50 pieds, surmontée d'un clocher de forme régulière et élégant, avec deux cloches. (1)

—Mlle. Mance sortit du Fort au petit printemps de 1654, et vint occuper l'hôpital avec ses malades. Elle était logée au fort depuis 1651 (2). Cette année, 1651, comme les attaques des Iroquois se renouvelaient tous les jours, et qu'il n'avait plus de sécurité pour personne, les habitants abandonnèrent leurs maisons, pour se retirer dans le Fort. Il n'y restait en tout à Ville-Marie qu'environ 50 Français.

1654.—Comme il y avait alors à Ville-Marie deux Pères Jésuites, on célébrait ordinairement deux messes, la première avant le jour en hiver et à 4 h., en été, pour les hommes, la seconde à 8 h., pour les femmes.

Les Iroquois ayant enlevé et détruit la croix que M. de Maisonneuve avait plantée sur la cime de la montagne en 1643, la sœur Bourgeois fut chargée par M. de Maisonneuve de rétablir ce monument de piété. « Je fus destinée pour cela, dit-elle ; j'y

(1) Les habitants de Ville-Maie avaient mis deux ans à construire cette église en bois, (1657--59). J. V.

(2) Au commencement, tous les habitants étaient renfermés dans le Fort, et ensuite ils sortirent de là et se bâtirent des maisons proche de l'hôpital, parallèment à la commune, qui était située entre ces maisons et le fleuve St. Laurent ; le terrain de la commune était protégée par les canons du Fort,

menai Gilbert Barbier, dit *minime*, avec quelques autres hommes. Nous y fûmes trois jours de suite, et la croix fut plantée ainsi qu'une palissade de pieux pour la clore.»

1657.—M. Louis d'Ailleboust enrichit l'église paroissiale d'un grand nombre de pieuses reliques, entr'autres, de saint Denis, apôtre de la France, de sainte Clotilde, de saint Rémy, de saint Benoit et de beaucoup d'autres, au nombre de plus de quarante.

1657.—Le jour de la Présentation au Temple, les colons donnèrent à l'église de Notre-Dame plus de 1100 livres, le Major Closse en donna 250, et 300 après ; et le lendemain de la fête de la Conception, les colons firent un nouveau don de plus de 700 livres.

1663, 5 février.—M. Souart, P. S. S. faisait selon l'usage, la prière commune dans l'église de l'Hôtel-Dieu qui servait alors de paroisse.

1663, 3 avril.—Aux premiers temps de l'établissement de la paroisse de Ville-Marie, c'était un siècle de ferveur et chacun s'empressait de témoigner sa religion à l'envie ; Le premier exemple de cette dévotion se trouve consigné dans le premier contrat originaire de la propriété de l'île de Montréal, cédée au Séminaire de St. Sulpice par messieurs les associés de la Compagnie de Montréal, en date du 3 avril 1663 ; par les termes de ce même contrat, les associés s'étaient réservés, pour tous les ans, à perpétuité, deux services solennels ; l'un le 10 mars, l'autre le premier jour libre après la Toussaint.

III

EGLISE PAROISSIALE PLACE-D'ARMES.

1678—1830

1669, 12 mars.—Mgr. de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique du Canada, dans sa visite pastorale, de 1669, assembla les habitants au sujet de la bâtisse de l'église paroissiale, et le 12 mai, ils arrêtèrent qu'on l'établirait sur une terre qui avait appartenue à Jean de Saint-Père. Il fut convenu de l'acheter,

pourvu que le fondement se trouva bon, suivant le rapport qu'en feraient vingt personnes, et que les travaux commenceraient le 8 juin suivant, sous la surveillance de M. Benigne Basset. .

On apporta donc incontinent des pierres dans le lieu désigné ; mais de nouvelles difficultés survinrent, et près de deux années se passèrent sans qu'on pût convenir encore de l'emplacement que l'église paroissiale occuperait· Celui qu'on avait choisi était audessous de la hauteur ; et le séminaire désirait de bâtir l'église sur la hauteur même, ce qui avait déterminé M. Dollier de Casson a donner à la grande rue le nom de *Notre-Dame*, de celui de l'église future. (1)

1672, 6 juin.—Assemblée des paroissiens pour la bâtisse de l'église, où il fut convenu qu'on trouvait plus avantageux, tant pour la décoration de la ville que de l'église, et la commodité du public, de prier MM. les Seigneurs de l'ile de vouloir accorder pour cet effet le terrain qui sera nécessaire pour bâtir la dite église, qui sera de cent pieds de long, et la largeur convenable avec les contours et les environs qui seront mar-

---

(1) Le 12 mars 1672, M. Dollier de Casson, accompagné de M. Benigne Basset, arpenteur et greffier de la justice, et d'autres personnes traça les premières rues de la ville Haute :

1. Rue *Notre-Dame*, à cause de l'église qu'on avait dessein de construire vers le milieu de cette rue, de 30 pieds de large. L'église devait être dédiée à Marie, Dame de l'île et patronne des habitants.

2. Rue *St. Joseph* (aujourd'hui St. Sulpice), 18 pieds·

3. Rue *St. Pierre*, 18 pieds, en l'honneur du Prince des apôtres, patron de M. le Baron de Fancamp.

4. Rue *St. Paul*, du nom de l'apôtre des Gentils, patron de M. de Maisonneuve.

5. Rue *St. Jacques*, 18 pieds, patron de M. Olier.

6. Rue *St. François* 18 pieds, patron de M. Dollier de Casson.

7. Rue du *Calvaire*, 24 pieds, nom d'une communauté à Angers dont Mme. Dollier de Casson, sœur de M. Dollier, était alors Prieure.

8. Rue *St. Charles*, patron de M. Charles LeMoyne de Longueuil.

9. Rue *St. Lambert*, 24 pieds, patron de M. Lambert Closse.

10. Rue *St. Gabriel*, 18 pieds, patron de M. de Queylus et de M. Souart.

qués par M. Dollier, donateur qui offrait pour y construire l'église, des terrains que les Seigneurs avaient achetés de Nicolas Godé et la ferme de Jacques Le Moyne, situés derrière leur maison (entre Urbain Tessier et Jean Desroches) et outre ces terrains, la somme de mille livres tournois, durant trois années, au nom de M. de Bretonvilliers pour commencer les travaux.

Ces propositions ayant été agréées, on s'assembla de nouveau le 19 juin suivant et on convint que François Bailli, maître maçon aurait la conduite du bâtiment. Le lendemain, 20, M. Dollier donna en effet le terrain nécessaire à l'église ; il en fit tracer le contour, et le 21 on commença à creuser les fondements

Enfin le 29 juin, fête de saint Pierre et de saint Paul, à l'issue des vêpres, on se rendit processionellement au lieu désigné, et M. Dollier y planta la croix. Le lendemain 30 juin, après la grand'messe, on se rendit de nouveau en procession, et M. Dollier de Casson, en l'absence de M. Gilles Perot, curé alors, fit poser les cinq premières pierres portant chacune cette inscription gravée sur une plaque : « A Dieu très-bon, très-grand « et à la bienheureuse Vierge Marie, sous le titre de la Purifi- « cation.»

D. O. M.

Beatae Mariæ Virgini, et sub titulo Purificationis.

Si l'on donna pour vocable à l'église le mystère de la Purification, c'est qu'à pareil jour, M. Olier et M. de la Dauversière avaient reçu les premières vues de leur vocation pour travailler à l'établissement de Ville-Marie.

Chacune de ces cinq premières pierres était accompagnée des armoiries de la personne qui devait la poser.

1o. La première fut placée au milieu du rond-point de l'église, par M. Daniel de Remy, chevalier seigneur de Courcelles, gouverneur général du Canada.

2o. La deuxième devait être posée par M. Jean Talon, conseiller du Roi et intendant de la justice, dont les noms avaient été gravés d'avance ; mais n'ayant pu se rendre ce jour là à Ville-Marie, il fut remplacé, dans la cérémonie par M. Philippe

de Carion, lieutenant de M. de la Motte-Saint-Paul. Elle fut posée dans l'angle droit de la première chapelle.

3o. La troisième pierre fut posée dans l'angle droit de la seconde chapelle par M. François-Marie Perot chevalier Seigneur de sainte Genevièvre, gouverneur de Montréal.

4o. La quatrième, dans l'angle gauche de la première chapelle, par M. Dollier de Casson, au nom de M. de Bretonvilliers ;

5. La cinquième enfin, dans l'angle gauche de la seconde chapelle, par Melle. Jeanne Mance, administratrice de l'hôpital. (1)

1675.—Les prêtres du Séminaire résolurent de démolir le château ou le Fort de Ville-Marie, qui tombait en ruines, pour en employer les bois et les pierres à la nouvelle construction. La démolition fut disconstinuée ; ce ne fut qu'en 1682 ou 1683 qu'on acheva de démolir ce qui restait des anciens bastions de pierre et des bâtiments de bois du château de Ville-Marie (2).

1676, 26 janvier.—Les cotisations des particuliers ne suffisant pas pour continuer les travaux de l'église, on tint une assemblée de paroisse (dans la chapelle de l'Hôpital) le 26 janvier 1676, dont la conclusion fut de faire dans l'île une quête qui rapporta deux mille sept cents livres.

---

(1)Lors de la démolition,en 1830, de l'église de 1672, on trouva ces cinq inscriptions dans ses fondations, dont quatre gravées sur des plaques d'étain (autant d'anciennes assiettes applaties au marteau), et la cinquième gravée sur plomb ; elles étaient posées chacune sur un lit de mortier étendu sur une pierre proprement taillée, et placées, les lettres en l'air, et recouverte d'une ardoise. On les trouva parfaitement conservées et sans rouille.

La première a été trouvée le		24	septembre	1830
La deuxième	do	25	do	do
La troisième	do	24	do	do
La quatrième	do	24	do	do
La cinquième	do	29	do	do

On n'a trouvé aucune monnoie.

(2) Le « château » est le synonyme du *Fort-à-Bastions*, en bois, que construisit M. de Maisonneuve peu après son arrivée, sur les plans et sous la direction de M. Louis d'Ailleboust de Coulonges.

L'église ne put être achevée qu'en 1678 (1).

1675, 15 avril.—Donation, à l'église, de l'image miraculeuse de la sainte Vierge, par Monseigneur de Fancamp, avec un certificat d'un miracle opéré en sa présence par l'image susdite.

1678, 22 décembre.—MM. Charles Le Moyne de Longueuil et Jacques Le Ber, marchands, donnent une lampe d'argent du poids de dix marcs, ou environ de valeur 492 livres argent de France.

1683, 14 février.—Délibération pour vendre quelques fonds de l'église pour achever la bâtisse de l'église.

1683, 16 juin.—Bénédiction d'une cloche donnée par M. l'abbé Pierre Chevrier, baron de Fancamp, le 30 janvier 1683.

1684, 1er janvier.—Donation de deux chasses de reliques en bois doré, par M. Dollier de Casson.

1685, 10 juin.—Fondation faite par M. Gabriel Souart, second supérieur du Séminaire et curé de la paroisse, pour l'entretien de la lampe de la paroisse devant le Saint Sacrement, et d'une grand'messe à chanter tous les ans en l'honneur de l'Enfant-Jésus. C'est ce qui s'exécute le jour de Noël, en la messe de l'Aurore.

— Fondation des petites écoles pour la paroisse de Montréal, pour lesquelles M. Souart, curé, et M. Dollier de Casson, supérieur, et M. Lafaye, prêtre du Séminaire, ont fait des avances considérables.

1688, 5 février.—Traité d'union de prières entre le Séminaire de Montréal et celui des Missions Etrangères à Québec; —10 mars, semblable traité avec les Jésuites du Canada.

1690, 16 octobre.—On promet de faire bâtir une chapelle aux âmes du purgatoire et de ne point vendre les dimanches.

---

(1) On y a dit la messe pour la dernière fois le 1er novembre 1829, et au mois de mai suivant (1830), on en a commencé la démolition qui n'a été parachevée qu'à la fin de septembre suivant.

La tour construite en 1723 au côté nord-ouest du frontispice, n'a été démolie que dans le mois d'août 1843. Le 23 de ce mois, on avait descendu les quatre anciennes cloches: *Charlotte*, *Joséphine*, etc. Voir *Annuaire de Ville-Marie*, pp. 7, 8.

1691, 2 juillet.—Délibération pour la construction des bancs dans l'église (1).

1695, 21 mars.—Mandement de Mgr. de Saint-Vallier approuvant la bâtisse de l'église, et engageant les marguilliers à la construction d'une tour et du chœur ; règlant que le paiement des bancs se fera chaque année avant la fête de Pâques.

1695, 11 avril, lundi de la Quasimodo.—Première cérémonie de vêture et profession solennelle, pour la première fois dans l'église paroissiale : Sœurs Dugué et Marguerite, religieuses de l'Hôtel-Dieu. (2).

—La deuxième eut lieu le 18, Sœur Cuillerier, M. de Belmon prêcha.—Le 29, la sœur d'Ailleboust, prédicateur, M. Caille.

1697.—Dotation d'un fonds de 42,000 frs. faite au Séminaire de Montréal, partie par Mgr. de St-Vallier, évêque de Québec, et partie par M. Tronçon, supérieur du Séminaire de St. Sulpice de Paris ; le tout pour la gloire de Dieu, le bien de la religion et le soutien du Séminaire de Montréal, qu'on était sur le point d'abondonner alors, n'étant pas en état par les revenus de soutenir les dépenses de son établissement.

Acte et confirmation du ci-dessus, et dans lequel sont délégués et assignés les fonds sur lesquels doivent être pris les 42,000 francs donnés au Séminaire de Ville-Marie par Mgr. de St. Valier et M. Tronçon faisant pour le Séminaire de Paris, le 26 avril 1697.

—En la même année, 1697, le Sieur Pierre LeBer, bourgeois de Montréal touché d'une dévotion particulière envers sainte Anne, mère de la très sainte Vierge, forma le dessein de

---

(1) 1694, 24 janvier.—Augmentation de 30 livres de gages à Tourangeau, bedeau, par chaque année, à la charge qu'il aura soin de monter l'horloge de la dite église.

(2) Le 24 février de cette année, 1695, avait eu lieu l'incendie de toutes les bâtisses de l'Hôtel-Dieu.

Le portrait de la *bienfaitrice inconnue*, la *vénérée* Mme. de Bulliony fut consumé ainsi que le cœur de Melle. Jeanne Mance, qu'on avait renfermé dans un vase d'étain, et mis en dépot sous la lampe de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, en attendant que l'église paroissiale eût été élevée,

bâtir en son honneur une chapelle hors de la ville, dans la plaine dite aujourd'hui de Ste. Anne, en la commune de Montréal ; et s'étant adressé pour cela à M. Dollier de Casson, supérieur du Séminaire, il lui fut accordé un arpent de terrain en superficie, en toute propriété, en date du 11 mai 1697, et la chapelle fut bâtie ; on en voyait encore les ruines en 1823.

Par son testament, en date du 11 mai 1697, le dit M. P. LeBer donnait et léguait au supérieur du Séminaire, de St. Sulpice de Montréal et curé de la paroisse, le terrain et chapelle ci-dessus construite et ensemble une rente annuelle de 222 francs, à la charge d'entretenir la dite chapelle à perpétuité; la dite fondation a été acceptée.

Cette chapelle ayant été entièrement détruite, Messieurs les supérieurs ont suppléé à cette fondation.

1700, 17 janvier.—Droit de sépulture accordé pour les sœurs de la congrégation dans la chapelle de l'Enfant Jésus.

1706, 26 août.—Assemblée au sujet d'une contribution volontaire des citoyens du Ville-Marie, pour l'édification de la Tour, dans laquelle assemblée il fut donné une somme de 1,414 livres, dont 1,000 par M. de Belmont pour le Séminaire. (1)

1707, 29 octobre.—MM. Robert Gay et Maurice Guéré, tous deux prêtres du Séminaire de Montréal, missionnaires sauvages en la mission de Sawrett au Sault au Recollet, et M. de Belmont, supérieur du Séminaire ont légué ensemble au Séminaire une somme de 4,000 frs , dont la rente devait être employée à faire partie de l'entretien d'un prêtre qui serait employé à perpétuité au service des missions sauvages.

1708 19 avril.—M. de Belmont, supérieur du Séminaire et M. Yves Priat curé de la paroisse, ont fait vœu de bâtir une chapelle en l'honneur de saint Roch, dans laquelle on chanterait tous les ans, à perpétuité, au 16 août, une messe solennelle, qui serait précédée ou suivie d'une procession du clergé autour de la chapelle.—C'est la première époque de la bâtisse du clocher de l'église paroissiale, dans le bas duquel la dite chapelle fut érigée, et de l'alongement de la dite église entière qui à été prolongée d'environ 24 pieds.

---

(1) Le 1er mai 1713, il a été donné à M. Dubuisson, organiste, 100 livres de gages par année.

1708, 25 octobre.—Mlle. Jeanne LeBer, fille majeure, vivante recluse par dévotion dans la maison des sœurs de la congrégation Notre-Dame de Montréai, a fondé une messe à dire tous les jours de l'année à perpétuité par l'un des prêtres du Séminaire, dans l'église des dites sœurs, à l'heure qu'elles jugeront à propos, et dont cinquante des dites messes se diront chaque année, selon l'intention de la dite fondatrice, pour le repos de l'âme de feu M. Jacques LeBer, son père. On commence à acquitter ces messes, au commencement de janvier.

1710.—Mme. Jeanne Dumouchel, femme de M. Pierre Biron, marchand à Montréal, a fait plusieurs fondations : La 1ère est du 25 novembre 1710, pour une basse messe fondée à perpétuité, en l'honneur du très saint Sacrement tous les jeudis de l'année à huit heures du matin. Elle se dit à 7½ h.

1712 12 janvier.—M. Pierre Biron et sa femme ont fond d'un commun accord et à perpétuité une basse messe à l'autel de la très sainte Vierge, pour le 20 mars, fête (alors) de St. Joachim, et un salut du saint Sacrement pour le même jour-avec le *de profundis* pour les âmes du Purgatoire à la fin du dit salut.

1712.—Fondation par M. François de Belmont, supérieur du Séminaire, en date du 26 janvier, 1712, pour une messe basse à perpétuité en l'honneur des SS. Anges Gardiens en la dite paroisse à l'autel St. Joseph, chaque année, au jour de la fête des SS. Anges, le 2 octobre. et le même jour salut du trés saint Sacrement au grand autel, avec le *de profundis* pour les âmes du purgatoire à la fin du salut.

1713.—Autre fondation par M. et Mme. Pierre Biron, en date du 6 avril 1713, pour une messe solennelle avec diacre et sous-diacre, etc., à chanter à perpétuité au jour et fête de saint Joachim.

1719, 2 avril.—Mgr. de St. Valier préside une assemblée des marguilliers.

1720, 28 juillet.—Assemblée au sujet de la Tour et du portail de l'Eglise. M. de Belmont promet de payer les ouvriers pour la façon de l'architecture en pierre, à condition que les matériaux en seront fournis par la fabrique ; on résolut de faire une quête dans la ville à cette occasion. M. Remy donne à la fa-

brique deux contrats de constitution passés à son profit, dont un de 300 livres de principal par Nicolas Marchand, et l'autre de 1000 livres par Antoine Peypereau. Dans la même assemblée il a été collecté en argent 1190 livres.

1720, 4 août,—Delibération pour un clocher capable de loger quatre cloches, le tout en pierre de taille, avec une flèche de charpentre couverte d'ardoise, et à cet effet, il a été donné par les citoyens une somme de 375 livres.

1722, 22 février.—Mgr. de Saint-Valier ayant établi une confrérie du saint Cœur de Marie, par lettres patentes du 1er janvier, dans une chapelle de l'église paroissiale, et en conséquence M. Priat, curé d'office, ayant déclaré qu'il donnait à la fabrique huit chandeliers, une croix, un bénitier et le goupillon, un bassin, deux burettes et une petite clochette, le tout d'argent haché, il est résolu qu'il ne sera exigé aucun droit de rétribution pour les saluts du saint Cœur de Marie dans la chapelle de la Sainte Vierge et autres assemblées pour la dite dévotion, lesquels saluts se feront les premiers samedis de chaque mois, au lieu de ceux qui se faisaient les premiers jeudis.

1722, 14 juin.—A une assemblée des marguilliers, il est statué que le clocher ne serait point mis au frontispice de l'église, mais à côté au sud-est, et qu'on en ferait un à droite du portail semblable au premier, ce qui est approuvé par les citoyens à une assemblée tenue le 21 juin.

1722, 24 juin.—A une autre assemblée des marguilliers et des citoyens, il a été résolu que le clocher ne serait pas continué du côté sud-est, mais du côté nord-ouest du frontispice de l'église.

1722.—Fondation par Mme. Veuve Pierre Biron pour un salut du très saint Sacrement à célébrer à perpétuité, tous les samedi de chaque mois en l'honneur du saint Cœur de Marie.

Approbation de plusieurs des fondations ci-dessus par M. François Lechassier, supérieur (alors) du séminaire de Saint-Sulpice de Paris.

— Fondation, par M. Jean Aubuchon, pour une messe basse, les premiers jeudis de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

—Par M. Le Moyne, pour une messe basse à l'autel de Saint Joseph, les premiers samedis de chaque mois.

— Par Mme. Migeon, pour une messe basse le 15 et 20 de chaque mois.

— Par M. Elie Baugean, pour douze messes basses dans l'année.

— Le 30 mai, un petit service pour la femme de Julien Blois, deux prêtres au chœur.

— Par M. et Mme. d'Ailleboust de Coulonges, un service à deux cloches, avec diacre et sous-diacre, cinq prêtres et quatre enfants de chœur, le 1er juin, chaque année.

— Le 25 de chaque mois, salut du saint Sacrement en l'honneur de l'Enfant Jésus.

— Le 6 novembre, une messe solennelle, et salut du Très Saint-Sacrement, le soir, à l'honneur de saint Amable.

— Grand'messe le jour de saint Nicolas et de sainte Catherine.

— Saluts du saint Sacrement le 25 de chaque mois, tous les jours de la neuvaine, et pendant l'octave du saint Sacrement.

— Le cinquième dimanche de chaque mois, s'il y en a un, on fait le salut du saint Sacrement pour obtenir la conservation de la foi dans le pays.

1723, 24 février.—Un *marché* de *maconne* est fait avec Jourdain pour la construction du clocher (1).

1725, 1er mai.—A une assemblée tenue aujourd'hui, il est arrêté que les bancs construits dans le jubé seront loués, savoir ceux du premier rang, dix livres; ceux de derrière, une livre de moins, en diminuant jusqu'au dernier rang, et en outre qu'il

---

(1) 1723, 27 juin.—Nomination de Nicolas Bourdet, second bedeau, à la place de feu Quenneville, premier bedeau, avec 150 livres de gages, à la charge de fournir de balaies de rameaux, d'eaux pour les eaux bénites de Pâques et de Pentecôte, nettoyer les araignées, faire la visite tous les soirs dans l'église, bien fermer les portes, et finalement faire ce que le dit feu Quenneville faisait; faire payer les bancs sous les ordres des marguilliers, balayer l'église, avoir soin de fermer les portes soirs et matins, sonner les *Angelus*, et sonner les cloches dans le temps des orages à tonnerre.

sera payé, par chaque particulier qui les prendra, dix livres pour la façon.

1725, 10 juin.— Sur la représentation que les pluies et les mauvais temps gâteraient la Tour qui était commencée, et que ne pouvant la rachever avant le commencement de l'hiver attendu qu'il n'y avait point de fonds suffisant, il est résolu qu'on emprunterait de l'argent pour l'achever.

1728, 12 juin.—Le sieur Pierre Latour, fondeur, s'engage de faire une cloche pour la paroisse du poids de 1,200 livres, ou environ ; la fabrique lui fournissant les matériaux et lui payant pour la façon 400 livres, et lui payant de plus sa pension à raison de 15 francs par mois, jusqu'à ce que la dite cloche soit faite.

1725, 1er mai.—Il a été donné au sieur Caron, organiste, par chaque année qu'il servira l'église en sa dite qualité, un capot et une veste de Kazamet, évalués à 45 livres.

Notes pour la page 345 *du supplément de l'Annuaire de Ville-Marie*

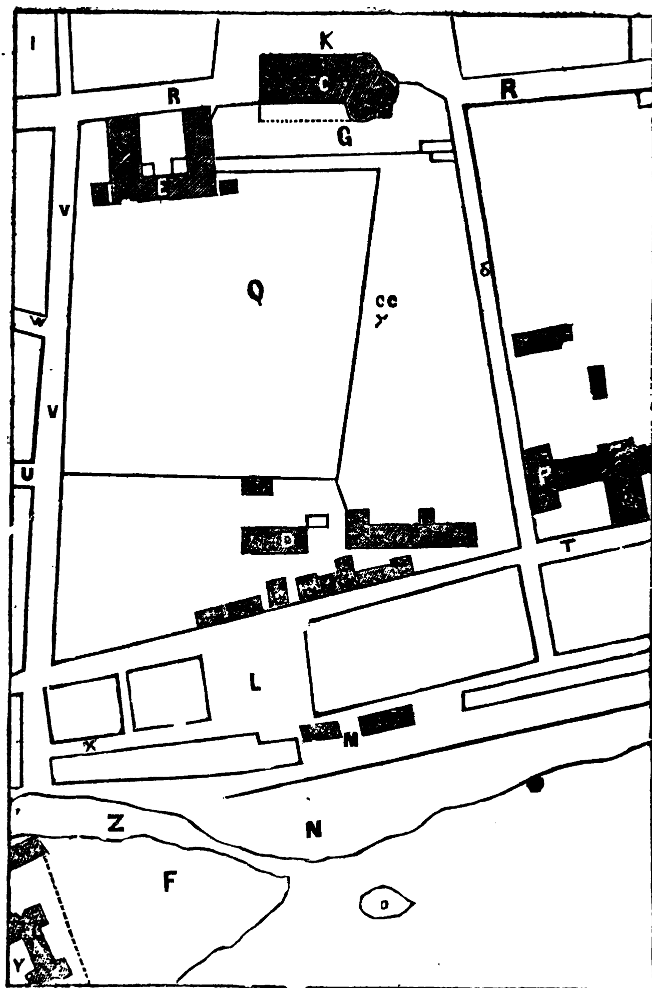
1659, 6 janvier.—Promesse du Sieur Lambert Closse de fournir pour la bâtisse de l'église paroissiale pour la somme de cent francs de travail, auquel il est obligé par une gageure faite contre le Sieur Fobar ; en outre dix minots de froment.—50 francs ont été reçus pour les dix minots. Gilles Lauzon.

1662, 16 août.—M. de Maisonneuve, gouverneur de l'ile de Montréal, concède à la fabrique, pour bâtir une église paroissiale, quatre arpents de terre, joignant la commune d'un côté, et d'autre côté la terre de feu Nicolas Godé, menuisier, d'un bout à la concession de Messieurs les prêtres de la communauté de Montréal, et d'autre bout au chemin qui passe joignant la concession de Sr. St. André, dont deux arpents appartenant à Nicolas Godé, menuisier, un arpent à Nicolas Godé son fils, charpentier, et un arpent à défunt Jean de St. Père, son gendre.

1662, 21 sept.—Cession par Fiacre Ducharme dit Lafontaine et son épouse de deux arpents de terre ou environ, en faveur de l'église, moyennant la somme de huit vingt-trois livres, et un pot de vin.

1663, 16 août.—Constitution de trente deux livres et dix sols de rente, au profit de la fabrique par Jacques Millot dit Laval et Jeanne Hébert, son épouse.

1665, 21 sept.—Constitution de onze livres et deux sols de rente perpétuelle, au profit de la fabrique, par François Bailli dit Lafleur.



I
K
C
R
R
G
E
V
Q
cc
δ
W
V
U
P
D
T
L
M
Z
N
F
Y

Plan de la Ville de Montréal, en Canada.

A Monsieur,

Mr. de Catalogne, Ingénieur du Roi très chrestien.

Ce Plan est votre ouvrage, Monsieur, Vous aurez pour agréable de voir si l'on a bien suivi Votre Intention.

Je suis très parfaitement, Monsieur, Votre très humble et obéissant serviteur,

MOULLART SANSON,

G. o. du R. avec Priv.

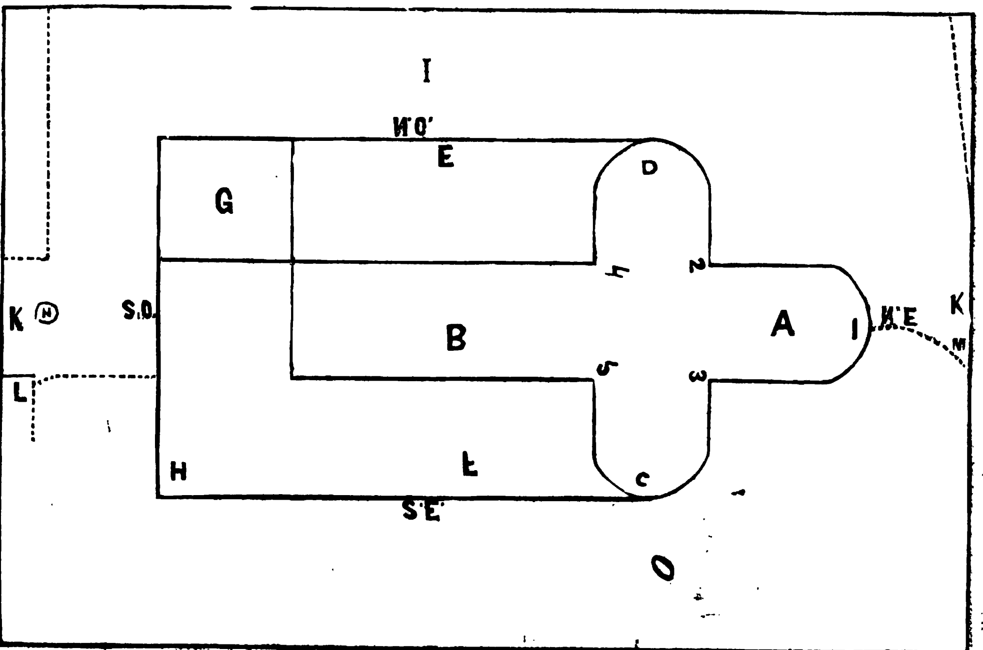
Rue Froimanteau, vis-à-vis le vieux Louvre, 1723.

A—Fort dans lequel a été construite, en 1642 en écorce, et l'année suivante en charpente, la 1ère. chapelle, servant d'église paroissiale aux premiers colons, jusqu'en 1656. (1)
B—Eglise St. Joseph, de l'Hôtel-Dieu, servant d'église paroissiale, de 1656 à 1678.
C—Eglise paroissiale, place d'Armes, de 1678 à 1830.
CC—Place de l'église paroissiale actuelle, 1830–1875.
D—Ancien séminaire, rue St. Paul, maison de M. de Maisonneuve. Les sulpiciens, à leur arrivée en 1657, se logèrent à l'Hôtel-Dieu.
E—Séminaire actuel, rue Notre-Dame.
F—Ancien cimetière, près du Fort, Pointe à Callière.
G—Cimetière, au côté sud-est de l'église de 1692.
I—Le cimetière des remparts était à environ 125 pieds de cette ligne et le Magasin aux poudres, à environ 100 pieds.
K—Place d'Armes.
L—Place d'Armes et Marché, plus tard, place de la Douane ; maison de la Douane occupée aujourd'hui par les bureaux de l'inspecteur du Revenu.
M—Corps de Gardes.
N—Quai des barges.
O—Sault ou ilet Normand, aujourd'hui (quai de St. Lambert).
P—Hôtel-Dieu, hôpital, 1644–1862.
Q—Aujourd'hui jardin du séminaire.
R—Rue Notre-Dame.
S—Rue St. Joseph, aujourd'hui St. Sulpice.
T—Rue St. Paul.
U—Rue du Sacrement.
V—Rue St. François, (2) aujourd'hui St. François-Xavier.
W—Rue de l'Hôpital.
X—Rue St. Louis.
Y—Emplacement de M. de Castier,
Z—Petite Rivière.

---

(1) A une petite distance du Fort se trouvent marqués sur ce plan l'Hôpital-Général Charon, le moulin et la maison du meunier, la brasserie, la manufacture, le pressoir à cidre.

(2) Rue St. François, dans ce temps surtout, signifiait *St. François d'Assise.* Mais dans la suite, Mgr. de Laval ayant mis en grand honneur le culte de Saint-François-Xavier, apôtre des Indes, qu'il donna pour l'un de ses patrons au Canada. appelé alors les Indes Occidentales, cette rue prit insensiblement le nom de ce saint qu'elle porte encore aujourd'hui,



I
N.O.
E
G
D
A
K
M
B
C
K
S.O.
L
H
F
S.E.
O

Plan de l'église paroissiale de Ville-Marie, 1678-1830.
Elle contenait 211 *bancs (outre les bancs des sœurs)*
et 74 *chaises.*

A—Chœur.--Il était derrière l'autel. L'orgue dans le fond du rond-point·

B—Nef, contenant 88 bancs.

C--Chapelle de l'Enfant-Jésus ou de la Sainte-Vierge.--Bancs pour les sœurs de la congrégation, leurs écolières et pensionnaires.

D.--Chapelle de St. Joseph, contenant 8 bancs.

E--Bas-côté---Chapelle de Ste. Anne, 1734, 19 bancs.

F.--Bas-côté.---Chapelle St. Amable, 1731, 22 bancs.
Arcade Ste. Anne, 11 bancs; arcade St. Amable, 13 bancs; jubé St. Amable, 7 bancs; grand jubé, 40 bancs; petit jubé, 3 bancs; dans le bas de l'église 57 chaises; dans le jubé, 17 chaises,

G.—Tour, quarrée, 1723-25; clocher, 1777; croix de fer du clocher, de 24 pds. de longueur, 1773; coq de cuivre doré, 1782.

H—Chapelle des âmes du purgatoire.

I---Place d'Armes.

K--Rue Notre-Dame, 1792.

L--Séminaire.

M—Rue St. Joseph (St. Sulpice).

N—Puits, (qui avait appartenu à Gabriel LeSel dit LeClos, ou DuClos, autrefois syndic,) d'où partait la rue Notre-Dame (1692) qui se prolongeait jusqu'au moulin à vent, place Dalhousie.

1—1ère. pierre placée par le gouverneur-général du Canada.

2—2de. " " " M. le lieutenant Philippe de Carion, pour M. l'intendant Talon.

3—3ème. pierre placée par M. F. M Perot, gouverneur de Montréal.

4—4ème. " " " M. Dollier de Casson, au nom de M, de Bretonvilliers

5—5ème. pierre placée par Melle. Jeanne Mance,

(*Voir page* 347)

1730, 8 septembre.—Le même sieur Latour s'engage de faire une autre cloche du poids de 700 livres, la fabrique promettant de fournir les matériaux et de lui payer la façon à raison de 30 livres le cent, et aussi de lui payer 10 livres pour un mois de pension et 10 livres pour les journées qui lui seront nécessaires.

1731, 14 janvier.—Il sera fait une quête pour la construction d'une chapelle dédiée à saint Amable. (1)

1732, 11 mai.—La rente des bancs sera payée d'avance dans le mois de janvier.

1734, 14 février.—Il est convenu qu'il sera fait une chapelle en l'honneur de sainte Anne, sur le terrain destiné à la sépulture, parallèle à celle de saint Amable.

1734, 14 mars.—Convenu que la chapelle de sainte Anne prendrait depuis le rond-point de la chapelle saint Joseph jusqu'à la Tour qui sert de clocher; qu'il y aurait trois croisées semblables à celles de la Tour et à la même hauteur; une porte en bas de quatre pieds de long, les châssis vitrés et posés avec leurs ferrements, avec la charpente, couverture, et voûte suivant le plan donné par le sieur Auger; qu'il y aura une cave, de la longueur et largeur de la chapelle, creusée huit pieds de bas, voûtée de pierres, avec une ouverture pour passer les corps qui y seront enterrés. et blanchie par-dessus; que les fouilles seront transportées dans le nouveau cimetière. (2)

---

(1) 1751, 9 mai.—La quête de la grande messe du Jeudi-Saint et l'offrande du pain béni de la Bonne-Mort seront pour la décoration de la chapelle St. Amable.

CIMETIERES.

(2) En 1654, M. de Maisonneuve donna à la corporation un terrain pour servir à un nouveau cimetière. L'ancien était situé à côté même du Fort, et offrait un triangle formé des deux autres côtés par la petite rivière et le fleuve St Laurent. Mais ce terrain étant quelquefois inondé par les crues du fleuve, on était alors dans la nécessité d'enterrer ailleurs les défunts, comme cela est arrivé en 1654. Le nouveau cimetière fut établi sur la hauteur, rue St. Joseph, dans un emplacement occupé aujourd'hui en partie par la place d'Armes; et comme il se trouvait dans le voisinage de l'hôpital, dans un acte de décès du 11 décembre 1654, il fut appelé *nouveau cimetière de l'hôpital*.

1739, 15 février.—Il sera fait une chapelle joignant l'église de cette paroisse du côté du cimetière où est construite la chapelle St. Amable, suivant les devis et marché qui sera fait avec le sieur Labrosse.

1739, 27 décembre. — Il est donné à Perinault dit La Marche, organiste, la somme de 30 livres par an.

—A ville Marie, nous ne voyons pas qu'on forçat personne à contribuer à l'établissement du cimetière et à l'entretien de la clôture. L'assemblée des habitants, informée que les bestiaux entraient dans le cimetière, et voulant faire cesser cet abus, arrêta, dans une de ses délibérations, de le clore de pieux à coulisses sur pièces de bois ; mais au lieu d'imposer pour cela une taxe générale, elle statua que M. Fremont, curé du lieu, ferait une quête dans tous les quartiers de la paroisse, accompagné de l'un des habitants de ce quartier. *Délibération* du 3 nov. 1674.

1733, 27 avril.—La fabrique achète, moyennant 2500 frs., la juste moitié en superficie (47 pds. de front) d'un terrein, sur deux lignes parallèles, de M. Pierre Guy, qui l'avait acheté des dames religieuses de l'Hôtel-Dieu,sans être tenue de payer aucuns lods et ventes, n'y une barrique de vin que M. Guy s'était obligé de payer aux dites dames par forme d'intérêts.

1734, 15 février.—Délibéré d'acheter l'emplacement proposé par le Sieur LeCavelier, pour en faire un cimetière des pauvres.

1741, 1 mai.—Il sara fait une muraille mitoyenne entre l'emplacement de M. —Duval et le cimetière de cette ville.

1748,21 juillet.—Le terrein du cimetière n'étant pas suffisant pour enterrer les pauvres de cette paroisse,il est résolu d'acquérir l'emplacement appatenant à M. Rocbert, situé sur les remparts de cette ville,près la poudrière,contenant environ un quart d'arpent en superficie ; et en outre 95 pds. de profondeur sur 35 pds. environ de largeur, appartenant à Jean Godé dit Lalime, l'un et l'autre se joignant et étant sur les remparts, proche la poudrière.

1750, 20 juin.—Echange du terrein de l'ancien cimetière avec M. Marin, pour le cimetiere proche M. Lamothe, tenant le dit terrein d'un côté au Sieur Dulongpré et de l'autre côté au nommé Lamothe, aubergiste ; et en échange a été donné par la fabrique le terrein à prendre depuis les remparts jusqu'à la cloture de travers, qui sépare le terrein de Pierre Gauthier dit Rabot, tenant d'un côté au dit Sieur Marin, et d'autre côté aux héritiers le Verrier.

1741, 1er mai.—Il est convenu que dans l'endroit le plus convenable de la chapelle St. Amable, il sera fait un autel avec un retable pour la chapelle des morts.

1751, 27 décembre.—Le nouveau cimetière des pauvres sera clos de murailles, et il y sera fait un charnier de pierre.

1754, 7 juillet.—Le cimetière près les remparts sera clos de murailles du côté de l'emplacement des héritiers de Pierre Lamothe et de l'emplacement de M. Cossine.

1760, 2 avril.—Sur la représentation de Sieur Carignan que les terres du cimetière qui joint son emplacement courent risque de causer la ruine du pignon de sa maison, et que les eaux corrompues qui filtrent au travers du dit mur l'incommodaient considérablement, il a été convenu qu'il sera fait incessamment un contre-mûr d'une épaisseur convenable le long du pignon de la maison du dit Sieur Carignan, et qu'il ne sera enterré aucun cadavre qu'à deux pieds de distance du mur de séparation.

1765, 25 août.—Le cimetière sur les remparts joignant le Sieur Dulongpré sera clos en pierre.

1767, 17 sept.—On fera faire le mur mitoyen qui sépare le cimetière qui est sur les remparts d'avec le terrein d'Antoine Polingre.

1796, 17 avril.—Sur représentation que la voûte de la chapelle de St. Amable, où l'on enterre depuis longtemps, ne pouvait contenir de corps davantage, il est résolu que ceux qui voudront être enterrés dans l'église seront déposés dans les chapelles de Ste. Anne ou St. Roch, et que la voûte de la dite chapelle St. Amable sera dorénavant fermée jusqu'à nouvel ordre ; de plus qu'il sera aussi cessé d'enterrer dans le cimetière près de l'église, et y adjacent ; que le cimetière près la maison du bedeau sur la place d'Armes servira dorénavant pour y enterrer de la même manière que l'on fait jusqu'à présent dans le cimetière près de l'église.

CIMETIÈRE ST. ANTOINE.

1796, 18 septembre.—M. Périnault est chargé de pourvoir à l'acquisition d'un terrein pour un cimetière.

1797, 25 mai.—Résolu de faire l'acquisition d'un terrein hors la ville pour un cimetière.

1799, 15 décembre.—Les marguilliers, nommés à l'effet de faire l'acquisition d'un terrein convenable hors l'enceinte de cette ville pour un cimetière, ayant représenté que le terrein

1742, 29 avril.—Marché fait pour les croisées de l'église avec Dominique Janson la Palme, moyennant la somme de 100 francs pour chaque croisée.

---

qu'ils avaient acquis de J. Bte. Durocher, Ecr. et d'Eustache Parent, Ecr. ne se trouvait pas convenable à cet objet, en raison des pierres qui sont à 2 ou 3 pieds de la surface, sont autorisés à le vendre aux enfants de Mme. Veuve Gabriel Cotté, au même prix.

—Acquisition de quatre arpends de terre en superficie, de M. Pierre Guy, à raison de 1500 livres, l'arpent.

1800, 20 avril.—Résolu de faire clore en bois le cimetière acquis de M Guy, faubourg St. Antoine, de faire ôter le bâtiment ou remise pour le chariot et le faire poser dans le cimetière, joigant la maison du bedeau.

8 Juin.—Louis Baron, fils, qui a servi, comme porte-croix, depuis le 1er. janvier, est continué et il lui est alloué 180 livres par année, pour aller au cimetière.

1802, 21 mars.—Il sera fait un canal ou fossé pour égouter les eaux du cimetière.

1804.—Le bedeau fera des fosses d'hiver dans chacune desquelles il ne pourra déposer plus de dix corps morts d'adultes et vingt corps d'enfants et les couvrira à la première réquisition de M. le curé ; il n'y aura pas moins de quatre pieds de terre au-dessus des corps.

—12 déc.—On complètera la côte de la rue Nord-Est du cimetière.

1806, 14 déc.—Mur et porte à faire au cimetière joignant l'église , et porte en fer à la sacristie ; maison et chapelle à construire au cimetière St. Antoine, pour y déposer les corps morts.—Une bâtisse de pierre de 52 pieds de front sur 30 pieds de profondeur, de dehors en dehors, et de 16 pds. de hauteur. —Tous ces ouvrages ont été faits en 1807, par F. X. Daveluy dit Larose, maçon ; Pierre St. Amour, charpentier ; Frs. Allard, fils, menuisier ; Chs. Vasseur, peintre, etc. ;—Benjamin Ritchot, forgeron, Gabriel Franchère, ferblantier ; Joseph Roy, bois, clous, vitres.—Coût : $1200,00.

1807, 2 août.—On fixe le nombre, l'étendue et le prix des places à céder dans le nouveau cimetière aux familles qui desireront en obtenir, Mgr. l'évêque de Québec ayant donné d'avance son consentement verbal à ces cessions.

—25 Août.—Les membres chargés de faire construire la

1742, 10 juillet.—Mandement de Mgr. de Pontbriand permettant d'attacher au dais quatre cordons qui seront tenus par quatre marguilliers, qui relèveront ceux qui portent le dais

---

1743, 30 juin. — Nomination de Pierre Comte, second bedeau, à la place de défunt Mongineau, premier bedeau, sans autres gages que le casuel.

---

maison et la chapelle du cimetière sont autorisés à y ériger un autel et autres ornements, moyennant 8669 livres.

— 27 déc.—Acquisition d'un terrein enclavé dans le cimetière, appartenant à M. E. Guy, pour 1500 livres. M. Guy l'avait acheté de M. J. B. Champeau Lanoville.

1811, 18 août.—On pourra ériger des monuments dans le cimetière, d'après les directions de M. le curé et du marguillier en charge, sur un terrein qui n'excèdera pas 8 pds. sur 12 pds., et qui sera payé 96 livres par chaque monument.—Le nouveau chariot était fait, ceux qui en feront usage payeront 24 livres avec impériale et 12 livres sans impériale.

1812, 24 mai.—On changera l'escalier de la maison du gardien du cimetière et la cloture de sa cour ; et on fera un petit bâtiment pour loger son bois et ses ustensiles.

1814, 21 août.—On fera cloturer le cimetière, qui se trouve près la poudrière.

1815, 4 juin.—Il sera fait un mur de cloture à l'ancieu cimetière des pauvres, du côté du terrein de M. Hervieux et autres.

1819, 20 octobre.—Toutes les clotures du cimetière près la maison du bedeau seront faites en pierres avant l'hiver.

1821, 13 mai.—On fera l'exhumation des corps des deux cimetières près André Baron et près l'ancienne poudrière, au prix demandé par Pierre Desjardins et on louera les dits cimetières.

1822, 19 mai.—Proposition d'acheter les terreins des héritiers Aussem et Ladouceur, propres à agrandir le cimetiêre St. Antoine

1823, 20 juillet, Terrein proposé par M. Lachapelle pour servir de cimetière.

1824, 22 février.—Etant nécessaire d'acheter un terrein pour servir de cimetière, vû que l'ancien est rempli de corps autant qu'il en peut contenir, il est résolu de faire l'acquisition du

1743, 27 décembre.—Il est résolu que la fabrique paiera la moitié de la chape que M. Deat a fait venir pour la Bonne-Mort ; il est aussi résolu que la sacristie sera allongée.

1748, 23 juin.—On fera venir de France aux risques et périls de la fabriques 650 lbs. de cire blanche à son usage.

1750, 20 septembre.—M. Hery est autorisé de faire venir de France 200,000 ardoises de poil noir pour la somme de 10,-000 livres.

1751, 9 mai. Il sera établi un suisse pour la garde de l'église de la paroisse.

---

terrain appartenant au Sieur Paschal Persillier—La chapelle, situé près du cimetière actuel ; le dit terrein de la contenance de 594 pds. de longueur sur environ 62 pds. de largeur, moyennant la somme de 200 louis.

—On accorde $40, au gardien du cimetière St. Antoine.

—On donnera au gardien du cimetière un supplément de bois qui n'excèdera pas vingt voyages, et une gratification de six piastres, pour la manière dont il a exercé la vigilance contre ceux qui voulaient enlever les corps.

1824, 3 juin.—Description du terrein du cimetière St. Antoine : « Un terrein contenant un peu plus de huit arpents en superficie, situé dans le faubourg St Antoine de Montréal, borné en front partie par la rue du cimetière, partie par Joseph Valois, partie par les représentants de feu Simon McTavish, Ecr. ; par derrière partie par la rue St. François (de Salles), partie par le cimetière des Juifs, et partie par les représentants du dit Sieur McTavish ; d'un côté à l'est par Norman McLeod, Ecr., et les représentants de feu Pierre Guy, Ecr., et d'autre côté à l'ouest par les représentants du dit Sieur McTavish ; sur lequel est construit une chapelle et une maison de pierre contenant ensemble quarante pieds de front sur trente pds. de profondeur, mesure française. »

CIMETIERE DE LA COTE DES NEIGES.

1854.—Ouverture du cimetière de la Côte des Neiges, qui contenait environ 110 arpents en superficie, coût, $12,000 ; la première sépulture y eut lieu en juillet, et la première vente de lots se fit le 22 octobre 1854.

Il fut, le 6 juillet 1872, aggrandi de 175 arpents, acquis de M. Wm. Tait moyennant $65,000.

1755, 28 septembre.—M. Th. Dufy Desaulniers est autorisé à faire venir, l'année suivante, de France, les tapisseries pour le reposoir du Jeudi-saint, et si la guerre était déclarée à ne point les faire venir.

REMARQUES.

Sur ce qui regarde l'Eglise Paroissiale de Montréal, par M. Poncin, en 1809. (1)

1o—Monsieur Deat (2) faisant les fonctions curiales de cette paroisse se proposoit dans ces premiers temps de faire venir de France de l'ardoise pour couvrir l'église, mais les marguilliers lui représéntèrent que l'église étoit trop petite, qu'il en falloit bàtir une de 300 pieds, en achetant les maisonnettes qu'il y avoit alors jusqu'à la voute de M. de St. Ange. L'on pensoit que trois ou quatre négociants fort riches auroient beaucoup contribué à cette grande œuvre. Les plus riches repassèrent en France à la prise du pay, et les choses en restèrent là.

2o—En 1765, le premier ouvrage que j'ay vu faire quelques années après mon arrivée dans ce pay, c'est la voute de la sacristie, qui écrasa la 1ère fois en la déceintrant. Roy, Me Maçon la refit telle qu'elle est encore ; on agrandit dans ce temps là la sacristie et on en haussa le plancher d'en haut, jusqu'alors n'y ayant jamais eu de poêle ; (ainsi que dans les autres sacristies des communautés), dans celle-cy on se contentoit d'allumer des charbons principalement pour les réchaux à l'Autel.

3o—Le même ouvrier qui avoit fait la voute de la sacristie fit celle du chœur; pour cela on en creusa les fondements jusqu'audessous et à l'affleuremt de ceux du rond-point du chœur qui ne sont pas profonds étant appuyés sur un tuf de cailloutages secs, de sorte qu'on voyoit environ un pied et demi plus haut que n'étoit le creux pour la voute ; le soir les ouvriers s'étant retirés, me promenant au tour de cette fouille et admirant la hardiesse du Me Maçon se refiant sur la solidité du sol, et avec assez de raison, j'appercevois du côté du Nord-ouest de tems-en-tems de petits jets de ce cailloutage audessous des fondements du rond-point, je n'en augurois rien, lorsque le lende-

---

(1) M. Claude Poncin, Ptre. S. S., né le 21 février 1725, au diocèse de Vienne, en Dauphine, ordonné en décembre 1749, vint au Canada, en juin 1750, et mourut, à Montréal, le 10 mars 1811.

(2) M. Antoine Deat, Ptre. S.S. curé de 1730 à 1760, mort le 23 mars 1761, à 64 ans.

1757.—Dès l'année 1757, l'église paroissiale (commencée en 1672) étant trop petite, on songea à en bâtir une plus grande, et les principaux citoyens de Montréal, dans la vue d'en bâtir une de trois cents pieds de long, conviennent entre eux d'acheter les terrains (qui ont été achetés en 1823, par les marguilliers de Montréal, pour y construire la nouvelle église paroissiale commencée cette année) et d'acheter de plus le terrain

---

main les ouvriers apperçurent dans le mur une fente à côté de l'angle du rond-point et du tableau de la chapelle St. Joseph depuis la sablière jusqu'aux fondements et large de 4 doigts; l'on n'eut rien de plus pressé que d'étançonner et commencer tout de suite à remplir de Massonneries les fouilles de la voute du chœur sans qu'il y ay eu aucune mauvaise suite de la fente qui fut bouchée de Massonneries. Cet accident n'est venu apparemment que de ce qu'il pleuvoit beaucoup depuis plus s jours et le tuf se trouva imbibé par l'eau qui transpiroit audessous des fondements.—Cette voute du chœur consiste en 2 arcades dont les côtés appuyent sur un mur de refente fort épais, qui commençant au bas et au milieu du chœur jusques vers le dessous du Maitre-Autel, où la voute continue jusqu'au fond du Rond-point à une seule Arcade, et par où l'on passe de l'une à l'autre Arcade. C'est dans le haut et au bout proche les marches de l'Autel de ce mur de refente où reposent les ossemts du corps de Monseigneur de Pontbrian (1), qu'on a couvert de Masneries. L'on avoit fait venir du cap santé une pierre, qui est encore sous le perron par où l'on va au jardin du séminaire, pour graver son épitaphe; mais on a fait reflexion que ne pouvant guere convenablement la placer audessus où sont maintenant ses ossements comme on auroit pu le faire dans l'endroit où il fut enseveli, qui est actuellement la place où siége l'officiant à vêpres du côté de l'Evangile qui était celle où il officioit Pontificalement.—Après avoir fait l'enlévemt des corps des Prêtres, on a mis leurs ossements dans une fosse commune à gauche de l'entrée du caveau.

—L'autel avant cet ouvrage était placé comme où est la lampe audessous d'un baldaquin soutenu par 4 colonnes simples et blanchies de peintures; quelque ouvrage d'architectur autour du plancher audessus des colonnes et 4 ou 5 consoles qui se

---

(1) Mgr. Henrie-Marie Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec, mort à Montréal, le 8 juin 1760.

sur lequel est construit le bâtiment où était la bibliothèque publique de Montréal, Place-d'Armes, mais la guerre qui survint leur ôta les moyens d'exécuter ce projet.

L'emplacement, situé sur la place d'Armes, contenait 180 pds. de front sur 94 pds. de profondeur ; tenant pardevant à la place d'Armes, derrière à la ruelle des Fortifications, d'un côté au Sieur Dillon et de l'autre côté au docteur Leodel ; sur lequel étaient construits une maison en pierre à deux étages couverte en ferblanc de 60 pds. de front sur 32 pds. de profondeur, et autres bâtiments en bois.—Description faite en 1824 Roy-Portelance, Toussaint Peltier, père, et Chs. Côté, père.—Aujourd'hui cet emplacement est occupé par les Banques de Montréal et de la Cité.

---

raprochoient pour soutenir une croix de bois de 15 ou 18 pouches. Le grand christ dont le bas appuyoit au milieu et endevant du baldaquin et alloit jusqu'à la voute comme à présent.

—Le Tabernacle le même qu'aujourd'huy étoit alors tout entier, c'est-à-dire qu'il y avoit une espèce de frise de 4 ou 5 pouces de hauteur qui regnoit tout le long et audessous du Dome ; laquelle frise on a jugé à propos de la retrancher pour faire mieux voir le tableau en relief qui est derrière l'Autel, je crois que cette frise pourra se trouver audessus de la sacristie ou de la voute ; il y avoit aussy audessus du Tabernacle la Statue de la Ste Vierge qui est aux pieds du grand crucifix avec un croissant à ses pieds.

—Le chœur étoit derrière l'Autel. Monsieur le Supérieur était du côté de l'Evangile le plus éloigné de l'Autel sur un tabouret comme celui de l'officiant du côté de l'épitre et des chantres. Les autres siéges pour le chœur étoient des bancs attachés aux murs comme ceux de la chapelle de l'Enfant-Jesus ou de la Ste. Vierge et où se mettent les Sœurs de la congrégation quand elles viennent à l'offiche. L'orgue dans le font du rond-point.

—Présentement le chœur et le sanctuaire qui ne sont point séparés l'un de l'autre ont été exaucés d'environ 5 ou 6 pouces, en sorte que la balustrade a 3 marches au lieu de 2 qu'elle avoit auparararavant.

—Le plancher du chœur a été fait par Poitras menuisier, avec des madriers de 3 pouces d'épaisseur et 40 pieds de longueur ; ensuite le boisage, les stales, le jubé avec les 4 colonnes canelées'

A une assemblée des marguilliers, tenue le 30 janvier de cette année (1757) il avait été résolu qu'il serait à propos de faire bâtir une nouvelle église ; que l'endroit le plus propre serait la

---

par Mes. Foureur dit champagne père et fils, menuisiers, et, la sculpture par Liebert ; et c'est Ignace Vallée, alors sacristin qui a déterminé à travailler selon l'ordre corinthien au lieu d'imiter celuy des deux chapelles qui sont à côté comme on étoit sur le point de le faire.

—Avant tous ces ouvrages et selon la position ancienne du chœur les deux fenêtres qui y sont séparoient les 4 tableaux, et la troisième fenêtre du Ront-point éclairoit merveilleusement le chœur.

—Les bas-côtés de la nef Ste. Anne et St. Amable ont été bâtis du tems de M. Normant (1) mais avant mon arrivée (1750), ainsy que les retables des 2 chapelles, l'Enfant-Jésus ou la Ste-Vierge et St. Joseph, de même que leur tabernacle et celuy de St. Anne, celuy de St. Amable a été fait par Paul LaBrosse ; (4 petites statues venues de France), celuy de St. Roch est venu de France, et coute 200 frs. La custode ainsi que 6 chandeliers mal argentés, pour l'autel des morts, ont été faits dans le pay.

4o—Les chassis ont tous été refaits surtout après qu'une troupe de jeunes gens eurent dans une nuit cassé à coup de pierres ceux qui donnent sur la place (d'Armes) et sur la rue.

—Tous les tablêaux du chœur et des chapelles n'ont point été changés. Celui qui est audessus de la chaire a été donné par le Père Floquet, Jésuite, après un grand incendie qui commença par leur maison, et l'église de Bonsecours fut aussy consommée (en 1754).

5o *Le clocher.*—Le quarré de massonneries couvert à la façon d'un moulin à vent, étoit ce qu'on appelloit le clocher ; j'ay vu dans les greniers du séminaire pendant plusieurs années un modèle avec des proportions et propremt qui paroissoit octogonne jusqu'au sommet, je ne scay pas ce qu'il devint dans la suite plusieurs années même avant de construire la fleche de celuyci, (en 1767) qui a été faite par Raza dit Ranjard ou Gascon, qui est un ouvrage des plus solides qu'on puisse voir, car à considérer la lanterne d'en bas qui n'est ny agréable ny proportionnée, 8 potteaux de chêne qui la soutiennent n'ayant pas plus

---

(1) M. Louis Normant, arrivé le 5 juillet 1722, supérieur du séminaire de 1732 à 175), mort le 18 juin 1759, à 78 ans.

place d'Armes (a) ; qu'il serait nécessaire d'acheter un autre terrein pour faire une place d'Armes ; que vis à vis le couvent des RR. PP. Jésuites il se trouvait plusieurs morceaux de terre appartenant à plusieurs particuliers, entre autre un terrein de 60 pieds environ de front sur environ 80 pieds de profondeur appartenant à Melle. Demuy.

(a) *Places d'Armes.*—Elle commençait au milieu de la grande rue St. Jacques et occupait l'emplacement sur lequel ont été construits les deux grands monuments des banques de Montréal et de la Cité.

—C'est probablement sur cette place même (*Place d'Armes*) que M. de Maisonneuve, en regagnant le Fort, Pointe à Callière tua de sa main le chef des Iroquois, au nombre de 200, qui avaient attaqué les colons de Ville-Marie le 20 mars 1644.

Le premier combat des colons de Ville-Marie avec les Iroquois eut lieu sur le terrein situé au dessus de la concession accordée en 1650, à Urbain Tessier, surnommé *Lavigne* et appelé depuis de ce dernier nom. Ce qui dans les anciens plans (1704) l'a fait désigner sous le nom de *Bastion Lavigne.*

Cette action hardie, le premier fait militaire passé dans ce lieu, justifie à bon droit le nom de *Place d'Armes*, que les anciens lui ont donné depuis plus d'un siècle.

---

de 8 à 9 pouces demanderoient une toute autre épaissseur, cependant ils supportent une autre lanterne moins irrégulière, une longue flèche, une croix de fer de 24 pieds, sans qu'il luy soit arrivé le moindre revers ou accident, de sorte que ce clocher depuis une 30ne d'années qu'il est achevé, est encore aussi droit et aussi parfait qu'il l'étoit à son commencement. Cependant depuis peu on a apperçu qu'un pottau ou plusieurs commençaient à pourrir, ce qui vient apparemment de l'eau qui à pénétré entre le revêtement et les pottaux.

—Il y avait dans l'ancien clocher 3 cloches dont une de 1200 livres qui subsiste encore misérablement par le cuir du battant qui en s'usant s'alongeoit et donnoit lieu au battant de faire de petites bréches tout le tour du bas de la cloche ; une autre de 1100 livres, une 3e de 300 livres, poids Franc, toutes les trois ; les deux dernières ne subsistent plus.

6o—*Les cloches en* 1767 *ou* 68.—La plus grosse, 2000 livres environ, poid Franc, (le ton *f. ut fa*). La 2e, 1200 livres françaises (*A mi la*). La 3e 900 livres (*c. sol ut*). La 4e 600 livres (*f. ut fa*, octave de la 1re.)

A une autre assemblée, tenue le 27 décembre, (1757) les marguilliers furent autorisés à acheter les terreins nécessaires pour la construction d'une église paroissiale.

7o—*Encensoirs et navettes en* 1755.—Il y avait anciennement dans la sacristie 2 encensoirs d'argent qui ne tiennent presque plus à rien ; depuis on en a fait faire deux autres, et fait venir 4 autres argentés avec 2 navettes de même argentées ; et quand dans la suite les chaînes de ces derniers encensoirs sont devenues rouges, on en a substitué d'autres avec 2 navettes aussy d'argent. Avec les 4 encensoirs argentés sont encore venus 12 ceintures larges, 6 corbeilles dorées, 12 aubes à franges.

8o—Un bénitier avec le goubillon d'argent.

9o—*Ornements*.—Il y avait 2 ou 3 ans que le drap d'or servoit. 4 parements, dont 1 au Me. Autel, 3 autres à l'autel de la Ste. Vierge, de St. Joseph, de St. Amable ; 1 dais pour le St. Sacrement, le tout fait de l'orfroy du drap d'or ;—Deplus du même drap d'or 3 chasubles, 3 chappes, 2 dalmatiques. Depuis 63 ou 64 ans que cet ornement sert à touttes les grandes fêtes de 1re. classe de l'année à toutes les processions de la Fête-Dieu et pendant bien des années, on faisoit 2 processions également solennelles chaque année, la 1re. le jour de la Fête à Bonsecours, la 2e. le jour de l'octave de la même Fête à l'autre partie de la ville,—la station à l'église des Récolets ; et dans ces processions toujours exposés à l'ardeur du soleil ; enfin après ce nombre d'années on a été obligé de faire une grande réparation à tout l'ornement, excepté aux parements et au dais qui n'ont pas été tourmentés comme les autres. Il y avait quelquels années qu'on avoit commencé à y faire quelque réparation tantôt à un ornement tantôt à un autre, mais aujourd'huy tout a été entièrement réparé, il n'y a guère de fleurs d'or ou de soie qui n'en ayent eu besoin jusqu'aux galons.

—*En* 1753 *ou* 54.—L'on a fait faire en France un orfroy de Broderie en laine sur du damas blanc pour une chasuble et 2 dalmatiques pour accompagner et assortir avec 3 chappes de même ouvrage et quoiqu'elles eussent déjà du service elles faisoient le 2e. ornement beau avant l'arrivée du drap d'or ; aujourd'huy leur damas qui est le corps de leurs chappes est entièrement usé et sont hors de service.

—1756. *Venu de France*.—Le Damas rouge avec l'orfroy drap l'ornement complet. Peu d'années après le damas blanc pour les chappes seulement avec l'orfroy drap d'argent. Le parement, la chasuble et les 2 dalmatiques qui servoient depuis plusieurs années, ont été brodés en soye par Delle. Le Bair (Le Ber), et

1761, 15 mars.—Attendu la dureté des temps, les marguilliers sont autorisés à diminuer le prix des bancs.

—3 mai.—Il est résolu de couvrir l'église en neuf.

1765, 10 février.—Il est convenu de diminuer le prix des bancs criés en 1758-1759.

—30 juin. — Pour éviter à l'avenir des accidents du feu, il y aura un coffre fort déposé dans la voûte de la sacristie.

—25 août.—Il est résolu qu'il serait nécessaire de faire une voûte sous le chœur pour la sépulture des ecclésiastiques, ainsi que d'embellir le chœur, en reculant l'autel et en faisant des stales autour.

1766, 20 mai.—Attendu que le mur de l'église menace ruine ainsi que la charpente, il est résolu que pour mieux connaître les réparations à y faire, les sieurs Lapalme et Morin, maçons, Morand et Rangeard charpentiers, feraient la visite du mur et de la charpente.

---

piqués avec du fil d'argent, ce qui fait le fond de l'orfroy et qui relève la beauté de la broderie dont les fleurs commençoient déjà à passer; ce dernier ouvrage a été fait par les sœurs grises sous la supérieure Dame Youville, fondatrice.

—*L'année à peu près comme cy-dessous.*—Le velour noir, l'ornement complet, deplus 2 chasubles.—Le banc-d'œuvre, 4 parements, 2 draps mortuaires.

—*En* 1755.—Le chandelier Paschal (500 frs.). Les 6 grands chandeliers du Maitre-Autel, avec la croix. Les tapisseries pour le reposoir du Jeudi saint. Un calice de 400 frs., un grand ciboire.

Tout ce qui vient d'être mentionné depuis le No 7, a été procuré à l'Eglise paroissiale de Montréal par la voye de Mr. Deat, dans les 10 dernières années de sa vie (décédé en mars 1761), excepté le bénitier et le goupillon d'argent.

10o—*Des cérémonies et du chant.*—Les processions de la Fête-Dieu se faisoient toujours très-solennellement; on les a augmentés, par plusieurs encensoirs et fleuristes avec des figures de tems-en-tems, et Mr. Normant supérieur en fut si content qu'il donna des récompenses la 1re. année par des thèses ou grandes images; ces dernières choses se sont conservées jusqu'à présent. L'on faisoit deux processions chaque année, la 1re le jour de la fête et à Bonsecours, la 2e. le jour de l'octave, même solennité, à l'autre partie de la ville, la station aux Récolets,

A la même assemblée, tenue le 20 mai, il a été résolu qu'on ferait un appentis sous la noue de la chapelle St. Joseph qui servira à jeter les eaux du côté de la place, et sous lequel appentis en ferait une petite sacristie pour les enfants de chœur.

1767, 6 septembre.—Jacques Anderson convient de fondre une cloche pesant 1600 lbs, poids français, moyennant 16 sols tournois par chaque livre, et de se servir de la chapelle de Ste. Anne pour établir sa fonderie.

—Le 25 avril la procession de St. Marc, à Bonsecours. Aux Rogations, le 1er. jour à Bonsecours, le 2e. jour à la chapelle Ste. Anne, qui était alors dans la plaine, vers les moulins à vent. Le 3e. jour la station aux Récollets. A la fête de l'Ascension, à l'Eglise de l'hôpital général, et on revenoit par les Récollets. A l'Assomption, à l'église de Bonsecours ; et dans toutes ces processions, l'on s'arrêtoit et on entroit dans les églises qui se rencontroient soit en allant, soit en revenant, comme on fait encore aujourd'huy.

—Le 2e dimanche après Pasques, l'on chantoit la Messe de l'intérieur de N. S. de 1ère. classe. Le 19e. 8 bre. l'intérieur de la Ste. Vierge, 1ère. classe.

—Le lundy et le mardy des 40 heures l'on chantoit grand' Messe ; et l'après-midi vespres.

—La veille de Noel à onze heures du soir, l'on chantoit solemnellement *venite exultemus Dno*, ensuite la grand'Messe, et M. Normant supérieur se reservoit pour chanter encore la grand'-Messe de 10 heures.

—Le Mercredy, le Jeudy, et le Vendredy saints, l'on chantoit les Matines et Laudes et les réponds entièrement ; dans la suite, Monseignr. De Pontbriant ayant passé l'hyvers au séminaire, Assistant à l'office des Tenèbres, dispensa de chanter les Réponds: il fit jouer l'orgue à la place ; cela ne dura pas longtemps ; et on retrancha les 2e. et 3e. Nocturnes, en chantant cependant les R.R. du 1er. Nocturne, et ensuite les Laudes comme il se pratique jusqu'à présent.

—Un usage qui a duré longtemps : que le prêtre qui avoit célébré un Dimanche disoit la Messe de 9 heures toute la semaine, et la dernière le dimanche suivant ; et dans cette semaine s'il se trouvoit quelque fête chaumée, point des plus grandes, or quelque grand-Messe de fondation ou autres, c'étoit à l'hebdomadaire de la célébrer.

1767, 27 septembre.—Il est accordé à Jacques Beausens, maçon, 100 livres, pour réparer le portail de l'église en attendant qu'on puisse le refaire.

1770, 13 mai.—Il est résolu que l'on ferait faire deux tableaux, un du Rosaire et un du Scapulaire, en bas-relief, à la place des tapisseries qui sont dans le sanctuaire, ainsi qu'un bénitier, et qu'on ferait blanchir en peinture le reste de la voûte de l'église.

1771, 16 juin.—Les marguilliers sont autorisés à acheter une cloche pour remplacer celle qui est fêlée.

1772, 30 août.—Il est résolu que la cloche achetée dernièrement serait remise à la place de celle qui est cassée, laquelle serait envoyé à Londres pour être refondue, afin d'un avoir une neuve.

1773, 4 juillet.—Bénédiction d'une cloche, pesant 928 lbs., par M. Et. Montgolfier.

Le parrain a été M. Thomas Dufy-Desaulnier et la marraine a été Mme. LeMoyne; la cloche a été nommée *Thomas-Marguerite.*

1777, 16 février.—Sur la représentation qu'il serait nécessaire de faire construire un clocher sur l'église, MM. Lepailleur, Auger, LeMoyne, père, et Poudret, ont été nommés pour faire faire le devis de l'ouvrage.

—20 avril.—Autorisation pour l'achat du bois de chêne pour la construction du clocher, à raison de 15 sols du pied, pris au bord de l'eau; et il est aussi résolu qu'on ferait incessamment réparer le portail de l'église.

—29 août.—Bénédiction de la nouvelle statue de la sainte Vierge, placée le 31 sur le portail.

1778, 9 août.—Autorisation pour faire faire la croix du clocher.

1782, 29 septembre.—Autorisation pour acheter à Londres un coq de cuivre doré pour le clocher.

1785, 19 janvier.—Autorisation pour faire réparer la maison du bedeau et faire bâtir une petite chapelle à côté pour les pauvres et les enfants de la Banlieue.

1787, 2 juillet.—Mgr. Hubert, évêque d'Almire, coadjuteur de Québec, député de l'évêque de Québec, en visite pastorale, exhorte les marguilliers à épargner autant que possible pour

songer à la construction d'une nouvelle église paroissiale qui parait nécessaire.

1789, 5 avril.—Lettre de Monseigneur au sujet de la disette de cette année et résolution d'une assemblée de citoyens pour contribuer au soulagement des pauvres de cette paroisse ; la fabrique est autorisée à fournir à la masse générale des citoyens de cette ville assemblée en comité chez les RR. PP. Récollets, la quantité de 80 pains de six livres par semaine, pendant deux mois.

BUREAUX DES PAUVRES.

Dès 1688, le conseil souverain de Québec avait ordonné, dans un arrêt, l'organisation des Bureaux des Pauvres dans les villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Dix ans plus tard, 1698, le zèle des citoyens s'étant par trop ralenti, l'ordonnance fut renouvelée ; le Révd. P. Leblanc, S. J., fut chargé par Mgr. de Québec (Mgr. de St. Valier) d'aller prêcher dans les villes pour l'organisation de ces Bureaux des Pauvres. Il vint à Montréal, pour cet objet, le 1er juin 1698. Il fit un sermon, et deux jours plus tard une assemblée des citoyens les plus marquants de la colonie se tenait dans une des salles du séminaire de St. Sulpice, à Montréal, pour former un Bureau. On le composa de prêtres et de laiques.

On s'occupait dans ce bureau : de faire placer les enfants des pauvres en apprentissage pour leur apprendre à travailler ; de faire placer à l'hôpital les malades pauvres, ou de les faire conduire chez des parents plus aisés ; de distribuer aux pauvres du bled, du pain, des chaussures, des marchandises, etc.

Pour subvenir à ces besoins, on faisait des quêtes à domicile. Dans le mois de juin 1698, Mme. de Maricour et Mlles. de Repentigny firent la première quête dans la ville et les faubourgs de Montréal, pour le Bureau des Pauvres ; et dans le mois de décembre suivant, Mme. Juchereau de St. Denis et Mme. d'Argenteuil, firent la seconde quête dans la ville et les faubourgs. Les hommes parcouraient les côtes et les banlieues de la ville pour recueillir des aumônes dans le même but. R.B.

1789, 10 mai.—Il est résolu de faire incessamment numéroter les bancs de l'église. (I)

---

(1) Nombre et prix du loyer des bancs dans l'église paroissiale en 1790.—Dans la nef, No. 1 à 88, de 7. 10 à 100 francs ; chapelle St. Joseph, No. 89 à 96, de 9 à 30 fr. ; arcade Ste. Anne, No. 97 à

1789, 2 juin.—Il est convenu de faire paver devant l'église de la paroisse et le long de la dite église du côté de la place, ainsi que dans la rue St. Joseph (St. Sulpice), le long du cimetière ; autorisation pour faire une couverture neuve à la chapelle saint Amable.

– 25 juillet.—Il est résolu qu'il sera fourni par la fabrique 50 pains bis de 6 livres, pendant six semaines à 50 pauvres familles, dont la distribution se fera par le prêtre faisant les fonctions curiales.

—22 nov.—Il y aura un certain nombre d'enfants de chœur choisis à l'école du sieur Lucet, pour assister aux services et enterrement. (1)

1791, 13 mars.—On fait don à M. Dezery-Latour, prêtre, S. S., de la somme de 476 livres et 4 sols, en coppes,—les bons sols seront employés par lui au soulagement des pauvres et les mauvais gardés pour la fonte d'une cloche.

—26 juin.—Autorisation pour faire venir de Londres un orgue du prix de 200 livres sterling.

1792, 12 février.—Il est résolu de faire faire, pour l'usage des messes basses, tous les jours de la semaine, quatre ornements neufs, avec une assiette d'argent, et aussi deux grands fanaux pour porter le viatique aux malades et un petit fanal portatif quand le saint Sacrement est porté en campagne.

—13 mai.—On fera griller, du haut en bas, les grandes ouvertures de l'église, du côté de la place d'armes.

Il est annoncé que la nuit précédente cinq des grands chassis de l'église du côté de la place, et les deux au bas du portail, ont été brisés.

107, de 9 à 61 francs ; chapelle Ste. Anne, No. 108 à 126, de 6 à 56 francs ; arcade St. Amable, No. 127 à 139, de 9 à 75 francs ; chapelle St. Amable, No. 140 à 161, de 6 à 48 francs ; jubé St. Amable, No. 1 à 7 de 11 à 30 francs ; grand jubé, No. 8 à 47, de 7 à 62 francs ; petit jubé, No. 48 à 50, de 6 à 10 francs ; 73 chaises à 6 francs ; No. 1 à 57 en bas de l'église, No. 1 à 17 dans le jubé.

(1) (En 1807, M. J. Martineau, sacristain, choisissait les enfants du chœur.)

SOMMAIRE

DES HUITIÈME ET NEUVIÈME LIVRAISONS DU SUPPLÉMENT.

GRAVURES.

—

SOMMAIRE.

A Continuer.

DIXIÈME LIVRAISON DU SUPPLÉMENT

ANNUAIRE

DE

VILLE-MARIE

ORIGINE, UTILITÉ ET PROGRÈS

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES DE MONTREAL

SUPPLÉMENT A L'ÉDITION DE 1864



La croix est l'étendard de la civilisation,
CHATEAUBRIAND.

MONTRÉAL, MDCCCLXXV.

1880, Avril 16.
[illegible] Huguet-Latour,
[illegible] Montreal, Canada.

1728.

COMPTE DE LA CLOCHE AUX DÉTAILLE.

Etat des frest fait pour la fonte de la cloche, savoir :

1728, may 29. paie à Batiste pour avoir été coupée aux bois des fourche pour La Cabanne de la cloche	10	
4 journée paie à batiste de travaille à 25 frs.	5.12 6	
juin 14. 4 journée paie à Lengevin à 30 f.	6 " "	
¼ corde de bois	2 10 "	frs.
paie au Sr halarie pour le voiage du bois..	" 10. "	54..9
15 " paie à Berterant briquée 1700 brique à 12 frs. le milier	20. " "	
Juillet 3, 14 journée paies à Langevin à 26 f .	18 4 "	
paieaux Sr. halarie prix aux séminaire 1 voiage de bois	" 14 "	
paie à La seure quenet pour mitraille	9 " "	
à Mr. trudaux pr. mitraille	3 10 "	
30 lbs. paie à Md. Lavoinne à 8 s	12 " "	95.6"
27 lbs. paie à Mr. neveux à 8 s	10.16."	
paie à Mr. Lesperanse pour le métail que nous avont reçu de la Longle pointe ...	60 " "	
paie à Mr. Picard pour voiage qu'il a faitte 2 voiage qu'il a fait aux bois pour y cherchée des fourches et perches à 15 f............	1.10."	
7 voiage de taire à 12 f.	4 4 "	
5 voiage de Brique	3.15."	
2 voiage de planches de léglise pour La cabanne de la cloche	1. " "	
pour La Bonne Chaire aux sentinel et fondeur	5. " "	
paie au Chartier de me moizant pour avoir portée les poix et le Brancard de Mr. Roberd pour pessée La Cloche..................	1. " "	
7bre. 13 paie à me. quinperd pour la pension de mr. Latour, fondeur	23.10."	101.9"
paie à mr. Laprerie pour sitre Lorsque lon a montée La cloche	2.10."	
paie à Mr. jobin par sont mémoire les fermens qu'il a fait à la cloche	59. " "	
		$250 15 9

(Pou[illegible]uite voir la 3e page du couvert.)

1792, 3 juin.—Lettre de M. Samuel McMurray, par laquelle il s'accuse d'être l'auteur du dommage fait à l'église et réclame l'indulgence des marguilliers.

—Il est présenté la facture du nouvel orgue consistant en £234, 5 2 sterling ; et résolu que le grand jubé où se mettent les enfants sera destiné pour recevoir le nouvel orgue, et qu'il ne servira qu'à cet usage.

—30 décembre. — A l'avenir l'élection d'un nouveau marguiller se fera le troisième dimanche de l'avent.

Le tambour de l'église sera ôté et ne sera plus posé dorénavant.

1794, 23 mars.—La fabrique donne à M. LeSaulnier, Ptre. S.S., 80 livres et 12 sols, en coppes pour les pauvres de la paroisse.

—A l'avenir, aucun marguillier en charge ne pourra fournir nuls effets quelconques ou marchandises de son magasin pour l'usage de la fabrique.

—27 juillet.—Il est convenu que la fabrique continuera dorénavant à donner annuellement la somme de 48 livres pour l'entretien des pompes à feu.

– 14 décembre.—On dresse un plan et on fait l'estimation des dépenses pour couvrir l'église paroissiale en ferblanc.

1795, 26 avril.—Résolu de faire, cet été, des planchers neufs dans les chapelles Ste. Anne, St. Amable, St. Joseph et la Ste. Vierge et faire placer trois confessionneaux neufs dans l'église dont deux remplaçant les tribunaux actuellement occupés par MM. Poncin et Béda d, et le troisième à gauche.

—7 Août.—Autorisation à faire un petit chemin couvert et une porte de communication pour conduire à la chapelle St. Amable ; à faire une couverture à l'orgue, transporter le vieux

---

1792, 22 juil.—M. Mechtler est nommé organiste, moyennant la somme de £20 par année.—Le sieur Louis Foureur sera continué moyennant 300 francs par année. En 1807, il recevait 300 francs par an, pour l'entretien et réparation de l'orgue.

1794, 14 déc.—Gratification à Samuel Roupe pour les peines qu'il s'est données pour les intérêts de la fabrique.

1795, 13 décembre.—Accordé à Samuel Roupe 600 livres de gages par année, et une gratification de 4 piastres une fois payée aux sous-bedeau et au suisse.

buffet d'orgue à l'église Bonsecours, le faire réparer pour y rester sous le bon plaisir des marguilliers ; faire deux nouveaux confessionnaux, et peindre les deux jubés ; à traiter avec Philippe Liébert, ou autre pour la construction d'une chaire et banc d'œuvre.

1796, 7 août.—Il sera fait un dais qui descendra et remontera, au moyen d'une poulie placée à la voûte de l'église, de grandeur et largeur suffisante pour couvrir l'orgue, dans le but de la préserver de la poussière qui l'endommage considérablement et en bouche les tuyaux.

— Résolu que l'église sera nétoyée tous les ans.

—18 septembre.—Tous les ouvrages à être faits à l'église seront suspendus jusqu'à ce que l'église ait été couverte en ferblanc ; en conséquence, on fera venir d'Europe 50 caisses de ferblanc connu et dénommé XR, pour être employé, l'an prochain, à couvrir la partie de la couverture le plus exposée au feu, en cas d'incendie.

1797, 20 avril.—Don de 400 livres pour une école dans le faubourg St. Laurent.

—25 mai.—Résolu de faire l'acquisition d'un terrain du Sieur Joseph Périnault pour y faire une école pour les pauvres.

1799, 6 janvier.—Résolu de présenter un pain béni (1) le 10 janvier, aux frais de la fabrique, pour la fête qui doit avoir lieu, en ce jour, pour remercier Dieu de la victoire remportée par l'amiral Nelson sur la flotte française.

—Le produit de la quête de ce jour sera remis à M. le curé pour être distribué aux pauvres.

—11 août.—Réparation à la couverture de l'église.

—24 novembre.—Autorisation à faire une tenture pour les grands services ; résolu qu'il sera mis un connétable à la porte de l'église les dimanches et fêtes pour faire observer le

---

1798, 21 avril. — Démission de M. Jean-Guillaume Delisle de sa place de greffier de la fabrique, et nomination de M. Louis Chaboillez, notaire, à sa place. — Greffiers avant M. Delisle : MM. Pierre Panet et Simon Sanguinet.

(1) Par ordonnance du Conseil Souverain, du 13 janvier 1670, chaque paroissien était obligé, sous peine d'une amende arbitraire, d'offrir à son tour le pain béni, à l'église où à la chapelle où il était tenu de remplir le dèvoir paschal.

bon ordre et qu'il lui sera alloué 72 livres par année et 24 livres à Jacob Manston pour procurer les dits connétables.

1800, 20 avril.—Résolu de faire couvrir l'église paroissiale en ferblanc ; de faire exhausser les murs des longs pans des chapelles, de tirer les joints de la tour du clocher, de crépir l'église en neuf, et faire tous les autres ouvrages nécessaires dépendant de la dite couverture.

—Il sera fait incessamment un pont en madriers pour communiquer aux tours qui servent à descendre les lustres et à réparer les tours.

—14 déc.—Résolu de faire deux ornements noirs pour les messes basses.

1801, 29 juin.—Il sera fait un nouveau banc, devant celui qui est occupé par Mlle. de Rouville, pour l'usage du Lieutenant Gouverneur, et en son absence du premier lieutenant-colonel de Milice, suivant les désir de Son Excellence, Sir Robert Shore Milnes, lieut-gouv. de cette Province, comme il est constaté par sa lettre adressée à M. le colonel Neveu Sevestre, en date du 29 avril 1801.

—Il sera fait des réparations nécessaires aux croisées et aux portes de l'église Notre-Dame, et le chemin du cimetière St. Antoine sera fini.

—5 juillet.—Don, par la fabrique, de 600 livres pour l'établissement d'une école au faubourg St. Laurent.

—La fabrique n'ayant pas les fonds nécessaires pour couvrir l'église, on vendra les 50 caisses de ferblanc et les planches destinées à la couverture.

—Il sera fait des démarches nécessaires auprès du Gouverneur pour obtenir la permission de bâtir une nouvelle église sur la Place d'Armes.

1802, 21 mars.—Il sera fait deux rangées de bancs de chaque côté des balustres pour y placer les écoliers du collége.

—17 juin.—Réparation à la couverture de la sacristie.

—12 déc.—Les assemblées de la fabrique se tiendront dorénavant dans la sacristie.

1800, 8 juin.—On alloue 400 livres de gages à Louis Baron, 1er. bedeau.

1801, 29 juin.—Augmentation des honoraires de l'organiste, M. Mechtler, de la somme de £10 par année.

1802—On alloue 600 livres à J. C. M. Leguerrier, pour ouvrages faits au clocher.

—19 déc.—Assurance de l'église paroissiale pour £3,000 sterl. au bureau du Phœnix, à Londres.

1803, 5 mars.—Résolu qu'il ne sera fait à l'avenir aucune inhumation dans l'église, ni dans les cimetières qui sont dans l'enceinte des murs.—Personne n'y a été inhumé depuis 1799.

—22 mai.—Réclamation du terrain donné à la fabrique par MM. les seigneurs de l'ile par contrat du 16 février 1683, lequel terrain se trouve occupé par les fortifications.

—9 juin.—Les assemblées de la fabrique se tiendront à l'avenir dans la salle du séminaire, au désir de M. Roux, sup.

—Le malheureux incendie arrivé au collége, qui a été détruit le 6 du présent mois, faisant craindre qu'un tel malheur n'arrive à l'église paroissiale, il est résolu que l'église sera immédiatement couverte en fer blanc.

—25 juin. Il est statué qu'il sera procédé à la vente des immeubles que la fabrique ne peut posséder sans lettres d'amortissement.

1804.—12 février. Il sera fait des tuyaux en cuivre et un chapeau ou couverture pour l'orgue.

—Après avoir consulté F.X. Davelui, maçon, et P. St.Amour, maître-charpentier, on fait faire la couverture de l'église et autres réparations nécessaires pour la conservation du clocher.

—15 juillet.—Il sera placé deux paratonnerres sur la couverture de l'église paroissiale.

—5 août.—Il sera bâti, avec la permission de M. le Grand-Vicaire, un logement sur le terrain joignant la maison du be deau pour la pompe à feu dont la société du Phœnix a fait présent à la ville de Montréal.

—16 décembre.—Il est résolu que Mgr. l'évêque de Québec sera supplié d'ériger l'église de Bonsecours en succursale ou paroisse. (Cette supplication n'a pas été faite).

1803, 14 août.—Nomination de Jean Ouvray à la place de Samuel Roupe, bedeau, décédé.

—21 août. Augmentation des gages de J. Bte. Castarniez, suisse, de la somme de 30 livres par an ; on lui fera faire une redingotte de livrée.—145 frs. par an.

Augmentation des gages des 2e, 3e, et 4e bedeaux de 25 livres par an.

1806, 20 avril.—Il sera fait quelques ornements en noir pour les services à deux cloches.

1807, 28 mai.—Il estoffert à M. V. B. S. V. L. Dulongpré £25, pour un tableau de St. François-Xavier.

—En 1807 J. B. Durançeau, Louis Provandier, Pierre Poitras étaient chantres ; François Beaudry et J. Martineau, sacristains.

—On devra faire venir d'Europe ou d'ailleurs des étoffes, franges, galons, etc., pour le fonds des nouveaux ornements.

—7 août.—On donna 35 piastres d'Espagne pour le prix d'un lustre de cristal.

1808, 21 août.—Réparations a faire au pont du clocher et à la grosse cloche.

—Il sera acheté deux navettes et un bénitier d'argent dont le prix n'excédera pas 30 louis ; il sera acheté aussi un tapis pour le chœur et 8 à 9 pièces de toile d'Irlande pour remplacer les linges usés. On alloue 6000 livres pour faire réparer les ornements et acheter les soiries et les galons nécessaires.

—On fait faire l'évaluation des dépenses pour la voute en neuf et la corniche de l'église paroissiale, suivant le plan de M. Molin, prêtre, éconôme du séminaire.

1809, 9 avril.—On adopte le plan de M. Dulongpré pour les embellissements projetés de l'église paroissiale, pour lesquels on alloue 48,000 livres, M. Molin est prié d'aider à faire et à exécuter les marchés.—On commence par faire les jubés pour placer les écoliers et les enfants.

—On fera réparer le clocher et on fera un canal pour égouter les cours du petit cimetière entre l'église et le chemin couvert et on fera paver cette partie en pierres plates.

—7 déc.—On pourra payer des musiciens pour les principales fêtes de l'année.

1810, 3 juin.—Il sera fait deux portes neuves aux chapelles de St. Roch et de St. Amable.

—La fabrique comptera 600 livres à M. le curé pour aider à construire une école et une chapelle aux Tanneries.

—16 déc.—On décide qu'il sera chanté une messe solennelle pour la délivrance de Notre Saint-Père le Pape.

1811, 18 août.—La fabrique est autorisée à acheter de M. Lacroix une croix d'argent pour 35 livres.

—Il est alloué à M. le curé 600 livres pour achever l'école et la chapelle des Tanneries du côteau St. Pierre.

1811—On fera réparer les stales du chœur, et dorer la chaire, le banc d'œuvre, les corniches et les pilastres.

—15 déc.—Il sera fait une exposition pour mettre au saint Sacrement.

1813, 24 avril.—Le montant des dépenses pour les embellissements a été de 92,654 livres et 1 scheling.

—Il est payé à Quevillon 5040 livres et 19 schelings pour les ouvrages qu'il a faits.

—2 mai.—Les réparations du portail de l'église montent à 15,590 livres et 15 sh. et celles du clocher à 2749 livres et 11 sch.; total : 18,340 livres et 6 schelings.

Il sera payé au sieur Champagne, organiste, une piastre pour les offices des dimanches et fêtes, et une demie piastre pour les messes de fondation et 30 sols pour les saluts.

—11 déc.—On fera finir les travaux pour l'embellissement de l'église.

1814 4 sept.—Mgr. l'évêque de Québec permet de prendre pour un an un organiste non-catholique;—un est accepté pour 50 livres pour l'année.

1815, 5 févr.—La fabrique acquittera 288 livres de messes à l'intention du R. Père Louis, récollet. pour une corniche et des chandeliers qu'il a cédés pour l'embellissement de l'église.

— 23 juillet.—On fera finir les embélissements du chœur en *mahogany*, avec la dorure nécessaire, pour 200 livres;—il sera fait une draperie convenable à la statue de la sainte Vierge.

—17 septembre.—Le jubé de l'orgue sera remis dans le premier état; arrangement de bancs au jubé de St. Amable.

—17 décembre.—Le banc no. 1 du premier jubé de l'orgue sera loué au Sr. A. Pomminville pour 40 piastres par an.

1809, 9 avril.—On donne 6 livres 13 schelings courant à M. Mechtler pour le prix de la musique qu'il a fait venir pour l'orgue.

7 déc.—On fixe à 24 piastres par an les gages du constable qui garde la porte de l'église.

Le salaire des chantres sera, à compter de ce jour (1 juillet 1810) de 300 livres par an

24 mai 1812.—On n'admettra dans l'emplacement où est l'orgue que les organistes, les musiciens et les chantres.

1816, 31 mars. On accorde 60 livres pour finir l'école de la Côte des Neiges.

– 14 juillet.—On fera couvrir en plomb les corniches du portail de l'église.

—14 juillet.—Requête à Mgr. l'évêque de Québec pour obtenir que l'église de Bonsecours soit érigée en paroisse ou succursale.

—1 septembre.—Construction d'une nouvelle maison pour le bedeau avec chapelle qui puisse répondre aux vues des congréganistes suivant leur demande.- Le plan de ces bâtisses fait par M. Delorme est adopté le 22 septembre.

—Il sera fait un plancher en madrier de 28 pds. au second étage.

—L'orgue sera réparé par le meilleur artiste qu'on trouvera.

1817, 10 août. Il sera fait des échapes neuves de damas noir, et une nouvelle niche pour l'exposition du saint Sacrement, et une chasuble neuve.

– 28 septembre.—On fera faire trois chappes de laine noire deux chasubles blanches, deux noires et deux rouges.

—14 novembre, La fabrique accorde aux congréganistes la permission de faire leurs offices dans le haut de la maison neuve de la fabrique, place d'Armes.

1818, 17 mai.—La fabrique, de concert avec M. Sauvage ptre. S.S., remplacera une des cloches qui est cassée (1) par une autre du poids de 15 à 1600 livres qu'elle pourra faire fondre à la nouvelle fonderie de cette ville, et en faire fondre une autre du poids de mille livres pour remplacer la plus petite.

—Elle fera peinturer en blanc la galerie du jubé de la chapelle de St. Roch et la chaire du prêtre gardien à la porte d'entrée.

—Elle vendra l'orgue de la paroisse pour en acheter un autre plus beau.

—Les honoraires de M. Metzckler sont fixés à 60 livres courant par an à la charge par lui de se procurer un souffleur à ses frais.

—Il sera fait présent de quelques morceaux de dorure à la congrégation des hommes; le reste sera donné à la chapelle des Tanneries.

Il est accordé une gratification de 5 livres à chaque chantre pour cette année seulement (1815).

1818 – Elle achetera des étoffes et linges et 24 chandeliers argentés pour l'usage de l'église paroissiale.

—31 mai.—Il sera fait un fonds de 300 louis pour renouveler les ornements et linges à l'usage de l'église, lequel sera augmenté de 100 louis chaque année.

—19 juillet.—Plan d'une partie du terrain appartenant ci-devant aux RR. PP. Récollets, qu'on propose de vendre à la fabrique. Prix, 3,000 louis ; ce qu'on a refusé.

—26 juillet.—On décide que la fabrique pourra acquérir de l'hon. Charles-William Grant, la maison, l'église et partie du couvent des Récollets moyennant 4,000 louis. Acte passé le 28 août. (1)

—Il sera employé 125 livres pour ornements et linges nécessaires à l'église.

—30 août.—Des commissaires sont nommés pour demander des contributions volontaires dans chaque quartier de la ville et des faubourgs, pour payer les réparations à faire à la maison et à l'église des Récollets. Ces bâtisses ont été assurées pour 2,000 livres cours actuel, le 22 novembre.

– 19 novem.—Bénédiction de deux nouvelles cloches pour la paroisse de Montréal. L'une, pesant 1668 livres, a eu pour parrain M. Pierre Berthelet et pour marraine Mme. Catherine Viger, son épouse ; l'autre, du poids de 1154 livres, a eu pour parrain et marraine M. et Mme. Doucet.

—Les traitements des seconds bedeaux et des deux constables sont fixés à 30 piastres par an.

(1) Cette cloche est restée à la fabrique pour servir à remplacer celle qui pourrait se casser dans la suite.

---

(1) 1824.—Le terrain des Récollets contenant 126 pds. de front sur la rue Notre-Dame, 130 pieds rue des Récollets, sur 126 pieds de profondeur, au sud, sur la rue Ste. Hélène, et 131 pds. au nord, joignant James Leslie, Er,—avec une église de 96 pds. de long sur 43 de large ; une sacristie à deux étages de 24 pieds carrés, une maison à deux étages de 30 pieds de front sur 25 de large ; un corps de logis, à deux étages de 48 pieds de long sur 21 pieds de large ; un autre corps de logis à deux étages de 54 pieds de long, sur 33 pieds de large, le tout construit en pierre.

1818, 3 déc.—Il sera fait quatre rangs de bancs dans l'église des Récollets et placé un paratonnerre au clocher de la dite église.

—3 déc. On fera construire une claire-voie devant le terrain des Récollets, sur la rue Notre-Dame.

1819, 14 février.—On fera faire, d'après le plan de M. Delorme, des réparations au couvent des Récollets, pour 218 livres et 18 schel.—La partie de la maison sur la rue des Récollets pourra être louée à M. Ryan, qui la demande pour y établir une académie d'instruction ; il sera construit une cheminée à la sacristie, et la partie supérieure sera réparée pour loger le Père Récollet et tous autres.

—Requête à Mgr. l'évêque de Québec, afin d'obtenir un vicaire qui dirait journellement une messe à l'église des Récollets.

—25 mai.—Il est accordé un traitement de 15 louis par an au frère Paul Fournier, gardien de l'église des Récollets, à condition qu'il fera les chemins d'hiver, qu'il balayera la rue devant l'église pendant l'été et qu'il fera les fonctions de sacristain et de bedeau.

—12 déc.—L'église paroissiale sera assurée pour £5,000.

—On fera les réparations nécessaires au clocher ; on diminuera le poids et le volume de la croix·

—Il sera fait deux rangées de bancs au jubé de l'orgue.

—15 juillet.—Résolu que le premier banc du côté de l'épitre sera à l'usage du colonel ou du lieutenant-colonel catholique de Montréal.

—15 novembre, lundi.—On chanta, à l'église paroissiale, une messe, annoncée la veille au prône, pour remercier Dieu d'avoir préservé d'incendie cette église, le mardi précédent, où le tonnerre tomba sur la croix du clocher, sur les 3 heures de l'après-midi, et mit en feu l'extrémité supérieure de la flèche du clocher. La croix tomba devant la tour, du côté du portail, sans causer aucun accident, et on réussit à éteindre le feu dans la pièce de bois qui supportait la croix.

—Le lendemain, le 16 novembre, pour acquitter la promesse qu'une personne pieuse avait faite pendant l'incendie du 9 du même mois, on chanta dans la chapelle de St. Amable, une messe de la Ste. Vierge, annoncée la veille.

—17 novembre.—Service et enterrement de M. Borneuf, Ptre., S.S.—M. Roque chanta le service.

1820, 11 juin, Dimanche.—Mgr. Cheverus, évêque de Boston, assiste en rochet et en camail à la grande messe, où il prèche, et à l'office de l'après-midi.

1821, oct—Dimanche. — Mgr. l'évêque de Philadelphie assiste à la grand'messe et aux vêpres. (1)

1822.—Permission à M. Richard, Ptre. S.S. de faire occuper le bas de la maison des Récollets, ci devant occupé par le Guet, en y mettant un maître d'école anglais.—On y fait pour 50 piastres de dépenses.

18 août, Fête de l'Assomption, Mgr. Cheverus assiste à la grand'messe et à vêpres, en rochet et en camail.

1823, 14 août. On fera les travaux nécessaires pour chauffer la sacristie de l'église des Récollets, moyennant 25 louis, du cours actuel.

1824, Le terrein occupé par l'église paroissiale, la sacristie et le cimetière y attenant contenait environ 600 toises en superficie.

1860, 25–26 juillet.—Dans la nuit de dimanche à lundi, des personnes malintentionnées entrèrent dans l'église des Récollets par une fenêtre du côté N.O., bouleversèrent tout et dépouillèrent tous les autels de leur ornement; ils enlevèrent la dorure du tabernacle, déplacèrent les chandeliers et firent un amas du tout à la grande porte qu'ils ne purent ouvrir. Ils emportèrent seulement une lampe de cuivre. Cette lampe a été trouvée, le 11 août, en coupant le blé dans une prairie près du collége.

1867, 9 mars.—L'église des Récollets est vendue, avec terrain, à MM. Lewis, Kay & Cie., de Montréal, pour la somme $85,000, ou $4 du pied.

—25 mars.—On bénit l'église de N. D. des Anges, située à l'encoignure des rues Lagauchetière et Chenneville, pour l'usage des congréganistes de N. D. qui se réunissaient dans l'église des Récollets depuis ; cette église avait appartenue aux protestants méthodistes.

---

(1) On prend à l'essai le nommé Jacotel pour mettre l'orgue d'accord, et si on en est content, on lui donnera les mêmes honoraires qu'au Sr. Champagne.

Du 20e Janüier 1676.

Estat des Journées dons et bienfaits qu'ont promis donner Les habitans soubsorits pour ayder à construire et elever L'Eglise Parroissiale de Ville Marie en L'Isle de Montréal.

Premièrement

—Julien Benoy a promis donner deux cent pieds de bois de cedre pour faire Les chassis des croisées..	25 lb	
—Beausoleil dt. donner trente pieds de mesme bois.....	2 lb	55
—Toussainst Baudry a promis donner chez la Sœur Marguerite 6lb ou six liures..................	6 lb	
—Goguet a promis faire six cordes de bois qu'on sera obligé de faire traisner..........................	9 lb	
—Cadieu a promis faire deux cordes de bois...........	3 lb	
—Urbain Baudreau (1) a promis donner deux minots petits bois	6 lb	
—Pierre De Vauchy a Promis donner cent pieds de bois de cedre pour faire les chassis sans préjudice de 18 journées de son mestier.......................	12 lb	
—Estienne Mestiger chez Pierre De Vauchy, a promis donner deux cordes de bois Les traisner chez Graveline par Les bœufs du dt. De Vauchy. qui a promis Les prester pour les y transporter...	12 lb	
	75	55
—Petrus a promis donner Les bœufs pour traisner par son fils Les six cordes de bois de Goguet et Les deux de Cadieu..................................	30 lb	
—Le Sieur Jean Aubuchon (2) Marguilier a promis donner cinquantes Livres sans préjudice de ce qu'il doit donner Lors de la reddition de ses comptes	50 lb	
—Urbain fillatreau a Promis Escarrir cent pieds de bois de cedre pour Les chassis..........................	12 lb	10
—Les Srs. Roulier & Perroux ont promis unanimement Deux cent pieds be bois de cedre pour chassis..	25 lb	

(1) Urbain Baudreau dit Graveline, procureur et syndic des habitants, inhumé le 28 janv. 1695.

(2) Jean Aubuchon dit Lesperance, marchand, trouvé assassiné dans son lit, inhumé le 3 déc. 1685.

- Toussaint Huneau a promis donner cent pieds de bois de cedre pour Les chassis........................ 12 lb 10
—Jacques L'Huillier a donné Le bois de cedre qu'il a charroyé a la porte de Mr. Minime (1) pour faire un chassis et s'il en manque il fournira le surplus .... 25 lb
—Mr. Minime dt. donner ainsy qu'il a promis La façon d'un chassis et Mde. Minime *mot illisible* en son intention, et Leurs enfants six Livres en travail.. 40 lb
—Bastien Moreau a promis donner cinq Liures à son retour de chasse.......................... .... 5 lb
—Pierre Pigeon (2) a promis donner trois Journées de 4 bœufs avec un cheval et deux minots de bled 40 lb
—Elie Beaujean a promis donner cent trente pieds de bois de cedre pour Les chassis et Les traisner chez Mr. Minime.. 14 lb 15
—Anthoine rognon a promis un minot de bléd......... 4 lb
—Lapointe a promis donner dix Liures de travail Lorsqu'il aura une compagne........................ 10 lb
—Gilles cabieu a promis donnner quatre journées... 8 lb
—Joséph Chevalier 2 lb 15 s................................ 2 lb 15 s
—nicholas braut a promis escarrir deux journées...... 3 lb
—Pierre Lorrain a promis donner deux jour de son harnois................. .... 20 lb
—Sr. Marie hant dt. amener cinq'tre Pieds de bois de cedre chez Mr. Minime
* Matarin Matta a payé 6 lb............................. 6 lb 5 s
—Jacques Boivin a promis donner deux journées...... 4 lb

104,55 Du 21e Janvier 1676.

Continuation des bienfaits qu'ont promis donner Les habitans soubscrits Pour paracheuer Le bastiment de L'Eglise parroissiale desjà encommencé

Scavoir

—Messieurs Carion & Morel ont promis donner jusques à La St Jean d'Esté trente Liures dans

(1) Gilbert Barbier, surnommé minime.
(2) Pierre Pigeon, inhumé le 25 juillet 1678 ; sa fille ainée mariée à Charles Barbier, fils de Gilbert Barbier *Minime*.

L'assurance qu'Ils ont faits de donner davantage dans La suite des temps.......... .... 30 lb
—Le St. Pierre Caillé dit La Rochelle a promis fournir six journées de manœuvre et le nourrir....... 15 lb
—Mad'elle. Closse (1) a promis donner de nourrir un cheval huist jours et de plus 4 journées de harnois avec le cheval... 44 lb
—Jean Auger dit Baron a promis donner quatre paires de souliers.................... .... 12 lb
—Le Sr. Jean Baptiste Lefebure a promis donner quinze Liures.. 15 lb
—Le Sr. Benigne Basset (2) greffier a promis donner dix journées.. 20 lb
—Messieurs Patron et Dulhut ont promis donner chacun quinze Liures.................. .... 30 lb
—Mde Bousquet a promis donner dix journées .... 20 lb
—Mr. de Haultmeny (3) absent.............. .... 50 lb
—Urbain Brossard (4) dt. donner ainsy qu'il a promis six journées de son Mestier........... .... 12 lb
—La boe. fe. (bonne femme) Lafleche cinq Liures .... 5 lb
—Bouvier a promis donner 3 journées de son mestier .... 9 lb
—Jean Coros dt. faire dix huit paires de sabots pour manœuvrer .... 12 lb
—Gilles Lauzon (5) a promis donner vingt Liures... 20 lb
—Laurent Lavigne Tessier a promis .... 4 lb
—Moreau a promis donner deux journées .... 4 lb
—Chauvin a promis donner.................... ....
—Alexie Berenger veufue..................................
—Mathurin Langevin (6) a promis donner dix Liures & deux cent pieds de bois de cedre ou Espinette.. 32 lb 10s

---

(1) Mademoiselle Closse, *Jenne-Cecile*, mariée, 1o. à M. Jacques Bizard, major de Montréal, 2o. à M. Raymond Blaise, Sieur des Bergères de Rigauville, inhumée dans l'église paroissiale, le 9 février 1700, à 40 ans.

(2) M. Benigne Basset sieur des Lauriers, notaire public, donateur, avec son frère, de la terre de la Providence sur laquelle sont construites les bâtisses de l'Hôtel-Dieu.

(3) M. de Haultmeny, Jean-Vincent Philippe de Haultmeny.

(4) Urbain Brossard, maçon.

(5) Gilles Lauzon, maitre chaudronnier.

(6) Mathurin Langevin dit Lacroix, syndic.

1834, 6 février, jeudi—Des ouvriers sont aujourd'hui occupés à réparer le dommage causé, il y a quelque temps, par le vent, à une des tours de l'église paroissiale.

—1 juin.—Procession du Saint-Sacrement, à l'église paroissiale. M. Gagnon, curé de La Valterie a chanté la grande messe. Le Saint-Sacrement était porté par M. J. V. Quiblier, supérieur. supporté par MM. McDonald et P. Phelan. Il y avait une garde d'honneur composée d'une compagnie de troupe de lignes et de carabiniers commandés par le capitaine Charles Sabrevois de Bleury.—Le pain béni a été offert par M. P. J. Lacroix, un des marguilliers.

—8 juin.—On commence la vente des bancs dans l'église paroissiale, la durée du bail est pour la vie des preneurs ;—la possesssion au 1er juillet.

— octobre. - Mandement de Mgr. l'évêque de Québec, (Joseph Sinai,) relatif aux actions de grâces publiques, pour la cessation du choléra.—Le 1er novembre fixé, à Montréal, pour l'accomplissement de cette solennité religieuse.

1835, 13 septembre, dimanche.—Grande messe célébrée dans l'église paroissiale pour solenniser la fête patronale de la ville de Montréal, Sa Grandeur, Mgr. l'évêque de Telmesse officia, *in Pontificalibus*. La messe de M. J. C. Brauneis fut exécutée.

1836 28 mai.—On se sert, pour la première fois, du nouveau dais, à la procession du Saint-Sacrement ; Mgr. l'évêque de Montréal y assistait.— Ce dais a couté environ $2000.

—1 septembre.—Les restes de Mgr. de Pontbriand, retrouvés dernièrement, ont été déposés ce matin dans les voutes de

---

depuis un grand nombre d'années, inspecteur des pois et mesures et clerc du marché à foin, il était organiste de l'église paroissiale depuis 1792 ;—il était natif de Bruxelles.

—M. Brauneis fut remplacé, temporairement, vers 1845 par M. Eglaugh, M. Berlin et M. Patrice Lacombe jusqu'à 1849, auquel temps M. J. B. Labelle, organiste actuel, fut nommé.—MM. Louis LeFourreur et Guillaume Joseph Mechtler avaient été engagés comme organiste de l'église paroissiale le 23 juillet 1792, à M. J. Bte. Durocher, marguillier en charge, devant M. Jean-Guil. Delisle, N. P.—M. Louis Fourreur, moyennant 300 shelings de vingt coppes avec retributions dues pour l'orgue aux grandes messes de dévotion et M. Mechtler, moyennant 480 livres, pareil cour d'appointements.

—Jean Baptiste Migeon de Bransat (1) a promis donner cent francs—huist journées de quatre bœufs et un de ses hommes pour les conduire quand Il sera Jugé à propos Lorsque L'Eglise en aura Le plus de Besoin Laissant à son choix et option de determiner et prescrire Le temps mesme aux semences .... 200 lb

—Monsieur Le Curé Zelé autant pour Le bien des Ames de son troupeau que pour Leur faire un bercail et retraite veut encore contribuer, sans oublier Les soins et exhortation ordinaires à auancer Le bastiment de La Parroisse encommencée, donner cent francs pour la construction de La de. parroisse de leur faire cognoistre L'Intention qu'Il a de concourir a ce qn'il soit paracheve en peu de temps.. 100 lb

—Monsieur Bazire a promis donner deux cents Liures .... 200 lb

Nous soubssignés choisis et préposés par L'assemblée tenue Le dixneufuiesme de ce mois a aller dans Les maisons des habitans cy dessus escrits pour rediger par Escrit Les choses, c'est a dire Les journées ou autres effets qu'Ils ont voulu donner et promettre, quand ils en seront requis, pour ayder a paracheuer Le Bastiment de la Parroisse de ce Lieu, Ville Marie en L'Isle de Montréal, certifions qu'Ils se sont engagés a Les donner quand on verra bon qu'Ils le donnent. fait au dt. Montréal Les dt. jour et an que dessus. signé G Perot, curé, Migeon De Bransac, J Martinet (2).

---

(13) Hon. M. J. Bte. Migeon dit Bransac, lieutenant-général, à Montréal, procureur fiscal, juge en 1681, inhumé le 21 août 1693; marié à Melle. Catherine Gauchet de Belleville, cousine de M. Gabriel Souard, curé de Montréal.

(14) M. Jean Martinet dit Tourblanche, chirurgien.

Gravures et descriptions des inscriptions des cinq premières pierres des fondations de l'église paroissiale, 1672, *trouvées en* 1830. *Voir pages* 392, 393, 394, 395, 396.

la sonnerie. Comité pour recueillir des souscriptions, adjoint aux marguilliers de l'œuvre de la fabrique : MM. F. A. Larocque, J. M. Quesnel, A. Laframboise, O. Berthelet, P. J. Lacroix, J. Roy, L. Comte, A. M. Delisle, et le trésorier de la fabrique.

1841, 2 mai.—On avisera aux moyens de procurer à la paroisse un carillon de huit cloches.

—3 octobre.—Autorisation à contracter avec le sieur Smolenski, pour huit poëles à la russe pour être placés dans l'église paroissiale.

1843, 12 février.—On vote des remerciements à M. Paschal Compte pour la promptitude d'exécution, la perfection du travail et la générosité de désintéressement avec lesquelles il a conduit et parachevé la construction des deux tours de l'église paroissiale.

—12 mars.—Ordonnance de visite pour la paroisse de Ville-Marie de l'Ile de Montréal—1ère. visite pastorale en cette paroisse par Mgr. Ignace Bourget.

—«Résolu que l'hommage de la reconnaissance de la fabrique soit et est offert par ces présentes à l'Illustrissime et Révérendissime I. Bourget, évêque de Montréal pour la bienveillance et le zèle avec lesquels Sa Grandeur a bien voulu faire la visite pastorale de cette paroisse. »

LES DIX CLOCHES.

Les dix cloches, qui sont dans la « Tour de la Tempérance,» arrivèrent à Montréal, le 24 mai 1843. Elles sortent de la fonderie de Thomas Mears, rue White-Chapel, à Londres ; elles y furent coulées en 1842 et forment un jeu complet très-semblable à celui de la Cathédrale d'York (York-minster) en Angleterre, lequel était renommé pour la majesté et la beauté du son.

Toutes ces cloches portent sur leur surface, d'un côté, les armes d'Angleterre, et de l'autre côté, les Armes de Ville-Marie de Montréal, (à l'exception de la cloche du Séminaire qui porte les armes de cette maison), le nom du fondeur, le lieu et l'année.

Avant leur départ de Londres, M. Vincent Nouvello, organiste de la chapelle catholique de Moorfields, à Londres, les avait examinées et éprouvé le son, et leur a fait subir les altérations convenables. Quelques unes de ces cloches, qui n'étaient



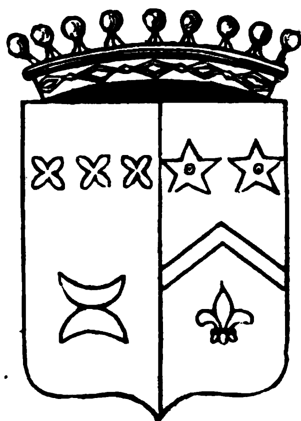
D. O. M.

ET

BEATŒ MARIŒ VIRGINI
SUB TITULO PURIFICATIONIS.

L'an 1672 le 30 jour de Juin cette première Pierre
A esté posé par Messire Jean Talon conseiller du Roy
en son conseil destat et privé Intendant de la Justice police
et finance de canada Acadie Isles de Terre neuve et autres
pays de la france septentrionalle estant curé Mre Gille
Perot l'un des prestres du seminaire de St. Sulpice de Paris
noble homme Pierre Picotté escuier Sr. de Belestre
Marguiller d'honneur Mr. Pierre Gadois Marguiller
en charge et Mr. Jean Aubuchon Marguiller comptable.

Plaque d'étaim de 9 pouces de diamètre, ronde, trouvée le 25 septembre 1830.



D. O. M.

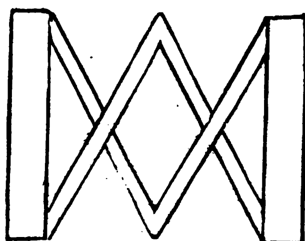
ET

BEATŒ MARIŒ VIRGINI SUB TITULO PURIFICATIONIS.

L'an 1672 Le 30 jour de juin cette Premiere Pierre a
este pose par Messire françois Marie Perrot chevalier
Seigneur de St. Geneuiesve et autres Lieux Gouverneur
pour le Roy de l'Ile de Montréal Estant pour
Lors Curé Mr. Gille Perot l'un des Prestres du
Seminaire de St Sulpice de Paris Seigneurs de cete
Isle Lesquels deservent cett-Eglise noble homme Pierre
Picotté escuier Sr. de Belestre Marguiller d'honneur
Mr. Pierre Gadois Marguillier en charge Mr.
Jean Aubuchon Marguiller comptable.

Plaque de plomb battu de 7¼ pouces de large par 8 pouces de hauteur, carrée, trouvée le 24 septembre 1830.

—M. Pérot, 2me curé de Ville Marie, du 1 sept. 1664 au 17 juillet 1680 mort d'apoplexie dans le jardin du Séminaire ; c'est le premier prêtre inhumé dans la vieille église paroissiale.

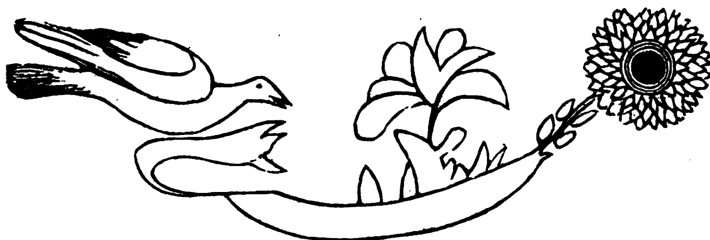


D. O. M.

ET

BEATŒ MARIŒ VIRGINI
SUB TITULO PURIFICATIONIS.

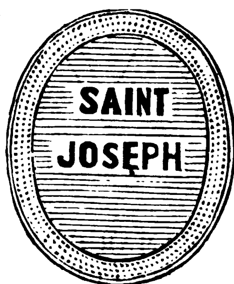
L'an 1672 le 30 jour de juin cette premiere Pierre a esté posée par Messire françois Dollier de casson l'un des prestres du Seminaire de St. Sulpice———Seigneur de cette Isle Et superieur des Ecclesiastiques du Seminaire deservant cette Paroisse estant curé pour icelle Mr. Gl!es Perot aussi l'un des [prestres du d. seminaire de St. Sulpice Noble homme Pierre Picotté escuier Sr de Belestre Marguiller d'honneur Mr Pierre G. Gadois [Marguiller En charge et Mr Jean Aubuchon Marguiller comptable.



JEAN BOUSQUET

FES A.

Plaque d'étaim de 8 pouces de diamètre, ronde, trouvée le 24 Septembre 1830.



D. O. M.

ET

BEATŒ MARIŒ VIRGINI
SUB TITULO PURIFICATIONIS.

L'an 1672 le 30 jour de Juin cette première Pierre a esté [posé par Demoiselle Jeanne Mance administratrice de l'hospital de St Joseph de Montréal estant curé pour lors Mre Gilles Perot L'un des Prestres du seminaire de St Sulpice de Paris Seigneurs de cette Isle qui deservent cette Paroisse Noble homme [Pierre Picotté de Belestre Marguiller d'honneur Mr. Pierre Gadois Marguiller en charge et Mr. Jean Aubuchon Marguil- [ler comptable.

Plaque d'étaim, ronde, trouvée le 29 Septembre 1830.
Pour d'autres détails voir les pages 317, 348 et 359.

Onziesme Escouade.

Jacques LeMoyne, Caporal
Jean Quentin
Juillien Blois ou Benoist
Grégoire Simon
Laurent Glory
Michel André dit St. Michel
Guillaume Grenet

Douziesme Escouade..

Louis Preudhomme, Caporal
Henry Perrin
Hugues Picard dit Lafortune
Louis Chevallier
Jacques Beauvais dit Ste Jamme
Jean Descary
Jacques Moisseaux dit Laviolette.

Treiziesme Escouade.

Mathurin Goyet dit Laviolette, Caporal
Jean Leduc
François Roisnay
Pierre Gagnier
Guillaume Estienne
Pierre Pigeon
Laurent Bory

Quatorziesme Escouade.

Le Sieur de Sailly, Caporal
Gilles Lauson
Guillaume Gendron
Jean Chevallier
Antoine Courtemanche
Pierre Tessier
Pierre Saulnier.

Quinziesme Escouade.

Pierre de Lugerat dit Desmoulins, Caporal
Jean Lemercher dit Laroche
Mathurin Langevin dit Lacroix
Simon Galbrun
Michel Paroissien
Pierre Chicouanne
Antoine Renault.

Seiziesme Escouade.

Honnoré Dansny dit le Tourango, Caporal
Mathurin Thibaudeau
Jean Renouil
Charles Ptolomel
Mathurin Jouaneau
Michel Théodore dit Gilles
Jean Scelier.

Dixseptiesme Escouade.

Nicolas Hubert dit Lacroix, Caporal
Pierre Lorrain
Louis Loisel
Marin Jannot dit Lachapelle
Mathurin Lorion
Jean Chapperon
Nicolas Milet dit Le Beauceron.

Dixhuitiesme Escouade.

Jean Cicot, Caporal
Mathurin Jousset
Jacques Beauchamp
Elie Beaujean
Fiacre Ducharno
Simon Cardinal.

Dixneuviesme Escouode

Jean Valliquet
Urbain Geté
Jacques De la porte
Pierre Gaudin
Simon Desprez
René Fillastreau
Louis Guerestin

Vingtiesme Escouade

Descoulombiers, Caporal
Brossard
Bouvier Brunier
Leger Hebert
Lavallée
Pierre Charon
René Fezeret

—On avait déjà abattu la charpente qui soutenait l'ancienne cloche, et on travaille en ce moment activement à préparer la nouvelle.

1843. 18 juin,—Dimanche, après vêpres, eut lieu la bénédiction du Gros Bourdon, dans l'église paroissiale, M. J. C. Prince officia, et le discours a été prononcé par M. Billaudèle.

Les parrains et marraines, qui occupaient les premières places près de la cloche, étaient :

L'Hon. L. H. Lafontaine et Mme. Bédard (Juge Bédard)
Louis Boyer et Mme. Charlebois.
A Prévost et Mme. Pierre Jodoin.
Chs. Wilson, et Mme. L. T. Drummond.
Louis Comte et Mme. J. B. Dubuc.
Olivier Fréchette et Mme. N. Valois.
Maurice Gougeon et Mme. S. Valois.
E. Prudhomme et Mme. Décary.

Venaient ensuite le président et les autres officiers de l'association St. Jean-Baptiste, au milieu des quels était M. Matte, l'ingénieur entrepreneur, qui a monté la cloche au haut de la Tour.

—Le Bourdon fut sorti de l'église, le lendemain, lundi le 19; et mercredi matin, le 21, eut lieu son ascension.

—Toute la matinée fut employée aux apprets des cables et des poulies pour suspendre la cloche à une certaine hauteur afin de la déposer ensuite sur des balances à patente, venant du Chemin de Fer de Lachine, afin de la peser. Elle a été vendue aux poids de 29,600 lbs., et on a vérifié d'une manière irrécusable qu'elle ne pesait que 24,780 lbs., laissant une différence de 4,420 lbs. L'opération de la vérification du poids dura jusqu'après 2 heures, et ce ne fut qu'à 3½ heures que commenca la majestueuse ascension de cette masse énorme Vers 6 h. elle arriva au niveau de la fenêtre par où elle devait entrer. Les préparatifs pour l'introduire dans La Tour durèrent environ quelques temps, et à 7½ h. le gros Bourdon était installé au milieu de la charpente qui la tenu suspendu jusqu'à ce jour.

NOTE—1847, Août. On a commencé à poser les chassis des Tours de l'église paroissiale.

Suitte des frest de La cloche montant sy contre la somme cy	250	15	9
paie au fondeur selon le resu qu'il en na donnée sure lerégistre cy........................	400	"	"
paie à Mr. Labrosse pour le Barrelieffe des arme de mr. Le général qui ont été pausé sur la cloche et le non de marie et la frise du semo de la cloche	8	"	"
	£658 frs.	15	9

Recette des dons faitte pour la cloche, savoir :

monsieur Belmond	100	"	"
monsieur normens	100	"	"
juillet 11e. queste que lon a faitte aux bateime de la cloche	116	"	3
monsieur navetier	50	"	"
½ minot de Bled à la queste de la mitraille	1	2	6
monsieur Lagaustière	5.	"	"
par mr. navetier			
2 au de rubend moirée à 30 s. .... 3 " "			
1 paire de bas fin de femme............ 5 10 "	10	"	"
1 baris .... 1 10 "			
	382.2.9		
£276 frs. 13. que la cloche coute à la fabrique donc jean nay charge le compte de la dépanse	276.13."		
	658	15	"

PERSONNEL DU SÉMINAIRE DE ST. SULPICE DE MONTRÉAL, EN SEPTEMBRE. 1790.

Signature au bas d'une requête à Son Excellence le très-honorable Guy Lord Dorchester, gouverneur, etc.

Monsieur Montgolfier ancien supérieur, infirme et ne pouvant signer.
Brassier vice-supérieur vicaire général.
Poncin, ptre. Directeur.
Guichart, ptre.
Dézéry, ptre.
marchand, ptre.
g Borneuf, ptre.
hubert, ptre.
Messieurs Guillemin, Leclerc prêtres tous deux absents,

SOMMAIRE DE LA ONZIEME LIVRAISON DU SUPPLEMENT.

— *Cette livraison complète le 1er volume de l'Annuaire de Ville-Marie.*

FIN.

XII

1840, 7 décembre, 6 h. P. M.—Arrivée à Ville Marie de l'Ill. et Rév. Chs.-Aug.-Marie-Joseph, Comte de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine.

—12 décembre.—Lettre pastorale de Mgr. Ign. Bourget, pour l'ouverture d'une retraite prêchée par Mgr de Nancy, qui a commencé le lendemain, à 3 h. P. M. La clôture eut lieu le 21 janvier 1841, à 3 h. P. M.

1841, 3 mai.—Départ de Mgr. Ign. Bourget, évêque de Montréal, pour son premier voyage en Europe, accompagné de M. Michel Power, (évêque à son retour) et de M. J. O. Paré, *chan.* Retour, le 23 septembre 1841.

1844.—Etablissement, par le Séminaire, d'un bureau de charité, au No. 61 rue St. Laurent, ouvert tous les jours, de 9 h. à 11 h. A.M.

—Mgr. de Nancy souscrit $400 pour le rap. des exilés.

1846, 27 septembre.—Second voyage de Mgr. Bourget en Europe, accompagné de M. Jos. Baile, S.S., et de M. P. A. Pinsoneault, S.S., (évêque en 1856), du R. P. Léonard, O.M.I., et de M. Alexandre Trudeau, eccl., (ordonné en 1847). Retour le 27 mai 1847.

1847, 8 août.—Décès de Mlle. Agnès McDonald, du typhus, qu'elle avait contracté à l'asile des orphelins émigrés, où elle a veillé pendant plusieurs nuits les malades ; elle n'était âgée que de vingt ans.

1849, 3 juin.—Don de $4000 par M. O'Brien, pour bâtir un hospice pour les enfants irlandais, sur un terrain de 100 pds. de front sur la rue Dorchester, et 175 pds. de prof. donné par la fabrique de Montréal.

1854, 23 octobre.—Départ de Mgr. l'évêque de Montréal, (pour son troisième voyage en Europe), pour assister, à la prière de Mgr. Turgeon, arch. de Québec, à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.—Sa Grandeur était accompagnée de M. Chs. Laroque, (évêque en 1866) et de M. L. D. Charland. Retour le 29 juillet 1856.

1859, 10 septembre.—Bénédiction d'une maison d'école au village St. Jean-Baptiste.

—20 octobre.—Le vent emporte la couverture de la tour de l'église du Côteau St. Louis.

1860, 26 février.—Grande démonstration pour le Pape,

par la société St. Jean-Baptiste, à l'église paroissiale, sous la présidence de Mgr. Ign. Bourget; 12 à 15000 personnes y assistaient.

1862, 19 mars.—Départ de Mgr l'évêque de Montréal, (pour son quatrième voyage en Europe), pour assister à la canonisation des 23 martyrs japonais et du B. Michel des Saints, qui eut lieu le 8 juin; sa grandeur était accompagnée de M. J.J. Vinet et de M. Jos. Desautels; retour 7 août 1862.

1863, 29 octobre, jeudi soir.—Solennelle démonstration à la grande salle du Palais de Cristal à l'occasion du 64ème anniversaire de la naissance de sa grandeur Mgr Ign Bourget, évêque de Montréal, (aujourd'hui archevêque de Marcianopolis).

1864, 1 février.— Ouverture d'une souscription pour procurer un beau portrait de Mgr. de Montréal. (*)

—12 juin.—Mandement de Mgr. de Montréal, pour la troisième année séculaire de la fondation des congrégations de la Sainte Vierge, à l'occasion du trois centième anniversaire de l'établissement d'une première congrégation, en l'honneur de la B. Vierge Marie, par Jean Léoni Flammingue, S. J., à Rome, en 1563. En 1694, Saint Joseph fut élu premier préfet et second patron de la congrégation. Une fut établie à Paris, 1580, à laquelle fut agrégée St. François de Salles; à Québec, en 1657, et à Montréal en 1692, à l'église des RR. PP. Jésuites, et transférée depuis à la chapelle des Récollets, rue Notre-Dame.

—Vers 1709, avait eu lieu la bénédiction et la pose de la première pierre de cette ancienne chapelle, en présence de M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur. La première pierre fut bénite par M. de Belmont, ancien supérieur du Séminaire, et posée par M. le baron de Longueuil, major de Montréal, M. Thomas de Joncaire, interprête du Roi, était alors préfet de la congrégation.

—22 mai.—Bénédiction de la première pierre du Gesù, à Montréal. La première messe y fut célébrée, le 3 décembre 1865, par M. le grand vicaire Truteau.

(*) 1864, 2 février.—On a commencé à sonner l'heure du midi, au moyen du télégraphe électr. aux églises Notre-Dame, St. Jacques.

1868, 19 février.—Départ pour Rome, du premier détachement des Zouaves Pontificaux Canadiens au nombre de 139.

1869, 20 janvier.—Départ de Mgr Ign. Bourget, (pour son cinquième voyage en Europe,) pour le concile du Vatican, à Rome, accompagné de M. Thomas I. Pepin et de M. Is. Gravel, Mgr. revint le 9 août 1870.

—17 octobre.—Entrée triomphale, à Montréal, des reliques de St. Zénon et de ses 10,203 compagnons martyrs.

1870, 28 août.—Bénédiction de la première pierre de la Cathédrale de Montréal, par Mgr Ign. Bourget.

1872, octobre.—Fête des noces d'or de Mgr. Ign. Bourget, pour le 50ème anniversaire de son épiscopat.

1873, 1 mai.—Sacre, au Gesù, de Mgr. Charles Edouard Fabre, par Mgr. Taschereau, archevêque de Québec, assisté de N.N. S.S. Laflèche et Pinsonneault.

Mgr. Fabre, co-adjuteur de l'évêque de Montréal, remplaça, le 8 septembre 1876, Mgr. Ignace Bourget qui avait résigné avec le titre d'archevêque de *Marcianopolis, in partibus infidelium.* .. ..

1875, 8 mai.—Arrivée à Montréal des 1ères. Carmélites déchaussées, réforme de Ste. Thérèse, sur la demande de Sa Grandeur Mgr. Bourget, évêque de Montréal.

Elles se logèrent à leur arrivée chez les Sœurs hospitalières de St. Joseph, (Hôtel-Dieu), et se rendirent à leur petit monastère d'Hochelaga, le 6 juin suivant, et furent clôturées le même jour.

Les religieuses, venues de Reims, France, se nommaient :

1. La Rev. Mère Séraphine du divin Cœur de Jésus, née Adélaïde Lucas, *prieure actuelle.*

2 La Mère Marie de St. Jean-Baptiste, née Zoé Frédérick, *sous prieure.*

3. La Sœur Béatrice de l'Immaculée Conception, née Lucie Léger.

4. La Sr. Aimée du St. Sauveur, née Amélie Peltier.

5. La Sœur Marie Angèle de l'Eucharistie, née Hermine Hiernard.

6. La Sœur Espérance de St. Rémi, née Françoise Eon, *tourière.*

La 1ère novice canadienne, Sœur Marie de St. Joseph, née Déliska Desmarchais, entra le 7 Nov. 1875.

La seconde, Sœur Marie de la Trinité, née Emélie Hubert, entra le 7 décembre 1875.

Deux autres ont pris l'habit le 16 déc. 1876, et trois encore, le recevront vers la fin de mai prochain (1)

1876, 4 octobre—Fête des noces d'or de M. Jos Baile, sup. du Séminaire de Ville Marie, ord. le 1er oct. 1826.

STATISTIQUE DE L'EGLISE PAROISSIALE NOTRE DAME. 1830-77

	pieds.
Longueur de l'édifice en dehors, y compris la tour	260
Longueur de l'édifice, en dehors, ...	230
Longueur de l'édifice, en dedans,........................	215
Largeur de l'édifice, les tours comprises, en dehors	133
Largeur de l'édifice, au centre, en dehors,............	133
Largeur de l'édifice, en dedans,...........	117
Hauteur du portail,..	115
Hauteur des tours,..	215
Largeur des tours, en dehors,..............................	30
Largeur des tours, en dedans	17

On monte au sommet par 25 escaliers et 285 marches.

---

(1) Avant la fondation de cette communauté, à Hochelaga, des Carmélites déchaussées ont commencé à occuper leur monastère de St. Germain de Rimouski, à la fin de janvier 1875, et furent clôturées définitivement le 12 mars de la même année.

Ces religieuses, venues de Baltimore, s'appellaient :

Rév. Mère Joseph du Cœur de Jésus, (née Mudd.)

Rév. Mère Michel de Jésus-Marie-Joseph, (née Fitzpatrick.)

Rév. Sœur Marie de l'Incarnation, (née Repig.)

1ère Supérieure : Mère St. Joseph.

2ème Supérieure : Mère Michel, qui est la prieure actuelle.

1ère novice canadienne et fondatrice : Marie Langevin, sœur de Mgr. l'évêque de Rimouski et de M. le commandeur H. L. Langevin, et fille de feu Jean Langevin, mort à l'évêché de Rimouski le 22 déc., 1870, âgé de 85 ans, et de Dame Sophie Scholastique LaForce, morte à Québec, le 7 Nov. 1868, âgée de 68 ans.

Les portes ont 17 pieds de haut et 10 pds. de large ; les fenêtres ont 36 pieds de haut et 10 de large ; la grande croisée a 60 pds. de haut et 33 de large.
Hauteur de la voûte au pavé.......................... 90

Les nefs et les galeries renferment 1363 bancs. Elle peut contenir 15 mille personnes. Tout l'extérieur de cette église est en pierres de taille.

Les jubés sont soutenus de chaque côté par sept colonnes massives surmontées d'arceaux en relief, avec moulures et ornement à fresque. La voûte avait été peinte à fresque en formes d'angles saillants et rentrants, et d'après la manière habile dont l'ouvrage avait été exécutés, il était à peine possible de trouver de la différence avec le véritable stuc, à moins qu'on ne fût très près. Il y a huit autels : le grand au centre du chœur. Les stalles, balustres et autres ornements du chœur sont faits de noyer noir.

En 1875, on a commencé à faire à l'intérieur de l'église paroissiale, des réparations, ornements et peintures à l'huile, par souscriptions des citoyens.

—Tout le sanctuaire sera réparé et orné, comme don du Séminaire St. Sulpice.

NOTES.

1661.—M. de Maisonneuve avait chargé M. de Saint André de lever des droits seigneuriaux pour en employer les produits à la construction d'une chapelle en l'honneur de la patrone de l'ile, sur la montagne de Montréal. Mais les circonstances difficiles qui survinrent immédiatement, empêchèrent de donner suite à cette mesure.

1662, 27 août.—Fondation de six messes basses, en l'honneur du saint Sacrement par Jean Aubuchon dit l'Espérance, moyennant une somme de 300 louis tournois, les premiers lundis de janvier, mars, juillet, septembre et novembre.

—6 septembre.—Fondation d'une grande messe par Mme Barbe de Boulogne, veuve de M. Louis D'Ailleboust, lieut. général, troisième gouverneur pour le

Roi en la Nouvelle France, moyennant la somme de 716 louis 10 sols, le premier jour de juin.

1666, 19 octobre.—Fondation d'une lampe devant le maître autel, par M. Souart, moyennant 125 livres de rente, fondée à perpétuité pour brûler sans cesse.

1681, 11 septembre.—Première solennité d'un jubilé, en Canada, annoncée par lettre apostolique. Mandement de Mgr. de Laval, en date du 29 janvier 1683, qui en prescrit les exercices.

1692, 11 septembre.—Accord entre le séminaire et M. Philippe de Hautmesny, pour l'entretien de la lampe devant le saint sacrement.

1693, 13 novembre.—Fondation de deux messes pour chaque mois, par M. J. B. Migeon de Bransac, l'une le 15, en l'honneur de l'Assomption de la Ste. Vierge, l'autre, le 20, de *requiem*, autant qu'il se pourra.

1756.—Les 10 toiles, sans cadres, qui couvrent les deux longs pans du reposoir, (tableaux de la passion), ont été peints, en France, à la détrempée, en 1756.

PROCESSION DE LA FÊTE DIEU.

De 1792 à 1810, comme on craignait que les cierges ne missent le feu aux rideaux, ainsi qu'il était arrivé, on attachait au dais, au lieu de ces rideaux, deux bandes d'étoffes de soie ornées de fleurs d'or, que l'on appliquait sur le retable le long des montants du grand tableau, de manière à imiter des rideaux.

En 1811, on a recommencé à remettre les rideaux de coton, parce qu'on ne mit plus de cierges auprès. (1) Le reposoir s'est fait pendant bien des années, et jusque vers 1806, à la Basse-ville, au carrefour formé par les rues St. Paul et St. François-Xavier. Depuis ce temps, on a fait le reposoir sur la rue du St. Sacrement, à l'entrée de la rue St. Eloi, qui était très-étroite.

On a commencé, en la même année, (1811) à la demande de M. Molin, Ptre. S. S., à faire chanter pendant la procession, les sœurs de la Congrégation, les sœurs

(1) En 1800, Ignace Léonard était sacristain.

grises et les filles congréganistes. Depuis ce temps, les sœurs de la Congrégation et les sœurs grises ont continué jusqu'à l'année 1814, inclusivement, à chanter conjointement des hymnes et des psaumes. Les filles de la Congrégation, les deux premières années, chantèrent des cantiques; et en 1814, elles n'ont chanté qu'un hymne et même une partie.

En 1812, la procession alla à Bonsecours, et en 1813 aux Récollets. Il n'y avait, à cette procession, que trois ou quatre des enfants des écoles du Grand Séminaire.

En 1814, à Bonsecours, le cerémoniaire de toute la procession était M. Le Saulnier, curé; il était aidé de M. Guillon, ecclésiastique, d'un enfant de chœur pour les commissions, et de M. Martineau, maître de la grande école, lequel veillait sur les enfants de chœur; devant la croix, M. Roque, directeur du petit séminaire, prenait soin de ses écoliers et de ceux des écoles du Grand Séminaire, et marchait devant la croix; il était aidé de M. Kingseley, maître d'école. Plus bas, près de la bannière, était M. Bédard, Ptre., aidé de M. Clément, ecclésiastique, et depuis Bonsecours, d'un enfant de chœur pour les commissions.

En 1815, la procession alla aux Récollets.

Depuis 1816, on n'a accordé des chappes tuniques qu'à ceux qui savaient lire et chanter les hymnes.

En 1817, la procession alla aux Récollets. Le clergé s'arrêta, avant que d'arriver au reposoir, et le St. Sacrement passa entre les deux rangs des enfants de chœur, chappiers et portes-tuniques, comme en 1813 et peut-être en 1815. La musique était catholique, et joua alternativement avec le chant du clergé. Le seul officier commandant se tenait entre les deux rangs du clergé, pendant la marche il commandait sans éclat et sans bruit.

Les hommes de la Congrégation ont commencé en 1820 à marcher devant la croix, immédiatement après les écoliers, cependant, en 1824, ils ont marché devant ceux du Petit Séminaire. Aucune fille ni femme ne devaient porter des parasols (1814).

En 1821, la procession alla à Bonsecours.

1662—Concession pour l'église de Villemarye, du 16 aout 1662. Paul de Chomedey Gouverneur de Lisle de Montreal en La Nouvelle france et lieux qui en despendent.

. Les nommés Pierre gadois, Jacques le ber Et, Charle le moyne habitants et marguilliers de La parroisse de Villemarye en la ditte Isle, nous ayant representé que des Il y a long temps les habitants du dict lieu auroient faict un fonds des deniers appartenants a leur Communautté pour bastyr Une Eglise parroïssiale audict lieu, Celle où se faict a present le sebvice diuin appartenant à Lhospital St. Joseph. nestant qu'un emprunt Ils nous requeroient de leur delliurer. pour ce subiect une place La plus convenable, pour la commodité du public pour y faire bastyr la ditte Eglise, A quoy, ayant esgard nous auons donné et conceddé donnons et conceddons aux d. marguills. une piece de terre Joignant la commune; dudict lieu, d'un coste et dautre la terre de feu nicolas Godde menuysier, d'un bout a la Coneession de messienrs les prebstres de la Communautté de Montreal, dautre bout au chemin quy passe Joignant la Concession du Sr. de St. André Auecq quatre arpens de terres, Joignant Icelle, La propriété des quelles nous auions cy. devant accordees. scauoir deux arpens a defunct nicolas Coddé menuysier, un arpan a nicolas Coddé charpentier son fils, et un arpan a defunct Jean de St. père, son gendre, le tout à la charge et conditions que Les ditts marguilliers ou leurs successeurs en La ditte charge, Lorque pour le bien de la ditte parroisse, Ils prendront possession et Jouissance des dits quatre arpens de terres. Ils seront obligés den payer pour chacun arpan La somme de deux cents livres aux propriétaires d'Icelles soit des deniers appartenant a La ditte parroisse, soit des charites qui seront faittes pour ce subiect par ceulx a qui Dieu Inspirera comme aussy les ditts marguilliers seront obligés, des mesmes deniers mentionnes cydessus de payer aux dits propriétaires bastiments faicts Jusques a présent sur les dits quatre arpans de terres suivant lestime de gens à ce cognoissants, faict a Villemarye en la ditte Isle le seize aout mil six cents soixante deux.

(*Signé*) Paul de Chomedey,

Le Moyne, Le Ber,
p. gadoys.

TABLE ALPHABETIQUE ET STATISTIQUE

Des matières contenues dans la Première Partie de l'Annuaire de Ville-Marie, publiée de 1864 à 1877.

NÉCROLOGE.

1663.—Condamnation Contre Jean Leduc au prosfit de L'Eglise par Monsieur De Maisonneuve Gouvr de La foi du dix lieu.

17e Apuril 1663.

A MMonsieur Le gouverneur

Messire Gabriel Soüart prestre, Curé de la parroisse de ce lieu, et Commis par Monseigneur L'Illustrissime et Reuerendissime Euesque de petré, Vicaire apostolique de toute Letendue de la Nouvelle-France pour la maintenance des choses Ecclésiastiques en ce dt. Lieu. Et vous Represente, qu'il a eu aduis que Le nommé Jean Le Duc l'un de vos habitans, auroit Ce Jourd'hui Dimanche quinziesme Jour d'auril, Contre Lexpress Commandement de Dieu et de Sa sainte Eglise et sans notre permission, fait trauailler ses bœufs et charriaux scandaleusemt. et à la veüe de beaucoup de personnes, du Bled pour la Milice de cette habitation ; du quel cas commis, Je vous demande Justice, par amande et Reparation que vous Jugerez appropos.

(Signé) G. Soüart.

Il est ordonné que le nommé Jean le Duc cemparoistra demain à midy devant nous, pour estre Jugé—ce qu'il apartiendra en présence et absence.

Faict à Villemarye le seiziesme Jour d'apuril 1663.

mandons.—(Signé) Paul de Chomedey.

SOMMAIRE

DE LA 12me ET DERNIÈRE LIVRAISON DU SUPPLÉMENT.

AU RELIEUR :—Les deux premières pages de cette livraison doivent se placer en tête du volume (de la 1ère partie.)

Chaque livraison se vend séparément, 25 centins, chez CHAPELEAU & LABELLE, Libraires.

Les abonnés ne payent que 12½ centins.

Les personnes qui désireraient se procurer toutes les 12 livraisons, auront droit à cette réduction.